

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL

L'IMMIGRATION COLOMBIENNE AU QUÉBEC DEPUIS 1950 :
REGARD HISTORIQUE SUR SES CAUSES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

ENOÏN HUMANEZ-BLANQUICCET

DÉCEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette recherche a été pour moi une tâche ardue, qui semblait parfois dépasser toutes mes capacités. Or, si on est rendu à la fin, cela est dû au fait que j'ai eu le soutien d'un groupe de personnes, qui n'ont pas cessé de m'encourager à mener à terme la rédaction de ce mémoire. Premièrement, je veux remercier mon directeur de recherche, le professeur José Del Pozo, professeur du département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal, qui a été la personne qui m'a proposé de faire mon mémoire de maîtrise sur les communautés colombiennes habitant dans les villes de Montréal et de Sherbrooke. Ses conseils et remarques ont été fondamentaux pour concevoir, planifier et mener de l'avant cette recherche.

Dans le même ordre d'idées, je veux aussi remercier Nicole Duchesne, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui m'a fourni les statistiques nécessaires pour cette étude.

Je veux remercier de tout mon cœur mon épouse Victoria, qui m'a soutenu et accompagné dans cette démarche. Sans son soutien et encouragement, il n'aurait pas été possible de produire ce texte, car dans les moments les plus difficiles, elle était toujours là pour me remonter le moral. En grande partie, c'est grâce à elle si je suis en train d'accomplir ce rêve. Je tiens à remercier madame Madeleine, une professeure retraitée de français, qui a lu les premières esquisses de ce mémoire, et ce sans me demander un seul cent pour son travail. Il faut que je remercie aussi Mélanie, qui a corrigé ce travail en m'offrant le plus bas prix par feuille sur le marché. Définitivement, sans la généreuse contribution de ces deux femmes, je crois que je n'aurais pas pu mener à terme ce projet.

Je remercie aussi la cinquantaine d'immigrants colombiens, qui ont accepté de me confier leur histoire personnelle afin d'enrichir avec leur témoignage cette recherche. Sans leur confiance, ce travail n'aurait pas vu la lumière.

Finalement, je veux dédier ce mémoire de maîtrise à mes parents : Marco et Hermelinda qui, nonobstant qu'ils soient deux paysans presque illettrés, m'ont inculqué le

goût de l'histoire et les sujets d'ordre sociaux depuis mon enfance. Je veux également dédier ce travail à la mémoire de mes deux frères décédés : Loncho et Cayetano, qui ont été emportés par les tourbillons provoqués par les forces qui ont modelé l'histoire de la Colombie contemporaine.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DE FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE	4
1.1 Bilan historiographique.....	4
1.1.1 L'immigration en Colombie.....	4
1.1.2 L'émigration des Colombiens	6
1.2. Les études sur l'immigration des Colombiens : état de la question	9
1.2.1 Les analyses portant sur l'émigration des Latino-Américains	9
1.2.2 Les analyses portant sur l'émigration des Colombiens	11
1.3 L'immigration colombienne au Canada	18
1.4 L'immigration colombienne au Québec	20
1.5 Éléments de la problématique	25
1.6 Sources.....	30
1.7 Périodisation.....	31
CHAPITRE II	
L'IMMIGRATION COLOMBIENNE AU QUÉBEC ET AU CANADA ENTRE 1950 ET 1970 : UNE PREMIÈRE VAGUE PEU NOMBREUSE	34
2.1 Le contexte historique de l'époque en Colombie : La « Violence » et une démocratie restreinte	34
2.2 Explosion démographique et urbanisation de la population	39
2.3 L'émigration des Colombiens vers les pays des Amériques	40
2.4 L'émigration colombienne vers l'Amérique du Nord : aperçu des causes.....	44
2.5 La présence colombienne au Canada et l'arrivée des premiers immigrants colombiens au Québec.....	46

CHAPITRE III

1971-1996 : ÉMIGRATION ÉCONOMIQUE ET RÉUNIFICATION

FAMILIALE	65
3.1 Le situation politique en Colombie	65
3.2 Traits généraux de l'émigration colombienne entre 1970-1996	70
3.3 La Colombie, un pays source de travailleurs qualifiés en non qualifiés pour le Canada.....	71
3.4 Le débat sur la question migratoire au Québec et la création du Ministère de l'immigration provincial en 1968.....	77
3.5 Les facteurs motivant la deuxième vague migratoire colombienne vers le Québec	80
3.6 Analyse des témoignages recueillis.....	91
3.6.1 Les cas d'émigration motivée par des raisons économiques	91
3.6.2 L'émigration motivée par des raisons de réunification familiale.....	93
3.6.3 L'arrivée des premiers réfugiés.....	95
3.6.4 L'émigration motivée par des raisons personnelles	101

CHAPITRE IV

1997-2011 : L'ÈRE DES RÉFUGIÉS COLOMBIENS AU CANADA.....108

4.1 Le contexte sociopolitique en Colombie entre 1997 et nos jours	108
4.2 La tradition d'accueil au Canada et l'arrivée des réfugiés colombiens.....	113
4.3 L'émigration motivée par de facteurs de nature traditionnelle	122
4.3.1 Études de cas : immigrants.....	123
4.3.2 Réunification familiale	125
4.4 La vague croissante de réfugiés.....	127
4.4.1 Le cas des demandeurs d'asile provenant des États-Unis.....	141
4.5 Un aperçu sur les réseaux migratoires	146
4.6 Le genre et l'origine régionale	148
CONCLUSION.....	153
BIBLIOGRAPHIE	159

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1 : Évolution de l'immigration colombienne au Québec entre 1970 et 2009	25
Figure 3.1: Catégorisation de l'immigration colombienne reçue par le Canada entre 1970-1996	75
Figure 3.2 : L'immigration colombienne au Canada par sexes et âges entre 1970 et 1996.....	90
Figure 3.3: Comparaison de la Colombie avec les principaux pays d'origine de réfugiés accueillis par le Canada et le Québec entre 1975 et 1996	100
Figure 4.1: Principaux pays d'origine des personnes « pays d'accueil » pour le Canada au monde entre 1997-2009, entrées annuelles.....	117
Figure 4.2: Principaux pays d'origine des réfugiés accueillis à partir de la catégorie « pays d'accueil » pour le Canada en Amérique Latine entre 1997-2010.....	118
Figure 4.3: Genre des immigrants colombiens arrivant au Canada entre 1997 et 2010	122
Figure 4.4: Colombiens arrivés au Québec entre 1997 et 2009 par catégorie	123
Figure 4.5: Genres des immigrants colombiens arrivant au Québec entre 1997 et 2010.....	148

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 :	Population immigrante en Colombie depuis 1913	5
Tableau 1.2:	Nombre d'émigrants et pourcentages représentés par l'émigration dans la population nationale en 8 pays de l'Amérique latine en 1980 et 2005.....	8
Tableau 1.3:	La place de la Colombie parmi les principaux pays latino-américains fournisseurs d'immigrants pour le Canada entre 1965 et 2008	19
Tableau 2.1:	Homicides pendant l'époque de la Violence, de la dictature et du Front national en Colombie (1947-1967).....	36
Tableau 2.2:	Pays ayant les plus fortes concentrations de Colombiens dans les Amériques.....	43
Tableau 2.3:	Lieu de provenance et profession des immigrants colombiens habitant à Montréal en 1957	55
Tableau 2.4:	Occupation des immigrants colombiens arrivant au Canada entre 1965-1970	61
Tableau 3.1:	Portait socioprofessionnel des immigrants colombiens arrivant au Canada entre 1970 et 1996.....	73-74
Tableau 3.2 :	Immigrants colombiens admis au Québec de 1970 à 1997 par catégorie	86
Tableau 3.3:	Catégorisation du type d'émigration de nos interviewés	88
Tableau 3.4:	Nombre d'immigrants colombiens arrivant au Québec entre 1973 et 1994 selon leur profession	90
Tableau 4.1:	Les pays du monde comptant le plus grand nombre de déplacés internes en 2009.....	110
Tableau 4.2:	Demandes d'asiles présentées par les Colombiens devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada entre 1997 et septembre 2010.....	120
Tableau 4.3:	Principaux pays fournisseurs d'immigrants pour le Canada dans les Amériques entre 1997-2008.....	121
Tableau 4.4:	Conditions sociales, origines régionales et parcours migratoire de nos interviewés.....	149
Tableau 4.5:	Distribution des immigrants colombiens admis de 2000 à 2009 sur le territoire provincial	150
Tableau 4.6:	Distribution des immigrants colombiens dans les différentes provinces canadiennes entre 1950 et 2001	151

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AGNUR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés (en espagnol); anglais UNHCR)
ANAPO	Alliance nationale populaire
ALHIM	Amérique Latine histoire et mémoire
ANDI	Association nationale d'industriels
ANIF	Association Nationale des institutions financières (Colombie)
AMCO	Área (zone) metropolitana del centro-occidente
ARIC	Association internationale pour la recherche interculturelle
ATC	Associated textiles canadian
AUC	Auto-défense Unie de la Colombie
BBC	British Broadcasting Corporation
CAM	Commission accidentelle migratoire (Colombie)
CELADE	Centre latino-américain et caribéen de démographie
CELAM	Conseil épiscopal latino-américain
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CIA	Central Intelligence Agency
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CISR	Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié du Canada
CINEP	Centre d'investigation et d'éducation populaire
CIPMH	Catégories d'immigration pour des motifs humanitaires
CNN	Cable News Network
COLCIENCE	Institut Colombien pour le Développement des Sciences et la Technologie
CTCC	Confédération de travailleurs catholiques du Canada
CRM	Commission Régionale Migratoire
CSN	Centrale syndicale nationale
CV	Curriculum vitae
DANE	Département administratif national des statistiques (Colombie)
DAS	Département administratif de Sécurité (Colombie)
DNP	Département National de Planification de la Colombie
DRHC	Développement des ressources humaines du Canada
ELN	Armée (Ejército) nationale de libération
EPL	Armée (Ejército) populaire de libération
FARC	Forces armées révolutionnaires de la Colombie

FECODE	Fédération Colombienne des Enseignants
FUNAR	Fundación de Ayuda al Refugiado
HCNUR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ICETEX	Institut colombien de crédit pour les études techniques à l'extérieur
INE	Instituto Nacional de Estadística (Venezuela)
INED	Institut national d'études démographiques (France)
IMILA	Investigation de la migration internationale en Amérique Latine
MAS	Mort aux kidnappeurs (secuestradores)
MICCCQ	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
MIQ	Ministère de l'immigration du Québec
MRL	Mouvement révolutionnaire libéral
M19	Mouvement guérillero 19 avril
OECD	Organisation de coopération et de développement économique
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations-Unies
OIT	Organisation International du travail
PIB	Produit intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCN	Radio Cadena Nacional (Chaine Nationale de Radio de la Colombie)
SENA	Service national d'apprentissage de la Colombie (Colombie)
SENALDE	Service national d'Emplois (Colombie)
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UP	Union Patriotique

RÉSUMÉ

Les données statistiques compilées par l'ONU et la CEPAL nous montrent que la Colombie se classe parmi les cinq principaux pays d'immigration en l'Amérique Latine et les Caraïbes. Ce pays est aussi le premier pays d'émigration en Amérique du Sud. Le Canada est devenu depuis le début des années 1980 l'une des principales destinations des émigrants colombiens dans le monde. Le Québec est, au Canada, la deuxième province accueillant le plus grand nombre d'immigrants colombiens au pays. Ce mémoire aborde l'analyse du flux migratoire colombien vers le Québec, de 1950 à nos jours. Nous nous penchons sur cet aspect à partir de la perspective historique, dans le but d'identifier et d'analyser les causes qui ont donné origine à ce flux migratoire, et ce afin de préciser les périodes dans lesquelles il s'est déroulé et de caractériser la composition des différentes vagues migratoires. Le mémoire se divise en quatre chapitres. Le premier porte sur le bilan bibliographique sur le sujet et les trois suivants sont consacrés à chacune des trois périodes dans lesquelles nous avons divisé le laps de temps étudié. L'analyse du phénomène se déroule à la lumière de l'histoire de la Colombie durant les derniers 60 ans, afin d'identifier les facteurs qui ont contribué à stimuler l'émigration dans ce pays durant la période étudiée. Notre travail cherche à donner des réponses à une série de questions, incluant les suivantes : À quel moment s'est produite l'arrivée des premiers Colombiens au Québec? Quelle sorte de gens était ces immigrants? Le flux migratoire des Colombiens vers le Québec est-il un événement qui a sa propre dynamique ou est-il une prolongation du flux migratoire des Colombiens vers les États-Unis depuis les années 1960? Le flux migratoire colombien vers le Québec s'inscrit-il dans la dynamique du flux migratoire latino-américain vers le Canada? Quel impact a eu la législation canadienne sur l'immigration et la condition de réfugiés pour la venue des Colombiens? Cette recherche a un caractère exploratoire et elle est la première étude qui se penche sur le phénomène à partir de la perspective historique.

Mots clés : Flux migratoire, émigration colombienne, émigration, immigration, Colombiens au Québec, Québec, Colombie, Canada, réfugiés, réfugiés colombiens, histoire des migrations.

INTRODUCTION

Notre étude porte sur l'immigration colombienne au Québec de 1950 à nos jours. Le but principal de cette recherche est celui d'aborder, à partir de la perspective historique, l'analyse du flux migratoire des Colombiens vers le Québec en examinant ses principales causes. Afin d'encadrer notre étude dans un contexte plus global, nous menons notre analyse en tenant compte des liens que ce flux migratoire entretient avec les flux migratoires interaméricains ainsi qu'internationaux depuis 1950. Cette approche nous permet d'insérer le flux migratoire des Colombiens vers le Québec dans l'ensemble de la migration colombienne à un niveau global et de connaître les traits généraux caractérisant et différenciant ce flux migratoire des autres flux migratoires colombiens vers d'autres pays des Amériques, particulièrement le Vénézuéla et les États-Unis. Dans ce sens, nous nous intéressons davantage à l'identification et à l'analyse des causes qui ont poussé les Colombiens à émigrer vers le Québec de 1950 à nos jours, en précisant les périodes des différentes vagues migratoires, qui se sont succédées durant ce laps de temps.

Nous menons dans un premier temps une analyse historiographique sur les études concernant les flux migratoire colombiens ainsi que sur les études portant sur les immigrants colombiens établis au Canada et au Québec. Mener ce bilan bibliographique nous permet d'identifier davantage la place occupée par la Colombie dans les flux migratoires durant le dernier siècle. Cet exercice nous permet de bien apercevoir l'ampleur de la problématique étudiée, d'établir ses limites et d'identifier les principales pistes de réflexion. D'autre part, cela nous montre aussi que les flux migratoires en Colombie sont un phénomène encore peu étudié par les historiens. La plupart des études menées jusqu'au présent ont été faites à partir de disciplines différentes à l'histoire, particulièrement l'économie, la géographie, le travail social, l'anthropologie et la sociologie. En effet, nous avons retracé au Québec et au Canada, en général, une demi-douzaine de ces travaux, dont la plupart ont été consacrés à l'étude de l'intégration des immigrants colombiens de la dernière vague, particulièrement les réfugiés. Toutefois, aucune de ces recherches n'analyse le phénomène à partir de la perspective historique, ce qui est un élément qui met en valeur la pertinence de notre travail. Ces aspects-là sont analysés en détail dans le premier chapitre de ce mémoire; nous nous penchons aussi sur la méthodologie et les sources utilisées pour mener cette étude.

Quant aux objectifs à atteindre, notre recherche vise deux objectifs généraux : 1) insérer le flux migratoire des Colombiens vers le Québec dans l'ensemble de la migration colombienne et 2) identifier et analyser les causes qui ont donné origine à l'émigration des Colombiens au Québec entre 1950 et 2010, en précisant les périodes des différentes vagues migratoires. Elle vise aussi deux objectifs spécifiques. Le premier cherche à identifier les différentes vagues migratoires et établir des périodes, tandis que le deuxième s'occupe de déceler et analyser les causes reliées à chaque vague migratoire. En ce qui a trait à la méthode, nous utilisons une méthode hybride résultant du bricolage entre la méthode historique et certaines techniques de recherche utilisées plutôt dans le domaine des recherches en sciences humaines. Cela obéit au fait que dans ce travail, nous analysons des phénomènes historiques et aussi socio-anthropologiques. Dans les deux premiers chapitres, nous empruntons une approche plutôt historique. Quant aux deux derniers chapitres, nous utilisons aussi des techniques qui sont plus en lien avec la recherche qualitative; dont l'entrevue semi-dirigée, qui est plus en vogue dans les recherches en sciences humaines¹, notamment en sociologie, en travail social et en anthropologie. La recherche qualitative nous permet de faire appel à des techniques spécifiques de cueillette et de traitement de données, comme l'entrevue, l'analyse de cas et l'observation participative.

Nous avons orienté notre recherche pour trouver des réponses à plusieurs questions, lesquelles se trouvent dans le premier chapitre dans le point concernant la problématique à étudier. Pour répondre à ces questions, nous avons mené notre enquête en utilisant des sources primaires et secondaires, dont la consultation de la documentation de l'Archive historique nationale de la Colombie, l'analyse des sources journalistiques, statistiques, des sites d'internet consacrés à l'information de la diaspora colombienne au Québec et au Canada ainsi que des études dédiées à l'analyse de la problématique. Nous avons aussi utilisé des sources orales, car nous avons interviewé 55 Colombiens arrivant au Canada entre 1957 et 2010. Dans la récolte de l'information apportée par les sources orales, nous avons alors utilisé la technique de l'entrevue semi-directive, laquelle a été menée à partir d'un questionnaire structuré, comptant 20 questions, qui se trouve dans la partie des annexes. La démarche empruntée pour recueillir, traiter et analyser les données récoltées à l'aide de ce questionnaire est précisée dans le premier chapitre, dans la partie méthodologique. Dans le but de préserver l'identité de nos témoins, nous utilisons des pseudonymes.

¹Raymond Robert Tremblay et Yvan Perrier, *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, Montréal : Chenelière Éducation, 2006, 230 p.

En ce qui concerne la structure de ce mémoire, il se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre est dédié au bilan bibliographique, à la présentation de la problématique et à la structuration de la méthodologie. Quant aux trois chapitres restant, ils sont dédiés respectivement à chacune des trois périodes migratoires que nous avons identifiées.

Finalement, nous voulons souligner les difficultés que nous avons rencontrées avec deux groupes particuliers de personnes : les personnes appartenant au secteur de la santé, particulièrement les infirmières et les médecins, et un groupe de réfugiés étant arrivés à Montréal avant l'année 1985. Parmi les premiers, plusieurs ont accepté de nous accorder l'entretien, mais au moment de réaliser l'interview, ils l'ont annulé. D'autres ont répondu seulement à une partie du questionnaire, en prétendant que ce dernier concerne des aspects très personnels. En général, les personnes qui ont montré une grande disposition à collaborer ont été les témoins rencontrés à la ville de Sherbrooke, malgré que la plupart d'entre eux soient des réfugiés récemment arrivés. Quant aux réfugiés étant arrivés avant l'année 1985, nous avons appris l'existence de ces personnes à l'occasion d'un entretien informel avec l'une d'elles. Au cours de l'entretien, cette personne nous a raconté les circonstances du départ d'un groupe composée de plusieurs personnes, dont elle-même, de la Colombie, avec l'aide de l'ONU, durant le gouvernement de Julio César Turbay au début des années 1980, après une incarcération pour des raisons politiques. Cependant, quand nous lui avons demandé de nous accorder une entrevue, en voyant le questionnaire, elle n'a pas voulu témoigner et elle a refusé de nous mettre en contact avec d'autres membres du groupe.

CHAPITRE I

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLEMATIQUE, SOURCES ET METHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous ferons un bilan général des flux migratoires en ce qui concerne la Colombie, à partir de la révision de la bibliographie concernant le sujet. Avec cette démarche, nous voulons encadrer, à partir de la perspective historiographique, le phénomène de l'émigration des Colombiens depuis les années 1950 et leur arrivée au Canada et au Québec. Ce chapitre se divise en sept parties. La première partie correspond à un bilan sur les migrations dans l'histoire colombienne. Ensuite, nous faisons l'inventaire des études menées sur l'émigration des Colombiens afin de connaître l'état de la question. Dans la troisième et quatrième partie, nous présentons un aperçu général sur l'émigration colombienne vers le Canada et le Québec et cela afin de saisir le contexte de notre problématique. Dans les trois derniers points, nous présentons le corpus méthodologique de la recherche : la problématique, les sources ainsi que la périodisation et le nombre de chapitres dans lesquels se divise ce mémoire.

1. Bilan historiographique

1. 1.1 L'immigration en Colombie

Quand nous nous penchons sur l'histoire de la Colombie¹ afin de connaître la place occupée par le pays dans l'histoire des migrations internationales depuis le XIX^{ème} siècle, nous constatons que ce pays de l'Amérique du Sud n'a pas accueilli² une grande population

¹ Hermes Tovar Pinzón, « Emigración y éxodo en la historia de Colombia », *Les Cahiers ALHIM*, N° 3, 2001, Consulté le 25 de septembre 2009 à <http://alhim.revues.org/index522.html>; Malcolm Deas, « La influencia inglesa y otras influencias en Colombia (1880-1930) », Chap. in. *Nueva Historia de Colombia, tomo III, Relaciones Internacionales- Movimientos Sociales*, sous la dir. d'Álvaro Tirado Mejía, p. 161-182, Bogotá: Planeta, 1989.

² Inés Sanmiguel, « Japoneses en Colombia. Historia de inmigración, sus descendientes en Japón », *Revista de Estudios Sociales*, no. 23, (Jan./Apr) 2006, p 81-96, Consulté le 25 de septembre 2009 à http://www.scielo.org.co/scielo.php?pid=S0123-885X2006000100008&script=sci_arttext

immigrante comme d'autres pays de la région, dont l'Argentine, le Brésil, Cuba, l'Uruguay ou le Vénézuéla³. Cet aspect est remarqué par les travaux de Giraldo Jaramillo⁴; Fawceit et Posada Carbó⁵; Langebaek⁶; Cardenas⁷; Hernández García⁸ et Goineau⁹. La révision de ces travaux et bien d'autres ainsi que les données des recensements nous permettent de conclure que la population immigrante habitant la Colombie n'a jamais été nombreuse : en 1985 elle a atteint un sommet d'à peine 163 000 individus (voir tableau N° 1).

Tableau 1.1 : Population immigrante en Colombie depuis 1913

Année	Population nationale	Immigrants	Pourcentage
1913	5 472 604	895	0,01.81%
1928	7 851 110	35 251	0.45%
1938	8 697 041	56 500	0.65%
1975	22 862 118	120 000	0.53%
1985	27 837 932	163 351	0.59%
1993	33 109 840	106 162	0.32%
2005	46045111	90469	00280%
Sources :	Contraloría General de la República. 1940. Torales 2003 DANE, 2006. Banque mondiale, 2009.		

³Lelio Mármore, considère que le Vénézuéla est devenu véritablement un pays d'immigration durant les années 1930, moment où 45518 immigrants ont été recensés. En 1906, ce pays comptait environ 6000 immigrants parmi sa population. L'auteur remarque que depuis les années 1950, l'immigration au Venezuela a été fortement marquée par la présence colombienne. Selon lui, la Colombie est devenue dans les années 1960 le principal pays d'origine des immigrants au Vénézuéla, car à ce moment-là le flux migratoire des Italiens vers ce pays s'est tari. Lelio Mármore, «Les politiques migratoires en Amérique latine et leur relation avec les politiques européennes», in *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*, sous la dir. de Daniel Van Eeuwen, p. 127-148, Paris: Karthala, 2002, p.38

⁴Gabriel Giraldo Jaramillo, «Notas bio-biográficas sobre el padre F.S. Gilij y su Saggio di Storia Americana», *Boletín de Historia y Antigüedades*, vol. 38, n° 444-446, (oct.-dic.) 1951, p. 696-713

⁵Louise Fawceit et Eduardo Posada Carbó, «Árabes y judíos en el desarrollo del Caribe colombiano, 1850-1950», *Boletín Cultural y Bibliográfico*, vol. 35, n°. 49, 1998, p 3-29.

⁶Carl Henrik Langebaek, «En busca del colombiano perfecto», *Revista Semana* (Bogotá), 30 de octubre de 2006, Consulté le 25 de septembre 2009 à <http://www.semana.com/noticias-especiales/busca-del-colombiano-perfecto/97750.aspx>

⁷Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía, «Migraciones internacionales en Colombia: ¿qué sabemos?», *Documentos de trabajo Fedesarrollo*, n° 30, 2006, 50 p. Consulté le 26 de septembre 2009 à <ftp://ftp.fedesarrollo.org.co/pub/wp/WP30.pdf>

⁸José Ángel Hernández García, «Emigración judía en Colombia en los años 1930 y 1940. Un caso particular: los polacos», *Pensamiento y cultura*, vol. 10, (noviembre), p. 177-190, 2007.

⁹Jean-Jacques Goineau, «Presencia francesa y acción diplomática de Francia en Colombia durante el siglo XIX», 2007, Consulté le 29 septembre 2009 à http://afehc-historia-centroamericana.org/index.php?action=fi_aff&id=1654

Cette situation a fait l'objet d'un commentaire selon lequel, « En Colombie, on a toujours voulu l'arrivée des étrangers, cependant on a aussi, en même temps, craint leur présence au pays. »¹⁰ La peur des immigrants¹¹, l'absence d'une politique cohérente, les restrictions raciales et la forte vague d'émigration, débutant dans les années 1950, ont fait de la Colombie, en définitive, comme le fait valoir Cárdenas, « un pays d'émigrants, plutôt que d'immigrants »¹².

1.1.2 L'émigration des Colombiens

La Colombie a connu dans les cinquante dernières années du vingtième siècle au moins trois vagues migratoires importantes¹³. Dans les années 1950, la première vague d'émigrants colombiens a traversé les frontières pour s'établir dans les pays voisins, principalement au Vénézuéla, en Équateur et au Panama¹⁴. Cette vague d'émigration s'est étendue rapidement aux autres pays du continent. À la fin de la décennie de 1970, les principales destinations des Colombiens étaient le Vénézuéla, qui concentrait 75,5% des Colombiens ayant émigré dans les autres pays des Amériques, et les États-Unis, où s'y trouvait 21,3 % du total¹⁵. À partir des années 1980, les émigrants colombiens sont partis pour des pays plus éloignés, comme ceux de l'Europe et l'Australie. Plus loin dans ce chapitre, nous nous pencherons sommairement sur les causes motivant le départ de ce flot de population. En ce qui concerne l'immigration interrégionale et intercontinentale, les études de

¹⁰ José Fernando Hoyos, « Los inmigrantes: Un legado hecho historia », *Revista Semana* (Bogotá), 30 de octubre de 2006. Consulté le 29 septembre 2009 à <http://www.semana.com/noticias-especiales/legado-hecho-historia/97873.aspx>

¹¹ Martínez, Sanmiguel, Fawceit, Posada Carbo, Hoyos, Hernández García et Langebeak font valoir dans leurs travaux qu'une grande partie de l'élite colombienne a toujours manifesté sa préoccupation à l'égard de certains immigrants qui pouvaient provoquer des changements inattendus de l'ordre social et politique, dégrader les conditions raciales de la population colombienne ou mettre en péril les traditions religieuses du pays. Pour éviter ces risques, le pays a tenté de fermer durant tout le XIX^{ème} et la première partie du XX^e siècle les ports à l'immigration asiatique et africaine, aux immigrants originaires de certains pays européens non catholiques, ainsi qu'aux Juifs en raison de leur croyance religieuse. D'autre part, selon certains responsables de la gestion de l'immigration à l'époque, il fallait éviter l'entrée au pays des prolétaires en sélectionnant soigneusement des personnes ayant une identité religieuse, de caractère et de principes politiques avec la société colombienne, afin d'éviter des excès dangereux pour le pays.

¹² Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía, 2006. *op. cit.*

¹³ Organisation Internationale des Migrations (OIM), *Género y remesas: Migración colombiana del AMCO hacia España*. Ginebra: OIM, 2007, 115 p. Consulté le 25 février 2009 à <http://oim.org.co/Publicaciones/DetalledePublicaci%C3%B3n/tabid/231/smId/522/ArticleID/129/language/es-CO/Default.aspx>

¹⁴ Rédaction revue Semana, « La migración no es como la pintan », *Revista Semana*, (Bogotá) 20 de marzo, 2004, Consulté le 15 septembre 2008 à <http://www.semana.com/noticias-especiales/migracion-no-como-pintan/85476.aspx>

¹⁵ Hania Zlotnik, « La migración internacional en las Américas: crece la migración interregional ». *DEMOS: Carta demográfica sobre México*, n.º. 5, 1992, p. 19-21.

la CELADE¹⁶ et de la Banque mondiale¹⁷ depuis l'année 2000 nous ont permis de retracer leur présence dans des pays lointains comme le Japon ou l'Australie.

Concernant les pays de l'Amérique latine, les pays accueillant le plus grand nombre d'immigrants colombiens sont les pays frontaliers. Cependant, il n'est pas possible de dresser un bilan complet sur l'état actuel de l'immigration colombienne dans les pays de la région, car comme le font valoir Zlotnik¹⁸ et Pellegrino¹⁹, l'ampleur des flux migratoires dans la région est un enjeu difficile à quantifier, étant donné son irrégularité et l'absence de données statistiques fiables. Cela obéit à deux raisons : premièrement, l'information obtenue à partir des recensements menés dans la plupart des pays de la région n'est pas actualisée et deuxièmement, il y a beaucoup de pays qui ne nous offrent aucun renseignement sur le nombre d'immigrants colombiens habitant dans leur territoire²⁰.

L'ampleur des flux migratoires régionaux, extrarégionaux et intercontinentaux et sa continuité dans le temps a fait rapidement de la Colombie le deuxième pays d'émigration en Amérique latine²¹ et le premier de l'Amérique du Sud²² en ce qui concerne le nombre d'émigrants. Cependant, quand on se penche sur le phénomène en ayant comme référent le pourcentage représenté par la population émigrée par rapport au total de la population du pays, la Colombie se classe au 5^{ème} rang parmi les pays d'émigration dans l'ensemble du continent (voir tableau N° 2).

¹⁶Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE), *Migración internacional de latinoamericanos y caribeños en Iberoamérica: características, retos y oportunidades*. Communication présenté au « Encuentro Iberoamericano sobre Migración y Desarrollo » Madrid, 18 y 19 juillet 2006, document édité et publié par la Comisión Económica para América Latina y el Caribe.

¹⁷World Bank, *Migration and Remittances Factbook 2008*, New York: World Bank, 2008, 240 p, Consulté le 15 juin 2009 à <http://www.scribd.com/doc/14462029/Migration-and-Remittances-Factbook-2008#page40>; World Bank, *South-South Migration and Remittances. Bilateral migration matrix: Excel Datasets*, Washington D.C. World Bank, 2006, Consulté le 15 mai 2008 à <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTPROGRAMS/EXTINTE RNATIONAL/0,,contentMDK:21154867~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:1572893,00.html>

¹⁸Hania Zlotnik, 1992, *op. cit.*

¹⁹Adela Pellegrino, *La migración internacional en América Latina y el Caribe: tendencias y perfiles de los migrantes*, Santiago de Chile: Naciones Unidas, 2003, 40 p.

²⁰Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE), « Banco de datos en línea sobre Investigación de la Migración Internacional en América Latina y el Caribe, IMILA, que reúne información sobre la población nacida en el exterior a partir de los censos nacionales de población », Santiago, Chile: CELADE - División de Población, Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.eclac.cl/migracion/imila/>

²¹Ponciano Torales, Estela González et Nora Pérez Vichich, *Estudios sobre migraciones internacionales. Migraciones laborales en Sudamérica: la Comunidad Andina*, Ginebra: Oficina Internacional del Trabajo, 2003, 112 p.

²²L'analyse du phénomène de l'émigration des Colombiens à partir des données statistiques nous permet de constater que la théorie affirmant que « La Colombie est le premier pays d'émigration d'Amérique latine » (voir Gincel 2005) ne correspond pas à la réalité.

Tableau 1.2: Nombre d'émigrants et pourcentages représentés par l'émigration dans la population nationale en 8 pays de l'Amérique latine en 1980 et 2005.

Pays	1980 ²³	Pourcentage	2005 ²⁴	Pourcentage
Mexique	2 218,500 ^I	3,24 %	11 502,616 ^{II}	10,7 %
Colombie	673,300 ^I	2,36 %	1 969,282 ^{II}	4,3 %
Cuba	627,500 ^I	6,51 %	1 291,970 ^{II}	11,5 %
Brésil	214,400 ^I	0,197 %	1 135,060 ^{II}	0,6 %
El Salvador	123,600 ^I	2,69 %	1 128,701 ^{II}	16,4 %
R. Dominicaine	187,600 ^I	3,28 %	1 068,919 ^{II}	12,0 %
Pérou	100,000 ^I	0,57%	898 829 ^{II}	3,2 %
Argentine	210,800 ^I	0,75%	806 369 ^{II}	2,1 %

Source : Zlotnik, (1992)^I ; Banque mondiale, (2005)^{II} ; DANE, (2006); Castillo G. (1995)

Il faut noter qu'il existe un écart considérable concernant le nombre d'immigrés pour l'année 2005 entre les données du Département national des statistiques de la Colombie (DANE) et celles de la Banque mondiale. Selon le DANE, en 2005, il y avait 3.331.107 Colombiens habitant à l'extérieur du pays, qui représentait 8.08% de la population totale du pays. De son côté, la Banque Mondiale considérait que les Colombiens habitant dans un pays autre que le leur étaient 1 969,282. Cette différence si considérable entre les données des deux organismes nous fait penser que la Banque Mondiale n'avait pas encore incorporé dans ses données statistiques le résultat du recensement de 2005 quand elle a produit le document que nous citons. Finalement, nous avons utilisé les données de la Banque Mondiale, parce que nous n'avons pas eu accès à des données provenant des organismes responsables de la production et divulgation des données démographiques dans les autres pays analysés dans ce tableau.

Selon Torales²⁵ et Gincel²⁶, ce flux migratoire remonte au XIX^e siècle, quand les Colombiens ont commencé à émigrer vers les pays voisins. À l'époque, c'était un événement essentiellement frontalier et la destination principale des émigrants colombiens était en particulier le Panama. Cependant, cette considération a été contestée par Diaz-Briquets et Frederick pour qui, « étant donné que le Panama a fait partie de la Colombie jusqu'à ce qu'elle fasse sécession en 1903, la plupart de ces migrations étaient plutôt des migrations à caractère interne »²⁷.

²³ Ces chiffres représentent seulement les pays des Amériques, car nous n'avons pas retrouvé de données au niveau planétaire pour l'époque. En tout cas, en partant des chiffres actuels, nous calculons qu'à ce moment-là, le pourcentage de Colombiens habitant ailleurs que dans les Amériques pouvait représenter plus au moins 20% du total de l'immigration colombienne.

²⁴ Par contre, ces données-ci correspondent à l'ensemble de la planète.

²⁵ Ponciano Torales, *Migraciones laborales. Las migraciones laborales en la frontera de Colombia con Panamá*, Coll. «Migraciones Laborales», no 2, Bogotá: Ministerio del trabajo y seguridad social, SENALDE, 1979, 77 p.

²⁶ Anne Gincel, *L'immigration des femmes colombiennes en France : pour quelle mobilité ?*: Communication présentée au colloque Mobilités au féminin, (Tanger 15-19 novembre), 24 p. Consulté le 10 septembre 2009 à http://rajfire.free.fr/IMG/pdf/immigration_femmes_colombiennes_france.pdf

²⁷ Sergio Diaz-Briquets, Melinda J. Frederick, « Colombian Emigration: A Research Note On Its Probable Quantitative Extent ». *International Migration Review*, vol. 18, n° 1 (Spring, 1984), p. 100.

De manière générale, nous pouvons dire que pour la plupart des chercheurs qui se sont intéressés au phénomène des flux migratoires en Colombie, celui-ci semble être récent et il est devenu visible depuis les années 1960. Dans son bilan critique des études formelles portant sur l'enjeu, Cardona²⁸ a considéré au début des années 1980 qu'il n'existait pas d'études abordant rigoureusement les causes qui poussaient les gens à prendre la décision d'immigrer. Jusqu'à nos jours, le phénomène a été analysé dans la perspective sociologique, économique et des sciences politiques, mais très peu dans la perspective historiographique.

1.2. Les études sur l'immigration des Colombiens : état de la question

Selon Zlotnik²⁹ et Pellegrino³⁰, l'une de causes pour laquelle des flux migratoires comme celui de l'émigration des Colombiens sont devenus visibles depuis 1965, a été la diminution des migrations internationales vers les pays de l'Amérique latine. Dans certains pays de la région, la diminution de l'arrivée des immigrants provenant des pays européens et du Moyen-Orient a rendu visible l'arrivée quotidienne des immigrants en provenance des pays voisins, qui était déjà dans les années 1960 un phénomène ayant une certaine ancienneté. Ce phénomène a été peu étudié jusqu'à présent et il n'existe pas de véritables études à caractère historique sur cette problématique. Concernant la bibliographie analysée, nous avons répertorié des auteurs qui nous offrent des pistes importantes pour analyser le phénomène étudié à partir d'une perspective multi-causale. Pour faciliter une meilleure compréhension de la problématique, nous les avons classés en deux groupes : les études sur les flux migratoires en Amérique Latine et les analyses du cas colombien.

1.2.1 Les analyses portant sur l'émigration des Latino-Américains

Parmi les auteurs ayant étudié cette question, nous considérons d'abord l'étude de Mármora³¹, qui se concentre particulièrement sur la dynamique concernant la relocalisation de la main-d'œuvre à l'intérieur des pays de l'Amérique du Sud. Pour cet auteur, cet événement a été provoqué en grand partie par la globalisation. Il considère que dans ce contexte, la

²⁸Ramiro Cardona Gutiérrez, « La emigración de Colombianos », Chap. in *El éxodo de colombianos: un estudio de la corriente migratoria a los Estados Unidos y un intento para propiciar el retorno*, sous la dir. de Ramiro Cardona Gutiérrez et Sara Rubiano de Velázquez, p 5-141 Bogotá: Ediciones Tercer Mundo, 1980.

²⁹Hania Zlotnik, 1992, *op. cit*

³⁰Adela Pellegrino, 1989, *op. cit.*

³¹Lelio Mármora, 2002, *op. cit.*

Colombie est devenue à partir des années 1950 « un pays émetteur de main d'œuvre ». Cela explique les raisons pour lesquelles ce pays était déjà au début des années 1970 l'un des premiers pays d'émigration en Amérique latine.

Pour Mármore, le phénomène de l'émigration dans cette nation andine tire ses origines d'un éventail d'enjeux, dont on peut signaler les effets d'une relative surpopulation, l'amélioration des moyens de communication, l'émigration rurale urbaine et l'industrialisation du pays ainsi que des pays voisins. Au niveau régional, ces enjeux ont encouragé une forte migration transfrontalière menant finalement à une profonde redistribution de la population dans l'ensemble du continent au cours des quarante dernières années³².

D'autres chercheurs ont analysé le phénomène en tenant compte d'un large éventail de variables, dont la plupart sont de nature structurale et parmi lesquelles s'entremêlent des enjeux reliés à la vie interne de chaque pays avec des facteurs externes. Ces enjeux sont analysés plutôt de manière générale et dans la perspective régionale. Parmi ces auteurs, nous nous sommes arrêtés sur les travaux de Pellegrino³³, qui considère une gamme d'enjeux socioéconomiques, nous permettant d'identifier un éventail de facteurs qui pourraient stimuler davantage l'émigration dans certains pays de l'Amérique latine, comme la Colombie, où le phénomène semble être le résultat de l'entrecroisement de ces facteurs.

Les travaux de cette auteure³⁴ nous ont permis de déceler certains éléments communs à la plupart des pays de l'Amérique latine, ayant connu depuis les années 1960 le déclenchement de fortes vagues d'émigration internationale chez leur population. Ces éléments sont : 1) des retards considérables dans l'adoption de politiques visant la modernisation économique pour s'adapter aux nouveaux enjeux du capitalisme mondial, 2) une forte croissance démographique, 3) des émigrations frontalières d'une ampleur considérable, 4) une migration accélérée des paysans vers les villes, 5) l'incapacité de l'économie nationale d'intégrer au marché du travail la main-d'œuvre flottante résultant des émigrations internes, 6) le manque de volonté politique des élites nationales pour s'engager dans de véritables réformes économiques et sociales, touchant des aspects comme la réforme

³² Robert Myers, « L'exode des cerveaux, vrai ou faux? », Sans date de parution, p. 8-9, Consulté le 22 juin 2009 à <http://idrinfo.idrc.ca/Archive/ReportsINTRA/pdfs/v11n2f110518.pdf>

³³ Adela Pellegrino, « Les tendances de la migration internationale en Amérique latine et dans les Caraïbes », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, 2000, p. 419-434

³⁴ Adela Pellegrino, « Inmigración y movimientos internos de población en América Latina y el Caribe en los siglos XIX y XX », in *Europa, Asia y África en América Latina y el Caribe*, sous la Dir. de Birgitta Leander, p. 94-128, México: UNESCO et Siglo XXI, 1989.

agraire et la redistribution de la richesse et 7) la violence déclenchée soit par des régimes militaires, par des guerres civiles ou par l'émergence des puissants groupes de criminels, qui profitent de l'ambiance d'insécurité produite par la pauvreté et la faiblesse de l'État pour terroriser la population

1.2.2 Les analyses portant sur l'émigration des Colombiens

Nous retrouvons dans cette section des auteurs d'origine étrangère et des Colombiens. Après avoir examiné leurs travaux, nous n'avons pas trouvé une tendance conceptuelle prédominante. La plupart des études que nous avons repérées abordent l'analyse du phénomène à partir de trois perspectives. La perspective générale, qui concerne des études se limitant à nous renseigner sur le phénomène en tentant de l'expliquer sans chercher à déceler ses causes ou à vérifier leur véracité. La perspective conjoncturelle, dans laquelle nous regroupons les travaux dont le but est celui de donner un aperçu plus large du phénomène dans une période déterminée, ainsi que des travaux tentant de l'expliquer. Finalement, nous trouvons les études de cas, qui sont des travaux abordant l'analyse du flux migratoire colombien dans les pays de l'Amérique du Sud et la présence des immigrants colombiens dans différentes régions du monde.

Dans la première catégorie d'étude, nous pouvons inscrire les rapports des organismes de nature religieuse, particulièrement de la Pastorale sociale de l'Église catholique, ainsi que gouvernementale, dont ceux de l'Agence centrale d'intelligence des États-Unis (CIA). En ce qui a trait à l'Église, elle se penche sur l'enjeu à partir d'une perspective générale, lui permettant d'analyser les flux migratoires à l'échelle continentale en portant son attention sur le cas colombien qu'elle considère l'un des plus sensibles à cause du nombre croissant de réfugiés et de déplacé interne que ceci était en train de produire³⁵. De son côté, la CIA mène une analyse de cas, soulignant l'instabilité économique et politique comme

³⁵Jacyr, Francisco Braido, «Las causas de la emigración en América desde la perspectiva de la iglesia en América Latina y del CELAM», Santos: IMDH,2001, consulté le 15 mai 2009 de <http://www.migrante.org.br/artigo2outubro.doc> (Il faut remarquer que la Pastorale sociale de l'Église a été l'un de premiers organismes qui a parlé sur le phénomène du déplacement interne en Colombie en présentant des statistiques et de témoignages vérifiables).

les principaux facteurs poussant à émigrer, dans les années 1990, les Colombiens appartenant aux classes moyennes et aisées urbaines³⁶.

Concernant la deuxième catégorie, nous nous arrêtons sur les travaux de Cárdenas et Mejía³⁷. Ces auteurs préfèrent accorder plus d'importance aux facteurs externes qu'à ceux internes. En suivant l'approche théorique de Boswell (2002; p.3 cité par Mackay³⁸), qui met l'accent sur des conditions structurelles et objectives agissant comme des facteurs de répulsion et d'attraction pour la migration (« *push and pull factors* »), ces auteurs considèrent que l'émigration des Colombiens se trouve davantage et historiquement reliée à des facteurs externes (d'attraction), dont l'essor de l'économie vénézuélienne à cause des exportations de pétrole depuis les années 1950, les réformes des lois d'immigration aux États-Unis en 1965, qui ont motivé les diplômés colombiens, surtout dans le domaine de la médecine et de l'ingénierie, à s'installer dans les états de New York, du Connecticut et du New Jersey, ainsi que les gens d'affaires à s'installer en Floride. Ils tiennent également compte de l'ouverture des postes de travail au Royaume-Uni pour des travailleurs non spécialisés dans le domaine des services, du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration et enfin de la consolidation du trafic de narcotiques vers les États-Unis et les besoins des narcotrafiquants d'avoir leurs propres réseaux de distribution dans les principales villes de ce pays.

Néanmoins, ils considèrent aussi certaines causes internes (facteurs d'expulsion) qui sont apparues depuis la fin des années 1980, dont la profonde crise économique vécue par la Colombie à la fin du siècle dernier et l'intensification du conflit armé depuis le milieu des années 1990. Dans un travail publié en 2008, Cárdenas et Mejía signalent aussi l'importance des réseaux sociaux et communautaires dans l'émigration des gens originaires des départements ayant plus d'expérience migratoire, particulièrement les départements de la région cafetière : Caldas, Risaralda et Quindío ainsi que le département du *Valle del Cauca*. Selon eux, les gens en provenance de cette région ont constitué dans leurs villes d'origine ainsi que dans les villes des pays d'accueil des réseaux communautaires, offrant une infrastructure sociale qui se veut essentielle pour les futurs émigrés³⁹.

³⁶ Central Intelligence Agency (CIA), «Colombia: Emigration on the Rise (U) (Intelligence Report)», Washington: CIA, 23 (novembre) 1999. 10 p., Consulté le 13 décembre 2010 http://www.foia.cia.gov/browse_docs.asp.

³⁷ Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía, 2006 et 2008, *op. cit.*

³⁸ Mackay, Benjamin, *Le déplacement forcé en Colombie: une analyse causale*, Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, département de sciences politiques, 2009, 126 p.

³⁹ Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía, «Emigración, crisis y conflicto: Colombia 1995-2005», in *Migraciones internacionales en América Latina: boom crisis y desarrollo*, sous la dir. de Mauricio Solimano, p. 267-320, Santiago: Fondo de cultura económica, 2008.

Par rapport à la troisième catégorie, nous voulons répertorier d'abord les travaux s'intéressant à la présence des Colombiens aux États-Unis, étant donné qu'ils sont les plus nombreux et finalement, ceux qui s'occupent d'analyser le phénomène dans l'Amérique du Sud, particulièrement dans les pays andins. Concernant les études sur la présence colombienne aux États-Unis, la plupart des études consultées appartiennent au domaine de la sociologie et de l'anthropologie. D'abord, la première étude attirant notre attention a été celle de Cardona, car cet auteur a été l'un des premiers Colombiens à étudier le phénomène des migrations colombiennes vers l'Amérique du Nord de façon méthodique⁴⁰. Il considère en général les mêmes sept facteurs identifiés par Pellegrino⁴¹.

Parmi tous les auteurs s'intéressant à la présence colombienne dans ce pays, les études les plus complètes sont celles de Chaney⁴². Dans ses études, qui font une analyse holistique de l'enclave colombienne de Jackson Heights à New York, Chaney considère que les motifs se trouvant à l'origine de l'émigration des Colombiens aux États-Unis sont : 1) de nature traditionnelle, c'est-à-dire les personnes quittent le pays pour le désir d'étudier, travailler ou résider à l'étranger, 2) de nature préventive, c'est-à-dire pour fuir la violence, 3) de nature économique et structurelle, c'est-à-dire les hauts taux de chômage et de sous-emploi, la croissance permanente de la population et l'incapacité de l'économie à garantir l'intégration socio-économique des nouveaux travailleurs au marché du travail, l'urbanisation accélérée de la population et les migrations internes, ainsi que la modernisation des systèmes de transport et de communication et 4) de nature psycho-sociale, c'est-à-dire les frustrations sentimentales des femmes célibataires qui, étant donné leur âge « avancé », étaient considérées inaptes pour le mariage, le rêve de certains individus de se marier à un étranger, le besoin de certains couples de se séparer discrètement, le désir de certaines personnes de refaire leur vie dans une ambiance socialement plus tolérante après une séparation, le désir d'aventure ou simplement le désir de vivre dans une société plus moderne et plus stable.

⁴⁰ Ramiro Cardona Gutiérrez, 1980, *op cit.*

⁴¹ Voir page 10 et 11 du présent chapitre.

⁴² Elsa M. Chaney, « América Latina en Estados Unidos: colombianos en Nueva York », in *El exodo de colombianos: Un estudio de la corriente migratoria a los estados Unidos y un intento para propiciar el retorno*, sous la dir. de Ramiro Cardona Gutiérrez et Sara Rubiano de Velázquez, p. 188- 236, Bogotá: Tercermundo, 1980; Elsa M. Chaney, « Colombian Outputs in New York City », *Society* vol. 14, n° 6, (septembre) 1977, p. 60-64.

De son côté, Magnan⁴³ considère que l'émigration des Colombiens vers les États-Unis est le résultat d'un amalgame de facteurs, parmi lesquels on trouve des facteurs exogènes comme les réformes à la législation sur l'immigration aux États-Unis et des facteurs endogènes comme le climat de violence en Colombie, lequel a contribué beaucoup, d'après lui, à l'augmentation de l'émigration dans les pays depuis les années 1950. Parmi les études les plus récentes, nous avons retenu celle de Collier⁴⁴. Ce travail analyse à partir d'une approche interdisciplinaire le flux migratoire des membres de la classe moyenne et aisée colombienne vers la Floride entre 1996 et 2002. Les conclusions de son étude coïncident avec les causes répertoriées par le rapport de la CIA. Il faut mentionner ici aussi le travail mené par Castro Caycedo⁴⁵ dans le domaine journalistique. Ce journaliste raconte, dans 18 reportages, le vécu des gens ayant émigré illégalement aux États-Unis en empruntant la voie du Mexique, d'Haïti ou des Bahamas. Ces travaux-là, même s'ils ne portent pas sur l'émigration des Colombiens vers le Québec, nous apportent des pistes de réflexion pour comprendre les causes du phénomène. D'un autre côté, ils nous permettent de mener des comparaisons entre l'immigration colombienne au Québec et celle de certaines villes des États-Unis.

En ce qui a trait à l'immigration des Colombiens vers les pays de l'Amérique du Sud, le travail le plus important est celui dirigé par Torales⁴⁶. Ce travail est mené dans une perspective comparative et l'on y privilégie les causes socioéconomiques. Selon les auteurs de ce travail collectif, le phénomène migratoire en Colombie est dû à un mélange de facteurs de nature essentiellement économique et politique. Ils considèrent que l'émigration en Colombie pourrait être attribuée dans un premier temps aux mêmes facteurs socioéconomiques motivant le phénomène dans la plupart des pays affectés par ceci dans la région andine. Cependant, ils considèrent que la cause principale de l'émigration des Colombiens depuis les années 1980, mais surtout dans les années 1990, et dans la première décennie du XXI siècle, est fortement reliée à un facteur de nature sociopolitique : l'augmentation de la violence reliée au développement de son conflit interne.

⁴³ Marion Magnan, « La migration récente des Colombiens à New York City : mécanismes relationnels, frontières, et construction identitaire à Jackson Height », Mémoire de DEA de sociologie, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine, 2003, 136 p.

⁴⁴ Michael W. Collier, « Emigrantes colombianos en el sur de la Florida: el recibimiento es poco acogedor », *Colombia internacional*, n° 059, (enero-junio), 2004, p. 104-125.

⁴⁵ Germán Castro Caycedo, *El hueco: la entrada ilegal de colombianos a Estados Unidos por México, Bahamas y Haïti*, Bogota: Planeta, 1989, 342 p.

⁴⁶ Ponciano Torales, Estela González et Nora Pérez Vichich, 2003, *op cit*, 112 p.

Quant au Venezuela, la présence colombienne dans ce pays a été surtout analysée dans l'article d'Álvarez de Flores⁴⁷, dans lequel elle analyse, à partir de la géographie, les différences entre l'émigration colombienne vers ce pays avant les années 1990 et le flux migratoire plus récent. Selon elle, «l'accentuation du conflit vécu par la Colombie et la dégradation des actions perpétrées par les guerriers est l'un des facteurs déterminants de la migration forcée des Colombiens vers le Venezuela» depuis la moitié des années 1990⁴⁸. Il est à noter qu'en ce qui concerne les décennies précédant les années 1990, Álvarez de Flores remarque les mêmes enjeux économiques dont parlent Cárdenas et Mejía ainsi que Cortez Castellanos⁴⁹.

Quant à cette dernière auteure, elle privilégie aussi les causes multiples d'origine sociopolitique. Elle considère que la pauvreté et la violence sont les causes principales de l'émigration en Colombie. Cortez Castellano, qui s'intéresse au phénomène à partir de la perspective des genres et des droits de la personne dans l'ensemble du continent, accorde une attention particulière au cas colombien. Pour elle, les principales victimes de ces fléaux sont les femmes et elle croit qu'en Colombie, l'émigration est due à un ensemble de facteurs qui entremêlent, depuis les années 1990, des enjeux économiques (pauvreté, chômage et manque d'opportunités) ainsi que politiques (violence et insécurité).

En ce qui a trait aux auteurs colombiens, la plupart de leurs travaux sont menés à partir de la sociologie et de l'économie et se penchent davantage sur la présence colombienne aux États-Unis et en moindre degré en Europe. Quant au Canada, nous avons identifié les travaux d'Osorio Ramírez⁵⁰ et de Riaño Alcalá, qui ont effectué des recherches dans le domaine de l'anthropologie et de la géographie. Riaño Alcalá a fait deux travaux sur l'immigration colombienne au Canada. Le premier⁵¹ est le résultat d'une recherche interdisciplinaire menée sous sa direction, qui nous offre un aperçu général sur les migrants colombiens forcés tant dans leur pays d'origine (les déplacés internes en Colombie) et les réfugiés partis en Équateur et au Canada. Cette recherche analyse dans la perspective

⁴⁷ Raquel Álvarez de Flores, « La dinámica migratoria colombo-venezolana: evolución y perspectiva actual » *Geoenseñanza*, vol.9, n° 2 (Julio – diciembre) 2004, p. 191-202.

⁴⁸ *Idem.* p. 191.

⁴⁹ Patricia Cortés castellano, *Mujeres migrantes de América Latina y el Caribe: derechos humanos, mitos y duras realidades*, Santiago: Fondo de Población de las Naciones Unidas, 2005, 83 p.

⁵⁰ Amantina Osorio Ramírez, «De Colombia a Canadá: refugiados colombianos patrocinados por el gobierno canadiense», in *Poniendo tierra de por medio Migración forzada de colombianos en Colombia, Ecuador y Canadá*, sous la dir. Pilar Riaño-Alcalá. Medellín: Corporación región, UBC, 2008, p.282-320.

⁵¹ Pilar Riaño Alcalá, Martha Colorado, Patricia Díaz et Amantina Osorio. 2008. *Migración forzada des Colombiens: Colombie, Équateur, Canada*: Medellín: Corporación Región. 130 p.

interdisciplinaire l'ampleur de la crise humanitaire vécue par ce pays sud-américain depuis les dernières quinze années. Le deuxième⁵² travail est un chapitre dans un ouvrage collectif, publié aussi en 2008, où l'auteur considère que la peur généralisée est l'une des principales causes de l'émigration des Colombiens vers la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique, depuis la moitié des années 1990.

En ce qui concerne le Québec, nous avons retracé très peu d'études savantes qui se penchent sur la présence des Colombiens dans cette province. Parmi celles-ci figurent: 1) l'article de Desrosiers⁵³ abordant, dans la perspective comparative, les aspects sociodémographiques des femmes de quatre pays différents (dont la Colombie) habitant au Québec; 2) l'article de Gosselin⁵⁴ sur les Chiliens et les Colombiens; 3) le mémoire de maîtrise d'Osorio Ramírez⁵⁵ sur l'insertion des femmes colombiennes à Montréal; 4) le mémoire de maîtrise de Blain⁵⁶ sur les difficultés éprouvées, dans leur processus d'insertion socioprofessionnelle, par les Colombiens relocalisés dans la région des Laurentides, qui détiennent un diplôme universitaire; 5) le mémoire de maîtrise de Charland sur « les pratiques de rétablissement des liens de confiance de réfugiés » colombiens habitant dans la ville de Québec⁵⁷; 6) l'étude d'Arsenault⁵⁸ sur la « dynamique communautaire des réfugiés et immigrants colombiens » au Québec; et 7) le mémoire de maîtrise de Quesada sur l'intégration socioculturelle des réfugiés colombiens à partir d'une approche interactionniste⁵⁹. D'autres travaux importants sont : le mémoire de maîtrise de Knight⁶⁰ sur

⁵²Pilar Riaño-Alcalá, « Les sentiers de la peur et de la mémoire : les réfugiés colombiens au Canada ». Traduit de l'espagnol par Martin Hébert et Jorge Legaos, in *Image et langage de la violence en Amérique latine*, Sous la dir. de Pierre Beaucage et Martin Hébert. Québec : Presses de l'Université Laval, 2008, p. 211-236

⁵³Denise Desrosiers, «Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises immigrées au Québec : caractéristiques socio- démographiques», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 2, (octobre), 1983, p. 325-342.

⁵⁴Jean Pierre Gosselin, « Une immigration de la onzième heure: les Latino- Américain », *Recherches sociographiques*, vol. 23, n° 3, 1984, p. 393-420.

⁵⁵Amantina Osorio Ramírez, «Trabajo asalariado, género e identidad: la inserción de las mujeres colombianas en Montreal», Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'Anthropologie, 1997, 170. p.

⁵⁶Marie-Jeanne Blain, «Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassement professionnel et stratégies identitaires», *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, n° 1, 2005, p. 81-100.

⁵⁷Martin Charland, « La confiance au cœur de l'exil : récits de réfugiés colombiens ». Mémoire de maîtrise, Québec, l'Université Laval, Faculté des études supérieures, Département d'Anthropologie, 2006, 149 p.

⁵⁸Stephanie Arsenault, «Difficile dynamique communautaire des réfugiés et immigrants colombiens », *Vivre ensemble*, Centre justice et foi, vol. 13, n° 46, 2006, p. 17-20

⁵⁹Aurélien Quesada, «L'intégration socioculturelle des réfugiés par une approche interactionniste : le cas des Colombiens au Québec », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, Faculté des sciences humaines, Département de sociologie, 2011, 154.

⁶⁰Sheilagh Knight, « L'immigration latino-américaine au Québec, 1973-1986: éléments politiques et économiques », Mémoire de maîtrise, Québec, Université de Laval, département de histoire, 1988, 256 p.

l'immigration latino-américaine au Québec, les travaux de Rojas-Viger⁶¹ et de Guillén Castro⁶², qui portent sur l'insertion socioprofessionnelle des femmes latino-américaines arrivant à Montréal avec des diplômes universitaires.

Parmi tous les auteurs recensés, nous nous arrêtons sur le travail de Gosselin parce que cet auteur a été le premier à nous donner un aperçu global sur l'immigration colombienne au Québec en posant son regard sur les causes du phénomène. Selon lui, pendant les années 1970, le phénomène était strictement économique. Cependant, il considère que les enjeux politiques sont aussi des éléments qui se trouvent à la base de l'émigration en Colombie, comme dans la plupart des pays de l'Amérique latine. Or, en partant des considérations de Gosselin, on pourrait dire que, même s'il semblait que le flux migratoire des Colombiens vers le Québec était à l'époque un enjeu provoqué par des causes essentiellement économiques, il y avait aussi des éléments politiques de nature structurelle, qui peuvent être associés au phénomène, dont la mauvaise distribution de la richesse et de la terre. Selon lui, en Amérique latine ce facteur a occasionné une profonde lutte de classe qui a dégénéré en confrontation armée dans plusieurs pays, dont la Colombie. Pour lui, ce qui faisait la différence entre la Colombie et la plupart des pays du continent était le fait que pendant les années 1960, 1970 et 1980, plusieurs secteurs de l'économie étaient sous le contrôle d'organisations criminelles, ce qui a contribué à dégrader la situation socio-économique de l'ensemble de la population. Nous reviendrons plus en détails sur ces aspects dans le chapitre trois; en fait, nous nous pencherons plus en détail sur ces enjeux afin de déterminer lesquels ont stimulé davantage l'émigration des Colombiens vers le Québec.

En général, ce tour d'horizon en matière historiographique nous a permis d'identifier un vaste éventail de causes répertoriées par des auteurs, lesquels se sont penchés sur les flux migratoires colombiens à partir de disciplines très différentes. Cet exercice nous a permis d'établir sept éléments théoriques qui sont présents dans la plupart des études mentionnées, mais qui ressortent davantage –à notre avis– dans les travaux de Pellegrino (voir p. 7). Ces sept référents théoriques seront les éléments de base à partir desquels nous aborderons l'analyse du flux migratoire colombien vers le Québec dans la période étudiée, car ils nous offrent l'opportunité d'analyser d'une manière holistique le phénomène étudié.

⁶¹Celia Rojas-Viger, « Femmes professionnelles latino-américaines à Montréal : conditions d'insertion dans le milieu universitaire et au marché du travail », *Diversité urbaine*, vol. 6, n° 1, 2006, p. 25-43

⁶²Maritza Guillén Castro, « La migration féminine qualifiée d'origine sud-américaine à Montréal : Ressources culturelles et symboliques, et stratégies d'accès au marché de l'emploi », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Département de sociologie, 2009, 209 p.

1.3 L'immigration colombienne au Canada

La révision des statistiques nous montre que depuis 1965, les flux migratoires des Colombiens vers le Canada ont connu des hauts et des bas. Cependant, la Colombie reste parmi le groupe des dix principaux pays latino-américains fournisseurs d'immigrants pour le pays depuis ce temps-là (voir tableau N° 3). D'autre part, il est important de souligner que les réfugiés représentaient un pourcentage infime de l'immigration colombienne avant 1996. Cependant, depuis la fin des années 1990, l'immigration colombienne au Canada s'est accrue d'une manière vertigineuse, principalement à cause de l'arrivée des réfugiés qui fuyaient le conflit sociopolitique colombien. La vague de réfugiés colombiens vers le Canada s'est déclenchée après que le gouvernement canadien et l'Organisation mondiale des migrations (OIM) aient mis sur place un programme humanitaire dans le but de favoriser l'accueil des ressortissants colombiens. L'implémentation de ce programme a présupposé des modifications de la loi canadienne sur les réfugiés en 1997, car la législation existante à l'époque limitait la possibilité d'accueillir les réfugiés provenant d'une série des pays frappés par des conflits sortant du commun⁶³. Pour agir rapidement en Colombie, les autorités canadiennes ont classé ce pays sous la catégorie « pays source », à côté de la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, El Salvador, le Guatemala, la République démocratique du Congo et le Soudan⁶⁴. Pour donner suite à ce programme, le Canada a reçu en 1997 un groupe de 22 réfugiés colombiens, en 1998 on en a accueilli 50, l'année suivante 150 et 600 à l'année 2000⁶⁵.

⁶³ Gouvernement du Canada, *Document BP-190F : le programme canadien d'immigration, division du droit et du gouvernement, publié en janvier 1989 et révisé en octobre 2002*. Ottawa : Gouvernement du Canada. (La dernière mise à jour fut faite en 2006 et nous avons consulté le document le 15 octobre 2010 à l'adresse <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp190-f.htm>).

⁶⁴Stéphanie Arsenault, « La Colombie: Premier producteur de réfugiés en Amérique », *Bulletin Vivre ensemble*, vol. 9, n° 33, (printemps 200), Consulté le 5 septembre 2006 à http://www.revuerelations.qc.ca/ve/archives/themes/mi/miarsenault_33.htm

⁶⁵Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, « Les 10 principaux pays sources des demandes d'asile déferées de 1989 à présent À l'échelle nationale ». Note : les données provenant de cette Commission ne sont pas disponibles au public. Cependant, celles-ci nous ont été fournies par le département de communication de la Commission à la suite d'une demande formelle présentée devant cet organisme.

Tableau 1.3 : La place de la Colombie parmi les principaux pays latino-américains fournisseurs d'immigrants pour le Canada entre 1965 et 2008

Période 1965-1970		Période 1971-80		Période 1981-90		Période 1991-00		Période 2000-08	
Pays	N° Im.	Pays	N° Im.	Pays	N° Im.	Pays	N° Im.	Pays	N° Im
Brésil	3586	Chili	12870	El Salvador	25691	El Salvador	14977	Colombie	23456
Argentine	2866	Argentine	10168	Chili	9617	Mexique	9789	Mexique	12397
Vénézuéla	1759	Équateur	7705	Pérou	7522	Brésil	6043	Brésil	6767
Mexique	1649	Mexique	6072	Mexique	7141	Colombie	6023	Venezuela	5032
Uruguay	1479	Colombie	5879	Guatemala	7046	Guatemala	5756	Pérou	4636
Paraguay	1104	Pérou	3946	Brésil	4312	Pérou	4829	Argentine	4579
Chili	922	Uruguay	3875	Argentine	4052	Argentine	4017	El Salvador	4020
Colombie	774	Brésil	3868	Colombie	3504	Écuateur	4017	Écuateur	2968
Pérou	758	Vénézuéla	1651	Écuateur	2645	Chili	3297	Guatemala	1344

Source : Citoyenneté et immigration Canada, 2011, Collection électronique, http://epe.lac-bac.gc.ca/003/008/099/003008-disclaimer.html?orig=/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.html

1.4 L'immigration colombienne au Québec

Le bilan historiographique que nous avons mené nous permet de considérer que la présence des Colombiens au Québec est un fait peu étudié dans la perspective historiographique. L'information statistique indique que la population colombienne au Canada avant l'année 1960 était peu nombreuse. De plus, retracer des données concernant leur présence avant cette année-là est une tâche assez complexe, car avant 1965 les immigrants originaires des pays situés au sud «del Rio Grande» étaient regroupés dans la catégorie «Population immigrante de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale»⁶⁷. Dans le cas du Québec, il est possible d'aborder l'analyse du phénomène à partir de l'information tirée des sources quantitatives seulement à partir de l'année 1968. Avant cette année, les données statistiques concernant la présence colombienne au Québec sont minimales et difficiles à retracer. Quant à celles qui sont disponibles au public, il faut dire qu'elles sont dispersées et morcelées.

En ce qui a trait aux années 1970 et 1980, il est à noter qu'il y a un écart considérable entre les données statistiques des chercheurs et des organismes gouvernementaux canado-québécois et les estimations de certains chercheurs colombiens sur la population colombienne habitant la province. Par exemple, Cárdenas et Mejía⁶⁸ affirment, sans donner leur source, qu'il y avait 517 personnes d'origine colombienne au Canada en 1980⁶⁹. Cependant, les statistiques du ministère de l'Immigration et des communautés culturelles du Québec témoignent de la présence d'au moins 800 Colombiens à la même époque seulement dans le territoire québécois. Durant la période comprise entre les années 1978 et 1997, le flux migratoire des Colombiens vers le Québec a connu une époque de ralentissement. Nous reviendrons sur cet aspect dans les prochains chapitres.

Il n'y avait pas au Québec un véritable flux migratoire colombien avant les années 1950. Le travail de Desrosiers⁷⁰ est la seule étude qui nous donne des indices statistiques sur

⁶⁷Ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration, division de l'immigration du Canada, *Statistiques de l'immigration*, Ottawa : Ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration, 1965, 29 p.

⁶⁸ Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía. 2006. *op. cit.* p. 8

⁶⁹ Les chiffres fournis par Desrosiers (1983) et Knight (1988) nous montrent que les chiffres fournis par Cárdenas et Mejía (p. 8) sur le nombre d'immigrants colombiens habitant le Canada en 1980 n'étaient pas exacts. L'étude de Knight a constaté à partir de la révision des données de statistique Canada la présence de 5400 Colombiens, dont 1871 au Québec. Cárdenas y Mejía considèrent qu'en 1990, le nombre de Colombiens établis au Canada était de 9.855 individus et qu'en 2000 le nombre était de 18.472.

⁷⁰Denise, Desrosiers, 1983, *op. cit.*

le début de la présence colombienne dans le territoire québécois. Selon elle, en 1981 il y avait au Québec 950 femmes colombiennes, dont 1,5% était arrivé au Canada entre 1946 et 1960. Selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles⁷¹, le nombre de personnes d'origine colombienne recensées avant 1971 dans la province était de 75. Cela correspond alors avec le résultat obtenu par le travail de Desrosiers, qui a établi que 88% des Colombiennes présentes au Québec en 1981 étaient entrées au pays entre 1971 et 1981 (voir graphique N° 1).

Les statistiques fournies par Desrosiers sur la population féminine colombienne résidante au Québec en 1981 correspondent aussi avec celles de Knight, qui a calculé une population de 1871 immigrants colombiens habitant dans la province en 1980. Les conclusions auxquelles est arrivé Knight sur l'émigration latino-américaine au Québec nous permettent de considérer l'hypothèse selon laquelle l'immigration colombienne vers le territoire québécois s'inscrit dans le flux migratoire latino-américain vers le Canada, qui s'est amorcé, selon cet auteur, dans les années 1970, même si les raisons variaient d'un pays à l'autre : les Colombiens, contrairement aux Chiliens, ne venaient pas comme réfugiés.

Toutefois, à l'époque, les causes d'émigration des Colombiens étaient très différentes de celles des gens arrivant des autres pays de la région. Au contraire des pays du Cône Sud et de l'Amérique Centrale, affectés dans les années 1970 par une instabilité politique associée aux dictatures militaires et aux guerres civiles, des événements qui ont été à l'origine d'une crise humanitaire de grande ampleur, la Colombie connaissait à ce moment-là une certaine stabilité politique et les gouvernements tentaient de mettre de l'avant certaines réformes sociales dans le but de moderniser le pays. D'autre part, comme le font valoir les travaux de plusieurs chercheurs, l'économie colombienne enregistrait à ce moment des niveaux de croissance comparables à ceux des années 20 et 30 du XX^{ème} siècle⁷². Cependant, il faut faire valoir qu'en Colombie, les bons moments connus par l'économie durant les 30 dernières années ont rarement bénéficié aux travailleurs, car leurs salaires ainsi que les conditions de

⁷¹ Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec, *Portrait statistique de la population d'origine ethnique colombienne, recensée au Québec en 2001*, Québec : Gouvernement du Québec, 2005, 10 p., Consulté le 25 juin 2011 à <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-colombienne.pdf>.

⁷² Carlos Uribe Celis, « ¿Regeneración o catástrofe? (1886-1930) », in *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p. 217-300, Bogotá: Tauros, 2007; Jorge Orlando Melo, « El frente nacional: reformismo y participación política », *Estrategia Económica y Financiera*, (juillet), 1978, Consulté le 30 octobre de 2009 à <http://www.banrepcultural.org/blaavirtual/historia/histcolom/frente.htm>; Daniel Pécault, *Crónicas de dos Décadas de Política colombiana 1968-1988*. Bogotá: siglo XXI, 1988, 438 p.; Marco Palacios, *Entre la legitimidad y la violencia: Colombia 1875-1994*, Bogotá: Norma, 2003, 441 p.

vie de la population du pays ne se sont pas améliorés significativement. Cela explique pourquoi la Colombie est l'un des pays avec l'un des plus hauts niveaux d'inégalités et l'un des pires niveaux de redistribution du revenu en Amérique Latine⁷³. Cette situation se résume bien par la phrase d'un ancien président de l'Association nationale d'industriels (ANDI), qui a dit un jour dans un point de presse : « L'économie va bien et le pays va mal »⁷⁴.

Quant aux causes de l'émigration des Colombiens vers le Québec, les auteurs consultés et la documentation des organismes gouvernementaux analysée nous indiquent que ceux-ci correspondent à trois types de facteurs : les facteurs de nature interne (d'expulsion) c'est-à-dire la violence et la criminalité en Colombie, la précarité des salaires, les hauts taux de chômage et le sous-emploi, la croissance permanente de la population et l'incapacité de l'économie à garantir l'intégration socio-économique des nouveaux travailleurs au marché du travail, etc.⁷⁵; les facteurs de nature externe (d'attraction) associés à la société d'accueil; le besoin de main-d'œuvre, le besoin de repeupler le pays à cause de la faible natalité et le vieillissement de la population, et les facteurs de nature personnelle ou psychosociale évoqués précédemment.

Nous avons identifié également d'autres facteurs: les réformes à la loi d'immigration canadienne et l'évolution des politiques d'accueil des réfugiés, la situation économique du Canada et du Québec ainsi que le rôle joué par les réseaux et les chaînes migratoires parmi les immigrants Colombiens établis au Québec et l'utilisation de ces chaînes pour les personnes désirant émigrer. Un exemple avec lequel on peut illustrer ce phénomène est le blog « Quindianos en Sherbrooke »⁷⁶. Le responsable de ce blog fait partie d'une communauté de 166 blogueurs latino-américains (et 941 souscripteurs), qui a pour but d'orienter ceux qui se préparent à émigrer à partir leur pays respectifs vers le Canada.

Par rapport aux flux migratoires des Colombiens vers le Québec avant les années 1965, nous croyons que pendant cette période-là, la présence d'immigrants colombiens dans cette province canadienne correspond dans un grand pourcentage à des cas faisant référence à

⁷³Julio Silva-Colmenares, « Economía y democracia en Colombia: la situación en los 90 y las perspectivas para el siglo xxi », in *Democracia formal y real*, sous la dir. de Ricardo Sánchez Ángel, p. 1-40. Bogotá : Instituto para el Desarrollo de la Democracia Luis Carlos Galán, 1994.

⁷⁴Rodrigo Uprimny Yepes, « La pobreza del crecimiento », *Revista Semana* (Bogotá), 2008, consulté le 25 octobre 2012 à [HTTP://WWW.SEMANA.COM/WF_IMPRIMIRARTICULO.ASPX?IDART=105084](http://WWW.SEMANA.COM/WF_IMPRIMIRARTICULO.ASPX?IDART=105084)

⁷⁵ Nous nous pencherons plus en détail sur ces enjeux dans les prochains chapitres.

⁷⁶Blog « Quindianos a Sherbrooke: bitácora del proyecto migratorio de una familia de Quindío, Colombia hacia Sherbrooke, Quebec », Consulté le 13 décembre 2010 à <http://quindianossherbrooke.blogspot.com/search/label/Adaptaci%C3%B3n>

une initiative individuelle de personnes ayant un esprit plutôt aventurier. Ces personnes quittaient alors la Colombie afin de connaître le monde et s'établir dans des régions où elles se sentaient confortables. Les liens entre le désir d'aventure et l'arrivée d'un grand pourcentage de Colombiens au Québec est un point sur lequel nous reviendrons plus en profondeur dans les prochains chapitres de ce mémoire, à partir des témoignages de nos interviewés. Sur ce point, notre recherche apporte une nouvelle perspective sur les causes, ce qui nous permet de questionner les théories mises de l'avant par les divers auteurs qui se sont penchés auparavant sur ce sujet.

Dans leurs travaux, Mata⁷⁷ et Knight, appuyés sur des sources statistiques, avancent une théorie selon laquelle l'émigration colombienne au Québec, entre la seconde moitié de la décennie de 1960 et le début de celle de 1980, s'est inscrite dans le cadre général d'une politique canadienne d'immigration censée garantir l'approvisionnement de « la main-d'œuvre. » Les conclusions de Mata ont permis à Knight⁷⁸ de considérer que l'immigration latino-américaine au Canada, avant les années 1980, a été en général « un processus global où les divers flux migratoires se situent dans le cadre de la politique canadienne d'immigration et où l'on peut définir différentes “vagues” d'immigration ». En décortiquant ce flux migratoire, Knight distingue quatre vagues :

La vague “de tête” a été rendue possible par la loi de 1952 sur l'immigration et a amené des immigrants hautement qualifiés, souvent d'origine européenne, au Canada. La seconde vague, au début des années 70, à la faveur de l'expansion industrielle en Ontario et des politiques d'immigration moins restrictives, a attiré des travailleurs qualifiés et non qualifiés surtout de la Colombie. La troisième vague, [celle provoquée par les coups d'état du Chili, de l'Uruguay et l'Argentine] a entraîné à partir de 1973 un grand nombre de réfugiés [...] des pays du “Cône Sud”. La quatrième vague est celle composée de réfugiés qui cherchent à fuir, depuis 1980, les conflits armés et la crise en Amérique centrale.⁷⁹

Quant à l'immigration colombienne arrivée dans la province durant les années 1990 et dans la première décennie du présent siècle, celle-ci est issue principalement de la réunification familiale et de la population bénéficiaire de l'aide humanitaire. Concernant le programme du Canada et de l'OIM pour les réfugiés colombiens qui ont immigré à partir de 1997, Osorio⁸⁰ affirme que ce programme a été implanté à partir du concept « *refugiados que buscan protección fuera de las fronteras* ». Pour appliquer alors ce principe, le gouvernement canadien peut accueillir, parrainer et réinstaller des réfugiés faisant appel à un concept

⁷⁷Fernando G. Mata, «Latin American Immigration to Canada: Some Reflections on the Immigration Statistics», *Canadian Journal of Latin-American and Caribbean studies*, n° 20, 1985, p 27-42.

⁷⁸Sheilagh Knight, 1988, *op. cit.*, p. 4.

⁷⁹*Idem* p. 5

⁸⁰Amantina Osorio Ramírez, 2008, *op. cit.* p. 298

juridique existant dans la loi canadienne connue sous le nom de « pays source », lequel lui permet de venir en aide à des gens victimes de déplacement forcé dans n'importe quel pays du monde, pour les réinstaller au Canada, selon les normes établies dans les accords internationaux sur l'aide humanitaire.

D'après Osorio, l'inclusion de la Colombie parmi les pays classés par le Canada en 1997 comme des "pays sources" signifie que le Canada a reconnu que ce pays était touché par un conflit intérieur ou une guerre civile. Cela implique que la population civile doit être l'objet de protection. Dans le cadre du programme de protection de la population civile colombienne organisé par le Canada, plus de la moitié des réfugiés colombiens, reçus depuis 1997, ont été réinstallés dans la province de Québec, prenant domicile dans des villes comme Québec, Jonquière, Sherbrooke et Drummondville, entre autres⁸¹.

Osorio Ramírez, dans son analyse des caractéristiques de la vague d'émigration colombienne arrivant dans le cadre du programme humanitaire canadien et de l'OIM, affirme que cela obéit à un programme de régionalisation de l'immigration de la province du Québec, car cette province a une politique de régionalisation de l'immigration, dans laquelle les réfugiés sélectionnés à l'étranger sont dirigés depuis 1998 en dehors de la métropole, Montréal, pour être installés dans des villes intermédiaires et périphériques. Avec cette politique, le gouvernement vise à accroître la diversité ethnique dans les régions et assurer l'apprentissage du français de la part des nouveaux arrivants⁸².

En 2007, la communauté colombienne se chiffrait à 12,227 personnes et était la septième communauté immigrante au Québec. Elle représentait 4% de la population immigrante au niveau provincial, dont le nombre total était de 305,309 personnes⁸³. Selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, il y avait en 2001 dans la province 4750 immigrants originaires de la Colombie. Entre 2001 et 2009, le nombre de Colombiens s'établissant dans la province s'est accru vertigineusement, car dans ce laps de temps 13022 Colombiens ont émigré au Québec, portant le total à plus de 20,000.⁸⁴ (Graphique N° 1).

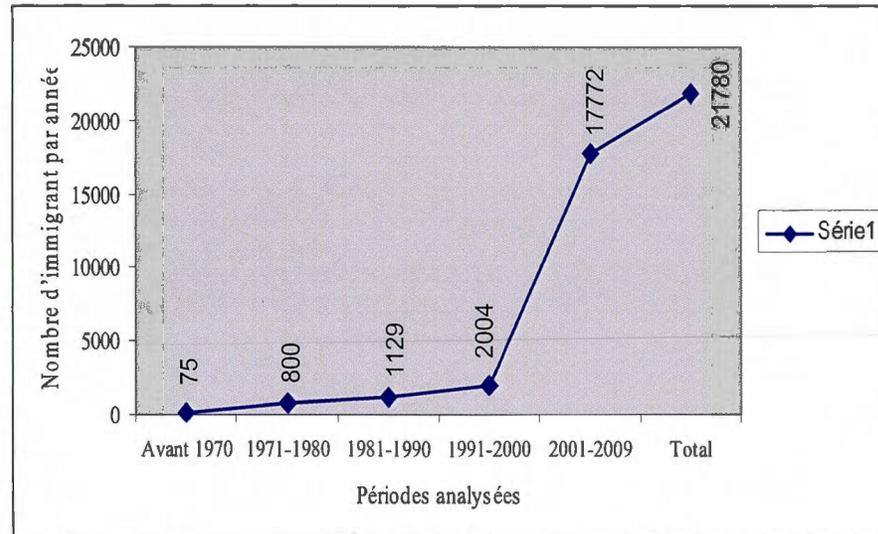
⁸¹ Stephanie Arsenault, 2001, *op. cit.*

⁸² Amantina Osorio Ramírez, 2008, *op. cit.* p. 298

⁸³ Gouvernement du Québec, *Portraits régionaux 1998-2007 : caractéristique des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2009*. Québec : Gouvernement du Québec, 2009, 50 p., Consulté le 25 juin 2011 à <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2009-Portraits-regionaux-1998-2007.pdf>

⁸⁴ Gouvernement du Québec, 2009, *op. cit.*

Graphique 1.1 : Évolution de l'immigration colombienne au Québec entre 1970 et 2009



Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

En 2001, 60,6 % des Colombiens établis au Québec résidaient alors dans la région administrative de Montréal⁸⁵ tandis qu'en 2007, le pourcentage frôlait le 48%. Cela nous montre à première vue la forte attirance qu'exerce la métropole québécoise sur les immigrants colombiens. D'un autre côté, la diminution de la concentration de Colombiens à Montréal dans la première décennie du XXI^{ème} siècle est un phénomène que l'on peut attribuer à la politique québécoise de régionalisation de l'immigration, laquelle favorise la relocalisation des nouveaux venus en région.

1.5 Éléments de la problématique

Dans la présente recherche, nous cherchons à étudier le flux migratoire des Colombiens vers le Québec des années 1950 à nos jours, en identifiant les principales causes qui ont motivé ce processus. Afin de situer le flux migratoire vers le Québec dans le contexte historique colombien, nous survolerons les principaux enjeux de l'histoire sociopolitique colombienne pendant la période étudiée. D'abord et sans vouloir rentrer dans les détails, il faut

⁸⁵ Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec, 2005, *op. cit.*

dire que la Colombie représente, depuis les années 1950, un cas particulièrement complexe dans l'histoire sociopolitique du continent américain. Pour bien encadrer notre étude, nous avons jugé convenable d'orienter notre analyse en prenant comme référence les sept facteurs énumérés aux pages 10 et 11, identifiés particulièrement dans les travaux de Pellegrino, car ceux-ci nous permettent d'aborder l'enjeu de manière holistique.

À plusieurs égards, la Colombie a connu durant le XX^{ème} siècle un parcours historique différent de ceux des autres nations de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Le pays sera marqué par de longues périodes de violence généralisée⁸⁶, mais qui n'ont jamais menacé la continuité du régime politique colombien, dominé par des forces politiques traditionnelles. Ainsi par exemple, en parlant de la manière dont l'élite politique a mis fin à la vague de violence généralisée, déclenchée par l'assassinat du leader libéral Jorge Eliecer Gaitán le 9 avril 1948, l'historien Éric Hobsbawm affirme que l'élite colombienne, « pour éviter une révolution sociale avait fait de la violence, qui était permanente, universelle et omniprésente, la clef de voûte de la vie publique⁸⁷ » colombienne depuis les années 1950.

En tenant compte des facteurs qui ont mené au conflit, de la durée de celui-ci, des pratiques guerrières et des acteurs qui y ont participé, certains auteurs considèrent que la période de la violence, celle comprise entre les années 1946-1966, a fait de la Colombie le théâtre permanent de la plus grande mobilisation armée des paysans et de la guerre civile la plus sanglante dans l'histoire contemporaine de l'hémisphère occidental depuis la révolution mexicaine⁸⁸.

Pourtant, l'existence de ce long et sanglant conflit sociopolitique, imposant au pays une dynamique sociale complexe, n'a pas empêché certains auteurs ainsi qu'une grande partie de sa classe dirigeante de proclamer la Colombie comme l'un des pays ayant l'une des traditions démocratiques la plus ancienne de l'ensemble des Amériques, représentée par un

⁸⁶Line Nantel, « Changement de la représentation politique de la violence en Colombie : un analyse du discours de l'actuel président Alvaro Uribe Velez », in *Image et langages de la violence en Amérique Latine*. Sous la dir. de Pierre Beaucage et Martin Hebert, p. 121-135, Québec : presses de l'Université Laval, 2008.

⁸⁷Eric Hobsbawm, « Un historiador inglés se entera de Colombia », *Lecturas fin de semana de El Tiempo*, El Tiempo (Bogotá) 25 janvier 2004, Consulté le 20 joins 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1541391>

⁸⁸James Henderson, *Cuando Colombia se desangró: una historia de la violencia en metrópoli y provincia*, Bogotá: El Ancora editores, 1985, 349 p.; Russell W. Ramsey, « Critical Bibliography on la violencia in Colombia », *Latin American Research Review*, vol. 8, n° 1, (Spring), 1973, p. 3-44, Consulté le 25 juin 2008 à <http://www.jstor.org/pss/2502694>

groupe d'institutions stables⁸⁹. Cette affirmation se reflète dans les campagnes menées par la diplomatie colombienne, qui fait toujours de son mieux pour promouvoir au plan international l'image de la Colombie comme une nation démocratique et respectueuse de la liberté de presse, surtout depuis la moitié des années 1990, quand le pays a connu une vague de violence semblable à celle des années 1950⁹⁰. Depuis ce temps-là, on peut lire alors dans le site web de la plupart des ambassades et consulats colombiens des messages comme ceci (trouvés dans le portail d'internet de l'Ambassade colombienne en Allemagne) : « La Colombie est la démocratie la plus ancienne et la plus stable d'Amérique Latine, car le pays a eu des élections démocratiques consécutives (sans interruptions) chaque quatre ans pendant les derniers 50 ans. [...] En Colombie il existe la liberté de presse. »⁹¹

Cependant, cette affirmation ne tient pas la route. Depuis la finalisation de « La Violencia », qui a commencé en 1946 et fini en 1966, la Colombie a connu une courte période de relative stabilité politique, à laquelle lui ont succédé plusieurs vagues de violence sociopolitique et terroriste, associées à l'activité des groupes de guérilleros de gauche, des narcotrafiquants et des paramilitaires d'extrême droite, dont leur croissance et radicalisation ont contribué à la généralisation, depuis la deuxième moitié des années 1980, d'une violence à caractères multiples, dans laquelle ont participé même des agents de l'État⁹².

⁸⁹Eduardo Posada Carbó, «Colombia y Sus Fortalezas», *El Tiempo* (Bogotá) 19 novembre de 2004, Consulté le 15 juin de 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1577503>; Rédaction du journal El Tiempo. « El historiador Eduardo Posada Carbó sale al rescate de las instituciones cuestionadas». *El Tiempo* (Bogotá), 24 janvier 2007, Consulté le 15 juin 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-3411043>; Sebastián Mazzuca, et James A. Robinson, «Political Conflict and Power-sharing in the Origins of Modern Colombia», *NBER Working Paper* n°. 12099, (March) 2006, Consulté le 15 juin de 2008 à <http://www.nber.org/papers/w12099>

⁹⁰Elsie Garfield et Jairo Arboleda, «Violence, sustainable peace, and development», in *Colombia: the economic foundation of peace*, sous la dir. de Marcelo Giugale, Oliver Lafourcade et Connie Luff, p. 35-58, Washington: The World Bank, 2002.

⁹¹ La traduction de l'espagnol a été faite par nous-mêmes et le texte intégral de la citation dans cette langue est le suivant: « Colombia es la democracia más antigua y estable de América Latina, con elecciones democráticas consecutivas cada cuatro años durante los últimos 50 años. [...] En Colombia existe libertad de prensa. » Voir dans: http://www.embajada-colombia.de/paginas/c_colombia_es.htm Dans la page web de l'Embassade de la Colombie aux Japon, on pouvait lire au moment de la rédaction de ce travail (septembre 2009) le suivant texte: « Colombia es la democracia más antigua y estable de América Latina. Ha experimentado cambios pacíficos de gobierno cada cuatro años desde la segunda mitad del siglo XX. » Le magazine Contacto, un magazine en langue espagnole circulant dans la communauté latino-américaine des États-Unis a repris cette thèse dans un article intitulé: « Colombianos en Estados Unidos » et publié en juillet 2009. Voir dans: <http://www.contactomagazine.com/articulos/colombianos0809.htm>

⁹²Hernando Salazar, « Militares culpables de masacre », *BBC Mundo* (Bogotá), 18 février 2008, Consulté le 25 août 2011 à http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin_america/newsid_7251000/7251757.stm

Durant les années 1990 et au début de la première décennie du présent siècle, la violence frappe presque toutes les régions du pays et les massacres de civils⁹³ et leur déplacement par les acteurs armés participant du conflit étaient des événements très fréquents⁹⁴, de même que les actions laissant en évidence des relations étroites entre membres des forces armées et les politiciens avec les groupes de paramilitaires et les trafiquants de drogues⁹⁵. Vis-à-vis de ce long conflit, on est obligé de se demander pourquoi les premiers exils politiques se sont produits seulement après la première moitié des années 1980 ? Pourquoi ce pays n'avait pas connu avant la première moitié des années 1990 la sortie des grandes vagues d'exilés politiques vers des pays comme le Canada ainsi que des réfugiés vers les pays voisins ? Notre mémoire tentera de répondre à cette question.

En ce qui a trait à l'émigration motivée par des facteurs économiques, celle-ci devient importante à partir de la deuxième moitié des années 1960. Le principal pays où se sont dirigés les travailleurs colombiens à l'époque a été le Vénézuéla. Quant à l'émigration vers les États-Unis, celle-ci concernait davantage les techniciens et les professionnels touchés par un chômage structurel, par des bas salaires et par le manque d'opportunités pour mener une carrière à l'intérieur des entreprises ou à l'impossibilité de dénicher un emploi stable⁹⁶.

Dans le cas du Québec, en ce qui concerne les deux premières vagues, les sources consultées, particulièrement les statistiques gouvernementales, nous montrent que jusqu'à la moitié des années 1990, les causes de type économique sont l'un des facteurs importants stimulant la venue des Colombiens dans cette province canadienne depuis 1965. Ces facteurs ont une double nature, car ils concernent autant les facteurs d'expulsion en Colombie que les facteurs d'attraction au Canada et au Québec.

⁹³ Rédaction du journal *El Espectador*, «La masacre de Segovia: un caso emblemático», *El Espectador* (Bogotá), 10 novembre 2008, Consulté le 25 août 2011 à <http://www.elespectador.com/articulo89533-masacre-de-segovia-un-caso-emblematico>

⁹⁴ Michel Agier et Odile Hoffmann, « Pérdida de lugar, despojo y Urbanización en Colombia: un estudio sobre los desplazados », in *Desplazados, migraciones internas y reestructuraciones territoriales*, sous la dir. de Fernando Cubides et Camilo Domínguez, p. 104-126, Bogotá: Universidad Nacional de Colombia.

⁹⁵ Portail d'internet *Verdad abierta.com*, «Antes nos servían whisky ahora nos llaman bandidos»: 'El Canoso', *Verdad abierta.com* (Bogotá), lundi 22 août 2011, Consultée le 25 août 2011 à <http://www.verdadabierta.com/bandera/3481-antes-nos-servian-whisky-ahora-nos-llaman-bandidos-el-canoso>

⁹⁶ Lelio Marmora, 1979, *op. cit.*

Du côté colombien, les travaux de la CEPAL⁹⁷, de Mármora⁹⁸ de Bejarano⁹⁹, de Guarnizo¹⁰⁰ et de Martínez Gómez¹⁰¹ nous permettent d'avancer l'hypothèse selon laquelle l'émigration des Colombiens vers le Québec est un phénomène lié primordialement, en plus des facteurs politiques et de sécurité dont nous avons déjà parlés largement, à quatre facteurs de type économique: 1) le manque de capacité de l'économie pour intégrer l'offre de main-d'œuvre découlant du processus d'urbanisation accéléré de la population, 2) l'augmentation rapide de la population en âge productive, phénomène associé au haut taux de natalité de l'époque, 3) la détérioration des conditions économiques d'un large secteur de la population, situation dérivée de la stagnation des salaires et 4) l'augmentation de l'économie informelle, laquelle était stimulée à son tour par la précarisation des emplois et l'augmentation cyclique du taux de chômage.

Du côté canado-québécois, les facteurs principaux sont le besoin du gouvernement d'assurer l'approvisionnement de la main d'œuvre, dans un contexte économique marqué par trois aspects : l'expansion de l'économie, la difficulté éprouvée par le Canada pour recruter de nouveaux travailleurs en Europe, suite au redressement économique connu par le pays de ce continent dans la période de l'après-guerre, et la chute de la natalité ainsi que le vieillissement de la population en âge productif au pays¹⁰². À ces éléments, il faut ajouter toute une série de changements –et d'ajustements– connus par la loi d'immigration canadienne ainsi que la politique d'accueil de réfugiés¹⁰³. En plus de cet éventail de facteurs, il faut aussi tenir compte d'une série de facteurs de nature personnelle ou psychosociale chez un grand pourcentage d'immigrants colombiens, lesquels ont été déjà évoqués auparavant.

Mais il faut se demander si les facteurs qui ont contribué au déclenchement du phénomène entre les années 1950 et 1960 continuent d'être les mêmes présentement. Il faut se

⁹⁷ Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), «Tendencias y perspectivas de los últimos 50 años» *Población y desarrollo*, n° 30, 2001, p. 21-29, Consulté le 10 (juin) 2010 http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/2/11482/lcl1782P-3_a.pdf

⁹⁸ Lelio Marmora, 1979, *op. cit.*

⁹⁹ Jesús Bejarano, «La economía», in *Manual de historia de Colombia, tomo III*, sous la dir. de Jaime Jaramillo Uribe, p 17-79, Bogotá: Procultura, 1984.

¹⁰⁰ Luis Eduardo Guarnizo, «El Estado y la migración global colombiana» *Migración y desarrollo*, (premier semestre), 2006 p. 79-101, Consulté le 14 avril 2010 à <http://meme.phpwebhosting.com/~migracion/modules/ve6/3.pdf>

¹⁰¹ Ciro Martínez Gómez, *Las migraciones internas en Colombia: Análisis territorial y demográfico según los censos de 1973 y 1993*, Bogotá: Universidad externado de Colombia, 2006, 469 p.

¹⁰² Reginald Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa : Société historique du Canada. 1991, 28 p.

¹⁰³ José Del Pozo, *Les Chiliens au Québec : immigrés et réfugiés, de 1955 à nos jours*, Montréal : Boréal, 2009, 409 p.

demander aussi à quel point ce flux migratoire a été motivé par des causes économiques et à quel point il est aussi le résultat de la permanente instabilité politique colombienne. Concernant la présence des Colombiens au Québec, d'autres questions s'imposent : À quel moment s'est produite l'arrivée des premiers Colombiens au Québec? Quelle sorte de gens était ces immigrants? Y a-t-il des différences considérables entre les causes qui ont motivé la venue des immigrants en provenance de ce pays de l'Amérique du Sud dans les années 1950 et celles qui ont motivé le départ de ceux qui sont arrivés depuis les années 1990? Le flux migratoire des Colombiens vers le Québec est-il un événement qui a sa propre dynamique ou est-il une prolongation du flux migratoire des Colombiens vers les États-Unis depuis les années 1960? Le flux migratoire colombien vers le Québec s'inscrit-il dans la dynamique du flux migratoire latino-américain vers le Canada? Parmi les causes qui ont motivé l'émigration des Colombiens au Québec, lesquelles sont les plus persistantes? Y a-t-il une relation directe entre l'émigration des Colombiens au Québec et le conflit sociopolitique, connu par la Colombie depuis les années 1950?

1.6 Sources

Les sources que nous avons utilisées dans cette recherche sont de caractère écrit : 1) des journaux colombiens, dont l'hebdomadaire *Semana* et le quotidien *El Espectador* et *El Tiempo*, ainsi que des journaux québécois dont *La Presse*, *Le Nouvelliste*, *Le Jour*, *Le Devoir*, *Montréal Matin*, *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Journal de Montréal* et le « *Diario el Popular* »; 2) des données statistiques tirées de Statistique Canada, du Département National de la Statistique de la Colombie et de l'Institut de la statistique du Québec; 3) des sources électroniques et des sites web destinés à informer la communauté sur les démarches pour émigrer au Canada et sur l'expérience des immigrants colombiens y habitant déjà; 4) des procès-verbaux des associations de Colombiens, dont nous en possédons quelques-uns, 5) de la documentation tirée de l'Archive Nationale de la Colombie; et 6) de la documentation provenant des organismes gouvernementaux du Québec, dont le ministère de l'Immigration et Communautés culturelles du Québec. Enfin, le mémoire s'appuie aussi sur des sources orales, lesquelles sont devenues un moyen utilisé par un grand nombre de chercheurs, pour mener la reconstruction de l'histoire des minorités ethniques et des groupes marginalisés¹⁰⁴.

¹⁰⁴Karen Flynn, «Experience and Identity: Black Immigrant Nurses to Canada, 1950-1980», in *Sisters or Strangers? Immigrants, Ethnic, and Racialized and Women in Canadian History*. p 381-398, Toronto: University of Toronto Press, 2004.

Dans notre démarche, nous avons posé 20 questions à nos témoins (voir annexe), lesquelles ont été regroupées en deux aspects : 1) les questions reliées à l'information personnelle; et 2) les questions reliées au procès migratoire. Ces questions ont été posées aux témoins en espagnol en utilisant la technique de l'entrevue semi-dirigée. Les réponses ont été enregistrées sur des cassettes ou sur une mémoire numérique adaptée pour enregistrer la voix des personnes à l'aide d'un magnétoscope. Les témoignages ont été transcrits à l'aide du logiciels « Windows media Player » et « Digital Voice » et du processeur de texte Microsoft Word. Pour analyser le contenu de chaque entrevue, nous avons utilisé une grille thématique qui nous a permis d'ordonner les réponses selon les sujets abordés par les participants. Afin d'avoir un groupe de témoins diversifié, nous avons rencontré des ressortissants colombiens habitant dans les villes de Montréal et de Sherbrooke. Pour rencontrer nos témoins, nous avons utilisé la technique de la boule de neige¹⁰⁵ et pour avoir une information plus diversifiée, nous avons formé différentes boules de neige. En ce qui a trait aux témoins de Sherbrooke, ils ont aussi été choisis par le biais d'un processus d'observation participant, lequel a été le résultat de notre implication dans la vie communautaire des Colombiens de Sherbrooke. Afin de protéger l'identité de toutes les personnes ayant participé à cette recherche, nous avons utilisé des pseudonymes pour les nommer.

1.7 Périodisation

En ce qui concerne la périodisation, nous diviserons l'histoire de l'arrivée des Colombiens au Québec en trois périodes : la première porte sur la fondation de la communauté colombienne du Québec, située entre 1950 et 1970. Cette époque correspond, en Colombie, à la période de la violence et du Front National, l'accord qui mit fin au conflit entre les libéraux et les conservateurs. Ce pacte, qui est connu sous le nom du Front national, a ouvert les portes au retour de la démocratie après la dictature militaire de Gustavo Rojas Pinilla. Pourtant, c'était une démocratie limitée et conditionnée, puisque l'accord imposait l'alternance obligatoire des deux partis traditionnels dans la présidence de la République, fermant les portes aux nouveaux partis. Dans le même sens, cet accord excluait les autres forces politiques de tout ce qui concernait la gestion publique et la vie parlementaire, car les deux partis hégémoniques se partageaient –en parties égales– les sièges du parlement et les postes de la bureaucratie à tous les niveaux de l'État. Le pacte entre les chefs des deux parties,

¹⁰⁵ Pilar Folguera, *Como se hace historia oral*, Madrid: Eudema, 1994, 96 p.

après avoir été approuvé dans un plébiscite effectué en 1957, a débuté en 1958 et a fini en 1974¹⁰⁶. Nonobstant, nous reviendrons sur ces enjeux dans le deuxième chapitre, en les expliquant plus amplement. Finalement, il faut dire que pendant les années de la Violence et du Front National, les migrations rurales-urbaines se sont intensifiées¹⁰⁷ et l'émigration massive de Colombiens vers l'Amérique du Nord a débuté, quoique le flux migratoire des Colombiens vers le Québec est resté marginal.

Dans la deuxième période, nous nous pencherons sur l'enjeu de la consolidation et l'expansion de la communauté colombienne du Québec. Cette période qui s'étend entre les années 1971 et 1996 est caractérisée du côté colombien par l'approfondissement de la démocratie formelle après la fin du Front National. Elle est caractérisée par la restriction des droits et des libertés politiques des citoyens, par la radicalisation des guérillas marxistes, comme les FARC et l'ELN, qui amènent une nouvelle ère de violence et par l'essor du trafic des drogues vers l'Amérique du Nord¹⁰⁸. Du côté canadien, les enjeux les plus importants sont l'épuisement des sources traditionnelles de main-d'œuvre du Canada en Europe et l'ouverture des frontières canadiennes aux émigrants d'une origine autre qu'européenne.

Après le gouvernement Turbay, la croissance rapide des FARC et l'augmentation de leurs actions ainsi que la radicalisation de l'ELN ont amené un secteur de l'armée colombienne, les propriétaires terriens et les trafiquants de stupéfiants, à organiser des groupes de paramilitaires¹⁰⁹. Dans ce contexte, la guerre –irrégulière– s'est intensifiée et les actions de guerre contre la population civile ont augmenté rapidement¹¹⁰. Puis, à partir de 1995, les organismes internationaux et les ONG chargés de la protection des droits de la personne ont commencé à parler d'une crise humanitaire sans précédent en Colombie. En 1996, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (AGNUR) met sur pied un programme de relocalisation des réfugiés colombiens ainsi que des personnes dont la vie était à risque, dans des pays d'accueil comme le Canada¹¹¹. Cet événement marque une nouvelle étape pour l'analyse de cette étude. À ce moment-là, l'existence d'un flux migratoire des Colombiens

¹⁰⁶ Ricardo Arias Trujillo, «Del Frente Nacional a nuestros días», in *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p. 310-366. Bogotá: Taurus 2007.

¹⁰⁷ Ciro Martínez Gómez, 2004, *op. cit.*

¹⁰⁸ Fabio Castillo, *Los jinetes de la cocaína*, Bogotá: Documentos Periodísticos, 1987, 270 p.

¹⁰⁹ *Idem.*

¹¹⁰ Centro de Investigación y Educación Popular (CINEP), *Noche, Niebla: deuda con la humanidad, Paramilitarismo de Estado en Colombia 1988 – 2003*, Bogotá: CINEP, 496 p., Consulté le 15 octobre 2010 à <http://www.arlac.be/paramilitarismo/html/pdf/deuda12.pdf>

¹¹¹ Riaño Alcalá, Patricia Díaz Barrero, «Contextualización del refugio de Colombianos en Canadá», in *Migración forzada de colombianos en Colombia, Ecuador y Canadá*, bajo la dir. de Pilar Riaño y Marta Villa, p. 21-49. Medellín: Corporación Región, 2007.

vers plusieurs pays des Amériques était un fait évident. La Colombie était devenue aussi un pays majoritairement urbain à cause des migrations internes¹¹² et du déplacement forcé obligeant la paysannerie à quitter les *minifundio* et à vider les hameaux.

Finalement, la troisième étape, qui se situera entre l'aperture du programme du gouvernement canadien pour les réfugiés colombiens, en 1997 jusqu'à nos jours, abordera les enjeux de la crise humanitaire en Colombie et l'arrivée massive de réfugiés au Canada. Cette crise humanitaire a débuté avec une série de phénomènes qui sont devenus visibles à la fin du gouvernement de Julio César Turbay et desquels nous avons déjà parlé à la page 22. À cause de la consolidation de ces phénomènes, une nouvelle et puissante vague de violence, semblable à celle des années 1950 et pire que pendant 1971-1996¹¹³, s'est abattue sur ce pays latino-américain, provoquant la fuite des gens habitant dans les zones rurales et les petits villages vers les moyennes et grandes villes du pays, ainsi que vers les pays voisins¹¹⁴. Durant les années en question, l'existence d'un flux migratoire à caractère intercontinental devient évidente. Pendant cette période (de 1997 à nos jours), la communauté colombienne du Québec a grandi considérablement et elle devient l'une des principales communautés latino-américaines de la province. Ces enjeux seront abordés largement dans le quatrième chapitre.

¹¹²Ciro Martínez Gómez, 2004, *op. cit.*

¹¹³Elsie Garfield et Jairo Arboleda, 2002, *op. cit.*

¹¹⁴Pilar Riaño Alcalá, 2008, *op. cit.*

CHAPITRE II

L'IMMIGRATION COLOMBIENNE AU QUÉBEC ET AU CANADA ENTRE 1950 ET 1970 : UNE PREMIÈRE VAGUE PEU NOMBREUSE

Le présent chapitre se divise en cinq parties. Il couvre la période allant de 1950 à 1970. Dans la première partie, nous faisons un bilan sommaire de deux événements majeurs dans l'histoire de la Colombie : La Violence et le Front national. À partir de cela, nous tentons de dresser un tableau général du contexte sociopolitique dans lequel débuta l'émigration massive des Colombiens. Ensuite, nous examinons sommairement l'enjeu de l'explosion démographique et de l'urbanisation de la population en Colombie. Dans la troisième et la quatrième partie du chapitre, nous nous penchons brièvement sur le flux migratoire des Colombiens vers les pays voisins et vers le reste des pays de l'Amérique latine, de même que vers les États-Unis. Finalement, dans le dernier point du chapitre, nous nous arrêtons sur le début des relations diplomatiques de la Colombie avec le Canada, pour terminer avec l'analyse des causes qui amenèrent les premiers Colombiens à s'établir en territoire canadien.

2.1 Le contexte historique de l'époque en Colombie : La « Violence » et une démocratie restreinte

Le 9 avril 1948, Jorge Eliécer Gaitán fut assassiné et sa mort déclencha une puissante vague de violence. Gaitán était un avocat et politicien devenu célèbre parmi les couches populaires et moyennes de la société colombienne à cause de son idéologie populiste et de son travail en tant qu'avocat auprès des plus démunis. En 1946, il s'était présenté aux élections présidentielles en représentation d'une faction du parti libéral qui était alors au pouvoir. La division des libéraux avait rendu possible le retour des conservateurs au pouvoir. Après une défaite lors de cette élection, Gaitán réorganisa le parti, prit son contrôle et au moment de son assassinat, il était chef des libéraux et leur candidat à la présidence de la république dans les élections de l'année suivante.

Le 25 novembre 1949, au milieu d'une atmosphère dominée par une violence généralisée, les Colombiens ont élu à la présidence le conservateur Laureano Gómez, qui était le seul candidat en compétition. Dario Echandía, le candidat libéral, avait retiré son nom en prétextant le manque de garanties, car son frère avait été assassiné pendant la campagne présidentielle¹. Gómez est arrivé à la présidence avec la ferme conviction de « purifier » les institutions et la nation des « résidus et des scories révolutionnaires qui avaient rendu le peuple malheureux ». Pour mener efficacement cette « mission universelle de nettoyage »², il demanda la collaboration de l'Église catholique et des forces armées. Le déclenchement d'une vague de fanatisme religieux contre les libéraux³ et la politisation d'un vaste secteur de la police sont les principales raisons pour lesquelles, sous le gouvernement Gómez et de son remplaçant Roberto Urdaneta Arbeláez, la violence politique monta rapidement⁴. Disant vouloir mettre fin à la tuerie, le général Gustavo Rojas Pinilla prit le pouvoir par un coup d'état le 13 juin 1953. Cela fut le seul moment auquel les militaires ont pris le pouvoir par la force au pays durant le XX^{ème} siècle.

Cependant, l'arrivée des militaires au pouvoir ne diminua pas le haut taux de violence politique. Comme nous pouvons le constater dans le tableau N° 4, le taux d'homicides demeura semblable comparativement à celui enregistré pendant les gouvernements conservateurs. Comme le fait valoir Ortiz Sarmiento⁵, dans les années 1950 le taux d'homicides au pays était de 33,8 pour 100.000 habitants et la Colombie fut considéré comme le pays avec l'indice d'homicide le plus élevé du monde dans cette décennie. Camacho Guizado⁶, après avoir mené des analyses comparatives, observa que la plupart des attaques et massacres se produisirent contre des villages et hameaux libéraux mais particulièrement *gaitanistas*. Il remarque aussi que, même si d'autres manifestations violentes comme les bagarres, les *hold-up* et les assassinats motivés par des raisons

¹ Caballeros Andantes: historia y literatura. *El Tormentoso Laureano Gómez Castro*, Consulté le 4 avril 2010 à <http://www.caballerosandantes.net/videoteca.php?action=verdet&vid=6>

² Laureano Gómez, «Discurso contra Ospina Pérez», Chap. in *Laureano Gómez: discursos*, Bogotá: Revista colombiana, 1968, p. 89; Laureano Gómez, «Discurso de posesión a la presidencia de la república», Chap. in *Laureano Gómez: discursos*, Bogotá: Revista colombiana, 1968, p. 66

³ Martha Niño Porras, « La iglesia y el entredicho de Sogamoso », *Historia Caribe*, n° 12, p. 91-105, 2007.

⁴ Wilmer Duvan Tafur Pinto, «El movimiento guerrillero y el bandolerismo en los municipios de Chaparral y Rioblanco, durante los gobiernos de Laureano Gómez y Rojas Pinilla (1950-1957)», Mémoire de baccalauréat, Ibagué, Université du Tolima, faculté d'éducation, program de sciences sociales, 2007, 137 p.

⁵ Carlos Miguel, Ortiz Sarmiento, *La violence en Colombie: Racines historiques et sociales*, Paris : l'Harmattan, 1990, 310 p.

⁶ Álvaro Camacho Guizado, «El ayer y el hoy de la violencia en Colombia: continuidades y discontinuidades », *Análisis político*, n° 12, 1991, p. 23-39.

autres que politiques se produisaient avec certaines fréquences, celles-ci représentaient un nombre assez faible comparativement aux morts motivées par des raisons politiques.

Tableau 2.1: Homicides pendant l'époque de la Violence, de la dictature et du Front national en Colombie (1947-1967)

Années	Nombre d'homicides
1947	30,000
1948	60,000
1949	59,000
1950	61,000
1951	79,000
1952	63,000
1953	50,000
1954	64,000
1955	75,000
1956	76,000
1957	96,000
1958	76,000
1959	83,000
1960	80,000
1961	68,000
1962	50,000
1963	25,000
1964	25,000
1965	25,000
1966	24,000
1967	25,000
Total	1,194,000
Police nationale colombienne et Banque Mondiale	

Depuis la première année du gouvernement militaire, les espoirs générés par l'arrivée du général Rojas à la présidence commencèrent à se dissiper. L'amnistie conférée aux guérilleros libéraux commence à être considérée comme un mensonge, car les chefs des guérilleros des *Llanos* et d'autres zones du territoire, qui avaient cru aux promesses du gouvernement de « Paix, Justice et Liberté »⁷ commencèrent à être tués. Dans les régions du centre et du sud du pays où les guérilleros ne se démobilisèrent pas, la violence s'intensifia et la situation se dégrada⁸. Depuis un certain temps, l'élite commença à se méfier du Général, car celui-ci, s'inspirant des idées populistes et paternalistes, voulait fonder un parti à lui et un syndicat de travailleurs afin d'assurer

⁷Hernando Calvo Ospina, *Colombie derrière le rideau de fumée: histoire du terrorisme d'État*, Pantin (France): Le temps des cerises, 2008, 406 p.

⁸Silvia Galvis et Alberto Donadio, *El Jefe Supremo. Rojas Pinilla en La Violencia y en el poder*, Bogotá: Planeta, 2002, 567 p.

sa continuité dans la présidence par la voie électorale⁹. Pour éviter la perpétuation du général au pouvoir, les dirigeants des deux partis hégémoniques mirent sur pied un pacte politique pour mettre fin au gouvernement militaire.

La chute de la dictature fut organisée par le dirigeant libéral Alberto Lleras Camargo et le président renversé Laureano Gómez, au cours d'une réunion, le 24 juillet 1956, dans une petite ville espagnole nommée Benidorm. Durant cette rencontre, les dirigeants libéraux arrivèrent à un accord avec les chefs conservateurs, pour organiser un Front civil en vue de mettre fin à la dictature et de rétablir les institutions civiles et la démocratie. Leur entente obligeait les deux partis traditionnels à éviter l'affrontement direct lors des élections et à alterner la présidence de la république pendant quatre périodes comprises entre 1958 et 1974. En plus, l'entente consistait d'un côté, en la répartition en parts égales des sièges au parlement de même qu'à toutes les échelles de l'appareil étatique, et d'un autre côté, en l'exclusion de toute autre force politiques existant au pays, tel que le Parti communiste¹⁰.

La chute du gouvernement militaire se produisit le 10 mai 1957¹¹. Ce jour-là, le dictateur rendit le pouvoir à une Junte militaire et civile, chargée d'organiser des élections et de restituer le pouvoir aux civils. Comme on peut le voir dans le tableau numéro un, la chute du régime militaire en 1957 et l'ascension du premier président du Front National sont accompagnées d'une chute considérable du taux d'homicides. Cela s'explique en grand partie par l'accord politique des chefs des deux partis traditionnels, leur permettant ainsi de partager la bureaucratie étatique et les sièges du congrès d'une manière équitable, de même que par l'élimination de la compétition pour la présidence de la république¹². L'objectif principal du Front national était de garantir une transition harmonieuse vers la démocratie et de favoriser l'entente entre les deux principales formations politiques du pays de l'époque¹³. Cependant, selon plusieurs auteurs, ce pacte mit en scène un

⁹ Antonio Morales Rivera, « Gustavo Rojas Pinilla », *Revista Semana*, (Bogotá) 9 novembre 1998, Consulté le 30 octobre de 2009 à <http://www.semana.com/especiales/gustavo-rojas-pinilla/37306-3.aspx>

¹⁰ Álvaro Acevedo Tarazona, et Salomón Castaño Alvarez, « El Frente Nacional Una reflexión histórica de su legitimidad política », *Ciencias Humanas* n° 28, 2002, p.77-83.

¹¹ Murillo Posada, Amparo, «La modernización y las Violencias», in *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p 265-310, Bogotá: Taurus, 2007.

¹² Rédaction de la revue *Semana*, « 9 caras del 9 de abril », *Revista Semana* (Bogotá) 9 avril 2008, Consulté le 30 octobre de 2009 à http://www.semana.com/wf_ImprimirArticulo.aspx?IdArt=110751

¹³ Gonzalo Sánchez, « La violencia y sus efectos en el sistema político colombiano », *Cuadernos Colombianos*, n° 9, 1976, cité par Murillo Posada, Amparo dans «La modernización y las Violencias», in *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber* sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p 265-310. Bogotá: Taurus.

régime démocratique limité et restreint. Les élites des deux partis, craignant d'être exclues du pouvoir par l'ancien dictateur ou par les dirigeants des mouvements sociaux, qui demandaient des réformes sociales de grande envergure, décidèrent alors d'exclure toutes les autres forces politiques du pays. Cela contribua au déclenchement d'autres sortes de violences¹⁴.

L'incapacité des différents gouvernements du Front National de mettre en œuvre une série de réformes fortement demandées par la population, dont la réforme agraire, radicalise un vaste secteur de la société civile qui ne se sentait pas représenté par les deux partis hégémoniques. De plus, l'absence de canaux favorisant leur participation à la vie politique finit par les marginaliser. Pour gérer le mécontentement social, les présidents (libéraux ou conservateurs) privilégiaient la politique de l'État du siège, laquelle donnait l'initiative à l'armée quand il s'agissait de contrer le mécontentement des gens. Tous ces problèmes firent du règne du Front national une époque autoritaire et peu démocratique, que plusieurs secteurs de l'opinion publique considèrent comme une véritable dictature portant le costume de la démocratie¹⁵.

Ces éléments – parmi un large éventail de causes – de même que l'arrivée de la révolution cubaine, menèrent à la radicalisation d'un grand secteur de la paysannerie, des étudiants, des ouvriers et même de l'Église¹⁶. Dans cette atmosphère de confrontation sociale se produisit la fondation, au cours des années 1960, des premières guérillas communistes du pays¹⁷. Leurs fondateurs affirmaient que la persistance des conditions de violence contre l'opposition et l'atmosphère politique difficile que présentait le pays rendaient presque impossible l'option de s'opposer au régime autoritaire et d'exclusion mené par les élites colombiennes par la voie légale¹⁸. Ils affirmaient également que la voie des armes était le dernier recours du peuple pour faire avancer sa cause. Avec l'émergence des groupes de guérilleros, le pays passa d'une longue tradition de violence bipartisane, affrontant les élites pour le contrôle du pouvoir étatique, à un nouveau type de confrontation et de violence : celui d'une guerre entre les forces de l'État et des

¹⁴ Álvaro Acevedo Tarazona, et Salomón Castaño Alvarez, *op. cit.*

¹⁵ Giovanni González Arango, «El paso de la fiebre rebelde», *Letralia: tierra de letras* (Cagua Venezuela), n° 160, 19 mars 2007, Consulté le 20 mars 2010 à <http://www.letrealia.com/160/ensayo01.htm>

¹⁶ Walter Broderick, *El guerrillero invisible*, Bogotá: Intermedio Editores, 2000, 424 p.

¹⁷ Daniel Pécaut, *Crónica de dos décadas de política colombiana 1968-1988*, Bogotá: Siglo veintiuno, 1989, 438 p.

¹⁸ Ricardo Arias Trujillo, «Del Frente Nacional a nuestros días», in *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p. 311-362, Bogotá: Taurus, 2007.

acteurs dits révolutionnaires, qui cherchaient à renverser l'ordre politique existant, pour imposer un ordre tout à fait nouveau¹⁹.

2.2 Explosion démographique et urbanisation de la population

En 1928, la Colombie comptait 7,855,000 habitants, dont 69% demeuraient à la campagne. Entre 1938 et 1950, le pays connut des grandes transformations en matière sociodémographique. Pendant ces douze années, plus de 1,200,000 Colombiens émigrèrent vers la ville. En 1951, 38,7% des 11,548,172 Colombiens habitaient en ville²⁰. Pour les historiens économiques, l'accélération de l'urbanisation pendant ces années est en lien avec le dynamisme présenté par l'économie depuis les années 1930²¹. Cependant, certains analystes et historiens sociaux soucieux de ces généralisations considèrent aussi d'autres causes, comme l'éclatement des vagues successives de violence partisane dans certaines régions rurales du pays depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir en 1930²², ainsi que le fait que depuis 1942, le gouvernement libéral mit fin aux réformes sociales, dont la réforme agraire²³, laquelle avait pour but d'améliorer le sort des gens habitant en milieu rural. D'autre parlent aussi de la forte croissance démographique dans les zones rurales, qui rend évidente l'incapacité de l'économie rurale d'intégrer à la vie productive une population grandissant rapidement, ce qui s'explique par la monopolisation des terres agricoles par les grands propriétaires terriens, qui ne s'investissaient pas à les exploiter de manière convenable²⁴.

La forte vague migratoire de la paysannerie vers les villes s'intensifia plus encore entre 1951 et 1964, période où environ 2,700,000 personnes migrèrent vers les centres urbains. En 1964, 52% des 17,548,508 habitants que comptait la Colombie étaient urbains. Concernant la croissance démographique, paradoxalement c'est pendant les années 1950, époque où la violence

¹⁹ Rafael Pardo Rueda, *La historia de las guerras*. Bogotá: Vergara, 748 p.

²⁰ Ciro Martínez Gómez, *Las migraciones internas en Colombia: Análisis territorial y demográfico según los censos de 1973 y 1993*, Bogotá: Universidad Externado de Colombia, 2006, 469 p.

²¹ Jesús Bejarano, «La economía», in *Manual de historia de Colombia, tomo III*, sous la dir. de Jaime Jaramillo Uribe, p. 17-79, Bogotá: Procultura, 1984.

²² Hernando, Calvo Ospina, 2008, *op. cit.*

²³ Renan Vega Cantor, 1988. *Crisis y Caída de la república liberal, 1942-1946*. Ibagué: Mohan, 294 p.

²⁴ Dale W. Adams, «Rural Migration and Agricultural Development in Colombia», *Chicago Journals: Economic Development and Cultural Change*, vol. 17, n° 4 (Jul., 1969), pp. 527-539.

était la plus intense, que le pays connut le taux le plus élevé de croissance dans sa population : 31,5 individus pour chaque 1000 habitants²⁵. D'après la Commission économique pour l'Amérique Latine (CEPAL), la Colombie, avec 2.32 enfants par femme, fut le quatrième pays de l'Amérique du Sud à avoir le taux le plus élevé de natalité dans la période 1950-2000 et le sixième pays dans l'ensemble de l'Amérique latine²⁶. Les remarques de plusieurs auteurs, dont Pellegrino, et des calculs du Département national de planification de la Colombie (DNP), nous permettent de considérer que la croissance rapide de la population et l'urbanisation accélérée de la population rurale durant la période que nous sommes en train d'étudier ont contribué fortement à l'émigration des Colombiens depuis la fin des années 1960 et dans les deux décennies suivantes, car l'économie colombienne éprouva de sérieuses difficultés pour intégrer à l'économie formelle le flot de personnes en âge productif résultant de l'entrecroisement de ces deux phénomènes. Cependant, comme le fait valoir le DNP²⁷, le flux migratoire motivé par ces deux phénomènes se dirige particulièrement vers le Venezuela, l'Équateur et les États-Unis. Les témoignages que nous avons néanmoins recueillis nous indiquent que ces facteurs eurent une influence marginale dans le cas de l'émigration colombienne vers le Québec durant cette époque.

2.3 L'émigration des Colombiens vers les pays des Amériques

En ce qui a trait à l'émigration, la Colombie est l'un des pays de l'Amérique latine ayant l'un des plus hauts taux d'émigration²⁸ depuis la moitié du XX^{ème} siècle. Les sources analysées nous permettent de considérer qu'en plus de la violence, depuis ces années-là, l'émigration des Colombiens est un phénomène lié aux facteurs suivants : l'incapacité de l'économie à intégrer l'offre de main-d'œuvre découlant du processus d'urbanisation accéléré de la population; l'incapacité des villes à combler la demande de services publics et de logements abordables pour les gens à faible revenu; ainsi que la croissance rapide de la population. La convergence de ces

²⁵ Departamento Nacional de Plantación, *Informe de Desarrollo Humano para Colombia 1998*, Bogota: Tercer Mundo, 1998, 169 p.

²⁶ Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), « Tendencias y perspectivas de los últimos 50 años », Población y desarrollo, n° 30, 2001, p. 21-29, Consulté le 10 juin 2010 à http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/2/11482/lcl1782P-3_a.pdf

²⁷ Departamento nacional de plantación, *Plan de Economía Social*, Bogotá: Departamento nacional de planeación, 1987, 535 p.

²⁸ Lelio Mármora, « Les politiques migratoires en Amérique latine et leur relation avec les politiques européennes », in *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*, sous la dir de Daniel Van Eeuwen, p. 127-148. Paris: Karthala, 2002, 350 p.

quatre facteurs contribua à la détérioration économique d'un grand secteur de la population et à l'augmentation de l'économie informelle²⁹.

D'après le DNP, durant les années 1950 et 60, les taux de chômage urbains oscillèrent entre 3 et 7%. Cependant, une série de facteurs à caractère structurel, dont le haut taux de natalité et l'urbanisation rapide de la population, fit bondir le taux de chômage urbain au pays durant les deux décennies suivantes. Ainsi, pendant les années 1970, on estima que le nombre de personnes sans emplois frôla le 9 % dans les quatre principales villes du pays. Dans la première moitié des années 1980, le chômage continua son ascension et il atteignit son sommet en juin 1986, moment où le nombre de chômeurs dans les quatre villes les plus développées du pays arriva à 15 %³⁰. Le DNP considéra que la diminution de l'émigration fut l'un des facteurs contribuant à la montée du taux de chômage pendant la première moitié de la décennie de 1980, car le départ des personnes en âge productif avait fort contribué à amoindrir la pression sur le marché de l'emploi durant les années 1960 et 70³¹. Depuis l'année 1987, le taux de chômage amorça une dégringolade continue et il finit par se situer à 7,91% en 1994. À partir de cette année, le chômage amorça une nouvelle période d'ascension vertigineuse qui atteignit 19,9% en juin de 2000³². Cette nouvelle période d'ascension du chômage coïncide avec deux faits bien précis : le début en 1994 d'une période de récession économique jusqu'en 2002³³ et le commencement d'une intense vague migratoire jusqu'à nos jours. Durant la première décennie du XIX siècle, les taux de chômage oscillèrent entre 16,8% en 2001, 11,6% en 2005³⁴ et 14,2% en 2009³⁵.

²⁹ Ciro Martínez Gómez, 2006, *op. cit.*

³⁰ Departamento nacional de plantación, 1987, *op. cit.* Il faut faire valoir que l'information concernant le taux de chômage en Colombie avant les années 1990 est dispersé en morcelé, car la méthodologie utilisée pour faire cette médiation donnait priorité au calcul du taux de chômage dans les quatre principales villes du pays et cela nous a empêché de connaître les données pour l'ensemble du pays.

³¹ Le DNP attribua la diminution de l'émigration en Colombie durant la première moitié des années 1980 à l'endurcissement, à la fin des années 1970, des lois migratoires aux États-Unis et au Vénézuéla.

³² Luis Eduardo Arango T. y Carlos Esteban Posada P, *El desempleo en Colombia*. Bogotá: Banco de la República, 2005, 45 p.

³³ Julio Silva-Colmenares, «Colombia: crisis del crecimiento económico». *Economía y desarrollo*, vol. 2 n° 2, (septembre) 2003, p 37-61.

³⁴ Julio Mario Orozco Africano, *Caracterización del mercado del aseguramiento en salud para el régimen contributivo en Colombia*, Málaga: EUMEDNET, 2008, 120 p.

³⁵ Redacción de Portafolio, «Tasa de desempleo en Colombia ascendió del 13,1 al 14,2% en enero del 2009», *Portafolio* (Bogotá) Economía Hoy, 27 février 2009, Consulté le 28 février 2009 à <http://www.portafolio.co/archivo/documento/CMS-4845426>

Mármora établit que depuis le début des années 1950, les flux migratoires des Colombiens se dirigent davantage vers le Vénézuéla, l'Équateur et les États-Unis. Dans cette mouvance participent surtout des techniciens et des professionnels touchés par un chômage structurel, qui ne leur permettait pas de dénicher un emploi stable, par des bas salaires et par le manque d'opportunité pour mener une carrière à l'intérieur des entreprises³⁶. Comme nous le montrent les témoignages de plusieurs de nos interviewés et des immigrants colombiens interviewés par Castro Caicedo³⁷ à New York, durant cette période, l'émigration se révéla comme l'une des options les plus valables pour un pourcentage considérable de la population colombienne, qui voyait plafonner leurs possibilités de progression sociale dans le pays.

Mármora³⁸ considère qu'en 1973, le nombre de Colombiens habitant dans d'autres pays était de 556,683 et les pays ayant les principales concentrations de Colombiens dans l'ensemble des Amériques étaient, dans l'ordre, le Vénézuéla, les États-Unis, l'Équateur, le Panama, le Pérou, le Canada et la Bolivie (voir tableau N° 5). Cependant, nous n'avons pas pu retracer des statistiques nous permettant de mener des analyses plus minutieuses sur la présence d'immigrants colombiens habitant dans ces pays, car les données existantes sont morcelées et dans certains cas approximatives³⁹. Dans le cas du Canada, on a accès à des données détaillées année par année, depuis 1965. Cette dispersion des statistiques se reflète dans l'écart considérable que l'on retrouve dans les travaux de plusieurs auteurs quant au nombre d'immigrants colombiens habitant dans un même pays, à une même époque⁴⁰. Cela, comme le fit valoir Zlotnik⁴¹, c'est un élément qui nous amène à considérer que les chiffres concernant la population immigrante d'origine colombienne dans la plupart des pays de l'Amérique Latine pour l'époque sont de faible fiabilité.

³⁶ Lelio Marmora, «Labor Migration Policy in Colombia», *International Migration Review*, vol. 13, v° 3 (autumn) 1979, p. 440-454

³⁷ Germán Castro Caycedo, *El hueco: la entrada ilegal de colombianos a Estados Unidos por México, Bahamas y Haití*, Bogotá: Planeta, 1989, 342 p.

³⁸ Lelio Mármora, 1979, *op. cit.*

³⁹ Avec les données que nous avons retracées jusqu'à présent, il n'est pas possible de calculer les totaux d'immigrants colombiens dans ces pays pour chaque année. Toutes les données obtenues sont dans le tableau 3.

⁴⁰ À ce sujet, voir le travail de Sergio Díaz-Briquets, Melinda J. Frederick. 1984, *op. cit.*

⁴¹ Hania Zlotnik. 1992. « La migración internacional en las Américas: crece la migración interregional». *DEMOS: Carta demográfica sobre México*, n° 5, p. 19-21.

Tableau 2.2: Pays ayant les plus fortes concentrations de Colombiens dans les Amériques

Pays	Années					
	1950	1960	1970	1980	1990	2001
Argentine		1138		1864	2638	3 713
Bolivie	90 ¹		412		529	1 244
Brésil	527 ¹	685	870	1490	2076	4159
Chili			800 ¹	1069	1666	4 097
Costa Rica		658	1014	1678		5898
Équateur	14584 ¹	25.000 ^{&}		39443	37553	51 556
Guatemala			373 ¹	411	476	757
Honduras					384	616
Mexico			1133	2778	4964	6 018
Nicaragua			304		237	
Panama			12128	12583	13644	21069
Pérou			1582		2374	10050 ¹
République Dominicaine			120			1 552
Uruguay			133	227	362	
Venezuela	45,969 ^{&}	95.772 ^v	177973	207.686 ^v	528.893	609.196
États-Unis		50964 ^{&}	63 538	143 508	286 124	509 870
Canada		170	5170[^]	5660^(^)	7865	18440

Source : La principale source pour les données présentées dans ce tableau est le Centre latino-américain et caribéen de démographie (CELADE) de la CEPAL et l'IMILA. En plus, nous avons tiré des données des organismes et auteurs dont le nom apparaît par la suite.

^v Instituto Nacional de Estadística, (INE), 2001

¹ Ministère des relations extérieures de la Colombie

[&] Marmora Lallo

Díaz-Briquets Sergio, Melinda J. Frederick. 1984¹

Pour le Canada, le chiffre ayant le symbole ^ correspond à l'année 1981 et celui ayant les symboles (^) à l'année 1986. Les sources, dans l'ordre, de ces données sont l'IMILA 2000 et l'OCDE et elles citent toutes Statistique Canada pour les données concernant le Canada.

Concernant le sexe, Marmora nous montre que dans les années 1970, la population immigrante colombienne habitant dans les pays latino-américains était majoritairement masculine, car les Colombiens habitant à l'extérieur comptaient dans leur rang 383,696 hommes et 172,987 femmes. Cette réalité changea complètement dans les années 1980, car au début des années 1990

les femmes représentaient le plus haut pourcentage de Colombiens habitant dans les pays de l'Amérique latine⁴².

2.4 L'émigration colombienne vers l'Amérique du Nord : aperçu des causes

Selon Elsa Chaney⁴³, la présence des immigrants colombiens dans cette partie du continent débuta à la fin du XIX^{ème} siècle, moment où arrivèrent les premiers immigrants de l'Amérique du Sud aux États-Unis. Chaney affirme qu'il n'est pas possible d'établir une date précise du début de la présence colombienne dans ce pays, puisque le bureau du recensement fédéral ne précisait pas le pays d'origine pour les émigrants sud-américains avant les années 1960, ce qui est, comme nous le remarquâmes dans le premier chapitre, pareil au Canada. Elle remarque aussi que ces premiers immigrants ne laissèrent pas beaucoup de traces socioculturelles nous permettant de les étudier, puisqu'ils entretenaient des liens trop faibles avec leur pays d'origine. Étant donné qu'ils étaient peu nombreux et que les communications ne leur permettaient pas d'avoir un contact fluide avec leur culture, cela les amena à s'identifier rapidement à la culture étatsunienne. La première communauté colombienne en Amérique du Nord se forma autour de plusieurs centaines de professionnels, notamment des infirmières, des comptables, des techniciens de laboratoire, des pharmaciens et des secrétaires bilingues ayant émigré à New York après la Première Guerre mondiale⁴⁴. Ce groupe augmenta avec l'arrivée d'étudiants qui y restèrent après avoir obtenu leurs diplômes.

Le flux d'immigrants colombiens vers les États-Unis –et spécialement vers la ville de New York– commença à s'intensifier au début des années 1950, moment où ce pays devint, après le Vénézuéla, la deuxième destination des émigrants colombiens. Les travaux qui suivirent celui de Chaney et les reportages de Castro Caycedo nous montrent que l'émigration des Colombiens vers la grande région de New York s'intensifia au début des années 1960. À cette époque, « la

⁴²Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE), «Banco de datos en línea sobre Investigación de la Migración Internacional en América Latina y el Caribe, IMILA, que reúne información sobre la población nacida en el exterior a partir de los censos nacionales de población». Santiago, Chile: CELADE - División de Población, 2000, Consulté le 10 juin 2010 à p://www.eclac.org/celade/proyectos/migracion/IMILA00e.html et de <http://www.eclac.org/migracion/imila/>

⁴³ Elsa M. Chaney, 1983, *op cit.*

⁴⁴ *Idem.*

pression » des autorités d'immigration n'était pas aussi forte qu'aujourd'hui. Puis, n'importe qui pouvait obtenir facilement un visa de touriste et entrer, grâce à ce document, aux États-Unis et y rester, parce qu'avant l'adoption de la loi de 1965, il était plus facile pour un immigrant colombien arrivant dans ce pays avec un visa de touriste d'avoir la résidence⁴⁵.

La situation était semblable au Canada. Plusieurs de nos témoins ont affirmé être arrivés à Montréal avec un visa de touriste et y avoir demandé leur résidence permanente. Cependant, depuis 1965, la loi migratoire des États-Unis s'est endurcie, donnant la priorité aux travailleurs qualifiés et à la réunification familiale⁴⁶. Depuis ces années-là et jusqu'à la fin de 2004⁴⁷, un grand nombre d'immigrants colombiens, qui habitaient aux États-Unis, devant l'impossibilité de légaliser leur statut, choisirent de venir au Canada, car ce pays était réputé dans le milieu de l'immigration illégale colombienne pour avoir des lois d'immigration moins sévères⁴⁸.

Dans le cas des techniciens, des universitaires ou des artistes, ceux-ci vinrent pour approfondir leurs connaissances et plusieurs décidèrent d'y rester après avoir terminé leurs études. D'autres revinrent après un court séjour en Colombie, car ils trouvaient qu'ici, ils avaient des meilleures chances de bâtir leur carrière. Dans le cas des travailleurs non qualifiés, plusieurs sont venus pour s'éloigner d'un pays où il y avait des crises économiques successives. De plus, l'augmentation de la population et son urbanisation rapide contribuèrent à la réduction des opportunités et à l'appauvrissement d'un grand secteur de la population.

⁴⁵ *Idem*.

⁴⁶ Luz Marina Díaz, «Reflexiones en torno a la Investigación Sociodemográfica sobre la población colombiana en los Estados Unidos». Communication présentée au colloque «Migraciones de colombianos a los Estados Unidos», (Barranquilla, Colombie, 9-11 février 2006), organisée par la Chaire des Amériques. Consulté le 16 mai 2010 à <http://www.colombianosenelexterior.com/index.php?idcategoria=13491>.

⁴⁷ Le 5 décembre 2002, les États-Unis et le Canada ont signé, dans le cadre du Plan d'action sur la frontière intelligente, une entente permettant aux deux pays de mieux gérer la circulation des demandeurs d'asile. Cette entente est entrée en vigueur le 29 décembre 2004, et dans le jargon migratoire, on la connaît comme «l'entente sur les tiers pays sûrs», Consulté 10 juin 2009 à <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politiques/menu-pays-surs.asp>

⁴⁸ Luis Varela L., «Vida de polizones». *La Revista de El Espectador* (Bogotá), 19 de agosto, n° 57, 2001, p. 20-23.

2.5 La présence colombienne au Canada et l'arrivée des premiers immigrants colombiens au Québec

Le 20 janvier 1893, monsieur Ovide Fréchette envoya une lettre au président de la République de la Colombie, dans laquelle il accepta «avec très grand plaisir l'emploi de consul honorifique de la Colombie à Montréal⁴⁹». Avec cette missive, la République de la Colombie débuta sa présence diplomatique au Canada. En 1915, la Colombie cherche à approfondir sa présence au Canada et ouvrit un autre Consulat honorifique en Ontario. Monsieur Fréchette recommanda alors un monsieur du nom de Thomas Long Soy pour occuper ces fonctions. Le recommandé était un homme d'affaires catholique, lié à la Banque des Marchands et à la Corporation générale de prêts de Toronto⁵⁰.

En 1922, la Colombie ouvre formellement un consulat général pour le Canada. Ce consulat s'occupait de gérer les intérêts colombiens dans tout le Canada. Le gouvernement colombien de l'époque envoya alors, pour occuper les fonctions de consul général de la Colombie à Montréal, un fonctionnaire nommé Jorge A. González. Celui-ci déménagea le consulat de la ville de Québec à la ville de Montréal⁵¹. À l'époque, l'activité commerciale de la Colombie vers le Canada augmentait de manière considérable année après année. Pour s'occuper convenablement de cette nouvelle réalité, le Ministère des Relations extérieures prévoit donc l'ouverture d'un nouveau consulat honorifique à la ville de Vancouver⁵². Dans les années 1950⁵³, l'activité diplomatique colombienne au Canada augmenta. En 1952, le consulat honorifique de la Colombie à Toronto devint le deuxième consulat formel de la Colombie en terre canadienne, et en 1953 arriva le premier ambassadeur pour ouvrir l'ambassade colombienne à Ottawa. Paradoxalement, la croissante activité diplomatique menée par la Colombie sur le sol canadien contrastait avec l'absence d'intérêt du gouvernement canadien pour la Colombie, puisque celles-ci

⁴⁹ Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1893-1925, transfert 8, folio 1.

⁵⁰ *Idem*, folio 15-16.

⁵¹ *Idem*, folio 37.

⁵² *Idem*, folio 27.

⁵³ Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1944-1953, folios 98 et 151.

n'avait jamais dépêché aucun diplomate dans ce pays⁵⁴. Le manque d'intérêt des autorités canadiennes pour établir des relations diplomatiques avec la Colombie reflétait la mentalité des dirigeants politiques canadiens de l'époque, qui s'intéressaient très peu à l'Amérique latine⁵⁵.

Étant donné que le Canada ne possédait pas des bureaux diplomatiques en Colombie, la gestion des affaires canadiennes dans ce pays sud-américain était sous la responsabilité de l'ambassade et des consulats britanniques, qui géraient aussi les affaires migratoires canadiennes. La gestion des affaires migratoires du Canada par des diplomates britanniques en Colombie n'était pas toujours efficace. Cela posait des problèmes surtout aux Colombiens arrivants au territoire canadien comme touriste. On peut constater cela dans une lettre datée du 23 juillet 1951, dirigée par le consul colombien de Montréal au ministre des Relations extérieures de la Colombie. Selon cette missive, un grand nombre de Colombiens ayant prévu de voyager au Canada comme touristes à ce temps-là s'étaient présentés au bureau du consul britannique à Cali ou à Bogotà pour demander leur visa. Là-bas, on leur disait qu'ils n'avaient « pas besoin de ce document pour entrer au Canada et y rester pendant un certain temps », parce que les Colombiens n'avaient pas besoin d'un tel document « pour entrer au Canada comme touristes »⁵⁶. Plusieurs partaient vers le Canada sans se soucier pour obtenir leur visa. Selon le consul, ceux qui arrivaient sans leur visa à Montréal étaient arrêtés au moment de débarquer et déportés vers la Colombie. Dans le but de contribuer au règlement de ce problème, qui se présentait avec une certaine fréquence, le consul demanda au Ministère des relations extérieures de la Colombie de leur envoyer une liste des requis demandés par le Canada aux Colombiens qui voulaient y voyager comme touristes ou émigrer.

D'après la lettre de réponse du Ministère des Relations extérieures au consul de Montréal, en 1951, on demandait aux Colombiens qui voulaient voyager au Canada comme touristes d'avoir un visa canadien, même à ceux qui résidaient en Europe. Seuls les Colombiens qui se rendaient dans un pays autre que le Canada ou qui rentraient en Colombie et qui faisaient escale au Canada, pouvaient y rentrer sans avoir besoin d'un visa. À l'époque, les conditions pour avoir un visa

⁵⁴ Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance de l'année 1941, folios 62, 63, 76.

⁵⁵ Stephen J. Randall, «Canada's National Security Challenges in the Caribbean and Latin America», *Foreign Policy for Canada's Tomorrow* n°. 7, juin 2010, 27 p.

⁵⁶ *Idem*, années 1944-1953, folio 46.

canadien étaient : 1) être un voyageur de bonne foi, c'est-à-dire ne pas avoir l'intention de chercher un emploi rémunéré au Canada; 2) être (visiblement [sic]) en bonne santé; 3) montrer des preuves accréditant que le demandant avait les moyens financiers suffisants pour subvenir à ses besoins pendant son séjour; 4) ne pas appartenir aux groupes de personnes classées comme indésirables, dans laquelle figuraient en tête les malades mentaux. Pour les étudiants, on demandait comme preuve d'avoir une lettre d'acceptation d'une institution d'enseignement canadienne.

De son côté, les travailleurs devaient remplir toutes ces conditions, sauf la première, qui ne s'appliquait pas et avoir en plus «une lettre d'acceptation du bureau de la direction de l'immigration d'Ottawa.⁵⁷» Ces mesures s'inscrivaient, d'après Reg Whitaker, dans la mentalité d'une époque, où la «politique d'immigration» était «fondée sur les capacités d'assimilation de l'économie et de la société canadienne» des immigrants. Pour lui, cette politique reflétait le souci des dirigeants politiques canadiens, qui se préoccupaient davantage pour empêcher qu'une immigration massive puisse altérer «la composition fondamentale de la population canadienne»⁵⁸. Avec l'arrivée de la Guerre froide et la préoccupation de la menace communiste, les lois migratoires canadiennes devinrent plus fermées. Depuis l'adoption de la loi d'immigration de 1952, la définition de classes de personnes considérées sous la catégorie de personnes interdites de séjour s'élargit et des mesures comme les pouvoirs d'exclusion, les restrictions, les détentions et les déportations devinrent de plus en plus communes⁵⁹.

En général, nous pouvons dire qu'avant 1940, la présence de Colombiens au Canada était un fait épisodique. Dans les années 1950, les Colombiens étaient peu nombreux au Canada et ce pays n'était pas qu'une destination pour certains membres de la classe privilégiée, préférant faire du tourisme dans un endroit autre que l'Europe ou pour des étudiants universitaires. Dans cette époque, la faible présence de Colombiens au Canada s'explique en grande partie en raison du fait que la politique d'immigration ne favorisait pas l'arrivée des Latino-Américains. Concernant cet aspect, comme le fait valoir Charbonneau, « au début des années 1960, le gouvernement canadien

⁵⁷ Correspondance des années 1944-1953, *op. cit.* folio 30.

⁵⁸ Reginald Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa : Société historique du Canada, 1991, p. 14.

⁵⁹ *Idem.*

utilisait toujours la loi sur l'immigration de 1952, qui favorisait les candidats d'origine européenne au détriment des autres »⁶⁰.

La correspondance du consulat général de la Colombie à Montréal nous apprend que le premier Colombien étant arrivé au Canada est le soldat Augusto González Danies, qui combattit dans la Première Guerre mondiale dans le rang « des Forces expéditionnaires canadiennes ». Selon un rapport de santé envoyé le 21 janvier 1918 par le « chirurgien général sous-ministre du département de la milice et la défense » au consul colombien Ovidio Fréchette, le soldat Augusto González Danies fut rapatrié au Canada « souffrant d'aliénation mentale » avant de finir la guerre⁶¹. D'après un rapport envoyé par le consul au Ministère des Relations extérieures, à l'exception du soldat González Danies, il n'y avait « aucun autre sujet colombien (sic) » au Canada à l'époque⁶².

Concernant les femmes, la première femme, dont nous eûmes des nouvelles de son installation au Canada, fut une dame née à Bogotá et mariée à un Canadien d'origine anglaise, nommé John W. Chester. Même si nous ne connaissons pas le nom de cette dame, une lettre que son mari envoya en novembre 1926 au consul général de la Colombie au Canada, Jorge González, nous apprend qu'elle était « la fille du musicien Honorio Alarcón [...] directeur du Conservatoire National de Musique à Bogotá et de madame Ana Noguera⁶³ ». À Toronto y résidait aussi mademoiselle Beatrice Whiteside, qui était née à Barranquilla. En 1952, elle écrivit au consul colombien de Montréal pour demander l'annulation de son passeport colombien, puisque le gouvernement canadien venait de lui accorder la nationalité canadienne, ce qui fait d'elle la première personne colombienne naturalisée canadienne, selon nos recherches dans les sources⁶⁴.

Cependant, les Canadiens arrivaient de plus en plus en Colombie. En 1941, le Consulat colombien à Montréal octroya 49 permis d'entrées en Colombie pour des citoyens canadiens, dont

⁶⁰ Denis Charbonneau, « L'immigration argentine et péruvienne à Montréal: ressemblances et divergences, de 1960 à nos jours », Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, département d'histoire, 2011, 140 p.

⁶¹ Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1893-1925, transfert 8, folios 25, 27, 28, 29, 30.

⁶² *Idem*, folio 38.

⁶³ *Idem*, folio 82.

⁶⁴ Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1944-1953, folio 106.

31 étaient pour des anglophones et huit pour des francophones. La plupart des anglophones voyageant en Colombie étaient des hommes d'affaires, des ingénieurs, de techniciens ou les épouses de ceux-ci, tandis que parmi les francophones, les religieux représentaient le plus grand pourcentage. L'arrivée de la plupart de ces gens en Colombie se produit grâce à l'ouverture de l'économie colombienne aux capitaux et aux produits nord-américains. Alors, par ce biais commencèrent à arriver en Colombie des hommes d'affaires, des banquiers, des ingénieurs et des techniciens engagés par des compagnies minières et de pétrolières étatsuniennes, des entrepreneurs miniers et des formateurs en nouvelles technologies, dont l'aviation. L'un des premiers hommes d'affaires canadiens s'étant établis en Colombie fut le commerçant Edward C. Austin. Établi à Barranquilla à la fin des années 1910, monsieur Austin était selon le consul de la Colombie à Montréal, Jorge González, l'un des plus grands promoteurs de la Colombie au Canada à l'époque.

De leur côté, les voyageurs, les scientifiques et les industriels commençaient eux aussi à s'intéresser à ce pays sud-américain. L'intérêt grandissant des touristes et des académiciens pour la Colombie est très bien illustré par le fragment des deux lettres que nous voulons citer ci-après. La première est une lettre datée du 20 janvier 1950 et envoyée par Camille Bedard au consul général de la Colombie au Canada, dans laquelle elle disait : « J'ai l'intention d'aller mener (sic) une partie de mes vacances dans votre beau pays » et « j'aimerais que vous me fassiez parvenir » tous les « renseignements sur celui-ci »⁶⁵. La deuxième est une lettre à caractère académique-scientifique envoyée par monsieur C. K. Lally, un anglophone de la ville de Mont Royal, qui écrivit au consulat pour demander des informations concernant la géographie, le climat, les affaires, le commerce et l'économie en générale « *for study purposes* »⁶⁶. Au début des années 1950, l'intérêt des Canadiens pour la Colombie augmentait si rapidement que le général Carlos Jaramillo Isaza écrivit au ministère pour informer que la documentation destinée à la promotion de la Colombie ne suffisait pour combler la demande de renseignements sur l'industrie, le commerce, le tourisme et les affaires, que faisaient les gens du Québec, chaque semaine, auprès du Consulat⁶⁷.

⁶⁵ *Idem*, folio 28.

⁶⁶ *Idem*, folio 29.

⁶⁷ *Idem*, folio 30.

Plusieurs de ces Canadiens allant en Colombie se marièrent avec des femmes colombiennes, qui les suivirent à leur retour au Canada. Ce fut le cas de Manuelita del Vayo, laquelle pourrait être, d'après ce que nous révèlent les archives, la première personne d'origine colombienne à avoir pris demeure à Montréal. Selon Evert Julio, l'une des personnes que nous interviewâmes dans le cadre de cette recherche, madame Del Vayo, qui était née à Barranquilla, se maria à un ingénieur pétrolier canadien, qui travaillait en Colombie pour une pétrolière étasunienne. D'après une lettre envoyée le 25 février 1957 par le consul colombien de Montréal au ministre des Relations extérieures de la Colombie, madame Del Vayo vivait depuis 25 ans à Montréal, ce qui veut dire qu'elle y arriva au début des années 1930. La lettre nous révèle aussi que madame Del Vayo était journaliste et qu'elle travaillait pour la Canadian Broadcasting Corporation⁶⁸.

Le mariage fut aussi la cause qui amena au Canada Isabel Pastrana⁶⁹. Elle est parmi les personnes interviewées, celle dont l'arrivée au Canada remontait le plus loin dans le temps. En parlant de son arrivée, madame Pastrana nous a dit :

Je connus mon premier époux en Colombie. Il était pilote en mission. Je vins au Canada après de notre mariage. Mon arrivée à Toronto fut précisément le 20 juillet 1957. Malheureusement, il périt dans un accident d'avion au cours d'une mission en Alaska. Depuis sa mort je me suis mariée à mon époux actuel qui appartient à l'une des familles les plus connues d'ici de Pierrefonds. Il est un Canadien- français.

Concernant la taille de la communauté colombienne, nous n'avons pas de données nous permettant de la déterminer clairement. Les difficultés pour bien mener cet exercice découlent du fait que Statistique Canada groupait à l'époque tous les ressortissants des pays latino-américains sous les catégories «Amérique du Sud et Amérique Centrale», ce qui rend impossible de connaître le nombre d'émigrants pays par pays. D'autre part, l'information retracée dans les archives consulaires sur cet aspect n'est pas fiable pour deux raisons : 1) selon le consul Edmundo de Holte-Castello à l'époque, « nos compatriotes » habitant dans le « Dominion » avaient « l'habitude de ne pas s'inscrire » dans les registres du consulat « et de visiter les bureaux consulaires de la

⁶⁸Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1957-1959, transfert 8, folio 25.

⁶⁹Isabel Pastrana, interviewée à Pierrefonds durant l'été 2009.

République » seulement « quand ils avaient besoin de quelques services⁷⁰»; et 2) dans le consulat, comme le fait valoir le consul Torres Quintero, la correspondance et la documentation avant son arrivée ne s'archivait pas systématiquement et pour cette raison se trouvait dans un « désordre inabordable⁷¹ ».

Toutefois, il y a des éléments qui nous indiquent qu'il y avait un groupe de plus ou moins une cinquantaine de Colombiens à Montréal à la fin des années 1940. Une lettre envoyée le 5 mai 1948 par le consul Jorge Castaño Castillo au ministre des relations extérieures colombien pour l'informer des réactions du milieu diplomatique et des affaires montréalaises, ainsi que des médias, vis-à-vis des incidents entourant l'assassinat de Jorge Eliecer Gaitán, nous apprennent que « les intégrants de la colonie colombienne » habitant à Montréal réagirent aussi de manière positive aux mesures prises par le gouvernement colombien pour résoudre la crise. Nonobstant, il ne nous donne pas d'indices quant au nombre d'individus composant cette communauté. Dans une autre lettre envoyée au ministère, le 22 décembre de la même année, le consul informa le gouvernement que la communauté colombienne résidente au Canada était intégrée davantage par des « étudiants, des personnes en transit et des hommes d'affaires »⁷².

Dans le rapport annuel de l'année 1953, le consul Torres Quintero informa le ministère que cette année, le consulat avait renouvelé 57 passeports de citoyens colombiens et qu'à ce moment-là « la colonie de Colombiens habitant dans la juridiction du consulat se chiffrait à cent cinquante individus, spécialement des étudiants »⁷³. Il faut dire ici que le consulat colombien de Montréal dessert en plus du Québec, les provinces maritimes, l'île du Prince Édouard et Terre Neuve. Madame Pastrana⁷⁴ considère qu'à son arrivée, la communauté colombienne était « vraiment un groupe très petit ». En faisant une estimation du nombre de personnes habitant dans la province, madame Pastrana nous a dit qu'« en additionnant ceux qui vivaient à Toronto avec

⁷⁰ Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance de l'année 1941, folio 52.

⁷¹ Correspondance des années 1944-1953, *op. cit.* folio 78.

⁷² Archive Nationale de la Colombie, ministère de relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1944-1953, folios 22 et 23.

⁷³ *Idem*, folios 7-8.

⁷⁴ Isabel Pastrana est, parmi les témoins interviewés, la personne dont l'arrivée au Canada remonte au plus loin dans le temps. S'étant mariée à un Torontois, elle est venue d'abord en Ontario.

ceux qui habitaient à Montréal, nous n'étions pas plus de 50 personnes. Le groupe était si petit que nous célébrions chaque année le 20 juillet à l'ambassade colombienne».

Cependant, nous croyons que la communauté colombienne montréalaise devait être légèrement plus nombreuse que le groupe qui participait aux célébrations de la fête nationale colombienne à l'ambassade chaque année. Selon l'avis de la plupart des personnes interviewées, les diplomates colombiens dépêchés à Montréal ont favorisé davantage et depuis toujours le rapprochement avec les ressortissants issus de l'élite colombienne, ce qui les a amenés à avoir très peu de contact avec leurs compatriotes provenant des couches populaires. À partir des archives, nous concluons que les Colombiens établis définitivement au Québec en 1950 dépassaient alors légèrement la cinquantaine. Les archives nous révèlent aussi que le groupe était formé d'un nombre réduit de familles et d'hommes et de femmes célibataires.

Concernant les familles, des documents comme les lettres envoyées par le consulat pour rapporter l'expédition de registres de naissances, de permis autorisant des voyages de mineurs en Colombie pour l'un de leurs parents ou des actes de renouvelations de passeport de personnes, qui n'apparaissent pas sur les deux «recensements» d'étudiants et de travailleurs, que le consul envoya au gouvernement colombien en 1957, nous montrent qu'à l'époque il y avait au moins entre 7 et 10 familles de Colombiens habitant dans la grande région de Montréal.

Les étudiants furent de plus en plus nombreux à débarquer à Montréal dans les années 1950. Plusieurs parmi eux finirent par y rester puisqu'ils (ou elles) se marièrent à des personnes natives ou parce qu'on leur offrit l'opportunité de faire carrière dans leur domaine. L'augmentation de la population étudiante colombienne à Montréal au début des années 1950 et les mariages mixtes entre universitaires colombiens et personnes canadiennes furent des événements attirant l'attention du consul Mario Carvajal. Dans une lettre envoyée le 24 octobre 1952 au ministre des Relations extérieures colombien, il affirma que le phénomène était de «spéciale importance pour» le consulat, puisque dans les lois colombiennes n'existaient pas de dispositions pour traiter les demandes d'entrée en Colombie des conjoints canadiens et des fils nés au Canada des couples mixtes Colombo-canadiens. Le consul s'inquiétait parce que «l'arrivée d'étudiants colombiens au Canada» connaissait une «croissance rapide» et plusieurs «parmi eux

finissaient pour se marier ici⁷⁵ », ce qui lui posait des problèmes, parce que selon lui il n'y avait pas, dans les lois colombiennes de l'époque, des dispositions précises concernant l'entrée au pays des conjoints et des enfants de ces étudiants mariés à des citoyens canadiens. En 1957, on comptait entre universitaires et séminaristes 31 étudiants dans la juridiction administrative du consulat colombien de Montréal. Parmi eux, 29 résidaient à Montréal (voir tableau N° 6).

Parmi ces étudiants qui se trouvaient à Montréal au début des années 1950, nous en avons retracé deux qui y revinrent après avoir séjourné en Colombie quelques années. L'un, le médecin Juan Manuel Garcés, nous a accordé une entrevue. Il faut dire ici que le Dr Garcés⁷⁶ fut le premier Colombien à s'installer à Sherbrooke. Originaire de la ville de Tunja, il habitait à Bogotá avant d'émigrer au Canada. En parlant de son parcours migratoire, il nous dit :

Quand je suis venu pour la première fois, c'était comme étudiant. Après avoir complété ma spécialisation, je suis rentré en Colombie. Dans mon esprit je n'avais pas du tout l'idée de quitter la Colombie. Cependant, on m'a appelé du Canada pour m'offrir un poste. Alors, je l'ai accepté et je suis revenu à Montréal. Je n'ai eu aucune démarche à faire. C'est le gouvernement canadien qui a fait tout. J'ai été appelé pour venir travailler comme professeur à la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke, que l'on était en train d'ouvrir. Pour mieux te dire, elle était en consolidation. L'hôpital universitaire était encore en construction et il y avait seulement une petite place pour accueillir les étudiants de cette nouvelle faculté. Alors, pour te faire une longue histoire courte, je suis venu au Canada pour faire une spécialisation en neurochirurgie à l'université de McGill à la fin des années 1950. Je rentrais en Colombie au début des années 1960 et j'émigrerai à nouveau et définitivement en 1971.

Certains, comme Germán Arévalo, tentèrent de s'insérer sur le marché du travail à partir de leur profession. La correspondance consulaire nous renseigne que Arévalo était pilote et qu'il présenta et approuva ces examens de pilotage au Canada. Nous ne savons pas s'il devint finalement pilote au Canada parce que les archives ne nous renseignent plus sur sa démarche. Dans les cas des sœurs Rosa Elena et Ismelina Cruz Gómez, de San Sebastián Cauca, et de Blanca Ruiz del Campo née à Bogotá, lesquelles travaillaient à Montréal comme domestiques, d'Adelina Olarte García, de Viani Cundinamarca, qui travaillait, elle aussi, comme domestique, et d'Humberto Ernesto Botero Arango, un ouvrier né à Medellín, les archives ne nous disent rien

⁷⁵ Correspondance des années 1954-1955, *op. cit.*, folios 103.

⁷⁶ Juan Manuel Garcés interviewé à Sherbrooke durant l'été 2009.

quant à leur profession en Colombie⁷⁷. L'information compilée ne nous donne pas de renseignements sur leur état civil, ni sur l'année de leur arrivée à Montréal.

Tableau 2.3: Lieu de provenance et profession des immigrants colombiens habitant à Montréal en 1957

Région	Numéro	Profession
Bogotá	20	Un commerçant en visite, une personne sans profession connue, onze étudiants, une infirmière, quatre séminaristes et deux domestiques
Barranquilla	4	Quatre étudiants
Région cafetière	4	Trois séminaristes, un nouvel arrivant à la recherche d'emploi
Valle	3	Deux étudiants et un ouvrier
Antioquia	3	Un étudiant, un ouvrier, un séminariste
Cauca	3	Deux ouvrières, une étudiante
Cúcuta	2	Un étudiant
Bolívar	1	Un étudiant
Bucaramanga	1	Un étudiant
Córdoba	1	Un médecin

Source : Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1957-1959, folios 8-11 et 96-98.

La correspondance consulaire nous donne aussi des forts indices qui nous permettent de considérer que depuis les années 1920, le Canada était devenu le lieu de résidence temporaire ou définitive pour des Colombiens ayant des problèmes avec leurs papiers aux États-Unis. Sur cet aspect, le rapport de l'année 1926 du consul colombien à Montréal au Chancelier colombien nous apprend qu'

étant donné les strictes lois d'immigration des États-Unis, plusieurs compatriotes qui étaient venus avec le désir d'y résider ont eu de la difficulté à rester dans ce pays, puisqu'ils avaient des passeports qui leur accrétaient comme des visiteurs et non comme des résidents permanents. À cause de cela, les autorités étatsuniennes ont tenté de les déporter. Alors, le consul général de la Colombie à New York leur ont conseillé de venir au Canada afin d'obtenir ici un passeport les accréitant comme des résidents aux États-Unis, ce qui leur permet d'y retourner et d'y habiter de façon permanente⁷⁸.

La plupart des personnes ayant des problèmes avec leurs papiers, ce qui les empêchait de rester aux États-Unis, obtenaient au consulat colombien de Montréal un passeport colombien pour résider dans ce pays, où elles y retournaient pour y habiter définitivement. Cependant, d'autres,

⁷⁷ Correspondance des années 1957-1959, folios 8-11 y 96-98.

⁷⁸ Correspondance des années 1924-1928, folio 29.

comme le fait valoir Marco Regino⁷⁹, l'un de nos témoins, décidaient de venir à Montréal définitivement. Regino nous raconta que la plupart des Colombiens venus au début des années 1960 qu'il a connus,

étaient des gens qui étaient venus des États-Unis et qui avaient décidé de venir au Canada parce que dans ce pays on leur avait refusé de rester. Alors, ces gens-là pour ne pas retourner en Colombie avec les mains vides ou pour ne pas continuer d'habiter aux États-Unis de manière illégale décidaient de traverser la frontière pour tenter leur chance au Canada en tentant de résoudre leur situation migratoire. Je le sais parce que plusieurs de ceux que j'ai connus étaient arrivés en même temps que mon beau-frère et ma sœur. Ils étaient leurs amis et plusieurs parmi eux sont devenus aussi mes amis parce qu'ils travaillaient dans la même entreprise où j'ai travaillé toute ma vie. Parmi tous ceux qui sont arrivés à cette époque, mon beau-frère et ma sœur faisaient partie d'une petite minorité qui est venue à Montréal avec leurs papiers en règle. Mon beau-frère était technicien en textiles. Il est venu ici parce qu'une compagnie agissant dans ce domaine qui opérait ici à Montréal l'a recruté en Colombie en 1962.

Les éléments que nous venons d'analyser nous montrent qu'en quelque sorte, la communauté colombienne de Montréal a été liée depuis son début à la dynamique de celle de New York. Cela nous permet de déceler des liens forts entre l'immigration colombienne vers le Canada avec le flux migratoire colombien vers les États-Unis et d'associer la formation et la consolidation de la communauté colombienne du Québec, particulièrement celle de la ville de Montréal, à l'expansion de celle de la ville de New York.⁸⁰

Les multiples cas de Colombiens qui se présentaient devant le consul de Montréal, pour renouveler leurs passeports délivrés dans les consulats colombiens accrédités dans un pays autre que le Canada, nous font penser que plusieurs des Colombiens prenant domiciles à Montréal depuis les années 1930, le faisaient comme résultat d'un processus de ré-émigration à partir d'un autre pays. Cependant, les archives consulaires nous renseignent peu sur leur parcours migratoire ainsi que sur les causes qui les amenaient au Canada après avoir séjourné en Europe ou dans d'autres pays des Amériques. La plupart de ces personnes avaient quitté la Colombie depuis plusieurs années pour tenter leur chance dans un pays autre que le Canada. Après y avoir vécu, elles arrivaient à Montréal. La correspondance diplomatique nous renseigne que parmi les immigrants colombiens arrivant à Montréal, « il était bien connu que le Canada » était un pays connaissant une période d'expansion industrielle et que pour mener ce «développement si

⁷⁹ Marco Regino interviewé à Montréal durant l'automne 2010.

⁸⁰ Correspondance des années 1924-1928, folio 29.

surprenant⁸¹», ce pays avait besoin de faire venir des travailleurs étrangers. Les rumeurs leurs apprenaient aussi que le besoin de main-d'œuvre y était si fort que cela rendait facile l'obtention des «papiers» pour ceux qui y se rendaient sans avoir un visa de résidents, car au Canada les lois migratoires étaient moins dures qu'aux États-Unis⁸².

Afin d'illustrer les propos ci-haut, nous voulons nous arrêter sur trois cas. Pour débiter, voilà le cas de monsieur Eduardo Pombo⁸³, un Colombien arrivant à Montréal en 1936 en provenance d'Europe, qui envoie une lettre au ministre des Relations extérieures de la Colombie pour se plaindre sur les «obstacles que les autorités canadiennes posent aux immigrants colombiens arrivant sur le territoire canadien avec l'intention d'y travailler». Le deuxième cas est celui d'Hernando Abadía Delgado, né à Cali, qui entra au Canada avec un passeport délivré au consulat colombien de Caracas en avril 1955⁸⁴. Finalement, le cas de Gregorio Beltrán, qui se présenta au consulat colombien de Montréal en septembre 1960 pour faire renouveler son passeport, « car le livret ne comptait plus de page pour de nouveaux visas »⁸⁵. Son passeport lui avait été renouvelé auparavant à Stockholm le 16 août 1955.

Une autre sorte d'immigrants qui contribua à la croissance de la communauté colombienne du Québec depuis les années 1920 fut celle des aventuriers, constitués principalement par des marins, des passagers clandestins et des voyageurs sans destination précise qui, après être descendus de leur bateau au port de Montréal, décidaient d'y arrêter leur voyage. Dans son informé de l'année 1926 au Chancelier colombien, le consul Jorge A. González⁸⁶ les décrits comme des personnes en conditions économiques précaires. En se référant à leur situation le consul, nous apprend :

J'ai eu l'opportunité de servir aussi efficacement dans ce consulat à des compatriotes pauvres qui viennent ici en tant que marins dans des bateaux et dont les conditions d'abandon et misère rendent leur vie pénible, car en général, leurs conditions sont lamentables.

⁸¹ *Idem*, folio 17.

⁸² Luis Varela L., 2001, *op. cit.*

⁸³ Correspondance de l'année 1936, folio 85.

⁸⁴ Correspondance des années 1957-1959, folio 9.

⁸⁵ Correspondance de l'année 1960, folio 60.

⁸⁶ Correspondance des années 1924-1928, folio 29.

Il y avait aussi d'autres catégories d'immigrants qui contribuèrent à augmenter la communauté colombienne de l'époque : celle des diplomates et leur parenté, des artistes et des scientifiques. Concernant les ex-consuls, le premier dont nous eûmes des nouvelles sur sa permanence à Montréal est Jorge À. González. En 1936, le consul colombien de l'époque, dans une lettre qui tentait de renseigner le gouvernement colombien sur les difficultés retrouvées par monsieur Eduardo Pombo, nous apprend que « parmi les trois ou quatre Colombiens résidant » au pays se trouve « monsieur Jorge A. González, ancien consul de la Colombie, à Montréal, s'occupant actuellement de ses affaires personnelles »⁸⁷. En ce qui a trait au fils d'autres consuls, nous avons connu le cas d'Evert Julio, fils d'un consul colombien à Montréal, qui décida de rester dans la métropole québécoise après que son père eut fini sa mission diplomatique. Âgé de 60 ans et né à Bogotà, en parlant de son cas Julio nous dit :

J'ai quitté la Colombie à six ans. Mes parents partirent pour La Paz, en Bolivie, où mon père fut nommé consul et j'y ai vécu pendant deux ans. De là, nous sommes partis pour vivre à Quito, en Équateur, pendant deux ans aussi. De Quito, nous sommes partis pour Montréal en 1961. Cela veut dire que ça fait 48 ans que je suis arrivé à Montréal. Mon père est resté ici pendant neuf ans. Comme je suis arrivé étant encore enfant, j'ai commencé ma vie ici. Quand mon père a fini sa mission et que le moment de rentrer en Colombie est arrivé, comme j'étais déjà adulte, mes parents ont accepté de me laisser à Montréal. Ils pensaient qu'il était mieux pour moi de faire des études à McGill et d'obtenir un diplôme canadien avant de rentrer en Colombie. Nonobstant, je n'avais pas l'intention d'y rentrer. À ce moment-là, j'avais commencé à m'identifier à la culture canadienne. Même s'il est vrai que mes origines sont colombiennes, cela je ne peux pas le nier, il est vrai aussi que j'ai fait ma vie ici. Je vis à Montréal depuis 48 ans et je sens que je suis plus d'ici que de nulle part ailleurs⁸⁸.

Concernant l'émigration des scientifiques, les cas les plus remarquables sont ceux du docteur Juan Manuel Garcés, qui est reconnu comme l'un des premiers neurochirurgiens du Québec et dont nous avons parlé auparavant, et celui du mathématicien Héctor Simanca⁸⁹, un professeur retraité de l'Université de Montréal. Monsieur Simanca est un exemple de ce que l'on appelle dans les médias la fuite des cerveaux. En parlant du parcours migratoire qui l'amena à Montréal, monsieur Simanca, qui naquit dans la ville de Mompox en 1930, nous dit

Avant de venir à Montréal, je travaillai comme professeur assistant à une université aux États-Unis: l'université du Maryland, à College Park, dans la banlieue de Washington D. C. J'y travaillai comme professeur de mathématiques. J'ai fait mes études universitaires en mathématiques à Bogotà, en Colombie. Grâce à mes notes, je gagnai une bourse du

⁸⁷ Correspondance de l'année 1936, folio 85-86.

⁸⁸ Evert Julio, interviewé à Montréal durant l'été 2009.

⁸⁹ Héctor Simanca, interviewé à Montréal durant l'été 2010.

gouvernement colombien pour faire un doctorat en mathématiques dans un pays de mon choix. Or, j'ai choisi l'Allemagne. Dans ce pays j'ai étudié pendant trois ans et demi et une fois mon doctorat obtenu, de l'université de Heidelberg, j'ai reçu une offre de travail de l'université du Maryland, laquelle j'acceptai. En 1968, j'ai quitté l'université du Maryland pour venir travailler comme professeur agrégé, avec permanence, à l'université de Montréal. C'est ainsi que j'ai commencé ma carrière à Montréal. En 1982, j'y ai été promu professeur titulaire, et depuis le premier janvier 1995, je suis à la retraite. À Montréal sont nés mes deux fils. Pourquoi ne restais-je pas à enseigner à l'université du Maryland si j'avais là-bas un bon poste? Ça, c'est une bonne question. Pour des raisons politiques, je ne me sentais pas du tout bien aux États-Unis. À l'époque, l'atmosphère politique n'y était pas bonne. Le temps où je restai à l'Université du Maryland, entre les années 1960 et 1968, les États-Unis ont eu lieu plusieurs événements qui ont déclenché mon indignation comme être humain: la tentative d'invasion à Cuba en 1961, l'invasion à la République Dominicaine, le Vietnam, etc. Je suis politiquement un homme de gauche. Alors, être témoin direct de l'interventionnisme musclé des États-Unis partout dans le monde, mais particulièrement en l'Amérique latine, et ne pas pouvoir en parler avec mes collègues de travail m'a placé dans une situation difficile.

En ce qui concerne les artistes, nous voulons nous arrêter sur le cas de Jaime Flores⁹⁰, un musicien né aussi à Bogotá et âgé de 59 ans, qui arriva au Canada à la fin des années 1960 à l'âge de 17 ans. En se remémorant son expérience migratoire, monsieur Flores affirma :

Je suis arrivé au Canada en 1968. Je me trouve parmi les premiers Colombiens qui sont arrivés ici. Je suis venu au Canada parce que je suis venu rendre visite à ma sœur qui vivait depuis 1958 au Nouveau Brunswick. Après ma mère est venue, qui était aussi pianiste, et moi. L'école a engagé aussi ma mère pour travailler pendant six mois. Ensuite, on a renouvelé son contrat pour une année et ensuite pour une année de plus. Cela nous a amené à vivre deux ans au Nouveau Brunswick. À la fin de l'année 1970, ma mère a dû rentrer en Colombie, à Bogotá. À ce moment-là, je ne trouvais rien à faire puisque je n'avais aucun projet en tête. Alors, j'avais deux alternatives : ou bien je rentrais en Colombie avec ma mère ou bien je quittais le Nouveau Brunswick pour Montréal. Montréal était à ce moment-là une ville attrayante. J'ai décidé donc de venir étudier l'anglais à Montréal. Ma sœur a continué de vivre au Nouveau Brunswick et je me suis installé à Montréal pour faire mes études. Quand je suis arrivé à Montréal, il n'y avait pas beaucoup de Colombiens. Je suis encore ici et je n'ai pas le désir d'aller vivre ailleurs. Je me sens très enraciné dans cette ville. Comment ai-je obtenu ma résidence permanente en tenant compte que je suis entré avec un visa de touriste, car ma mère et moi sommes venus seulement pour visiter ma sœur? À l'époque, les choses étaient plus faciles que maintenant pour les touristes, car après être entré au Canada avec un visa de touriste, on pouvait demander la résidence permanente. Comme ma mère s'est trouvé un job, j'ai séjourné initialement avec un visa d'étudiant. Après, quand je suis déménagé à Montréal et quand j'ai commencé à travailler, j'ai demandé ma résidence permanente et je l'ai obtenue rapidement.

⁹⁰ Jaime Flores, interviewé à Montréal durant l'été 2009.

Un autre type d'immigration est celui des travailleurs hautement qualifiés⁹¹, comme les secrétaires bilingues, qui quittaient la Colombie à la recherche de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et d'un milieu leur permettant d'approfondir leurs compétences et de mener une carrière plus gratifiante. Cela est le cas de Margarita Chapinero⁹², une secrétaire née à Bogotá qui y travaillait dans le domaine des assurances. Elle arriva à Montréal comme touriste et décida d'y rester d'abord pour perfectionner ses compétences. En évoquant son parcours migratoire, madame Chapinero affirma :

Je suis arrivée au Québec à l'année 1967 : j'y suis venue pour passer mes vacances puisqu'on y organisait à ce moment l'Expo 67. Alors, je suis venue avec l'intention de passer au Québec deux mois de vacances. Cependant, j'ai décidé d'y rester pendant une période plus longue, puisque je voulais apprendre le français. Pendant la période d'apprentissage du français, j'ai connu mon époux et c'est ainsi que j'ai fini par rester définitivement au Québec, puisqu'après mon mariage je n'avais pas d'autre option. Je suis venue ici parce qu'à ce moment-là, l'une de mes cousines était en train de faire une spécialisation dans l'enseignement des mathématiques à l'Université de Montréal. Après son arrivée à Montréal, elle m'a parlé de l'Expo 67 qui était un événement mondial. Paradoxalement, elle est rentrée en Colombie après avoir fini sa spécialisation et moi je suis restée définitivement ici. Je crois que cela est dû en partie au fait qu'avant de venir ici, je sentais déjà une certaine attirance pour le Canada. J'avais lu plusieurs articles de journaux sur ce pays et quand j'étais à l'école secondaire, en géographie, je m'intéressais un peu à tous les aspects concernant le Canada. Vraiment, je m'étais intéressée à ce pays. Pourquoi ? Pour le cycle des quatre-saisons ! Je voulais connaître cela et je voulais vivre pendant un certain temps dans un pays ayant les quatre-saisons. Concernant l'existence de programmes censés encourager l'émigration des Colombiens vers le Canada, je dois vous dire que s'ils existaient, je ne les connaissais pas du tout. De toute façon, cela pourrait être dû au fait que dans mon esprit n'était pas présente l'idée d'émigrer. En tout cas, quand je quittai la Colombie, j'étais convaincue qu'il s'agissait seulement d'un voyage de vacances.

Les données statistiques nous montrent qu'à partir de la moitié des années 1960, l'émigration des Colombiens vers le Canada augmenta rapidement et se diversifia considérablement. À la différence des années 1940 et 50, où les immigrants colombiens arrivaient pour des raisons de nature plutôt personnelle —études, mariages avec des Canadiens, aventure ou simplement pour le caprice des certains membres des élites ou de la classe moyenne de voyager et vivre pendant un certain temps dans un pays plus «civilisé», les immigrants colombiens arrivant à partir des années 1960 vinrent aussi pour des raisons qui découlaient plus des politiques

⁹¹ Jusqu'à la moitié des années 1970, les secrétaires bilingues n'étaient pas encore très nombreuses en Colombie et leur formation était très dispendieuse. Les écoles de formation dans ce domaine se trouvaient particulièrement à Bogotá, Medellín et Cali et elles étaient peu abordables pour les femmes issues de la classe populaire.

⁹² Margarita Chapinero interviewée à Montréal durant l'hiver 2010.

canadiens de la main-d'œuvre et du développement économique. L'analyse de l'immigration colombienne au Canada, entre 1965 et 1970, à partir des occupations des immigrants, nous montre que les travailleurs furent, pendant ce quinquennat, le groupe ayant la croissance la plus rapide (voir tableau N° 7).

Tableau 2.4: Occupation des immigrants colombiens arrivant au Canada entre 1965-1970

Année	1965	1966	1967	1968	1969	1970	Total
Profession							
Administration	2	4	4	2	3	5	20
Professionnels	9	21	18	27	43	37	155
Curés	4	4	9	20	21	31	89
Transport	0	0	1	0	1	0	2
Communication	0	0	0	1	0	0	1
Finances	0	0	0	0	1	1	2
Commerce	1	1	1	7	5	7	22
Services	2	5	4	9	25	12	57
Construction	0	2	0	1	1	2	6
Technique industrielle	3	5	8	10	16	31	73
Ouvriers spécialistes	1	0	2	1	0	0	4
Agriculture	0	0	0	3	1	2	6
Autre	0	0	2	1	0	1	4
Total de travailleurs	22	43	49	82	117	129	442
Total de non-travailleurs	25	36	38	49	83	101	332
Total d'immigrants	47	79	87	131	200	230	774

Source: ministère de la Citoyenneté et de la main-d'œuvre du Canada: service de la statistique

L'arrivée des travailleurs colombiens fut favorisée par plusieurs changements effectués par le gouvernement canadien en matière migratoire en ce qui a trait à l'origine des immigrants. Les clauses qui avaient une connotation discriminatoire par rapport à l'origine ethnique furent abolies, car depuis de longs débats on finit par «reconnaître au début des années 1940 que l'économie avait besoin d'une main-d'œuvre qualifiée qu'on ne pouvait pas obtenir par un système de travailleurs invités»⁹³. L'arrivée de la première vague de travailleurs colombiens au Canada, celle des années 1965-70, est alors le fruit des changements réalisés à la loi d'immigration à la fin des années 1950 pour le gouvernement conservateur de John Diefenbaker, lesquels permirent de mettre un terme à partir de 1962 à la discrimination raciale non déguisée. À partir de cette année-là, les immigrants économiques furent alors admis « en fonction de leurs compétences et de leurs moyens de subsistance, sans égard à leur origine nationale ».⁹⁴

⁹³Reg Whitaker, p 19. *op. cit.*

⁹⁴*Idem*, p, 19.

Les nouvelles dispositions légales et l'expansion industrielle des années 1970 contribuèrent à l'augmentation de l'émigration colombienne vers le Canada dans cette décennie, car la Colombie, de même que l'Équateur, furent ciblés comme des pays sources des travailleurs qualifiés et non qualifiés pour le Canada en Amérique du Sud⁹⁵. Au milieu des années 1960, la Colombie était déjà l'un des principaux clients et fournisseur canadiens et québécois dans le domaine textile en Amérique Latine. C'est à cause de cela que « beaucoup des premiers immigrants colombiens étaient effectivement des ouvriers du textile »⁹⁶, car depuis la moitié des années 1960, quand il y avait pénurie d'ouvriers textiles au Québec, les compagnies textiles envoyaient des recruteurs en Colombie, plus précisément dans les villes de Medellin et de Manizales, pour faire venir spécifiquement « des mécaniciens du textile et de tisserands ayant entre 10 et 25 ans d'expérience »⁹⁷.

Concernant le genre, il faut dire que, même si nous ne disposons pas des données statistiques, les archives nous montrent qu'à la différence de l'émigration vers les pays de l'Amérique latine, qui fut au début marquée par une forte composante masculine, l'émigration colombienne vers l'Amérique du Nord –et particulièrement vers le Canada– fut marquée depuis son début par une forte présence féminine. La révision attentive de la correspondance consulaire des années 1950-1970 nous amène à conclure que, même si au début les individus de sexe masculin étaient légèrement plus nombreux dans la communauté colombienne du Québec, avec la consolidation du Canada, dans les années 1960, comme pays de destination pour l'émigration colombienne, celle-ci devint rapidement une communauté majoritairement féminine.

Pour conclure, nous voulons faire valoir qu'au début de notre recherche, nous avons considéré que cette émigration pourrait avoir été une conséquence du conflit frappant la Colombie entre 1946 et 1966 ou le résultat des mauvais salaires et de l'impossibilité des travailleurs de

⁹⁵Fernando Mata, 1985, "Latin American Immigration to Canada: Some Reflections on the Immigration Statistics", *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, n° 20, p. 27-42.

⁹⁶Jean-Pierre Gosselin, « Une immigration de la onzième heure: les Latino-Américains », *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 3, 1984, p. 393-420.

⁹⁷Christiane Berthiaume, « Associated Textiles de l'usine de Louisville: Colombiens congédiés expulsés du Canada », *La Presse* (Montréal) 16 janvier 1975. (Archive du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, « Les Colombiens : revue de presse du 17 janvier 1975 au 6 juin 1977).

dénicher des emplois stables, leur permettant de mener une carrière au sein des entreprises colombiennes et de monter dans l'échelle sociale à partir de leur travail. Cependant, les témoignages recueillis nous montrent que ces facteurs n'étaient pas directement en cause avec l'immigration des premiers Colombiens qui se sont installés à Montréal.

Dans cet ordre d'idées, nous considérons que l'enjeu de la violence ne doit pas être considéré parmi les causes principales du début de l'immigration colombienne vers le Québec et le Canada, même si l'instabilité politique est l'un des facteurs poussant les gens à s'éloigner du pays durant la décennie de 1950 et au début des années 1960. Sur ce point, nous retenons la conclusion à laquelle arriva Chaney⁹⁸, dans son étude sur la formation et la consolidation de l'enclave colombienne de Jackson Heights, à New York. Pour Chaney, « il semble peu probable que la violence ait influencé directement l'émigration des Colombiens aux États-Unis » et au Canada –ajoutons nous- dans les années 1950 et cela, malgré que plusieurs des personnes qu'elle interviewa aient considéré que « la violence fut la cause principale de la venue d'un grand nombre de Colombiens » en Amérique du Nord à cette époque. Dans le cas canadien, il faut faire valoir qu'aucune des personnes que nous interviewâmes pour cette période manifesta avoir quitté la Colombie à cause de la violence.

Concernant les enjeux économiques au début de la période, les choses ne sont pas assez claires et nous comptons peu de détails pour établir avec précision les liens existant entre les enjeux économiques et la venue des Colombiens au Québec. On pourrait considérer que certains facteurs de nature économique sont en cause dans certains des cas analysés. Cependant, en voyant les occupations que nous révélèrent les archives et en prenant en compte les témoignages des personnes interviewées, nous concluons que les raisons qui amenèrent plusieurs de ces Colombiens à émigrer à Montréal sont de nature diverse. Dans quelques cas ce fut des études, dans d'autres le mariage avec des personnes canadiennes et pour d'autres, l'aventure ou le désir de s'éloigner de la Colombie et de vivre dans un pays plus stable politiquement et plus moderne. Nous considérons alors que l'émigration colombienne au Canada –particulièrement à Montréal-

⁹⁸Elsa M, Chaney, «América Latina en Estados Unidos: colombianos en Nueva York», Chap. in *El exodo de colombianos: Un estudio de la corriente migratoria a los estados Unidos y un intento para propiciar el retorno*, sous la dir. de Ramiro Cardona Gutiérrez et Sara Rubiano de Velázquez, p. 188- 236, Bogotá: Ediciones Tercer Mundo, 1980.

durant ces années-là était plutôt liée à ce que Chaney⁹⁹ appelle les causes de nature « traditionnelle » (étude, travail, réunification familiale) et psycho-sociale : aventure, désir d'habiter à l'étranger, frustrations sentimentales et affectives, désir de quitter le pays pour se séparer discrètement ou pour refaire sa vie à la suite d'une séparation dans un milieu social plus tolérant, mariage avec un étranger ou désir de se marier à un étranger.

⁹⁹ *Idem.*

CHAPITRE III

1971-1996 : ÉMIGRATION ÉCONOMIQUE ET RÉUNIFICATION FAMILIALE

Dans le présent chapitre, nous nous arrêterons sur les aspects saillants de l'émigration colombienne au Québec entre 1971 et 1996. Cette période est caractérisée du côté colombien par le retour à la démocratie formelle, l'apparition d'un flux migratoire à caractère intercontinental, l'adoption d'une politique de la part du gouvernement colombien censée contrer ce flux migratoire et l'essor du trafic des narcotiques vers l'Amérique du Nord¹. Du côté canadien, les enjeux les plus importants sont l'épuisement des sources traditionnelles de main d'œuvre du Canada en Europe et l'ouverture des frontières canadiennes aux émigrants d'une origine autre qu'Européenne. Le chapitre se divise en cinq parties. Nous débuterons le chapitre en dressant un compte rendu de la situation sociopolitique en Colombie. Et cela afin d'offrir à nos lecteurs un aperçu sur le contexte sociopolitique entourant le départ des premiers réfugiés colombiens vers le Canada, car à la fin de cette période se produit l'acceptation des premiers demandeurs d'asile pour des raisons politiques. Ensuite, nous dresserons un portrait avec les traits caractérisant le flux migratoire colombien pendant cette période vers les pays voisins et vers l'Amérique du Nord. Après, nous nous arrêterons sur les facteurs qui ont contribué à faire de l'émigration colombienne vers le Canada pendant la période, une émigration essentiellement à caractère économique. Dans la quatrième partie, nous nous penchons sur l'analyse du flux migratoire colombien vers le Québec. Finalement, nous nous arrêtons sur l'analyse des témoignages recueillis à partir de nos interviews.

3.1 Le situation politique en Colombie

Malgré l'atmosphère de mécontentement social et la méfiance des gens à l'égard de la classe politique, au début de cette période la violence politique de même que le taux annuel d'homicides diminuèrent considérablement par rapport aux deux décennies précédentes. Le pays,

¹ Fabio Castillo, *Los jinetes de la cocaína*, Bogotá: Documentos Periodísticos, 1987,

qui enregistrait un taux de plus de 50,000 homicides avant 1962, eut entre 1963 et 1983 un taux moyen annuel de 30,000 homicides². Grâce à la chute du taux de morts violentes, la sortie de la *démocratie restreinte* caractérisant le Front National et le retour à la démocratie « réelle ou formelle » se déroula dans une atmosphère plutôt pacifique. Cependant, la méfiance des gens envers la classe politique se manifesta par un taux élevé d'absentéisme dans les élections³. Cet aspect a permis, à partir de cette époque, aux groupes de rebelles⁴ de justifier leurs actions en arguant l'illégitimité du gouvernement et du congrès, ainsi que le faible appui populaire aux institutions démocratiques manifesté par l'absentéisme à l'heure du vote.

La réaction de la plupart des présidents vis-à-vis du mécontentement social et des actions des groupes de « guérilleros » fut différente⁵. Celle-ci variait d'un gouvernement à l'autre, dépendant de la conjoncture politique interne et de la situation internationale⁶. Par exemple, pour contrer la montée du mécontentement des secteurs populaires, de même que pour empêcher la multiplication des actions des groupes de « guérilleros », le gouvernement de Julio César Turbay Ayala (1978-1982) adopta en 1978, sous l'*État de siège*, une politique de sécurité ayant une forte teneur autoritaire, laquelle est connue sous le nom du Statut de sécurité⁷. Dues aux mesures répressives du gouvernement Turbay, au moins neuf familles⁸ de Colombiens se réfugièrent au Québec grâce à l'intervention d'un organisme international, non précisé par le témoin qui nous

²Elisie Garfield and Jairo Arboleda, «Violence, Sustainable peace and development», in *Colombia: the economic foundation of peace*, sous la dir. de Marcelo Giugole, Oliver Lafourcade et Connie Luff, p. 35-58, Washington: the world Bank, 2002.

³Juliana Eusse Guerra, «Abstención, un hábito, no una falta de opciones », *El Colombiano* (Medellín), 1 juin 2010, Consulté le 14 octobre 2010 à http://www.elcolombiano.com/BancoConocimiento/A/abstencion_un_habito_no_una_falta_de_opciones/abstencion_un_habito_no_una_falta_de_opciones.asp

⁴Rédaction du journal *El Tiempo*, «Las Farc llaman a la 'abstención' para las próximas elecciones presidenciales», *El Tiempo* (Bogotá), 27 mai 2010, Consulté le 15 juin 2010 à http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/ARTICULO-WEB-PLANTILLA_NOTA_INTERIOR-7728006.html

⁵Francisco Leal Buitrago. « El Estado Colombiano: ¿Crisis de Modernización o Modernización Incompleta? », in *Colombia Hoy*, sous la dir. de Jorge Orlando Melo, Bogotá: Banco de la república, 2001, Consulté le 14 octobre 2010 à <http://www.banrepcultural.org/blaavirtual/historia/colhoy/indice.htm>

⁶Gerson Iván Arias O, «Una mirada atrás: procesos de paz y dispositivos de negociación del gobierno colombiano », *Working papers* n° 4, (octobre) de 2008, 46 p.; María Soledad Betancur Betancur, «Del Estatuto de Seguridad al estado comunitario: veinticinco años de criminalización de la protesta social en Colombia», *Observatorio social de América latina (OSAL)* año VI n° 19. 2006, p 179-185, Consulté le 19 août de 2010 à <http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/osal/osal19/22Betanc.pdf>

⁷Portail Monografias.com. «Entre el autoritarismo y la democracia en Colombia», (Sans date de parution), Consulté le 2 juillet 2010 à <http://www.monografias.com/trabajos81/autoritarismo-y-democracia-colombia/-y-democracia-colombia.shtml>

⁸Nous avons appris l'existence de ces réfugiés à l'heure d'un entretien avec l'une des personnes qui est arrivée au Québec dans ce groupe. Cependant, elle et ses amis ont toujours refusé de nous accorder une entrevue.

informa du cas. Cependant, parmi ce groupe de réfugiés, les personnes que nous avons contactées ont refusé de nous accorder des entrevues.

En 1982, Turbay Ayala fut remplacé à la présidence par Belisario Betancourt, qui arriva avec l'intention de régler les problèmes à l'origine du conflit colombien. Pour mettre un terme à cette atmosphère de confrontation, le gouvernement de Belisario Betancourt tenta de faire un processus de paix avec les différents groupes de guérilleros. Cependant, ce processus se heurta à l'opposition larvée des forces militaires et des secteurs les plus traditionalistes de la société colombienne, lesquels n'eurent jamais un regard sympathique pour les négociations de paix que le gouvernement menait avec les guérilleros. Selon les plus hauts gradés de l'armée, les négociations représentaient « une tromperie destinée à produire des soucis aux militaires ⁹ ».

Au fur et à mesure que le gouvernement Betancourt avançait, une guerre sale se déclencha. Son but principal était celui de saboter les négociations de paix. Au début des négociations, dans l'ambiance d'optimisme générée par les négociations de paix menées par le gouvernement de Belisario Betancourt avec le groupe de « guérilleros » naquit, en 1985, l'Union Patriotique (U.P.) ¹⁰. Cela était une formation politique constituée davantage par des civils issus de plusieurs formations de gauche, particulièrement du Parti Communiste, et du monde syndical. Cette formation politique avait pour but de participer à l'activité électorale et à l'organisation sociale des secteurs populaires urbains, en faisant valoir les idées des Forces Armées Révolutionnaires de la Colombie (FARC). Cependant, les menaces et les attentats contre les dirigeants et sympathisants de l'U.P. commencèrent immédiatement. Cela incita les « guérilleros » à quitter rapidement les rangs de l'U.P., laissant la direction du parti aux acteurs civils participants du projet. Les attaques contre les membres de l'U.P. laissèrent, entre 1985 et 1990, plus de 1000 morts. Selon les organisations des victimes, les partisans de l'U.P. assassinés étaient plus de 6000 en 2006 ¹¹.

⁹ Enrique Santos Calderón, *La guerra por la paz*. Bogotá: Presencia, 1985, 352 p.

¹⁰ César Paredes "El reconocimiento jurídico para la UP sería lo más justo": Jahel Quiroga», *Revue Semana* (Bogotá), 26 janvier 2011, Consulté le 2 février 2011 à <http://www.semana.com/noticias-nacion/reconocimiento-juridico-para-up-seria-justo-jahel-quiroya/150789.aspx>

¹¹ Carlos Lozano, «El exterminio de la Unión Patriótica, que se cifra en al menos seis mil víctimas, permanece en medio de la más escandalosa impunidad», (sans date de parution), Consulté le 4 juillet 2010 à <http://carloslozanoguillen1.blogspot.com/2008/01/el-exterminio-de-la-unin-patritica-que.html>.

Au gouvernement de Belisario Betancourt, suivirent les gouvernements de Virgilio Barco (1986-1990), de César Gaviria (1990-1994) et d'Ernesto Samper (1994-1998). Le président Barco autant que le président Gaviria continuèrent avec la politique de paix initiée par le gouvernement Betancourt. Cependant la croissance de groupes de paramilitaires fut si rapide que quelques mois après avoir pris le pouvoir, le gouvernement Barco reconnaissait que l'essor du phénomène paramilitaire avait dépassé la capacité de réponse de l'État, car il y avait 246 groupes de paramilitaires opérant dans toutes les régions du pays¹².

Malgré la méfiance des groupes guérilleros envers les secteurs les plus conservateurs de la société colombienne, le gouvernement Barco et celui de Gaviria conclurent avec succès des accords de paix avec cinq groupes guérilleros : Le M-19, une faction de l'Armée populaire de libération (EPL) et de l'Armée nationale de libération (ELN) respectivement, le Quintin Lame et l'Armée révolutionnaire des travailleurs. Cependant, les guérillas des Forces armées révolutionnaires de la Colombie (FARC) et la faction majoritaire de l'ELN montraient peu d'intérêt à négocier avec l'État leur réinsertion à la vie civile¹³.

D'un autre côté, la mise sur pied par un secteur des narcotrafiquants, depuis la fin des années 1970, d'un plan pour prendre le contrôle de l'État ajouta de nouveaux ingrédients déstabilisateurs à l'ordre sociopolitique. Grâce à leur pouvoir financier, ces groupes pénétrèrent les partis politiques, infiltrèrent la police et l'armée et commencèrent à intimider les membres du système judiciaire, qui ne se laissaient pas corrompre. Depuis son arrivée au pouvoir et étant donné les fortes pressions du gouvernement des États-Unis, le gouvernement Barco intensifia la pression sur les cartels de la drogue. Pour éviter d'être capturés et extradés aux États-Unis, les narcotrafiquants font appel au terrorisme, ce qui fit débiter une longue période d'instabilité pour la Colombie. L'association entre membres des organismes de sécurité de l'État, des paramilitaires et des narcotrafiquants montra sa grande capacité de déstabilisation de l'État le 18 août 1989, quand des tueurs à gages tuèrent le pré-candidat présidentiel du parti libéral, Luis Carlos Galán, dans un rassemblement politique au parc central de Soacha, une banlieue de la capitale colombienne. On attribue aussi à cette alliance les assassinats en 1990, dans l'aéroport de la capitale colombienne, de Bernardo Jaramillo Ossa, candidat présidentiel de l'Union patriotique, et

¹² Armando Neira, « Diciembre dos de 1981 : Aparece el MAS », Consulté le 25 octobre 2010 à http://www.colombialink.com/01_INDEX/index_historia/07_otros_hechos_historicos/0330_aparece_el_mas.html

¹³ Rafael Pardo Rueda, *La historia de las guerras*. Bogotá: Vergara, 2004, 748 p.

de Carlos Pizarro, candidat à la présidence et membre de l'ancienne guérilla du M-19, dans un avion de la principale ligne aérienne du pays¹⁴.

Pendant les gouvernements de Virgilio Barco et de César Gaviria, durant la guerre entre les narcotrafiquants et l'État, plus de soixante bombes-voitures explosèrent à Bogotá et à Medellín, plusieurs centaines de policiers furent tués de sang-froid, un avion d'Avianca explosa en plein vol et quelques milliers de Colombiens furent menacés de mort¹⁵. À cause de l'intensité des attaques du cartel de Medellín, les conditions de sécurité publique, à la fin du mandat du président Barco en 1990 et pendant les trois premières années du gouvernement Gaviria, étaient si délicates que selon l'avis de l'analyste social Luis Alberto Restrepo, à ce moment-là, les gens ne pouvaient pas se sentir en sécurité en Colombie¹⁶.

À la fin du gouvernement Gaviria, la police abattit le narcotrafiquant Pablo Escobar. Sa mort semble ramener la stabilité en matière de sécurité au pays. Cependant, des facteurs menant le pays à une profonde crise sociopolitique et de droits de la personne, qui éclatèrent dans le gouvernement d'Ernesto Samper et se poursuivirent pendant le gouvernement d'Andrés Pastrana, étaient en train de se fermenter. La progressive instabilité politique que connaissait la Colombie depuis le début des années 1980 commença alors à devenir, à partir de la moitié de cette décennie, un facteur important d'expulsion de la population vers l'étranger. Dans ce contexte, le nombre de réfugiés commença alors à grandir. Ceci est un élément très important. Cependant, nous reprendrons cette idée un peu plus loin. Concernant ce point, il est important de faire valoir que le Canada, qui était depuis la fin des années 1960 un pays de destination pour l'émigration économique, devint lentement aussi un pays d'accueil pour les réfugiés colombiens. À partir de la fin des années 1980, l'émigration en Colombie sera donc influencée autant par des raisons économiques et structurelles, comme celles évoquées par Pellegrino, que par la hausse de la violence.

¹⁴Rédaction du journal *El Espectador*, « Un expediente histórico con crecientes sorpresas: Hilos sueltos del caso Galán », *El Espectador* (Bogotá), 16 octobre 2010, Consulté le 25 octobre 2010 à <http://www.elespectador.com/impreso/temadeldia/articuloimpreso-230035-hilos-sueltos-del-caso-galan>

¹⁵Rafael Pardo Rueda, *op. cit.*, p. 511.

¹⁶Luis Alberto Restrepo, « Asamblea nacional constituyente en Colombia: ¿concluirá por fin el frente Nacional? » *Análisis político*, n° 12, 1991, p. 59-75.

3.2 Traits généraux de l'émigration colombienne entre 1970-1996

L'intérêt des émigrants colombiens pour les pays frontaliers commençait à se tarir dans les années 1980. À ce moment-là, les Colombiens commençaient à s'intéresser à des pays plus éloignés, qui avaient en même temps la réputation d'être plus prospères, d'offrir plus d'opportunités aux émigrants ou de respecter plus leurs droits. En analysant les lieux de provenance des Colombiens expulsés des autres pays qui rentraient en Colombie, le journaliste Germán Castro Caycedo¹⁷ conclut que depuis le deuxième quinquennat des années 1970, les Colombiens émigrant pour des raisons économiques commencèrent à se diriger vers divers pays, dont les principaux étaient les États-Unis, les Pays Bas, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Mexique, l'Australie et le Japon. Toutefois, il importe de souligner que le Mexique était plutôt un pays de passage, puisqu'un grand pourcentage des Colombiens qui entraient illégalement aux États-Unis le faisaient en traversant la frontière mexico-étasunienne.

Selon Mármoda, l'intensité de l'émigration de la population en Colombie fit de ce pays l'un des premiers pays de l'Amérique latine frappé par un fort taux d'émigration depuis le début des années 1970¹⁸. L'historiographie et l'analyse de certaines sources statistiques nous permettent de considérer qu'entre les années 1970 et 1990, le flux migratoire colombien cessa d'être un flux concernant les pays frontaliers ou ceux de l'Amérique du Sud et centrale, devenant un flux migratoire à grand échelle, inscrit dans la dynamique sud-nord dont nous parle Dirk Hoerder¹⁹. Il faut préciser, comme le fait valoir Gosselin²⁰, qu'il y avait certaines différences sociales remarquables entre les Colombiens émigrant dans les pays frontaliers et ceux qui émigraient en Amérique du Nord. La plupart des gens intégrant la diaspora colombienne en Amérique du Nord, qu'ils soient arrivés clandestinement ou pas, n'avaient pas les mêmes caractéristiques sociales que ceux qui avaient émigré dans les pays latino-américains. Ceux-ci étaient plutôt des paysans sans terre ou des membres du sous-prolétariat urbain, tandis qu'aux « États-Unis et au Canada, on

¹⁷Germán Castro Caycedo, *El hueco: la entrada ilegal de colombianos a Estados Unidos por México, Bahamas y Haití*, Bogotá: Planeta, 1989, 342 p.

¹⁸Lelio Mármoda, « Labor Migration Policy in Colombia », *International Migration Review*, vol. 13, n° 3, 1979, (autumn), p. 440-454.

¹⁹ Dirk Hoerder, « Migration in the Atlantic Economies: Regional European Origins and Worldwide Expansion », in *European Migrants, Global and Local Perspective*, sous la dir. de Dirk Hoerder et Leslie Page Moch, p. 21-51, Boston: University Press, 1996.

²⁰Jean-Pierre Gosselin, « Une immigration de la onzième heure : les Latino-Américains », *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 3, 1984, p. 393-420.

retrouve parmi la diaspora colombienne des artisans, des petits commerçants et des ouvriers spécialisés : une petite bourgeoisie qui, en Colombie, se butait à l'archaïcité des structures sociales et a imaginé que l'Amérique lui fournirait la chance que cette société bloquée lui refusait²¹ ».

3.3 La Colombie, un pays source de travailleurs qualifiés en non qualifiés pour le Canada

Contrairement à l'émigration des Colombiens aux États-Unis et au Japon, stimulée en grande mesure depuis les années 1970 par certains groupes organisés autour des agences de voyages et par des secteurs du crime organisé, qui profitaient du désir d'émigrer d'un grand pourcentage des Colombiens, l'émigration colombienne au Canada a toujours été plus contrôlée et régulée par le gouvernement canadien²². D'après ce que nous apprennent les sources gouvernementales et des travaux savants, dont celui de Gosselin, Mata²³ et Knight²⁴, la venue de la plupart des immigrants colombiens au Canada à partir de l'année 1965 a obéi à des programmes mis sur pied par le gouvernement fédéral, dans le cadre de sa politique d'approvisionnement de la main d'œuvre, qui amena le Canada à ouvrir les portes du pays aux travailleurs latino-américains.

Dans son étude sur l'immigration latino-américaine au Québec, Knight nous apprend qu'entre 1973 et 1976, les autorités du Canada et du Québec envoyèrent des missions en Amérique latine à la recherche d'une main d'œuvre immigrante pour combler des postes dans quatre secteurs de l'économie déterminés préalablement: la fabrication, les services, le personnel administratif et les sciences naturelles. La sélection des nouveaux immigrants se fit à partir des recommandations du rapport de la mission technique envoyé en Amérique latine en 1967, qui

²¹ *Idem* p 415.

²² Germán Castro Caycedo, *op. cit.*; Agence de nouvelles EFE, «Drama de colombianas en Japón», *El Tiempo* (Bogotá), 6 février 1993, Consulté le 13 mars 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-34204>; Fany Polanía Molina, *Tráfico internacional de mujeres colombianas: análisis del tratamiento periodístico*, Bogotá: Fundación Esperanza, 2000, 269 p.; Micheline Labelle, «La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada», in *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, sous la dir. d'Yves Bélanger et Dorval Brunelle, p 313-342, Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 1988.

²³ Fernando Mata, «Latin American Immigration to Canada: Some Reflections on the Immigration Statistics», *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, n° 20, 1985, p. 27-42.

²⁴ Sheilagh Knight, «L'immigration latino-américaine au Québec, 1973-1986: éléments politiques et économiques», Mémoire de maîtrise, Québec, Université de Laval, département de histoire, 1988, 256 p.

avait noté qu'il existait des professionnels « de bons potentiels dans les pays de la région » et considéra la Colombie parmi des nombreux pays constituant un bon bassin « d'immigrants-techniciens».

Dans cette logique, le gouvernement canadien développa un programme au début des années 1970 avec la venue d'un grand nombre d'ouvriers colombiens qualifiés et non qualifiés, et ce afin de favoriser «l'expansion industrielle en Ontario»²⁵. L'arrivée de ces travailleurs s'est produite dans le cadre des nouvelles «politiques d'immigration», qui étaient moins restrictives à l'égard des latino-américains. Selon Fernando Mata, entre 1973 et 1975, 30% des immigrants sélectionnés pour le Canada parmi 20 pays de l'Amérique latine étaient originaires de la Colombie et de l'Équateur. Mata affirme que ce processus migratoire obéissait à des stratégies économiques et démographiques préparées judicieusement depuis un certain temps par le gouvernement canadien, avec lesquelles on cherchait à combler certains besoins du marché du travail et à faire face à la faible croissance démographique du pays. D'un autre côté, cette politique migratoire était assez sélective, cherchait à contrôler fortement l'immigration illégale et à encourager l'émigration entrepreneuriale.

Malgré ce facteur économique, nos observations sur le terrain nous indiquent qu'il y a un grand nombre de cas qui échappent à la règle générale et s'inscrivent dans le rang de cette catégorie, que Chaney²⁶ considère comme l'émigration motivée par des raisons psychosociales. Dans le cadre de notre recherche, nous avons identifié un nombre considérable de cas concernant des personnes venant au Canada, particulièrement à Montréal, parce qu'ils y connaissaient quelqu'un qui pouvait les aider à s'établir. Cela nous montre le début d'un réseau migratoire et le développement petit à petit d'une chaîne migratoire unissant les régions ayant plus d'expérience migratoire en Colombie : Cali-Valle del Cauca, la région cafetière, Medellín et Bogotá-Cundinamarca²⁷, avec la ville de Montréal. Comme nous l'apprennent Rosental²⁸ et Leboutte²⁹,

²⁵Sheilagh Knight, 1988, *op. cit.*, p. 5.

²⁶Elsa M. Chaney, «América Latina en Estados Unidos: colombianos en Nueva York», in *El éxodo de colombianos: Un estudio de la corriente migratoria a los Estados Unidos y un intento para propiciar el retorno*, sous la dir. de Ramiro Cardona Gutiérrez et Sara Rubiano de Velázquez, p. 188-236, Bogotá: Tercermundo, 1980.

²⁷David Khoudour Casteras, «¿Por qué emigran los colombianos? Un análisis departamental basado en el Censo de 2005 », *Revista de economía institucional*, vol. 9, n° 16, 2007, p. 255 – 271.

²⁸Paul-André Rosental, «La notion de projet migratoire ». Chap. in *Les sentiers invisible. Espace, familles et migrations dans la France du 19^{ème} siècle*. Paris: École des hautes études en sciences sociales, p. 81-115.

les réseaux et les chaînes migratoires sont des systèmes mis sur pied par les communautés immigrantes afin de s'entraider dans les processus migratoires et dans l'adaptation à la société d'accueil.

Les sources gouvernementales consultées nous montrent que la plupart des immigrants colombiens arrivant au Canada durant la période comprise entre 1970 et 1996 le firent, en principe, par le biais de la réunification familiale et dans le cadre des programmes de nature économique, particulièrement liés à l'approvisionnement de la main-d'œuvre. Les aspects économiques stimulant cette vague migratoire deviennent plus évidents quand on examine plus en détail les professions et les spécialités des immigrants qui en firent partie (voir tableau N° 8).

Cet aspect a été remarqué aussi par certains des chercheurs qui ont étudié le sujet. Cependant, dans le cas du Québec, notre travail ajoute une nouvelle perspective, mais nous reviendrons sur ce point plus loin. Parmi les 11,944 immigrants colombiens s'installant au Canada dans la période, 5954 vinrent pour combler le besoin de main-d'œuvre que rencontrait le secteur productif (voir graphique N°2). Parmi le groupe classé sous la catégorie non travailleurs, les conjoints et les enfants (3,876 au total) représentaient la plupart des effectifs³⁰. Il est à noter que malgré l'existence depuis la fin des années 1970 d'un conflit sociopolitique très sensible en Colombie, les réfugiés représentent un nombre très petit parmi l'immigration colombienne de l'époque. Cela est surprenant si l'on tient compte qu'au début des années 1990, la guerre entre les narcotrafiquants et l'État colombien faisait rage et les attaques des organisations d'extrême droite contre les membres de l'U.P étaient monnaie courante.

²⁹René Leboutte, « Les migrations de longue durée. Permanence et mutation », in *Migration et migrants dans une perspective historique. Permanence et innovation*, sous la dir. de René Leboutté, p. 15-54, Bruxelles : Peter Lang, 2000.

³⁰Citoyenneté et immigration Canada, *Statistique sur la citoyenneté et l'immigration*, Ottawa : Ministère des approvisionnements et service du Canada, (fascicules comprenant les années 1970-1996), Consulté le 16 avril 2009 à http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.html

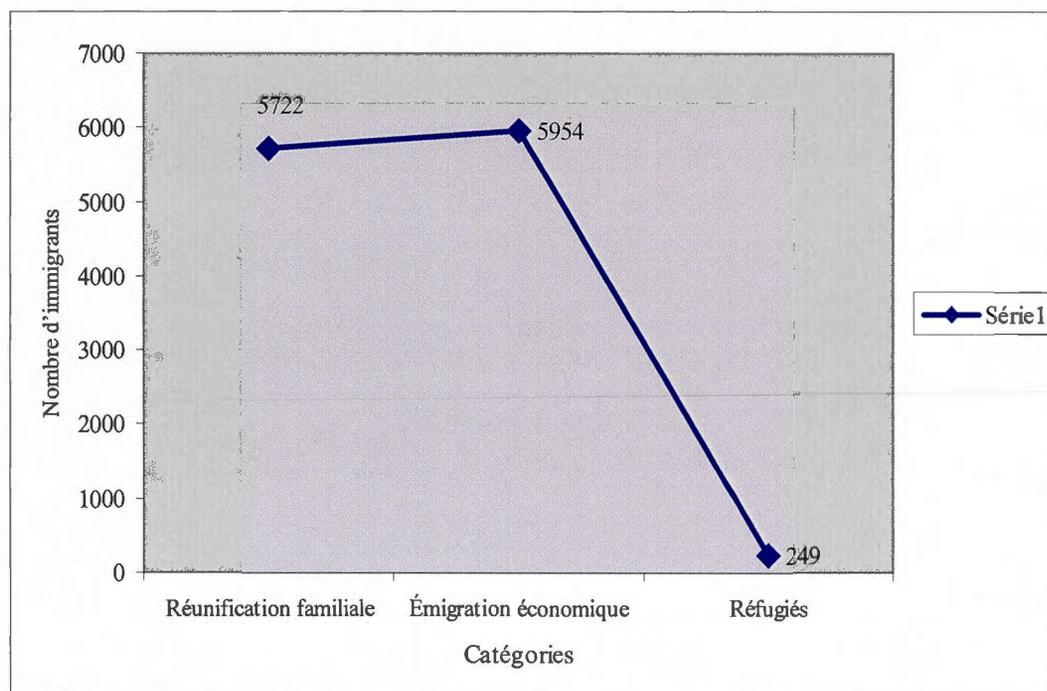
Tableau 3.1: Portait socioprofessionnel des immigrants colombiens arrivant au Canada entre 1970 et 1996

Profession	Manufacture - mécanique	Personnel administratif	Services	Construction	Sciences	Enseignant	Art	Autre	Total
Années									
1970	31	31	12	--	42	----	--	13	129
1971	48	28	14	--	52	---	--	15	157
1972	42	20	13	---	38	----	---	6	119
1973	291	89	79	39	58	11	15	30	612
1974	343	61	97	47	22	6	3	48	627
1975	172	51	54	22	38	2	1	64	404
1976	144	36	31	11	----	---	6	69	297
1977	62	40	28	7	----	3	4	71	215
1978	42	20	19	7	16	2	5	63	174
1979	39	10	26	2	8	3	1	51	140
1980	35	23	8	3	4	----	---	39	112
1981	33	10	11	7	12	1	3	51	128
1982	26	30	21	2	25	1	2	61	168
1983	13	9	19	----	6	5	2	38	92
1984	15	10	14	3	5	2	2	52	103
1985	12	9	23	1	7	5	2	32	91
1986	26	20	16	3	10	3	1	39	118
1987	19	24	42	8	20	11	3	50	177
1988	21	29	17	4	---	3	7	49	130
1989	33	39	27	6	31	4	4	69	213
1990	49	47	32	7	37	11	3	152	343
1991	23	37	28	6	33	4	3	248	387
1992	13	25	20	3	32	3	3	263	362
1993	9	17	11	10	28	1	4	222	302
1994	4	31	24	2	34	4	1	117	217
1995	7	25	13	1	30	3	5	105	189
1996	4	14	6	10	40	5	5	110	194
Total	1556	783	710	211	628	93	98	1878	5954

Source : Source: Citoyenneté et immigration Canada

Information sur le tableau : Dans la catégorie Autre, nous avons regroupé un éventail de professions ayant un nombre très bas d'effectifs, de même que celles qui disparaissaient et changeaient de nom fréquemment. Or, dans cette catégorie, nous avons rassemblé les personnes classées sur les dénominations suivantes : entrepreneurs, membres du clergé, sports et loisir, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, travailleurs forestiers, manutentionnaires, autres, fiancés et personnes de professions non déterminées. La catégorie Service regroupe les personnes classées sous les catégories Ventes et services. La catégorie Science regroupe les ingénieurs, les mathématiciens, les médecins et les sciences sociales. La catégorie Enseignant inclut aussi celle des Professionnels, laquelle disparut en 1972. Dans la catégorie de Personnel administratif, nous regroupons celle des Directeurs administratifs. Finalement, dans la catégorie Manufacture et mécanique, nous regroupons toutes les personnes destinées au travail en usine, à la production manufacturière, aux transports et à l'assemblage.

Graphique 3.1: Catégorisation de l'immigration colombienne reçue par le Canada entre 1970-1996



Source : Citoyenneté et Immigration Canada

L'acceptation³¹ d'un nombre très faible de réfugiés colombiens pour le Canada pendant cette période pourrait s'expliquer pour quatre raisons : 1) la Colombie a été reconnue historiquement par la communauté internationale et donc par le Canada comme l'un des rares pays de l'Amérique latine à avoir conservé, tout au long du XX^{ème} siècle, un régime politique démocratique³², lequel fut interrompu par une courte dictature militaire entre 1953 et 1957; 2) les

³¹ Selon un fonctionnaire de la CISR (Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada), la systématisation des données concernant les demandes des refuges de personnes en provenance de pays, dont la Colombie, qui n'était pas une priorité en matière humanitaire pour le Canada avant l'année 1996, ne s'organisait pas de manière méthodique. À cause de cela, les données sur les réfugiés originaires de ces pays sont présentement dispersées et morcelées. Dans le cas colombien avant l'année 1996, le nombre de personnes qui faisaient une demande de la condition de réfugiés au gouvernement canadien n'était pas supérieur à 100 dans chaque année. 1992, avec 42 demandes acceptées, et 1996, avec 44, ont été les années où le gouvernement canadien a accepté le plus grand nombre de réfugiés colombiens avant 1997.

³² Daniel Pécaut, *Orden y Violencia: Colombia 1930-1954*, Bogotá: Norma, 1987, 646 p.; José Prat, «Colombia y su tradición democrática», *El país* (Madrid), 18 mai 1982, Consulté le 20 octobre 2010 à http://www.elpais.com/articulo/internacional/COLOMBIA/Colombia/tradicion/democratica/elpepiint/19820618elpepiint_2/Tes

relations « bonnes et harmonieuses »³³ existant entre la Colombie et le Canada étant donné sa condition de pays démocratique et sa condition d'important partenaire commercial canadien en Amérique du Sud³⁴; 3) à l'époque, comme le font valoir Del Pozo³⁵ et Labelle³⁶, la politique canadienne quant à la reconnaissance du statut de réfugié montrait des ambiguïtés et les autorités migratoires avaient vis-à-vis de la question des réfugiés une certaine prévention, inspirée, selon certains auteurs, par de motifs de nature politique³⁷; et 4) selon Clemente Conde Colorado, l'un de nos interviewés, à l'époque, l'idée de s'exiler était mal perçue à l'intérieur des organisations de gauche en Colombie et des syndicats, car quand une personne ne pouvait pas continuer à mener ses activités politiques dans la vie civile, le plus indiqué pour elle était de prendre les armes et de gagner les rangs de la guérilla afin de continuer à lutter contre le système à partir de la clandestinité.

Deux cas mettant en évidence ce phénomène furent ceux des chefs guérilleros des FARC Alfonso Cano³⁸ et Simón Trinidad³⁹, qui étaient dans les années 1970 des activistes de la gauche civile agissant dans le mouvement étudiant et communautaire. Selon leurs témoignages ou celui des gens de leur entourage, tous les deux refusèrent de s'exiler quand la persécution policière et celle de l'intelligence militaire à son égard monta. Or, pour échapper à la pression permanente des forces de l'État, ils gagnèrent les rangs des FARC et ils sont devenus par la suite des chefs guérilleros. D'un autre côté, Conde fait valoir que ceux qui optaient pour s'exiler partaient vers les pays du camp socialiste ou vers d'autres pays d'Europe, particulièrement la Suisse, les Pays-Bas ou les pays scandinaves, car presque personne dans les organisations de gauche ne considérait pertinent de demander l'asile dans les pays de l'Amérique du Nord. Nous n'avons pas eu accès à des documents pouvant nous offrir des données statistiques fiables sur le flux des exilés politiques

³³

³⁴Berthold Levesque, «Peu d'espoir pour les Colombiens: le député Yanakis défend la compagnie ATC de Louisville» *Le nouvelliste*, 19 mars 1975, (Archive du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, «Les Colombiens: revue de presse du 17 janvier 1975 au 6 juin 1977»); Agriculture et Agroalimentaire Canada, «Colombie: rapport sur le passé, le présent et l'avenir», Ottawa: Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2011, Consulté le 20 décembre 2011 à <http://www.ats.agr.gc.ca/lat/3854-fra.pdf>

³⁵ José del Pozo, *Les Chiliens au Québec: Immigrants et réfugiés, de 1955 à nos jours*, Montréal: Boréal, 409 p.

³⁶ Micheline, Labelle, 1988, *op. cit.*

³⁷ Sheilagh Knight, 1988, *op. cit.*

³⁸ Rédaction du journal El País, «'Cano', el intelectual que terminó escupiendo balas en la selva», *El País* (Cali) 4 novembre 2011, Consulté le 4 novembre 2011 à <http://www.elpais.com.co/elpais/colombia/noticias/asi-era-alfonso-cano-politico-prefirio-guerra-ideas>

³⁹ Pablo Biff, «De banquero a guerrillero: La crisis colombiana: entrevista con Simón Trinidad, comandante de las FARC », *El Clarín* (Buenos Aires), 22 août 1999, Consulté le 15 mai 2012 à <http://edant.clarin.com/diario/1999/08/22/i-02901d.htm>

colombiens vers ces pays. La plupart de l'information que nous avons connue concerne le cas des figures les plus proéminentes de la gauche colombienne, dont la dirigeante syndicale Aída Abella Esquivel, le sénateur de la U.P Hernán Mota⁴⁰ et le chanteur engagé Máximo Jiménez⁴¹. Une étude qui nous offre un aperçu sur le phénomène est celle de Ramírez sur la Suède⁴². Cet auteur calcule que 736 Colombiens sont arrivés dans ce pays scandinave entre 1987 et 1998 et firent la demande d'asile humanitaire et politique. Outre cette étude, nous n'en n'avons pas retracé d'autres nous offrant des chiffres qui puissent nous permettre de connaître l'ampleur de ce flux. Quant aux personnes menacées par les narcotrafiquants, qui étaient généralement des fonctionnaires du pouvoir judiciaire, ceux-ci s'exilèrent d'avantage en Europe⁴³.

3.4 Le débat sur la question migratoire au Québec et la création du Ministère de l'immigration provincial en 1968

Avant la création du Ministère de l'immigration par le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand en décembre 1968, la responsabilité de la gestion de l'immigration était une affaire à peu près exclusivement canadienne. Cela s'explique en raison du fait que la province ne s'était presque jamais intéressée à faire valoir les compétences sur la matière de l'article 95 de la loi constitutionnelle de 1867. Cet article reconnaît aux gouvernements fédéral et provincial « une juridiction concurrente en matière d'immigration »⁴⁴. Selon Pâquet, entre 1921 et le début de la Révolution tranquille en 1960, l'ensemble de la société québécoise a manifesté vis-à-vis de l'immigration un sentiment d'indifférence, de peur et de préoccupation⁴⁵. La préoccupation pour les conséquences d'ordre négatives que pourrait entraîner l'immigration pour le Québec est devenue un enjeu d'ordre politique en 1947, quand la méfiance et l'hostilité éprouvées par les

⁴⁰ Equipo Nizkor, 1997, «Colombia - Se exilian varios dirigentes colombianos », communiqué de presse diffusé par l'Equipo Nizkor (sans date de parution), Consulté 12 janvier 2010, à <http://www.derechos.org/nizkor/press/colo5.html>.

⁴¹ Germán Silva, (Sans date de parution), « Máximo Jiménez : el cantor del pueblo », *Blog de Máximo Jiménez*, Consulté le 12 janvier 2010 à 2012 <http://maximojimenez.blogspot.com/>

⁴² Renzo Ramírez, « Sociedad, familia y género. el caso de los migrantes y exiliados colombianos en Suecia », *Revista de Estudios Sociales* no. 21, (août) de 2005, p. 53-63.

⁴³ Francisco J. Titos, «Antonio Suárez Niño magistrado exiliado "en Colombia hay 50 jueces amenazados de muerte"», *El País* (Madrid) 25 avril 1999, récupéré le 23 décembre 2011 de <http://www.elpais.com/articulo/Colombia/hay/jueces/amenazados>

⁴⁴ Pierre Vincent, *Immigration phénomène souhaitable et inévitable*, Montréal : Éditions Québec/Amérique, 1994, p. 104.

⁴⁵ Martin Pâquet, *Tracer les marges de la Cité : étranger, immigrants et état au Québec 1627-1981*, Montréal : Boreal, 2005, 317 p,

milieux nationalistes de l'époque se sont accrues davantage, à la suite de l'adoption de la politique migratoire de Mackenzie King⁴⁶. Notamment, avant le début de la Révolution tranquille, la classe politique voyait l'immigration comme un sujet problématique, qui pouvait avoir des conséquences déstabilisantes pour l'avenir de la société québécoise. Parmi les responsables politiques de l'époque, il y avait un grand nombre qui considérait les immigrants comme « des êtres nécessaires et versatiles », sans attaches, qui « pourraient déstabiliser l'ordre social et altérer les références communes » de la société québécoise⁴⁷. Cela explique pourquoi les différents gouvernements, qui se sont succédés à la tête de l'État provincial, montraient peu d'intérêt à légiférer sur le rôle de l'État québécois en matière d'immigration, abandonnant « au seul gouvernement fédéral ce champ de compétence partagé »⁴⁸.

La crainte de la société québécoise à l'égard des immigrants et des communautés culturelles commence à se dissiper progressivement au début des années 1950, quand la rupture de l'équilibre démo-linguistique au sein de la société canadienne commence à s'insinuer. Comme le font valoir Harvey et Pâquet, à ce moment-là les nationalistes le plus progressistes commencèrent à se préoccuper du danger que pourrait représenter pour la société québécoise une immigration croissante, si le gouvernement provincial n'assumait pas sa responsabilité de légifère sur la régulation d'un flux migratoire, qui pourrait accélérer le déséquilibre entre les deux nations qui se côtoyaient sur le territoire canadien. Devant la crainte de devenir une minorité linguistique et politique dans l'ensemble canadienne, différents acteurs sociaux issus du milieu des affaires et de l'intellectualité québécoise de l'époque commencèrent à faire pression sur la classe politique afin que celle-ci adopte « une politique de peuplement, moteur d'une "immigration sélective et rationnelle", appuyant financièrement et techniquement les organismes d'accueil, surtout ceux qui se consacraient à l'immigration idéale, française, belge ou suisse »⁴⁹. Malgré la forte mobilisation des acteurs de la société civile, qui voyaient dans l'immigration un atout pour faire face aux conséquences négatives qui pourraient être entraînées pour la société québécoise, le fléchissement du taux de natalité des Canadiens français, les membres de classe politique, inspirés par une conception organique et élitiste de la société, continuèrent à montrer peu d'intérêt pour la

⁴⁶ Fernand Harvey, « La question de l'immigration au Québec : genèse historique », in *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique contributions à une réflexion*, sous la dir. de Léo Gagné, Québec : Conseil de la langue française, 1987, p. 3-55.

⁴⁷ Martin Pâquet, 2005, *op. cit.* p. 175.

⁴⁸ Fernand Harvey, 1987, *op. cit.* p. 21.

⁴⁹ Martin Pâquet, 2005, *op. cit.* p. 179

question migratoire. Dans sa vision des choses, le mouvement migratoire représentait « l'invasion de hordes » des « Nordiques et des Levantines », encouragé par l'État fédéral qui, en donnant le « pays aux étrangers de toutes races », battrait « en brèche cette unité nationale [*des deux peuples canadiens*] si hautement désirable »⁵⁰. La position gouvernementale était appuyée par le secteur le plus influent du clergé et par les syndicats, orientés par la doctrine syndicale catholique.

Dans le discours adopté par les acteurs de la société civile québécoise des années d'après-guerre, pour critiquer l'immobilisme caractérisant la classe politique de l'époque, se trouve la genèse de la nouvelle pensée canadienne-française en matière d'immigration. Cette pensée se matérialisa dans les politiques d'immigration adoptées par l'État québécois dans les années 1970. Harvey et Pâquet considèrent que le changement de posture de la société québécoise vis-à-vis de l'immigration s'accroît davantage à la suite de l'expédition de l'encyclique *Exsul familia*, promulgué par le pape Pie XII, le 1^{er} août 1952. Cette encyclique, qui a été le premier document officiel du Vatican abordant de manière globale et systématique la problématique des migrants, d'un point de vue historique, pastoral et canonique, induisit un changement de vision de l'Église québécois vis-à-vis de l'émigration. En 1955, l'Église invite l'État québécois « à mettre en place une politique d'immigration réaliste » en tenant en compte « des valeurs chrétiennes de charité et d'accueil à l'endroit du migrant ». De son côté la Confédération de travailleurs catholiques du Canada (CTCC) « crée un service d'aide aux immigrants dans l'optique de recruter des travailleurs dans ses rangs ». En 1960, la CTCC procède à sa déconfessionnalisation « manifestant ainsi sa volonté de représenter des travailleurs non catholiques »⁵¹.

Avec la mort du premier ministre Maurice Duplessis, le 7 septembre 1959, débuta une nouvelle époque au Québec en matière de gestion de l'immigration. La mort de Duplessis provoque un changement politique profond dans la province représentée dans l'avènement de la Révolution tranquille en 1960. Selon Pâquet, la nouvelle élite politique québécoise conçoit alors « un modèle de l'immigration à l'image de l'*homo oeconomicus*, aux attributs évaluables et quantifiables, ceux de la langue de communication, du capital d'investissement et de la qualification professionnelle; valorisant l'immigrant idéal comme un outil du développement

⁵⁰ *Idem.* p. 178

⁵¹ *Idem.* p. 179, p 178.

économique et national »⁵². La classe politique, qui menait de l'avant la Révolution tranquille, structura alors une politique d'immigration en tenant compte essentiellement de cinq enjeux : le développement des richesses naturelles, la planification des besoins en main-d'œuvre, la construction du marché intérieur, la gestion démographique et l'aspect linguistique. Dans la nouvelle dynamique sociopolitique qui émerge avec la Révolution tranquille, l'immigration s'articule autour d'une conception contractuelle de la société. La nouvelle approche en matière migratoire se base sur les critères de sélection adoptés par Ottawa : l'âge, la scolarité, l'expérience professionnelle, la fortune personnelle, les capacités d'adaptation et la connaissance des langues officielles du Canada⁵³.

Comme le fait valoir Harvey, « les débuts de la politique québécoise d'immigration furent fort modestes. De 1965 à 1968, le gouvernement se contente de mettre sur pied un Service de l'immigration qui sera rattaché successivement à plusieurs ministères ». Finalement, en mars 1969, le Ministère de l'Immigration ouvre ses portes et avec lui se développe « une conscience géopolitique du Québec », qui « finira par avoir des conséquences » profondes « sur la question de l'immigration ». Le débat s'articule autour de quatre enjeux : « un service d'accueil aux arrivants, un service de placement sur le marché du travail, une politique d'intégration scolaire et une politique sélective de recrutement »⁵⁴. Finalement, la politique migratoire québécoise émergea définitivement avec la Révolution Tranquille et se développa autour de trois aspects : l'aspect économique (l'approvisionnement de la main-d'œuvre et l'inversion); l'aspect social (la démographie) et; l'aspect linguistique (la préservation de la langue française).

3.5 Les facteurs motivant la deuxième vague migratoire colombienne vers le Québec

Selon Jean-Pierre Gosselin, « c'est en 1973 que l'immigration colombienne vers le Québec, jusque-là réduite à quelques dizaines de personnes par années, décolle vraiment en atteignant les trois cents nouveaux arrivants⁵⁵ » par année. Au moment d'analyser les causes de cette immigration, Gosselin se concentre essentiellement sur les facteurs touchant le pays

⁵² *Idem*, p. 187

⁵³ Pierre Vincent, 1994, *op. cit.*

⁵⁴ Fernand Harvey, 1987, *op. cit.* p. 26, 25

⁵⁵ Jean-Pierre Gosselin, *op cit.* p. 415.

d'origine, c'est-à-dire les facteurs d'expulsion, et s'occupa très peu des enjeux concernant la société d'accueil, laissant de côté les facteurs d'attraction, ce qui laisse son analyse –à notre avis– à mi-chemin. Quant aux facteurs d'expulsion, Gosselin nous dit que l'émigration des Colombiens était en général provoquée par un éventail de facteurs socioéconomiques et sociopolitiques, parmi lesquels nous dénombrons les suivants : 1) la détérioration constante des conditions de vie en Colombie ; 2) le désir des gens de s'éloigner d'un pays dominé par des «structures sociales fondamentalement inégalitaires»; 3) l'appauvrissement des gens à cause de l'exploitation et de la concentration de la richesse par une « grande bourgeoisie qui a lié son sort à celui du capital étranger »; 4) la diminution de la production agricole causée par du latifundisme qui menait à l'appauvrissement de la paysannerie et contribuait « à une urbanisation disproportionnée du pays »; 5) l'inflation et la perte du pouvoir d'acquisition des salaires des ouvriers qui étaient aussi très bas; 6) le manque d'opportunité ; 7) les problèmes liés au trafic de stupéfiants, qui encourageaient chez les agriculteurs l'abandon des « cultures vivrières pour celles plus rentables, de la marijuana » et stimulait les pêcheurs à devenir contrebandiers; et 8) le taux élevé de criminalité dans les villes ainsi que la pauvreté de la plupart des gens qui y habitaient.

En ce qui a trait aux facteurs d'attraction au Québec, Gosselin s'arrête sur trois éléments : les bons salaires qui attirent les médecins colombiens, l'enseignement du français en Colombie à l'école secondaire et la pénurie de travailleurs dans le domaine du textile au Québec. Pourtant, nos sources nous indiquent que dans les trois cas, il est important de nuancer ces considérations. Dans le cas de médecins, les statistiques nous montrent que les médecins représentent une minorité dans l'immigration colombienne de la période et cela rend son cas *trop spécifique*. En ce qui a trait à la question du français, Gosselin considère que ceci est un facteur important parce que « d'abord le français est enseigné à l'école en Colombie », ce qui rendait attractif le Québec pour certains candidats à l'émigration. Nonobstant, parmi nos 18 interviewés, seulement trois personnes parlaient le français à l'heure de leur arrivée au Québec. D'autre part, deux émigrèrent au Québec depuis avoir séjourné quelques années en Europe et tous les deux considèrent comme un fait accidentel leur venue au Canada. Il est aussi important de souligner que parmi nos interviewés, un grand pourcentage parmi ceux qui avaient songé à émigrer s'était intéressé initialement aux États-Unis et, à cause de cela, ils avaient appris ou s'étaient intéressés davantage à l'anglais.

Concernant la pénurie de la main-d'œuvre dans le secteur textile, Gosselin tente d'expliquer la présence des Colombiens au Québec en faisant valoir « la présence chez ces immigrants d'un fort noyau de gens originaires de la province d'Antioquia dont la capitale Medellin possède un important secteur du textile »⁵⁶. Pour Gosselin, cet élément motiva les entreprises du secteur textile opérant dans la province du Québec à aller en Colombie afin de recruter des travailleurs spécialisés dans ce domaine, et ce depuis la moitié des années 1960. L'aspect concernant le recrutement des ouvriers du textile est aussi soulevé par Christiane Berthiaume dans une chronique journalistique consacrée aux cas de 38 tisserands engagés en Colombie par l'Associated Textiles de Louiseville, au début des années 1970. Selon Berthiaume, quand il y avait pénurie de travailleurs spécialisés dans ce domaine, les directeurs du personnel de ces compagnies appelaient leurs contacts en Colombie afin de recruter là-bas leurs ouvriers spécialisés⁵⁷. Toutefois, concernant le textile, le domaine où la Colombie était un grand pourvoyeur de main-d'œuvre pour le Québec, celui des tisserands, s'est transformé rapidement à partir de 1973-74. À partir de cette année, on licencia alors les travailleurs colombiens qu'on avait fait venir trois ans auparavant. D'un autre côté, quelques-uns de nos interviewés ont fait valoir que depuis la moitié des années 1970, les entreprises québécoises agissant dans le secteur textile diminuèrent leur recrutement de travailleurs en Colombie.

Cependant, Gosselin et Berthiaume reviennent toujours sur les facteurs internes en Colombie, car ceux-ci furent à leur avis les principaux facteurs motivant l'émigration des Colombiens vers le Québec durant le début des années 1970. Gosselin suggère qu'en Antioquia, une province riche, c'était l'instabilité de l'économie qui pouvait motiver d'abord l'émigration des ouvriers spécialisés dans le domaine textile vers le Québec. De son côté, Berthiaume affirme en se référant aux 38 travailleurs menacés d'expulsion:

Ces bonnes gens vivaient tranquilles chez eux, selon la philosophie des gens simples : travailler, manger, se récréer quand c'est possible. Et ils s'en portaient bien! D'ailleurs, ils faisaient partie des privilégiés puisqu'ils étaient parmi les 60 p.c. qui détiennent un travail et peuvent ainsi s'offrir à manger. Car, selon les Colombiens impliqués dans cette affaire, les hommes sont là-bas soumis à une honteuse exploitation. Ceux qui n'ont pas de travail ou qui sont malades ne bénéficient d'aucune forme d'aide sociale. Ceux qui se cherchent à l'aventure

⁵⁶ *Idem*, p. 415.

⁵⁷ Christiane Berthiaume, « Associated Textiles de l'usine de Louisville : Colombiens congédiés expulsés du Canada », *La Presse*, (Montreal) 16 janvier 1975, (voir revue de presse du Ministère de l'immigration du Québec. « Les Colombiens : revue de presse du 17 janvier 1975 au 6 juin 1977).

du travail se voient arrêter pour vagabondage. Quant aux chanceux qui travaillent, ils suent six jours par semaine et à cette condition, la compagnie les paie pour sept jours. Pour une semaine, ils reçoivent des salaires qui sont loin de se comparer aux nôtres [...] À la lumière de ces quelques explications, vous comprendrez aisément que ces Colombiens n'aient pu résister au miroitement qui leur était faite⁵⁸.

Contrairement à ce qu'ils font valoir, les témoignages de nos interviewés nous indiquent que la pauvreté, les mauvais salaires, la précarité des emplois et les mauvaises conditions de travail ne font pas partie des aspects saillants motivant l'émigration des Colombiens au Québec durant la période, même si la historiographie consultée nous montre que pendant la période, ceux-ci sont des facteurs influençant davantage les Colombiens à émigrer vers les pays voisins et en moindre degré vers les États-Unis. Khoudour Casteras⁵⁹ considère qu'en Colombie, l'émigration est un phénomène impliquant davantage la classe moyenne éduquée, car un faible pourcentage des émigrants se recrute parmi les gens pauvres et à faible éducation ainsi que parmi la classe aisée. Les sources consultées nous permettent de considérer que le flux migratoire colombien au début de la période vers le Canada et le Québec était lié davantage à quatre facteurs. Le premier est l'épuisement des sources traditionnelles de travailleurs pour le Canada en Europe dans une période de pleine expansion économique⁶⁰. Cela obligea les autorités canadiennes à mettre sur pied une politique d'approvisionnement de la main d'œuvre, laquelle ouvra les portes du Canada aux gens de l'Amérique Latine⁶¹. Puis, l'ouverture des frontières canadiennes à des immigrants d'une origine autre qu'européenne s'approfondit en 1976, lorsque les autorités migratoires établirent une nouvelle réglementation en matière d'immigration, dans laquelle on accordait plus de points aux candidats ayant un « niveau d'instruction, des compétences et des qualifications jugées nécessaires pour le développement du Canada⁶² ». Donc, dans ce contexte et en suivant les recommandations du rapport présenté par la mission technique visitant l'Amérique du Sud en 1967, le Canada accueillit rapidement un grand nombre d'immigrants latino-américains. C'est ainsi qu'au début des années 1970, l'Amérique latine devient la cinquième région du monde en

⁵⁸ *Idem.*

⁵⁹ David Khoudour Casteras, 2007, *op. Cit.*

⁶⁰ Paul-André Linteau *et al.*, Histoire du Québec Contemporaine, vol. II : le Québec depuis 1930, Montréal : Boréal, 1989, 834 p.; Reginald Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa : Société historique du Canada, 1991, 28 p.

⁶¹ Sheilagh Knight, 1988, *op. cit.*; Amantina Osorio Ramirez, « Trabajo asalariado, Género e identidad: la inserción de las mujeres colombianas en Montreal ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté des Arts et des Sciences, Département d'Anthropologie, 1997, p 31.

⁶² *Idem.* p 31.

importance pour le Canada comme source d'immigration derrière l'Europe, l'Asie, les Antilles et l'Amérique du Nord⁶³.

Le deuxième facteur est relié à l'adoption d'une politique linguistique⁶⁴ de la part du Québec visant à protéger la langue française, laquelle amena la province à recruter ses immigrants davantage dans des pays ayant les mêmes racines linguistiques que les siennes. L'idée de privilégier une immigration d'origine latine fit alors des pays latino-américains des pays prioritaires pour le Québec. En ce qui a trait aux enjeux démo-linguistiques, Knight fait valoir que la province s'investit dans les années 1970 de plus en plus dans les enjeux concernant l'Amérique latine. Pour elle, l'intérêt du Québec à établir des liens commerciaux et socioculturels directement avec les pays de l'Amérique latine était motivé, en grande partie, par la question démo-linguistique. La présence du Québec dans la région s'est approfondie avec la création du Ministère de l'immigration du Québec (MIQ) en 1968⁶⁵. Cela permettait au gouvernement provincial de s'impliquer davantage quant à la sélection des immigrants destinés à la province. Quant aux pouvoirs du Québec en matière d'immigration, ils s'accrurent en 1971 avec l'Entente Cloutier-Lang, qui accorda au Québec le droit d'avoir des agents québécois dans les bureaux d'immigration à l'étranger afin de renseigner les candidats immigrants sur la province.

En 1975, l'entente Andras-Bienvenue permit aux agents québécois de recruter et de sélectionner les immigrés, conjointement avec le gouvernement fédéral. En profitant de ces nouvelles compétences, le MIQ envoya en 1977 sa propre mission en Amérique latine afin de préparer, avec la collaboration des ambassades, les processus de sélection des immigrants destinés au Québec. Le MIQ souhaitait également organiser l'ouverture des bureaux et des délégations québécoises dans certains pays de l'Amérique latine, afin de stimuler davantage l'immigration latino-américaine vers son territoire et promouvoir les intérêts québécois dans les pays ciblés. Parmi les bureaux créés par le gouvernement québécois dans la région, un fut ouvert à Bogotá pour s'occuper des affaires du Québec, dont l'immigration, en Colombie⁶⁶. Ce bureau dépendait de la délégation générale du Québec au Mexique⁶⁷.

⁶³ Sheilagh Knight, 1988, *op cit.*

⁶⁴ Micheline Labelle, 1988, *op cit.*

⁶⁵ Martin Pâquet, 2005, *op. cit.* p. 179

⁶⁶ Sheilagh Knight, 1988, *op cit.*

⁶⁷ Bureau des statistiques du Québec, *Le Québec Statistique*. Québec : Les publications du Québec, 1995, 736 p.

Le troisième facteur est en lien avec la question démographique, car dans la gestion de la problématique du vieillissement de la population et du déclin de la natalité, les gouvernements canadien et québécois donnaient de plus en plus importance à l'immigration. Or, Knight dans son analyse du *Livre vert* considéra que ceci recommande dans son point numéro 12, qu'il fallait encourager davantage l'émigration « à cause de la dénatalité à l'échelle canadienne », puisque « l'expansion économique future risque d'être entravée par des pénuries de main-d'œuvre ⁶⁸ ». Finalement, il faut tenir compte de l'impact sur ce flux migratoire de l'adoucissement des lois d'immigration du Canada après l'entrée en vigueur du règlement de 1967 et de la manière dont ceci a favorisé les réseaux migratoires colombiens au début des années 1970. Après l'expédition de ce règlement, les visiteurs pouvaient demander le statut d'immigrant reçu à partir du Canada et de « plus, ils avaient le droit de travailler en attendant la décision de la Commission pour ne pas être à charge à l'État » ⁶⁹. En synthèse, nous considérons que durant la période, surtout pendant les années 1970, dans le cas de l'émigration colombienne vers le Canada –en général– et le Québec –en particulier–, les quatre facteurs externes reliées à la société hôte que nous venons de dénombrer contribuèrent à dynamiser, autant que les huit facteurs internes remarqués par Gosselin en Colombie, le flux migratoire colombien vers le Québec. Cela nous amena à considérer qu'en ce qui concerne les facteurs internes et externes, il est impossible de déterminer clairement dans le cas de l'émigration colombienne vers le Québec, la prépondérance d'un type de facteur sur l'autre. La bibliographie consultée ainsi que les sources gouvernementales disponibles nous indiquent que la plupart des immigrants colombiens, arrivant durant la période, vinrent après avoir rempli les exigences d'un système d'admission strict basé sur des points ⁷⁰. Comme nous l'apprend Rojas-Viger ⁷¹ ainsi que les données statistiques, le plus grand pourcentage de Colombiens arrivant au début des années 1970 « sont tout d'abord entrés avec des permis de travail temporaires en tant qu'ouvriers, qualifiés ou non; mais sont devenus immigrants par la suite » et, une grande partie de ceux qui sont venus dans les années 1980 et 1990, « sont surtout admis dans le cadre des programmes familiaux ». En ce qui a trait aux réfugiés, ceux-ci représentent un nombre assez faible (voir le tableau N°9).

⁶⁸ Sheilagh Knight, 1988, *op. cit.*, p. 24.

⁶⁹ Micheline Labelle, 1988, *op. cit.* p.34, version numérisée.

⁷⁰ Sheilagh Knight, 1988, *op. cit.*

⁷¹ Celia Rojas-Viger, « Femmes professionnelles latino-américaines à Montréal : conditions d'insertion dans le milieu universitaire et au marché du travail ». *Diversité urbaine*, vol. 6, n° 1, 2006, p. 26 et p. 27.

Tableau 3.2 : Immigrants colombiens admis au Québec de 1970 à 1997 par catégorie

Catégorie	Immigration économique	Réunification familiale	Réfugiés	Autres	Total
Année					
1970	48	11	-	-	59
1971	71	25	-	-	96
1972	70	19	-	-	89
1973	290	57	-	-	347
1974	214	124	-	-	338
1975	144	170	-	-	314
1976	124	159	-	-	283
1977	64	121	-	-	185
1978	47	106	-	-	153
1979	30	102	-	4	136
1980	31	48	-	1	80
1981	45	100	-	-	145
1982	36	95	-	-	131
1983	20	86	-	-	106
1984	14	70	-	7	91
1985	18	46	-	-	64
1986	14	83	-	-	97
1987	36	69	-	-	105
1988	37	68	-	-	105
1989	32	81	-	-	113
1990	50	130	10	-	190
1991	49	112	23	-	184
1992	65	95	27	-	187
1993	15	89	13	-	117
1994	21	82	5	-	108
1995	27	80	16	-	123
1996	44	57	14	1	116
Total	1 762	2300	108	15	4 185

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Concernant les motifs qui poussèrent nos témoins à venir au Québec, les sources orales nous révélèrent certains aspects qui, autrement, auraient été impossible de détecter. L'utilisation de sources orales nous permet de déceler un nombre important de cas de personnes venant en tant que touristes, qui ont demandé leur résidence sur place. Cela met en évidence l'existence d'une émigration colombienne au Canada menée en dehors du cadre des programmes structurés par les

gouvernements canadiens et québécois. Parmi les personnes interviewées, celles qui entrèrent avec un visa de touriste entre 1973 et 1977 et qui demandèrent leur résidence permanente sur place, affirmèrent avoir été obligées de rentrer en Colombie pour présenter leur cas devant l'ambassade canadienne afin d'obtenir leur résidence permanente. Selon eux, la régularisation de leur statut s'est produite en utilisant une des catégories migratoire de l'époque. La régularisation de ces immigrants à partir des catégories établis par le gouvernement pour classer l'immigration traditionnelle rendit à notre avis le phénomène imperceptible à première vue, car quand on utilise dans l'analyse historique du phénomène seulement les sources gouvernementales traditionnelles, ceci ne peut pas être discerné.

La Colombie fut considérée pour les autorités migratoires québécoises parmi les six pays d'intérêt en matière d'immigration en Amérique latine, parce que ce pays pouvait fournir des immigrants éduqués ou possédant « une bonne formation professionnelle. »⁷² Ces aspects ressortent dans les données statistiques, lesquelles nous permirent d'identifier trois tendances bien marquées parmi les immigrants latino-américains s'établissant au Québec durant la période: les réfugiés⁷³, la réunification des familles et l'immigration pour des raisons économiques⁷⁴. Dans cette dernière tendance s'inscrit l'immigration des indépendants, lesquels au Québec furent sélectionnés en fonction des capacités d'accueil et des besoins démographique, culturel et économique de la province⁷⁵. En général, l'immigration colombienne dans la province se caractérisa davantage par l'émigration économique et la réunification familiale. Parmi nos interviewés, le principal motif de la venue au Québec est celui de la réunification familiale. Dans le travail de terrain, cela est ressorti fortement, car nous sommes entrés en contact avec beaucoup de personnes qui sont venues pour cette raison. Dans ce point, nos trouvailles sont en corrélation avec ce qu'indiquent les statistiques et les travaux menés sur le sujet par d'autres chercheurs. En ce qui a trait aux cas des réfugiés, nous considérons que nos trouvailles sur le terrain reflètent aussi ce qu'indiquent les statistiques et les travaux menés sur le sujet (voir le tableau N° 10).

⁷² *Idem.*

⁷³ Dans les documents auxquels nous avons eu accès, l'information ayant trait à cette matière et concernant les Latino-américains avant 1983 se trouve fortement dispersée.

⁷⁴ Citoyenneté et immigration Canada, *Statistique sur la citoyenneté et l'immigration*, Ottawa : Ministère des Travaux publics et services gouvernementaux du Canada, (voir les fascicules entre les années 1993-1996), Consulté le 16 avril 2009 à http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.html

⁷⁵ Sheilagh Knight, 1988, *op cit.*

Tableau 3.3: Catégorisation du type d'émigration de nos interviewés

Catégorie d'immigrants	Nombre
Réunification familiale,	4
Réfugiés et demandeurs d'axile	3 (Un avec visa de touriste)
Demandeurs de résidence,	4
Visa d'étudiants et de religieux,	3
Travailleurs (on inclut ici le médecin)	3
Parrainage	1 (avec un visa de touriste)

En ce qui a trait aux personnes venues dans le cadre de programmes structurés pour combler les besoins de main-d'œuvre, nous avons décelé qu'à Montréal, ces personnes constituent une petite minorité et nous n'en trouvâmes aucun à Sherbrooke. Cela met en évidence une forte divergence avec la plupart de la littérature consultée ainsi qu'avec la documentation gouvernementale accessible au public. Ce type de sources nous montre que la communauté colombienne du Québec connut une forte période de croissance au début des années 1970 grâce au fait que la Colombie fut sélectionnée comme l'un des principaux pays fournisseurs de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée pour le Canada en Amérique latine.

Cependant, dans notre travail de terrain, les personnes venues dans le cadre de ce type de programme s'avèrent très rares et nous eûmes beaucoup de difficulté à trouver des témoins venus au Québec après être recrutés en Colombie en tant que travailleurs spécialisés dans les métiers référencés dans les sources gouvernementales. La plupart des personnes arrivées durant la période, quand on leur demandait de l'aide pour contacter des personnes arrivant en tant que travailleurs, faisaient plutôt référence aux ouvriers du textile impliqués dans le conflit du travail avec l'*Associated Textiles* de Louiseville en 1974, mais non à d'autres sortes de travailleurs. Ceux qui se souvenaient d'avoir connu quelqu'un mettaient aussi de l'avant l'impossibilité de le contacter, parce que cette personne avait re-émigré vers une autre province ou vers les États-Unis ou parce qu'elle était rentrée en Colombie après sa retraite ou parce qu'elle était décédée.

Le plus important que nous avons décelé à partir de nos entrevues est celui de constater qu'il s'agissait d'une émigration motivée par des raisons personnelles, car les personnes ayant quitté le pays pour le désir d'aventure, le besoin de s'éloigner du pays pour faire un deuil, de

refaire sa vie après un divorce, de prendre des distances par rapport à la famille, pour le goût de voyager, ou même par hasard, représentent la majorité.

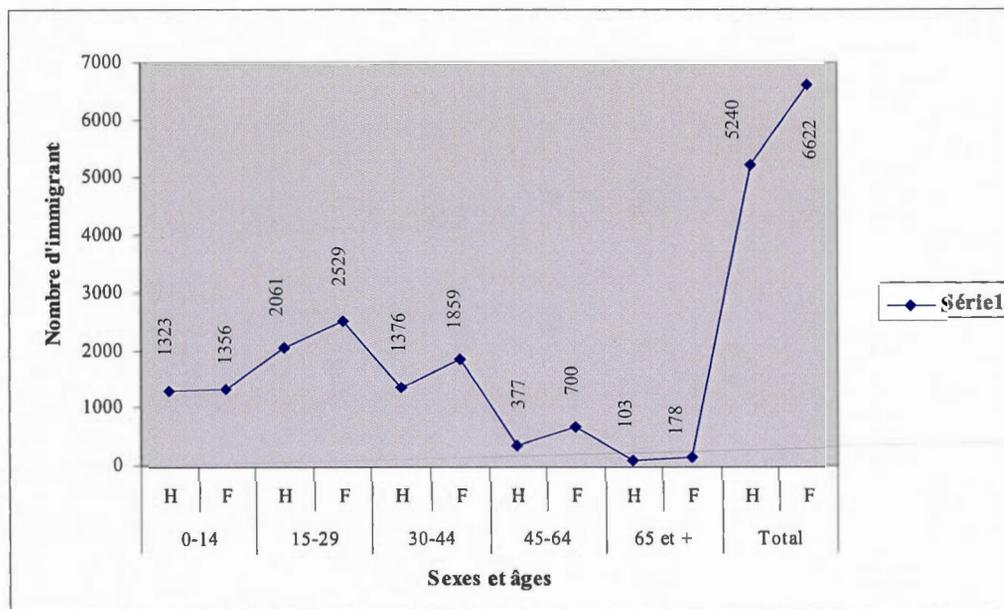
Parmi les dix-huit témoins émigrants au Canada durant la période étudiée (six femmes et douze hommes), six arrivèrent en utilisant un visa de touristes (voir le tableau N° 10). Cependant, cette sorte d'immigration diminua considérablement à la fin des années 1970, étant donné qu'en 1974 le gouvernement changea les règles d'admission et de sélection. Ce changement s'explique par le fait qu'en 1973, « un tiers des immigrés admis » au Canada l'avaient été « sans avoir été l'objet du processus habituel de sélection à l'étranger ». Pour le gouvernement canadien, cela affectait alors à la base son processus de « sélection »⁷⁶.

En général, entre 1970 et 1996, la communauté colombienne au Québec se consolida et devint l'une des huit principales communautés latino-américaines de la province. Depuis 1978, même si l'arrivée des Colombiens diminua légèrement, elle se maintenait au-delà des 283 effectifs par année pour le Canada et des 80 effectifs par année pour le Québec. Cette chute de l'immigration colombienne a été associée à l'adoption d'une série de mesures en matière d'immigration par le gouvernement canadien depuis octobre 1974, touchant principalement les immigrants indépendants et les parents désignés, ainsi qu'à l'annulation du droit des touristes à demander la résidence permanente après leur arrivée.

Un autre facteur en cause est l'intérêt porté par le Québec aux réfugiés, provenant des pays de l'Amérique latine touchés par de graves problèmes de violation des droits de la personne. En ce qui a trait à l'âge et au sexe, il est important de remarquer que, concernant l'âge, la plupart des Colombiens immigrant dans cette période au Canada se concentrent dans les groupes d'âges situés entre 15 et 44 ans. Par rapport au sexe, les femmes représentent la majorité (voir le graphique N° 3). Ces tendances sont aussi valables pour le Québec.

⁷⁶ Micheline Labelle, 1988, *op cit.* p.331,

Graphique 223.2 : L'immigration colombienne au Canada par sexes et âges entre 1970 et 1996



Source : Citoyenneté et Immigration Canada

Concernant les professions, le groupe le plus nombreux fut celui des travailleurs destinés au secteur des métiers du transport et la machinerie, suivi de celui de la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique (voir tableau N° 11).

Tableau 3.4: Nombre d'immigrants colombiens arrivant au Québec entre 1973 et 1994 selon leur profession

Professions	Effectifs
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	68
Sciences naturelles et appliquées	106
Autres travailleurs	126
Affaires, finances et administration	168
Vente et services	224
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	284
Métiers, transport et machinerie	292
Nouveaux travailleurs	374
Total	1342

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

3.6 Analyse des témoignages recueillis

3.6.1 Les cas d'émigration motivée par des raisons économiques

Un cas concret d'émigration économique est celui de Claudio Donado⁷⁷, un ouvrier du textile, qui est venu au Québec après qu'une usine du secteur textile basé à Iberville l'ait recruté à Bello pour combler son besoin de main-d'œuvre spécialisée. En parlant de son cas, monsieur Donado, qui a maintenant 81 ans, nous dit :

Je ne suis pas venu ici de ma propre initiative, car je suis venu parce qu'une entreprise qui avait besoin de mon expertise m'a amené. J'ai été au chômage en Colombie parce que j'avais laissé de mon propre gré mon poste à Fabricato, qui était l'une de plus importantes entreprises du secteur textile à l'époque en Colombie. Alors, j'avais envisagé d'émigrer aux États-Unis. J'étais en train d'organiser ma venue aux États-Unis, quand un *gringo* d'ici est arrivé à Medellín. On l'avait envoyé pour engager 40 tisserands colombiens ayant plus de 15 ans d'expérience, ainsi que de mécaniciens industriels spécialisés en machines textiles. On a passé cinq interviews, je crois, et à la dernière le gringo nous a dit : « vous êtes engagés, préparez-vous à voyager parce qu'on va commencer à vous envoyer ». Tout cela s'est passé en 1973. Les autres 39 travailleurs qui sommes venus avec moi venaient de différentes villes de la Colombie reconnues pour le développement de leurs industries textiles. Nous sommes venus en avion directement à Montréal et la compagnie a payé tous les frais. De Montréal, on nous a amenés à Iberville pour travailler dans les ateliers de cette compagnie dont j'ai oublié le nom, parce que c'est un nom très difficile. Après une année de travail avec la compagnie, on nous a dit qu'il n'y avait plus de travail et que nous devions rentrer en Colombie. Cela a donné naissance à un conflit avec Immigration Canada et la compagnie, que nous avons gagné grâce à l'aide du syndicat.

Il y a aussi une émigration de nature économique motivée par des facteurs à caractère socioéconomique tels que les hauts taux de chômage et d'inflation, la précarité des emplois et des salaires et les difficultés retrouvées par les personnes ayant un profil de cadre pour mener une carrière gratifiante au sein des entreprises nationales. Concernant ce type d'immigration, certains auteurs ont remarqué que l'émigration de nature économique se fait généralement sur la base d'un projet migratoire. Ce type d'émigration généralement est aussi à l'origine des réseaux migratoires et des migrations en chaîne. Les notions de réseaux migratoires et de projets migratoires sont des concepts ayant une grande utilité quand il s'agit d'analyser l'évolution historique des flux migratoires⁷⁸. Cependant, le rôle que les réseaux migratoires jouèrent durant la période dans la

⁷⁷ Nous avons interviewés Octavio Donado à Montréal durant le printemps 2011.

⁷⁸ Paul-André Rosental. 1999, *op. Cit.*

formation de la communauté colombienne de Montréal est un point sur lequel nous nous pencherons plus loin dans ce chapitre.

L'historiographie analysée nous montre que ce type immigration concerne davantage un nombre considérable de personnes issues des couches moyennes et aisées de la société colombienne se dirigeant vers l'Amérique du Nord à partir du début des années 1950⁷⁹. Cela est le cas notamment de Juana Bautista Jordán⁸⁰, une femme de 58 ans originaire de Bogotá, divorcée, qui étudia les beaux-arts en Europe au début des années 1970. Elle décida d'émigrer au Canada en 1987 et en parlant de son parcours migratoire, madame Bautista nous a dit:

En Colombie, j'étais une personne de classe aisée. Mon niveau social était beaucoup mieux qu'ici. Ici, je n'ai jamais pu m'intégrer au marché du travail dans le domaine dans lequel je travaillais en Colombie. Là-bas, je travaillais dans le département de traitement de données d'une compagnie qui faisait l'assemblage d'auto : la Sofasa-Renault. J'ai émigré au Canada pour des raisons économiques, car j'avais perdu mon emploi. Je suis venue ici aussi parce que j'avais très peur de continuer à vivre en Colombie. À l'époque, l'insécurité montait vertigineusement et la corruption habituelle du système politique contribua à augmenter mon désarroi à l'égard d'un pays, où le système favorisait la discrimination sociale et le machisme. Quand j'ai perdu mon poste, j'ai commencé à éprouver le sentiment que ma place n'était plus en Colombie. À part de tout cela, les niveaux d'insécurité étaient terribles. À ce moment-là, les mafias des trafiquants de drogues étaient en plein essor et les trafiquants étaient en train de prendre le contrôle de toutes les bonnes affaires..... Un autre problème était les assauts fréquents des guérillas aux villes. En 1985, l'assaut du palais de justice où siégeait la Cour suprême m'a laissée traumatisée. Comme j'avais une sœur habitant ici, j'ai décidé de venir dans ce pays. Je suis venue comme travailleuse qualifiée et pour émigrer, j'avais accepté un poste de travail qu'on m'avait offert à Sainte-Hyacinthe comme *baby-sitter*. Alors, j'y ai vécu pendant deux ans avant de déménager à Montréal. Ce fut ma sœur qui m'a aidée à trouver ce travail.

En analysant le cas de madame Jordan à partir de l'approche de Chaney, nous trouvons que son cas met de l'avant un mélange de trois type de facteurs : les facteurs de nature économique associée aux problèmes socioéconomiques du pays, les facteurs de nature préventive,

⁷⁹ Marion Magnan, « La migration récente des Colombiens à New York City : mécanismes relationnels, frontières, et construction identitaire à Jackson Heights », Mémoire de DEA de Sociologie, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, Institut des hautes études de l'Amérique Latine, Paris, 2003, 136 p.; Luis Eduardo Guarnizo, « Las migración transnacional colombiana: implicaciones teóricas y prácticas », Memorias del seminario sobre migración internacional colombiana y conformación de sociedades transnacionales, Bogotá 18 y 19 de junio de 2003, Ministerio de relaciones exteriores, p 25-43; Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía, « Emigración, crisis y conflicto: Colombia 1995-2005 », in *Migraciones internacionales en América Latina: boom crisis y desarrollo*, sous la Dir. de Mauricio Solimano, p. 267-320, Santiago: Fondo de cultura económica, 2008.; Germán Castro Caycedo, 1989, *op cit*.

⁸⁰ Nous avons interviewé Juana Bautista Jordán à Montréal durant l'été 2009.

liés à la violence générée par les attaques permanentes des trafiquants et de guérilleros contre les villes, la société et le gouvernement, ainsi que les facteurs de nature psychosociale, représentés par son désir d'habiter dans un pays concordant avec son « nouveau système de valeurs ».

En ce qui a trait aux étudiants, aux religieux et aux médecins, les choses se passèrent autrement, ce qui implique l'analyse du phénomène cas par cas. À propos des étudiants et des religieux, plusieurs sont venus grâce à un réseau migratoire unissant les villes colombiennes ayant plus d'expérience migratoire avec la ville de Montréal ainsi que les universités et séminaires colombiens avec les universités et séminaires montréalais. À propos des religieux, la plupart parmi d'eux sont venus pour apprendre la langue ou pour avoir une expérience sacerdotale au missionnaire à l'étranger⁸¹. Cependant, les registres migratoires les classent dans les rangs de l'immigration économique ou sous la catégorie d'étudiants. Quant aux médecins, ils vinrent d'abord comme étudiants et restèrent après avoir fini leurs études au Québec ou bien ils furent recrutés dans les universités françaises ou belges. Le dernier est le cas du docteur Miguel Villa Roldán⁸², un médecin qui est venu au Canada après avoir étudié en Belgique.

À Bogotá, j'avais fait mes études secondaires au Lycée français et je suis parti étudier la médecine en Belgique, parce que la Belgique offrait l'opportunité aux étudiants ayant fini leurs études dans le Lycée d'aller y faire des études universitaires. Quand j'ai fini mes études en Belgique, j'ai appliqué pour un visa temporaire afin de venir faire ma résidence en chirurgie au Canada. À ce moment, j'avais un poste de médecin résident en Belgique, mais un ami à moi qui avait étudié avec moi à Louvain m'a convaincu de venir faire ma résidence au Québec, à Chicoutimi, parce qu'ici on avait besoin de médecin et en plus on offrait de bons salaires.

3.6. 2 L'émigration motivée par des raisons de réunification familiale

En ce qui a trait à la réunification familiale, nous pouvons illustrer cet aspect avec le cas de Manuel Álvarez. Le cas d'Álvarez⁸³ est un exemple typique de réunification familiale. Cet homme, ses quatre sœurs, ses trois frères ainsi que sa mère, tous nés à Medellín, sont arrivés à Montréal en 1986 pour rejoindre l'une de leurs sœurs étant arrivée 10 ans auparavant. En

⁸¹ Information obtenue dans un entretien avec le père Over Acosta durant l'hiver 2011 à Montréal.

⁸² Le Dr. Villa Roldan fut interviewé à Montréal durant l'hiver 2011.

⁸³ Nous avons interviewé Manuel Álvarez à Montréal durant le printemps 2010.

récapitulant son parcours migratoire, Álvarez, qui travaille habituellement comme plongeur dans les restaurants montréalais, nous dit :

Ma famille et moi, nous sommes venus au Canada parce que ma sœur, qui était venue avec son époux 10 années auparavant, nous a fait venir. Elle fit tout le processus d'émigration pour nous à partir d'ici. C'est pour cela, qu'un jour, nous arrivèrent tous les papiers de la résidence permanente à la maison à Medellín. Je ne me souviens pas exactement de l'année, mais ça fait plus de 35 ans que ma sœur vit ici. Moi, quand je suis arrivé au Québec, j'avais 19 ans et je n'avais pas un motif spécial pour émigrer. L'unique raison pour laquelle ma sœur s'est intéressée à me faire venir c'était parce que j'habitais encore chez ma mère. Alors, quand elle débuta les démarches pour faire venir ma mère qui était déjà veuve, je n'avais pas encore atteint l'âge adulte. C'est pour ça que je me retrouve aujourd'hui à Montréal.

Cependant, la réunification familiale ne se faisait pas seulement pas autour de Colombiens venant travailler au Québec, car depuis les années 1980, plus de Québécois ou d'immigrants établis au Québec allaient en Colombie, soit pour travailler dans le développement de projets d'infrastructure (comme les barrages hydroélectriques)⁸⁴, soit comme hommes d'affaires, soit comme touristes. Plusieurs de ces hommes se marièrent à des femmes colombiennes, lesquelles les suivirent au Québec à leur rentrée. Voilà le cas d'Elisabeth Chicó⁸⁵ et de Patricia Medellín. La première, issue d'une famille de classe moyenne à Bogotá, était, au moment d'émigrer, une étudiante de gestion hôtelière et d'affaires touristiques au Service national d'apprentissage de la Colombie (SENA). En se remémorant son expérience, Elisabeth, qui travaille depuis le début de la dernière décennie dans la mairie de la ville de Sherbrooke, affirma :

C'est à cause de mon mariage que je quittai mon pays. Ma venue au Québec n'a pas signifié pour moi un grand changement dans mon niveau de vie, parce qu'en Colombie je vivais assez à l'aise. J'ai émigré au Québec après m'être mariée à un Québécois, que j'ai connu à Cartagena pendant une période de vacances. Lui, il était là-bas aussi pour passer ses vacances. J'arrivai à Montréal au début 1978 et après y avoir vécu pendant 10 ans, je déménageai avec ma famille à Sherbrooke à la fin des années 1980... Je ne me souviens pas maintenant de l'année exacte. Je pense que je suis l'une des premières Colombiennes à s'être installée dans cette ville.

⁸⁴ Nous avons connu à l'Université du Québec à Montréal un étudiant qui passa les premiers quatre ans de sa vie à Medellín parce que son père, un ingénieur électrique, est allé en Colombie pour participer au montage d'une centrale hydroélectrique. Nous avons connu aussi à Sherbrooke un ingénieur électrique qui habita plusieurs mois en Colombie, participant aussi au montage de quelques centrales hydroélectriques. À Sherbrooke, nous avons aussi entendu parler d'un entrepreneur métallurgique qui avait à Sincelajo un atelier pour fabriquer des objets en fer, d'une femme qui travailla dans l'aide au développement et d'un ingénieur forestier qui travailla dans l'analyse d'une forêt tropicale. L'entrepreneur métallurgique et l'ingénieur forestier se sont mariés à des Colombiennes.

⁸⁵ Nous avons interviewé madame Chicó à Sherbrooke durant l'hiver 2010 et madame Patricia Medellín à Montréal durant l'été 2009.

Dans le cas de Patricia, une enseignante de littérature et de langue espagnole dans une contrée rurale d'Antioquia, se mariant à un Canadien d'origine marocaine qui passait des vacances dans la ville de Santa-Marta, les choses se passèrent d'une manière plutôt différente. En racontant le parcours migratoire qui l'amena à Montréal, cette femme qui travaille maintenant dans le domaine de l'intégration des immigrants, nous dit :

À Medellín, j'étudiai pour devenir professeur de littérature et de langue espagnole à l'Université d'Antioquia. Pendant l'époque que j'étudiais à l'université se déclencha dans cette ville une forte vague de violence politique et sociale. J'étais angoissée du haut niveau de violence qui se présentait à Medellín. Pour m'éloigner du conflit qui frappait cette ville et pour trouver la paix, je décidai de quitter Medellín et je suis allé vivre à Necocli. Alors, en voyant la montée du conflit, en 1988 j'ai décidé de quitter Necocli et de m'installer dans l'île de Providence. Quand je retournai de Santa-Marta à Barranquilla pour prendre l'avion pour m'en aller à Providence, j'ai connu dans l'autobus l'homme avec qui je me suis mariée et cela changea complètement le parcours de mon voyage. Alors, au lieu de prendre un avion pour l'île de Providence, je finalement quitté la Colombie dans un avion pour le Québec. L'homme avec qui je me suis mariée était un Canadien d'origine marocaine. Nonobstant, je ne suis pas venue immédiatement, parce qu'il fallait faire les papiers et demander le visa. Tout cela prit un an. Donc, j'arrivai à Montréal le 18 août 1989. Tout cela me semble aujourd'hui assez surprenant parce que je n'avais jamais de ma vie songé à quitter la Colombie.

3.6.3 L'arrivée des premiers réfugiés

Dans la période que nous sommes en train d'analyser, les personnes les plus concernées par cette sorte d'émigration furent particulièrement les dirigeants politiques de gauche, les juges et les journalistes. Concernant les dirigeants de gauche, ils ont été les principales victimes de la guerre sale menée par les groupes de paramilitaires contre les mouvements de gauche civile, mais particulièrement contre l'Union Patriotique (U.P.). Le but de cette guerre était celui d'empêcher les guérillas de se faire du capital politique dans la société civile et dans le secteur de gauche en faisant avancer leur cause politique. Pour échapper aux actions menant à l'extermination de l'U.P., plusieurs de ces militants et sympathisants décidèrent de s'exiler, la plupart dans des pays européens et quelques-uns au Mexique et au Canada⁸⁶. Parmi ceux qui s'exilèrent au Canada, nous retraçâmes Jairo Naranjo Grueso⁸⁷, un ingénieur de systèmes qui naquit dans la petite ville

⁸⁶ Enrique Santos Calderón, 1985, *op. cit.*; César Paredes, 2011, *op. Cit.*; *Idem.*; Iván Cepeda Castro, « Genocidio político: el caso de la Unión Patriótica en Colombia », Bogotá: Fundación Manuel Cepeda Varga, Consulté le 4 juillet 2010 à <http://www.desaparecidos.org/colombia/fmcepeda/genocidio-up/cepeda.html>; César Paredes, 2011, *op. cit.*

⁸⁷ Nous avons interviewé monsieur Jairo Naranjo Grueso à Montréal durant l'été de 2009.

d'Abejorral au département d'Antioquia, et qui arriva à Montréal à la fin de l'année 1985. En parlant de son cas, monsieur Naranjo, qui vivait à Medellín au moment d'émigrer nous a dit :

Je suis venu au Canada parce que j'avais une sœur qui habitait ici à Montréal depuis plusieurs années et elle a envoyé alors une invitation à tous les membres de sa famille afin que toute la famille puisse venir connaître le Canada. Je décidai de quitter la Colombie parce que je commençais à avoir des problèmes là-bas à cause de mes idées politiques : je militais dans l'Union Patriotique. À ce moment-là, je n'avais pas de travail et pour empirer ma situation personnelle, on m'a menacé de mort. En voyant que les choses étaient en train de se compliquer pour les militants de l'Union Patriotique et que je ne travaillais plus (j'avais perdu mon travail parce que l'entreprise où je travaillais avait l'habitude de renvoyer les travailleurs chaque 10 ans pour éviter de leur payer des prestations d'ancienneté), je décidai de quitter le pays définitivement. Concernant ma condition dans l'Union Patriotique, il faut préciser que je n'étais pas quelqu'un d'important dans le parti. J'étais plutôt un sympathisant. Nonobstant, les choses étaient si compliquées que pour le simple fait de côtoyer les membres de ce parti, les gens pouvaient recevoir de menaces de mort, vois-tu?

L'ambiance stressante, qui entourait l'activité politique des militants de gauche et des défenseurs des droits de la personne à la fin des années 1980, est très bien décrite par le chroniqueur Gilles Paquin dans un reportage publié dans le journal *La Presse* en novembre 1987. Dans un reportage portant sur l'arrivée au Canada en tant que réfugiés du chroniqueur colombien Jorge Child, Paquin affirme que « des listes de condamnés à mort poussent les Colombiens vers l'exile ». Après avoir examiné avec Child la situation politique colombienne, il finalisa son article en pronostiquant alors que si les conditions politiques colombiennes ne s'amélioraient pas pour la gauche, «le prochain flot de réfugiés qui se présentera à Mirabel viendra sans doute de Colombie »⁸⁸.

Un autre militant de l'U.P., qui dut s'exiler pour sauver sa vie, fut le philosophe et journaliste Clemente Condé Colorado⁸⁹ qui habite depuis l'année 2002 à Montréal. Il était aussi membre du Comité permanent pour la défense des droits de la personne. Il affirme que la réaction à l'intérieur de l'U.P contre la campagne d'extermination visant ses dirigeants et militants fut la résistance pacifique et la dénonciation. Selon lui, à l'époque prédominait à l'intérieur de ce mouvement politique une conception considérant que les véritables révolutionnaires ne s'exilaient pas. Au contraire, ils restaient au pays et résistaient pacifiquement ou prenaient les armes pour se

⁸⁸ Gilles Paquin, «Le prochain flot de réfugiés pourrait bien venir de Colombie», *La Presse* (Montréal) 15 novembre 1987, p. A 4.

⁸⁹ Nous avons interviewé Clemente Conde Colorado à Montréal durant l'été 2010.

défendre. À son avis, cela explique pourquoi le nombre d'exilés de l'U.P. à l'époque ait été si bas et le nombre de morts si haut. D'après lui, son départ à l'exil fut l'un des cas exceptionnels qui s'est produit à l'intérieur de l'organisation avant les années 1990. Sa décision d'émigrer généra donc du mécontentement parmi les membres du groupe et conduit à sa marginalisation et son isolement, puisque cela était perçu comme un manque de compromis. En évoquant les motifs qui l'incitèrent à quitter son pays, monsieur Condé nous dit :

Au début de l'année 1985, j'étais un dirigeant politique du Parti Communiste de la Colombie et de l'U.P. À l'époque, j'étais très impliqué dans la défense et la promotion des droits de la personne dans le pays. La persécution contre moi, motivée par mon appartenance politique, s'accrut au niveau régional et cela me força à quitter d'abord le département de Boyacá, qui était la région où je menais mon travail, et finalement la Colombie en 1985. Initialement, je partis vers le Mexique. Le gouvernement mexicain m'a octroyé l'exil et j'ai vécu au Mexique avec ma famille durant 10 ans. Ma sortie du Mexique vers le Canada obéit aux fortes contradictions qui se présentèrent entre les organisations formées par les immigrants colombiens issus de la gauche qui y habitaient au milieu des années 1990. Le débat à l'intérieur de ces organisations, dans lequel étaient impliqués des politiciens mexicains de figuration nationale, découla dans une reconnaissance non explicite de la présence des FARC au Mexique et je n'étais pas du tout d'accord avec ce fait. Pourquoi? Parce que depuis un certain temps, j'avais assumé une position assez critique envers des groupes de « guérilleros » colombiens. À cause de mon engagement en faveur de la cause des droits de la personne, au Mexique, je commençai à être très critique aussi envers les FARC, lesquelles je critiquais aussi à cause de leurs liens avec les narcotrafiquants, car cela n'avait rien avoir avec la lutte révolutionnaire. En conséquence, pour avoir exposé très nettement ces éléments et pour avoir assumé une posture très critique vis-à-vis de la « guérilla », se déclencha une forte persécution politique contre moi au Mexique. Cela me força à quitter ce pays et à m'exiler à nouveau, cette fois-ci au Canada. Pourquoi le Québec? J'ai quitté le Mexique avec l'aide des Nations Unies en 1995. Ce sont elles qui se sont chargées de négocier avec le pays de ma destination. Alors, je pense que les autorités migratoires du Canada sont celles qui ont décidé mon lieu de résidence au Canada et ce sont elles qui ont choisi de m'envoyer à Sherbrooke, où nous avons vécu jusqu'à l'année 2002.

Quant à la guerre affrontant l'état colombien et les groupes de trafiquant de drogues, principalement le cartel de Medellín, celle-ci produisit aussi un nombre considérable d'exilés, surtout à la suite de l'apparition du groupe les *Extraditables*. Ceci était une organisation politico-militaire créée pour les trafiquants qui souhaitent s'opposer à leur extradition aux États-Unis. Afin d'affaiblir le gouvernement et terroriser les citoyens, les *Extraditables* déclenchèrent plusieurs vagues d'attentats à la bombe dans les principales villes du pays et assassinèrent plusieurs dizaines de fonctionnaires publics et de politiciens engagés dans la lutte contre le trafic des drogues. Cependant, ils s'attaquèrent davantage aux policiers et aux fonctionnaires du pouvoir

judiciaire, principalement aux juges. Dans cette lutte, ils utilisèrent tous les moyens et ils financèrent même l'assaut du Palais de justice en novembre 1985⁹⁰.

Dans les combats qui suivirent cette opération armée, laquelle fut exécutée par le M19, périrent 12 des 24 magistrats de la Cour suprême et la plupart des travailleurs de la Cour⁹¹. Pour échapper à la vague d'attentats menés par les narcotrafiquants contre les fonctionnaires du Pouvoir judiciaire, un nombre indéterminé de juges choisirent de quitter la Colombie et de s'exiler dans des pays réputés par leur sécurité publique. Pour sa part, le gouvernement colombien mit également de l'avant une politique de relocalisation des fonctionnaires les plus menacés vers l'extérieur. Parmi les fonctionnaires judiciaires qui choisirent de quitter le pays volontairement et de s'exiler au Canada, on compte le juge Marcelino Bertel, qui arriva à Montréal en janvier 1986. Le drame que vivaient les membres du pouvoir judiciaire colombiens à l'époque fut très bien résumé dans un reportage du chroniqueur Gérald Leblanc, du quotidien *La Presse*⁹², portant sur le vécu du juge Bertel. Ce reportage nous apprend que

Avant de passer à la Cour supérieure, Marcelino Bertel⁹³ s'était frotté aux barons de la drogue, alors qu'il avait siégé à la Cour de district, où étaient entendues les causes civiles. Coincé entre les terroristes du M-19 et le narcotrafiquant du Cartel de Medellín, Bertel avait finalement décidé de chercher asile au Québec, où s'étaient déjà établis les six autres membres de sa famille.

La peur qui régnait alors sur le milieu judiciaire, qui pourrait être considérée comme la cause principale de l'émigration de monsieur Bertel, se refléta aussi dans ses mots : « Je sentais qu'on viendrait bientôt livrer le cercueil prémonitoire sur mon perron. » Dans ces circonstances, « je devais quitter avec ma femme et mes trois enfants, alors âgés de 8 à 14 ans, où j'étais sacrifié comme les autres »⁹⁴. En parlant de sa venue au Québec comme réfugié, monsieur Bertel⁹⁵ nous raconta :

⁹⁰ Jorge Aníbal Gómez Gallego, José Roberto Herrera Vergara, Nilson Pinilla Pinilla. *Informe Comisión de la verdad sobre los hechos del Palacio de justicia*, Bogotá: Universidad del Rosario, 2010, 490 p.

⁹¹ *Idem.*

⁹² Gérald Leblanc, « Un Noël funèbre pour les juges de Bogota », *La Presse* (Montréal) 22 décembre 1991. (Archive du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec).

⁹³ Nous avons changé le nom de la personne concerné pour préserver son identité.

⁹⁴ Gérald Leblanc, 1991, *op. cit.*

⁹⁵ Nous avons interviewé monsieur Marcelino Bertel à Montréal à l'automne 2009.

J'émigrai au Canada parce qu'à partir des années 1980 débuta en Colombie une période très difficile pour les gens travaillant dans le pouvoir judiciaire. Pendant que j'exerçais mes fonctions dans le système judiciaire, je vis que plusieurs de mes collègues, dont la plupart parmi eux étaient aussi des amis, furent assassinés par les narcotrafiquants. Alors, étant donné les cas sensibles que je commençais à traiter au tribunal et le danger que cela représentait pour moi et ma famille, je décidai d'émigrer vers le Canada pour retrouver la tranquillité.

En 1984, le Canada accepta les premiers sept réfugiés colombiens. Entre cette année-là et 1996, 249 réfugiés colombiens ont trouvé asile au Canada. Cependant, durant la période analysée, la Colombie était loin des quotas atteints par El Salvador, Le Guatemala ou Le Chili dans ce domaine (voir graphique N° 4). Le faible nombre de réfugiés colombiens acceptés par le Canada à l'époque peut bien être attribué à deux faits. Premièrement, à l'époque, dans le contexte de la guerre froide, la Colombie était considérée par le milieu politique international comme l'un des pays ayant l'une des traditions démocratiques les plus solides de l'Amérique latine⁹⁶.

Cette perception des pays occidentaux sur la Colombie explique aussi pourquoi le député fédéral Antonio Yanakis avertit en mars 1975 les 37 ouvriers colombiens du textile, à l'occasion de leur conflit avec l'*Associated textiles canadien* (ATC) de Louiseville, de « Surtout, ne prétendez pas que le ministère de l'Immigration vous considère comme réfugiés, car nos relations avec le gouvernement colombien sont bonnes et harmonieuses »⁹⁷. Le deuxième aspect que nous voulons faire valoir est les forts liens des organisations de gauche colombiennes avec les organisations sociales européennes et leurs faibles relations sociopolitiques avec les organisations sociales canadiennes. C'est en vertu de ces liens que les Colombiens demandeurs d'asile se dirigeaient davantage vers les pays européens, initialement vers les pays du champ socialiste et plus tard vers l'Espagne⁹⁸.

Comme nous l'avons déjà fait valoir auparavant, il n'existe pas de données disponibles ou des études savantes sur le sujet, nous permettant d'établir un chiffre exact de ce flux migratoire.

⁹⁶ Si vous tapez, en espagnol, dans votre moteur de recherche préféré la phrase « *Colombia es la democracia más antigua y estable de América Latina* », vous pourriez amorcer un tour virtuel vous amenant dans les portails d'internet de la plupart des ambassades et des consulats colombiens, car cette phrase est utilisée pour amorcer la majorité des documents censés faire la promotion du pays à l'extérieur. Elle est aussi présente dans plusieurs textes scolaires utilisés à l'école secondaire en Colombie.

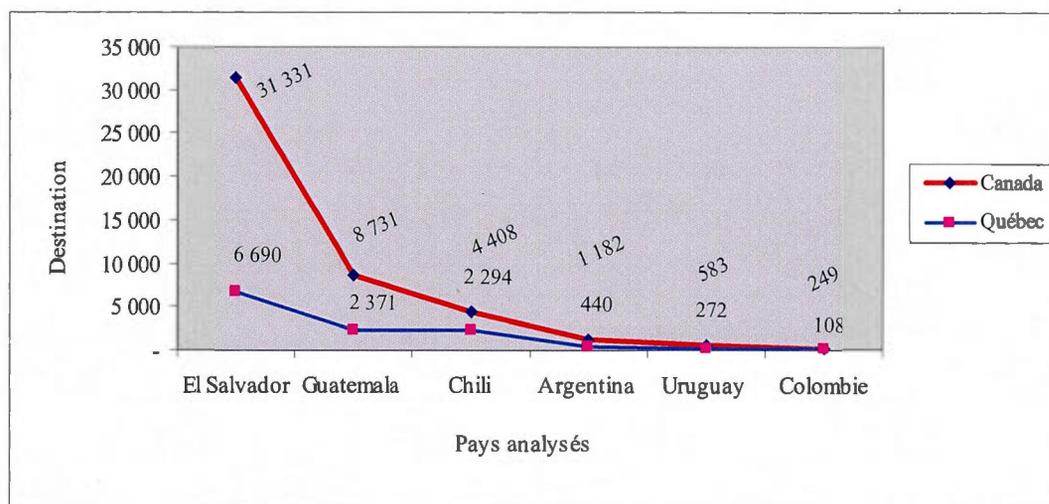
⁹⁷ Berthold Levesque, 1975, *op. cit.*

⁹⁸ Luis Forneo, « Volver a nacer: hablan los exiliados colombianos de la Unión Patriótica », *Cuestionatelo todo*, (Blog), documental Volver a nacer, Consulté le 11 février de 2011 à <http://cuestionatelotodo.blogspot.com/2011/02/volver-nacer-hablan-los-exiliados.html>

En ce qui a trait au Québec, l'arrivée des réfugiés colombiens présente une dynamique semblable à celle du Canada, sauf qu'au Québec, comme nous l'avons déjà mentionné, les réfugiés colombiens apparaissent dans les statistiques seulement à partir de 1990. Selon un fonctionnaire du Centre de documentation du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, cela est dû au fait que « certains pays présentent de trop petits nombres qui ne peuvent être diffusés (entre autres en ce qui concerne les réfugiés) »⁹⁹.

Comme nous pouvons le voir dans le graphique N° 4, des comparaisons menées dans cet aspect avec les principaux pays producteurs de réfugiés en Amérique Latine à l'époque, nous montrent que la Colombie était loin des chiffres atteints par des pays comme El Salvador, le Chili ou le Guatemala.

Graphique 3.3: Comparaison de la Colombie avec les principaux pays d'origine de réfugiés accueillis par le Canada et le Québec entre 1975 et 1996



Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et Citoyenneté et Immigration Canada¹⁰⁰

L'augmentation de l'arrivée des réfugiés colombiens au Québec depuis le début des années 1990 est due à la montée des groupes de paramilitaires, qui contribua à l'escalade du

⁹⁹ Le texte de la citation est un extrait d'un courriel électronique que nous a envoyé un fonctionnaire (QMIMM), qui nous a fourni les données que nous analysons dans ce document.

¹⁰⁰ En ce qui a trait au Canada, nous avons retrouvé des données seulement à partir de l'année 1978.

conflit et à l'augmentation des massacres contre la population civile¹⁰¹. Dans les régions en dispute entre ceux-ci et les groupes de guérilleros, un grand secteur de la population colombienne est devenu la cible des deux groupes¹⁰². La violence générée par cet affrontement a contribué fortement à la montée du nombre de personnes qui cherchent refuge à l'extérieur du pays.

3.6.4 L'émigration motivée par des raisons personnelles

Chaney¹⁰³ considère qu'il y a aussi des facteurs concernant un amas de motifs hétéroclites généralement à caractère *intangible*, qui poussent les personnes à émigrer : l'impossibilité de trouver un couple à son goût ou la frustration générée par l'impossibilité de se marier au sein de la communauté étant donné l'âge, la religion ou la race, le désir de vivre en pleine liberté son orientation sexuelle, le désir de gagner plus d'autonomie vis-à-vis des parents, le besoin de recommencer la vie sans contrainte à la suite de une séparation, la volonté de trouver la place idéale pour vivre ou pour élever les enfants, le désir d'aventure, etc. Nous considérons qu'un exemple convenable d'émigration de nature personnelle est le cas de la mère d'Amada Oviedo¹⁰⁴. Selon ce qu'Oviedo nous raconta, sa mère est venue au Canada après son divorce, car après la séparation de leurs parents, sa « mère ne voulait pas rester en Colombie » et en plus, elle avait dans son esprit l'idée d'offrir à ses deux filles « un avenir meilleur et stable ». Motivée par ces idées, elle se prévalut de son visa de touriste pour entrer au Canada et demander la résidence permanente après son arrivée au pays.

L'identification de plusieurs cas semblables à celui de la mère d'Amada Oviedo nous montre trois phénomènes : l'émigration de nature personnelle se fait dans la plupart des cas sans une planification à long terme et en utilisant généralement les visas de touristes; elle se fait en utilisant généralement les réseaux et les chaînes migratoires. Avant 1975, se prévaloir d'un visa de touristes pour venir au Canada et demander la résidence permanente à la suite de quelques mois vécus au pays était un moyen utilisé fréquemment par un nombre considérable de

¹⁰¹ Armando Neira, (page consulté le 25 octobre 2010) *op. cit.*; Enrique Rivas G., « El occidente antioqueño reconstruye su historia: el 'Caminito' de la muerte en Dabeiba », *El Espectador*, (Bogotá), 14 de avril de 2007.

¹⁰² Rédaction du journal El Tiempo, « Caravana a Dabeiba », *El Tiempo*, (Bogotá) 27 juillet 2001, Consulté le 8 novembre 2010 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-449315>

¹⁰³ Elsa M. Chaney, 1980, *op. cit.*

¹⁰⁴ Nous avons interviewé madame Amada Oviedo à Montréal durant l'été 2009

Colombiens issus de la classe moyenne ainsi que par des ouvriers. Six des 18 interviewés arrivant au Canada avant 1980 le firent avec un visa de touristes (y compris la mère d'Amada Oviedo). On nous référa aussi des personnes que nous n'interviewâmes pas, qui émigrèrent elles aussi avec un visa de touristes. Cinq des 18 personnes que nous avons interviewées ont affirmé avoir demandé leur résidence permanente après leur arrivée et quatre considérèrent l'avoir obtenue rapidement. En fait, en vertu du règlement de 1967, les visiteurs pouvaient demander le statut d'immigrant reçu à partir du Canada.¹⁰⁵ Pour en apprendre davantage, nous citons le cas d'Helena Yarumal, une secrétaire provenant de Medellín, et le cas de Aracelis Navarro¹⁰⁶, elle aussi secrétaire bilingue, provenant de Cali. En discutant de son parcours migratoire, madame Yarumal nous dit :

J'ai quitté la Colombie le cinq février 1972. Je suis venue directement à Montréal parce que j'avais un contact ici et même si je venais avec un visa de touristes, j'avais très clairement dans ma tête l'idée de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir mes papiers de résidente permanente et rester au Canada définitivement. Quand je commençai à penser à l'idée d'émigrer, mon idée était en réalité de venir aux États-Unis. Cependant finalement, j'ai décidé de venir au Canada parce que je n'ai pas pu avoir un visa de touristes pour les États-Unis. Même si mon objectif était d'émigrer aux États-Unis, quand on me refusa le visa, je n'ai pas eu le courage de tenter d'y entrer en traversant la frontière par « El Hueco » (le trou), ou prendre le risque d'aborder un avion et tenter d'entrer sans papiers à partir d'un aéroport par peur d'être déportée si l'on me prenait en train d'y entrer illégalement. Alors, j'ai changé de destination et émigré au Canada quand j'appris que l'on pouvait entrer ici et rester avec un visa de touristes. Pourquoi voulais-je quitter le pays ? Ceux-ci sont des aspects personnels dont je ne veux parler.... Ma mère venait de mourir et je n'avais pas le courage pour continuer à vivre en Colombie.

Le cas d'Aracelis Navarro¹⁰⁷ présente certaines similitudes avec celui d'Helena Yarumal. En se remémorant son expérience migratoire, madame Navarro, qui travaillait à Cali chez Quaker, une multinationale des aliments, nous confia :

Cela fait 33 ans que je suis arrivée au Canada. Je viens de Cali, mais je suis née à Popayán. Quand j'ai émigré au Canada, j'étais célibataire, car je ne m'étais jamais mariée en Colombie. Dix ans après mon arrivée à Montréal, je me suis mariée à un Québécois. Cependant, à ce moment-là, j'avais mes papiers en règle. Je n'avais pas de raisons spéciales pour vouloir quitter le pays, mais c'est comme ça. D'un côté, je voulais m'éloigner un peu de ma famille pour gagner plus d'autonomie vis-à-vis de mon père. D'un autre, je voulais connaître le monde parce que quand l'on est dans son pays on a le désir d'émigrer parce que l'on a le désir d'apprendre des nouvelles choses, de changer d'ambiance, de s'éloigner je ne sais pas de quoi, de briser la routine. Alors, comme j'avais ma tante à New York je pensais toujours d'émigrer dans cette ville. Malheureusement, pendant que je me décidais à émigrer, ma tante

¹⁰⁵ Micheline Labelle, op cit. p.34, version numérisée.

¹⁰⁶ Nous avons interviewé madame Helena Yarumal à Montréal durant l'été 2009.

¹⁰⁷ Nous avons interviewé madame Aracelis Navarro à Montréal durant l'été 2009.

rentra en Colombie et alors je dus remettre mes plans d'émigrer à plus tard parce que je ne savais pas où aller. Donc, pendant que je décidais quoi faire et où aller, ma meilleure amie qui était venue à Montréal retourna pour passer les fêtes de décembre avec sa famille. J'allai la rencontrer pour connaître son expérience et pour lui raconter mes plans. Alors elle me dit : « Gloria je suis venue pour faire mes papiers pour émigrer définitivement au Canada... Je vais passer une année ici en attendant les papiers de la résidence permanente, mais je retourne au Canada définitivement » Puis, je lui dis : « si tu retournes à Montréal, alors je pars avec toi. »

Chez les hommes et les familles, il y aussi des cas d'émigration que l'on peut classer dans le rang de l'immigration de nature psychosociale. Comme nous le montrent les cas de Manuel Causil, d'Anselmo Del Valle et du cinéaste Benigno Camaño, l'installation de ces personnes à Montréal est un fait obéissant plutôt au hasard qu'à la planification. Durant cette période, plusieurs hommes célibataires et quelques familles sont venus à Montréal pour tenter leur chance, pour le désir d'aventure ou simplement pour connaître la ville et ils y sont restés pour toujours. Dans le cas de monsieur Causil¹⁰⁸, un fonctionnaire de l'Université de McGill qui, au moment d'émigrer, habitait dans une banlieue pauvre de la capitale colombienne, l'émigration s'est produit parce qu'il a voulu soudainement quitter le pays et vivre à l'étranger. En parlant de son parcours migratoire, il nous a dit :

J'arrivai à Montréal en 1970 avec un visa de touriste. À ce moment-là, j'avais 25 ans et j'étais célibataire. Ma venue au Canada se produisit parce que j'ai eu –comment je peux te dire ça?- disons que j'ai eu la chance d'être engagé par le centre Colombo-Américain et quand j'y travaillais, je me suis fait des amitiés qui m'ont ouvert une perspective sur le monde. Au début, je voulais m'en aller en Espagne, parce que je ne parlais pas ni l'anglais ni le français. Cependant, quand je quittai la Colombie pour m'en aller en Espagne, je ne sais pas pourquoi j'ai pris la décision de venir visiter un ami canadien que j'avais connu quand je travaillais au Colombo-Américain. Il m'avait dit que je pouvais passer chez-lui le visiter quand je voudrais. Alors, comme à l'époque les Colombiens n'avaient pas besoin d'un visa spécial pour entrer au Canada et y rester (à l'époque, presque personne n'avait pas besoin de régler son statut avant de venir ici), je décidai de venir le voir. À l'époque, on avait l'avantage de venir comme touriste et au jour suivant faire une application pour rester ici et devenir résident permanent. Mais cela n'était pas dans mes plans, parce que ce que je voulais, c'était de m'en aller en Espagne. Finalement, je suis resté ici et jamais de ma vie je suis allé en Espagne. Et je ne le regrette pas, parce qu'ici –je suis sûr- mon niveau de vie est beaucoup mieux que ce qu'il aurait pu être en Colombie.

Il est certain que dans le cas d'un grand nombre de Colombiens émigrant au Québec dans la période étudiée, particulièrement en ce qui concerne la catégorie émigration pour des raisons de nature psychosociale, le désir de s'éloigner d'un pays affecté par de graves problèmes sociaux est

¹⁰⁸ Nous avons interviewé monsieur Manuel Causil à Montréal durant l'été 2009.

en cause. Cependant, dans le cas canadien, ce groupe nous semble réduit. Par contre, parmi nos interviewés, cela pourrait¹⁰⁹ être le cas d'Anselmo Del Valle¹¹⁰, âgé de 60 ans et né à Cali, propriétaire de l'un des premiers restaurants offrant des mets latino-américains à Montréal. En remémorant son histoire personnelle, monsieur Del Valle nous raconta :

Je vins au Québec parce que j'avais vraiment le désir de sortir de la Colombie. Les raisons ? Bon, je n'avais pas des raisons particulières pour vouloir m'éloigner du pays. C'était simplement que j'avais l'envie d'habiter dans un pays autre que la Colombie depuis que j'étais garçon. Avant de venir ici, j'avais habité aux États-Unis et aussi dans d'autres pays. Depuis mon plus jeune âge, j'avais tenté de sortir de la Colombie. Or, un jour je rentrai en Colombie, je commençai à travailler comme vendeur. Je travaillai dans ce domaine à Bogotà et à Cali pendant quelques années. À l'époque, je n'avais aucun souci. Cependant, le désir de quitter le pays revint. Quand je décidai de quitter définitivement le pays, je me décidai, alors je ne sais pas pourquoi pour le Canada. À Montréal, j'arrivai en 1971 avec mon épouse et mes enfants. Nous vîmes avec un visa de touristes. Quelques jours après mon arrivée, j'ai su que le Canada serait mon pays. Alors, je demandai la résidence permanente et le gouvernement me l'octroya très rapidement. À l'époque, on devenait résident permanent rapidement et facilement.

Concernant le cas du cinéaste Benigno Camaño¹¹¹, celui-ci représente un cas très différent des autres, car Camaño n'avait jamais songé à immigrer et il vint au Canada par hasard. De passage à Montréal, il « tombe amoureux » de la ville et il s'y installe définitivement. Le suivant est le récit de son cas :

J'ai quitté la Colombie en 1973 pour aller étudier le théâtre en France. Mon contact avec la France s'est initié parce qu'en 1970 ou 1971, Jack Lang, qui était le directeur du festival de théâtre de Nantes a invité trois groupes de théâtre colombien à se présenter dans ce festival. Alors, le groupe avec lequel je travaillais, qui s'appelle la Mama, était parmi les trois invités. En arrivant à Paris, je suis tombé en amour avec cette ville. Puis je suis retourné l'année suivante pour y étudier le théâtre. Un été que j'étais en train de travailler à Stockholm avec l'un de mes meilleurs amis (il était un Brésilien qui a étudié en France pour devenir pilote), il m'a suggéré de venir cueillir du tabac en Ontario cet automne... C'était ma troisième ou quatrième année en France et je me préparais pour rentrer en Colombie. Cependant, j'avais l'intérêt d'économiser une bonne quantité d'argent avant de rentrer. C'est pour cela que j'ai fini par accepter de venir accompagner mon ami en Ontario. Quand la cueillette de tabac fut finie, j'ai appelé des anciens compagnons habitant à Montréal, qui avaient étudié le théâtre avec moi à Paris, question de venir les visiter. Ils acceptèrent que je vienne les rencontrer et quand je suis arrivé à Montréal, j'ai tombé immédiatement en amour avec la ville et je fini par y rester pour toujours. Qu'est-ce qui m'a fait tomber en amour avec la ville ? Je ne sais pas

¹⁰⁹ L'utilisation du verbe au mode conditionnel dans le cas de monsieur Del Valle est dû au fait qu'il parla *off the record* plus en détails des causes l'amenant à quitter le pays. Nous ne nous attardons pas sur ces aspects parce qu'il nous demanda de ne pas le faire.

¹¹⁰ Nous avons interviewé monsieur Del Valle à Montréal durant l'hiver 2010.

¹¹¹ Nous avons interviewé monsieur Benigno Camaño à Montréal durant l'automne 2010.

exactement : la vie nocturne, les filles (on allait dans les bars et draguer ou se faire draguer n'était pas si difficile) et aussi la dynamique culturelle. D'autre part, je connaissais déjà les deux côtés de la vie culturelle parisienne et je cherchais à connaître quelque chose de nouveau; Montréal m'offrit ce que j'étais en train de chercher.

Les notions de réseaux migratoires et de projets migratoires sont deux concepts nous donnant la possibilité d'analyser le phénomène des migrations à partir d'une perspective microgéographique et individuelle, qui nous permet d'aborder le concept de mobilité à partir de la perspective du territoire et de la famille. Dans de nombreux cas, l'idée d'émigrer rejoint un projet familial et dans certains cas, elle est ancrée dans l'imaginaire communautaire. Dans ce sens, l'émigration est un fait qui obéit à une stratégie préparée rationnellement dans laquelle on encourage l'émigration des effectifs les plus débrouillards de la famille ou de la communauté vers des régions, des villes ou des pays soigneusement choisis, afin que ces pionniers préparent l'arrivée d'autres membres du groupe dans les endroits ciblés¹¹². Parmi tous nos interviewés concernant cette période, nous avons trouvé le cas d'une famille qui illustre très bien les notions de projet et de réseaux migratoires. Cela est le cas de la famille Elles de Medellín. Selon Ramiro Elles¹¹³, qui reconstruit avec nous le parcours migratoire de sa famille, son histoire est complexe :

Le premier à venir à Montréal a été mon beau-frère. Il est venu en 1969. Un an après, il a fait venir ma sœur. Après que ma sœur soit venue, tous les membres de la famille continuèrent de venir. Nous étions cinq et nous sommes venus tous les cinq. Alors, celui qui arrivait, après son installation ici, il retournait en Colombie se mariait et faisait ensuite venir son conjoint ou sa conjointe au Canada. Cela était commun dans ce temps-là. C'est comme ça que s'est formée la communauté colombienne à Montréal. La plupart des gens arrivaient avec un visa de touriste et après leur arrivée, ils demandaient la résidence permanente. Cela a été la procédure utilisée par mon beau-frère. Je connais beaucoup de gens de Medellín qui sont venus pour une simple aventure, après qu'on leur ait refusé l'entrée aux États-Unis où ils voulaient immigrer. Cela a été aussi le cas de mon beau-frère, qui voulait immigrer aux États-Unis et à l'ambassade des États-Unis en Colombie, on lui a refusé le visa. Alors, il a décidé de tenter sa chance en émigrant à Montréal. Il ne connaissait personne ici, mais il s'est décidé pour Montréal parce que c'était la ville du Canada dont on entendait parler le plus à Medellín, parce qu'il avait quelques personnes de Medellín qui avaient émigré ici. Je peux vous dire que la plupart des Colombiens arrivant à Montréal entre 1969 et 1976 sont venus avec un visa de touriste. Après, ils ont demandé la résidence sur place. Pourquoi ? Parce que ceux qui immigraient de la Colombie à l'époque le faisait surtout pour le désir d'aventure. De cette époque, parmi ceux que je connais, presque personne n'est arrivé ici avec leurs papiers de résidence permanente. Seulement les travailleurs de l'industrie Fabricato de Medellín, laquelle faisait du textile, sont venus avec leur résidence permanente. Mais ils ont été recrutés pour

¹¹² Leboutte, René, 2000, *op. cit.*

¹¹³ Nous avons interviewé monsieur Ramiro Elles à Montréal durant l'été 2009.

venir travailler dans leur domaine et il venait avec un poste assuré. Dans mon cas, je suis venu avec un visa d'étudiant et quelques mois après, je demandais le visa de résident permanent. Ma mère et mon père sont venus aussi.

Le cas de Ramiro Elles et de sa famille est l'un des cas qui nous montre le mieux qu'il y eut un grand nombre de Colombiens qui s'installèrent au Canada durant la période, sans passer par les filtres établis par les programmes structurés par les gouvernements canadiens et québécois. Ceci nous indique que malgré la planification et les contrôles exercés par le gouvernement fédéral et provincial, un grand pourcentage de Colombiens réussit à s'installer à Montréal par le biais des initiatives individuelles ou grâce à l'aide de leur famille ou de leurs amis déjà installés au Québec. Un autre cas mettant en valeur le rôle de la famille et des réseaux d'immigration dans la dynamisation de l'émigration colombienne vers le Québec est celui du mécanicien Marco Regino¹¹⁴. Âgé de 59 ans et né à Cali, Regino vint à Montréal avec un visa d'étudiant et devint par la suite résident permanent. Voici le récit de cet homme qui travaille depuis 10 ans à son compte :

Je suis venu au Canada durant l'année 1972. Je suis venu avec un visa d'étudiant avec l'idée d'apprendre les langues. À l'époque, ma sœur aînée habitait ici à Montréal avec son mari et ils connaissaient une époque de prospérité économique. La venue de ma sœur à Montréal s'est produite parce que son époux est venu travailler avec une entreprise du domaine textile, qui l'avait recruté à Cali 10 ans auparavant. En voyant l'intérêt de ma sœur et de mes parents, j'ai décidé de venir simplement pour leur faire plaisir. Mon plan était celui de rester une année ou deux, d'apprendre les langues et de retourner à Cali. Paradoxalement, tout se déroule d'une manière autre. À mon arrivée, mon beau-frère m'a cherché un job en attendant le début de mes études. À ma grande surprise, dans cette entreprise j'ai trouvé 25 travailleurs colombiens. Ils formaient une gang d'amis qui restaient tout le temps ensemble et je me suis intégré immédiatement au groupe. Plusieurs de ces personnes avaient été recrutées en Colombie comme des ouvriers spécialisés. D'autres sont venus des États-Unis. Avec le temps, mon beau-frère, grâce à l'expérience qu'il avait gagnée ici, a décroché un poste aux États-Unis, où il était encore mieux payé. Après la retraite de mon beau-frère, ma sœur et lui vivent la moitié de l'année aux États-Unis et l'autre moitié en Colombie. Quant à moi, contrairement à ce que je pensais au moment de venir à Montréal, j'ai fini par rester ici à vie. La raison ? Bon, après quelques mois de travail dans cette entreprise, mon patron m'a accordé une bourse pour aller étudier la mécanique automotrice et en plus, je me suis marié à une Québécoise, alors je n'avais plus d'option.

Pour conclure, nous voulons signaler que l'utilisation des sources orales nous permirent de déceler un phénomène que l'utilisation de sources conventionnelles ne nous aurait pas permis de retracer : la venue au Québec d'un grand nombre de personnes pour des raisons échappant aux

¹¹⁴ Nous avons interviewé monsieur Marco Regino à Montréal durant automne 2010.

motifs traditionnels. Dans des cas très précis, nos interviewés ont mis en évidence l'existence de plusieurs réseaux migratoires, à l'intérieur desquels les personnes interagissent dans le but de préparer la stratégie migratoire de ceux qui cherchent à émigrer vers le Québec. Ce mécanisme a accompli une fonction essentielle dans la mise sur pied d'une stratégie migratoire, surtout dans le cas de l'émigration motivée par des raisons personnelles. Dans ce cas, la présence de quelqu'un connu à Montréal fut un facteur fondamental pour prendre la décision d'émigrer ou de s'établir dans la ville. En somme, nous considérons qu'il n'y a pas un facteur prédominant qui explique l'arrivée des Colombiens entre 1970-1996. L'hypothèse du besoin de main d'œuvre évoquée par Knight s'applique seulement en partie, ou du moins pour le groupe des témoins rencontrés. La plupart des cas font état d'autres causes, surtout le hasard et le facteur personnel.

CHAPITRE IV

1997-2011: L'ÈRE DES RÉFUGIÉS COLOMBIENS AU CANADA

Le présent chapitre, qui se divise en six parties, comprend la période s'étendant entre 1997 et nos jours. Dans la partie initiale du chapitre, nous examinons le contexte sociopolitique en Colombie durant la période afin de préciser les facteurs motivant l'inclusion de ce pays parmi les pays sources de réfugiés pour le Canada à partir de 1997. Ensuite, nous examinerons l'histoire du Canada en matière d'accueil de réfugiés. Dans la troisième et quatrième partie du chapitre, nous faisons le bilan de l'émigration colombienne vers le Québec durant la période, en analysant le flux migratoire colombien vers la province à partir du témoignage d'une trentaine de personnes rencontrées autant à Montréal qu'à Sherbrooke. Dans la cinquième partie, nous revenons sur l'enjeu des réseaux migratoires. Finalement, nous nous arrêtons sur l'aspect du genre, de l'âge, de l'origine régional en Colombie et de la relocalisation de ces immigrants au Québec.

4.1 Le contexte sociopolitique en Colombie entre 1997 et nos jours

La Colombie est l'un des pays des Amériques ayant l'une des conditions sociopolitiques les plus complexes et l'une des situations de sécurité les plus instables dans les trois dernières décennies. Avec 374.000 réfugiés, la Colombie était en 2008 le pays ayant le plus grand nombre de réfugiés dans les Amériques et l'un des principaux producteurs de réfugiés au monde¹. Paradoxalement, tout cela arriva à un moment où il y avait de moins en moins de réfugiés en provenance de l'Amérique latine² et où la région commençait à être reconnue par sa stabilité en matière politique, avec la transition vers la démocratie amorcée au milieu des années 1980³.

¹ Alto comisario de las Naciones Unidas para los refugiados (ACNUR), «Desarrollos recientes sobre la protección internacional de refugiados en los países miembros de la CRM. Memoria de la Reunión del Grupo Regional de Consulta sobre Migración de la ACNUR», Ciudad de Guatemala: ACNUR, 7 et 8 juin 2009, Consulté le 15 janvier 2010 à <http://www.acnur.org/t3/fileadmin/scripts/doc.php?file=biblioteca/pdf/7244>

² *Ibid.*

³ Graciela Ducatenzeiler, « La « gauche » au pouvoir en Amérique latine : Révolution sociale ou banalisation populiste ? », *Revue internationale et stratégique* vol 2, n° 50, 2003, p. 53-61

La Colombie, contrairement à d'autres pays de l'Amérique Latine reconnus pour leurs gouvernements issus des coups d'État militaires (le Chili, l'Argentine et l'Uruguay), a été considérée depuis les années 1960 par la communauté internationale ainsi que pour certains académiciens colombiens et étrangers comme l'une des démocraties les plus anciennes et les plus stables de l'Amérique latine⁴. Cependant, cette considération a été depuis toujours la source d'une longue controverse dans le milieu académique et politique, car certains académiciens comme l'historien Charles Bergquist⁵ et le scientifique social Rubén Darío Utría⁶ font valoir que cette idée ne tient pas la route. Selon Bergquist, « la faiblesse des organisations populaires et de la gauche c'est la principale raison expliquant l'absence relative du militarisme et de dictateurs au large de l'histoire du XX siècle en Colombie ». Nonobstant, cela n'a pas empêché « l'élite colombienne d'être tout aussi répressive que les élites des autres pays latino-américains »⁷. De son côté, Hobsbawm considère que la stabilité de la démocratie en Colombie est le résultat d'un modèle constitutionnel « presque complètement immunisé aux coups militaires et à la dictature dans la pratique, ce qui n'a pas empêché le pays de devenir le camp de la mort dans l'Amérique du Sud à partir de 1948 »⁸.

En effet, le grand nombre de réfugiés venus de la Colombie depuis la moitié des années 1990 est –en grand partie– le résultat d'une guerre sanglante, à caractère irrégulier, s'étant intensifiée depuis 1991. Cette guerre a forcé ainsi un grand nombre de Colombiens à chercher de la protection principalement en Équateur, au Vénézuéla, au Panama et au Costa Rica, de même que, dans un moindre degré, en Argentine, au Chili et au Brésil. Dans cette même veine, le pays comptait en 2010 l'un de plus grand nombre de déplacés internes au monde (voir tableau N° 12)⁹.

⁴ Eduardo Posada Carbó, *La nación soñada: violencia, liberalismo y democracia en Colombia*, Bogotá: Norma, 2006, 388 p.; Daniel Pécaut, *Orden y Violencia: Colombia 1930-1954*, Bogotá: Norma, 646 p.

⁵ Charles Bergquist, « Eduardo Posada Carbó. La nación soñada. Violencia, liberalismo y democracia en Colombia », *Anuario colombiano de historia social y de la cultura*, n° 35, 2005, p. 472-475

⁶ Brian Oelberg, « interview avec Rubén Darío Utría », Consulté le 25 octobre 2010 à <http://vimeo.com/17248141>

⁷ Charles Bergquist, 2005, *op. cit.* p. 475

⁸ Eric Hobsbawm, « Un historiador inglés se entera de Colombia », *Lecturas fin de semana de El Tiempo*, El Tiempo (Bogotá), 25 janvier, Consulté le 20 jans 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1541391>

⁹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR) « Aperçu opérationnel régional 2010 – Amériques Environnement opérationnel », Genève HCNUR, 2010, Consulté le 5 novembre 2010 à <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d8a7.html>

Tableau 4.1: Les pays du monde comptant le plus grand nombre de déplacés internes en 2009

Pays	Population déplacée
Soudan	4.900.000
Colombie	4.300.000
Iraq	2.600.000
République démocratique du Congo	1.500.000
Birmanie (Burma)	1.000.000
Source : Acnur, 2009 Info-Birmanie 2009	

L'existence d'une profonde crise de droit de la personne en Colombie, qui dure depuis la moitié des années 1980, a fait de ce pays l'un des rares –sinon l'unique– pays apparemment démocratiques au monde, à avoir un grand nombre de réfugiés et des déplacés internes. Cela fait, à notre avis, du cas colombien un cas presque sans parallèle en Amérique latine. Nonobstant, en ce qui concerne les circonstances entourant le départ des réfugiés, le cas colombien garde quelques ressemblances avec le cas guatémaltèque et salvadorien. Ces deux pays ont intégré le rang des cinq principaux fournisseurs de réfugiés pour le Canada en Amérique latine dans les années 1980-1990 à cause d'une grande crise humanitaire obligeant un grand nombre de Salvadoriens et Guatémaltèques à se réfugier dans un grand nombre de pays, dont le Canada, à la suite de l'approfondissement de leurs guerres civiles. Dans le cas de ces deux pays, on considère qu'ils n'étaient pas gouvernés par des régimes démocratiques¹⁰ pendant la période où ils devinrent de grands producteurs de réfugiés. Cependant, cela n'est pas vraisemblablement le cas colombien.

Le conflit sociopolitique colombien est le résultat d'une confrontation impliquant une foule d'acteurs, dont des organismes de sécurité de l'État, des paramilitaires, des guérilleros, des trafiquants de drogues et des puissants gangs criminels. Leurs affrontements ont mené le pays depuis la moitié des années 1990 à une profonde crise humanitaire semblable à celle des années

¹⁰Manuel Alcántara et al. « El Salvador (2006-2009 : Actitudes hacia la democracia », *Elites Parlamentarias Latinoamericanas*, n° 33, octobre 2008, p. 2-5, Consulté le 15 janvier 2011 à http://americo.usal.es/oir/Elites/Boletines3/boletin_33.pdf; Democracy Web, « Limites constitutionnelles au gouvernement: études par pays- Guatemala. Classement de la liberté dans le monde 2010 », Democracy Web, Consulté le 15 janvier 2011 à <http://translate.google.ca/translate?hl=fr&langpair=en%7Cfr&u=http://www.democracyweb.org/limits/guatemala.php>; Mauricio Alfaro, *Crise démocratique en Amérique Latine : le cas du Salvador*, Montréal : Cidihca, 2007, 254 p.

1950¹¹. L'accroissement vertigineux de la violence et de la criminalité dans la deuxième moitié des années 1990 fit de la Colombie l'un des trois pays les plus violents et dangereux au monde et son taux d'homicide était quatre fois plus élevé que la moyenne de l'Amérique latine et 10 fois plus élevé que la moyenne de l'Europe¹².

Durant les années 1990, la classe politique a été fort influencée par le plus puissant cartel de trafiquants de drogue au pays¹³ et par des groupes de paramilitaires¹⁴. La montée de la violence révolutionnaire et contre-révolutionnaire, la prise du contrôle de la part des guérilleros et des paramilitaires d'une grande partie des activités du trafic de drogues et le début d'un long cycle de récession économique (durant 8 ans) sont des facteurs poussant les gens à quitter le pays massivement¹⁵. D'un autre côté, pour contrer la montée de l'offensive guérillera et pour empêcher la chute de l'état colombien, le gouvernement Pastrana négociait avec les États-Unis le « Plan Colombia », un gigantesque plan d'aide militaire qui, selon Bill Clinton, a fait de la Colombie le troisième récepteur d'aide militaire étatsunien au monde après l'Israël et l'Égypte¹⁶.

Depuis 1995, les massacres commis par les forces irrégulières, les assassinats sélectifs de dirigeants sociaux et les déplacements de paysans devinrent monnaie courante à cause de l'intensification du conflit¹⁷. La montée des actions des groupes armés contre les civils mettaient

¹¹ Garfield, Elisie et Jairo Arboleda. 2002. « Violence, Sustainable peace and development », in *Colombia: the economic foundation of peace*, sous la dir. de Marcelo Giugole, Oliver Lafourcade et Connie Luff, p. 35-58, Washington: the world Bank.

¹² Manuel Fernando Castro et Manuel Salazar Ferro, « La respuesta a la criminalidad y la violencia en Colombia: acciones del Estado para promover la convivencia y la seguridad en las ciudades », Communication présenté par les auteurs au colloque « Violence in Latin America: Policy Implications from Studies on the Attitudes and Costs of Violence » Université d'Harvard, le 19 et 20 février de 1998.

¹³ Gonzalo Guillén, *Un país de Cafres: Antología de la corrupción contemporánea en Colombia*, Bogotá: Planeta, 1995, 504 p.

¹⁴ Rédaction de la revue Semana. « ¿Peor que el 8000? » *Revista Semana* (Bogotá), 13 novembre 2006, p. 39-46.

¹⁵ Gustavo Duncan, « Narcotraficantes, mafiosos y guerreros. Historia de una subordinación », in *Narcotráfico en Colombia*, sous la dir. de Alfredo Rangel, p. 1 – 24, Bogotá: Fundación Seguridad y Democracia, 2005.; Julio Silva-Colmenares, « Colombia: crisis del crecimiento económico », *Economía y desarrollo*, vol. 2 n° 2, (septiembre) de 2003, p 37-61; Redacción du journal El Tiempo, « Anif Muestra Proporciones Del Éxodo ». *El Tiempo* (Bogotá), 23 janvier 2001, Consulté le 14 décembre 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-627666>

¹⁶ Andrés Pastrana, *La palabra bajo fuego*, Bogotá: Planeta, 2006, 554 p.

¹⁷ Pilar Lozano, « Un ataque de la guerrilla colombiana provoca 60 muertos y 145 desaparecidos », *El País* (Madrid) 4 mai 2002, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.cesarsalgado.net/200205/020504.htm> ; Portail Verdad abierta.com, « Masacres: la ofensiva paramilitar », *Portal Verdad abierta.com*, (Bogotá) 22 octobre 2008,

en évidence, de plus en plus, l'incapacité d'un État faible de protéger ses citoyens contre les actions commises par les groupes armés et les délinquants. Pour échapper aux fléaux de la guerre et aux abus des acteurs armés à leur égard, les gens des régions rurales et des petites villes frontalières commencèrent à se réfugier au Panama, en Équateur et au Vénézuéla¹⁸. Les gens habitant dans les zones rurales et les petites villes de la région centrale du pays et sur les côtes se déplacèrent vers les villes les plus proches. Les dirigeants sociaux émigrèrent vers les grands centres urbains du pays. De leur côté, les gens de classes moyennes et aisées des grands centres urbains du pays commencèrent à émigrer massivement vers l'Europe, particulièrement vers l'Espagne¹⁹, ainsi que vers les pays de l'Amérique du Nord²⁰.

La généralisation de la violence contre la population civile amena la communauté internationale à s'impliquer davantage dans le pays. C'est dans ce contexte que l'ONU ouvra le 26 novembre 1996 un Bureau du Haut-commissaire pour les droits de la personne à Bogotá. Afin de contribuer à remédier à la problématique de la population touchée par le conflit, l'*United Nations High Commissioner for Refugees* (UNHCR) entreprend à partir de 1997 plusieurs programmes voués « à la protection des personnes déplacées en Colombie » et aux réfugiés dans les pays voisins²¹. Parmi les programmes menés par l'(UNHCR) en Colombie à partir de 1997, on trouve celui de la réinstallation à l'extérieur du pays et dans des pays comme le Canada, des personnes présentant un risque élevé d'être assassinées ou disparues²².

Consulté le 4 février 2011 à <http://www.verdadabierta.com/nunca-mas/40-masacres/202-masacres-el-modelo-colombiano-impuesto-por-los-paramilitares>

¹⁸Fundación de Ayuda al Refugiado (FUNAR), « Refugiados colombianos en Panamá », *Portail de Funar*, Consulté le 4 février 2011 à <http://fundacionayudaalrefugiado.blogspot.com/2008/07/refugiados-colombianos-en-panama.html>; Rédaction du journal El Tiempo « ACNUR da documentos de refugiados a 50.000 colombianos en Ecuador », *El Tiempo* (Cuenca), Ecuador, 27 mars 2009, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.eltiempo.com.ec/noticias-cuenca/12657-acnur-da-documentos-de-refugiados-a-50-000-colombianos-en-ecuador/>; Oficina Regional del ACNUR en Venezuela, « Los refugiados colombianos se asientan cada vez más en zonas urbanas venezolanas », ACNUR, Caracas, 31 mars 2005, Consulté le 4 février 2011 à http://www.eacnur.org/04_02_01.cfm?id=420

¹⁹ Luis Jorge Garay Salamanca et María Claudia Medina Villegas, *La migración colombiana a España: el capítulo más reciente de una historia compartida*, Madrid: Ministerio de Trabajo e Inmigración, 2003, 130 p.

²⁰Michael W. Collier, « Emigrantes colombianos en el sur de la Florida: el recibimiento es poco acogedor », *Colombia internacional*, (enero-junio) n° 059, 2004, p. 104-125.

²¹ Eduardo Cue, « Villes fantôme au bord des rivières colombiennes », *Bogotá : UNHCR*, 15 août 2005, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.unhcr.fr/4acf001b1f.html>

²² Rédaction du Journal El Espectador, « La ruta Canadá », *El Espectador*, (Bogotá), semaine du 17 au 23 juin, 2007, p. 2A.

4.2 La tradition d'accueil au Canada et l'arrivée des réfugiés colombiens

Avant l'arrivée des premiers réfugiés latino-américains, le Canada n'avait presque aucune tradition en matière d'accueil de réfugiés provenant d'un pays autre que les pays communistes²³. Dans son analyse de la politique migratoire canadienne, Micheline Labelle fait valoir que même si le Canada avait signé la Convention relative au statut des réfugiés en 1951, il avait hésité longtemps avant d'adhérer à la Convention des Nations Unies relative au statut de réfugié²⁴. D'après cette auteure, dans le *Livre blanc* de 1966, on ne se prive pas pour stipuler «qu'il ne saurait être question de déterminer avec précision l'étendue des obligations du Canada et la capacité de s'en acquitter, laquelle dépendra de la situation sociale, économique et politique»²⁵ du pays.

Dans son travail sur les immigrants chiliens au Québec, José del Pozo conclut qu'en 1973, quand se produisit le coup d'État au Chili, « le Canada n'avait pas une politique précise à l'égard des réfugiés ». Selon lui, même si le Canada avait signé la convention des Nations Unies pour les réfugiés en 1951, il y avait certains faits mettant en évidence un certain malaise de la part du Canada vis-à-vis de la question des réfugiés, parce que

Le Canada n'avait ratifié la convention de Genève sur les réfugiés de 1951 que beaucoup plus tard, en 1969. De fait, ce n'est qu'en 1978 que le concept même de réfugié fut adopté officiellement; ainsi, sauf exceptions, les personnes voulant venir au Canada, même en situation d'urgence, étaient considérées comme des immigrants²⁶.

La conjoncture qui débuta avec l'arrivée des réfugiés chiliens en 1973 fut à l'origine d'un débat sans précédent sur la matière au Canada. Selon Labelle, durant la décennie comprise entre 1974 et 1984, « la question des réfugiés s'est posée avec acuité au Canada comme dans les principaux pays d'immigration »²⁷. Labelle fait valoir que les « difficultés faites aux revendicateurs du statut de réfugié au sens de la convention et dont la demande a été refusée dans

²³ José del Pozo, *Les Chiliens au Québec : Immigrants et réfugiés, de 1955 à nos jours*, Montréal : Boréal, 2009, p. 42-43.

²⁴ Micheline, Labelle, «La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada», in *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, sous la dir. d'Yves Bélanger et Dorval Brunelle, p 313-342, Montréal: Les Presses de l'Université du Québec, 1988.

²⁵ *Idem*, p. 329

²⁶ José del Pozo, 2009, *op. cit.* p. 42-43.

²⁷ Micheline, Labelle, *op. cit.* p. 45.

la grande majorité des cas (60 à 80% entre 1979 et 1983) » sont un fait qui souleva la critique et donna lieu à diverses enquêtes spéciales sur les lacunes de la politique canadienne quant à la reconnaissance du statut de réfugié.

Cela se traduisit en plusieurs rapports : le Rapport Robinson en 1981, le Rapport Ratushny en 1984, sous le régime libéral, et le Rapport Plaut en 1985, sous le régime conservateur. À la suite de ces rapports, le Canada donna la priorité à son rôle de « pays de rétablissement », privilégiant la sélection et l'accueil de réfugiés à l'étranger en mettant de l'avant des critères d'adaptabilité socio-économiques. Cela mettait surtout en évidence des critères plutôt associés à la gestion de l'immigration, plus qu'une véritable politique d'asile. Les éléments entourant le débat se reflètent fortement dans les chiffres de réfugiés acceptés, année après année, par le Canada. Alors, « en 1980, le nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement se chiffrait à 19 041 : 14 673 de l'Indochine, 3 606 de l'Europe de l'Est, 372 de l'Amérique latine et 1134 d'autres régions »²⁸. En général, à cette époque-là, la politique canadienne quant aux réfugiés était plutôt réactive et –si l'on croit à leurs critiques– réactionnaire²⁹, car « la procédure d'examen des revendications du statut de réfugié présentées au Canada est restée peu structurée [...] jusqu'à l'entrée en vigueur, en 1978, de la *Loi sur l'immigration* »³⁰. Les quelques dispositions légales qui existaient avant cette année s'occupaient plutôt de veiller à ce que le Canada tienne compte des obligations « contractées en vertu de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »³¹. Durant la décennie de 1980, le nombre de réfugiés a augmenté rapidement et leur croissance vertigineuse dans le monde a montré à nouveau l'obsolescence de la politique canadienne pour les réfugiés, car

le régime canadien alors en place, en raison de sa lourdeur, permettait aux gens de venir au Canada et d'y rester pendant de longues périodes plus facilement qu'en passant par la filière normale [...]. De plus, en avril 1985, la Cour suprême du Canada a déclaré inconstitutionnel

²⁸ *Ibid.*, p. 45.

²⁹ Jean-Pierre Gosselin, « Un immigration de la onzième heure : les Latino-Américains », *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 3, 1984, p. 393-420

³⁰ Penny Becklumb, « Document BP 185F : Régime canadien de protection des réfugiés au Canada », Ottawa : Bibliothèque du Parlement, p. 1, Consulté le 17 mars 2012 à <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/bp185-f.htm>

³¹ Gouvernement du Canada. 2006. *Document BP-190F : le programme canadien d'immigration, Division du droit et du gouvernement, publié en janvier 1989 et révisé en octobre 2002*, Ottawa : Gouvernement du Canada (Ce document ne possède pas de pagination dans la version électronique), Consulté le 15 octobre 2010 à <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp190-f.htm>

un élément important du régime, ajoutant encore ainsi aux problèmes structurels. Manifestement, une réforme s'imposait de toute urgence³².

À la fin de 1988, le processus de reconnaissance du statut de réfugié n'avait pas traité 85,000 demandes d'asile et refuge³³ et à l'automne de cette année, il s'est presque effondré³⁴. Cela a soulevé une forte controverse qui a forcé de profonds changements dans la politique canadienne concernant les réfugiés. De plus, les dispositions légales de l'époque ne permettaient pas de régler de façon rapide et décisive les revendications manifestement non fondées³⁵. Cela était la conséquence principale de l'absence d'une véritable politique consacrée à la question des réfugiés. Après la ratification de la convention de Genève pour les réfugiés en 1969, le Canada se limitait plutôt à appliquer le mandat de la convention obligeant les pays signataires à ne pas renvoyer.

d'une manière ou d'une autre, des personnes à la frontière de territoires où leur vie ou leur liberté serait menacée du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques³⁶

Pour remplacer l'ancien processus de reconnaissance du statut de réfugié, le gouvernement mit sur pied « l'actuel système de reconnaissance du statut de réfugié »³⁷. À partir de ce moment, on donne la priorité aux raisons de caractère humanitaire quand il s'agit de l'accueil des réfugiés. Cela est la raison pour laquelle le Canada, afin de protéger le plus large nombre de personnes possible, devient plus proactif vis-à-vis des réfugiés à partir de l'année 1990. Depuis ce moment-là, le Canada s'est engagé vis-à-vis des réfugiés en faisant preuve d'ouverture, comme cela est arrivé avec le cas des réfugiés sri-lankais et algériens en 1991, ou en développant des programmes humanitaires spéciaux à l'égard des réfugiés de certains pays, comme cela est arrivé avec les réfugiés provenant de l'ex-Yougoslavie en 1994³⁸. Le système

³² Penny Becklumb, *op. cit.* p 1.

³³ Bureau du vérificateur général du Canada, «Chapitre 14 — Immigration — Les réfugiés, 1990» Chap. in *Rapport du vérificateur général du Canada*, Ottawa : Bureau du vérificateur générale du Canada, 1991, (document sans pagination), Consulté le 1 mars 2012 à http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_199011_14_f_8009.html#0.2.L39QK2.66JCVC.05ONXE.WD

³⁴ Gouvernement du Canada, *Document BP-190F*, *op. cit.*

³⁵ Bureau du vérificateur général du Canada, *op. cit.*

³⁶ Gouvernement du Canada BP-190F, version révisée en octobre 2002, *op. cit.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Marc Parant, «Les politiques d'immigration du Canada : stratégies, enjeux et perspectives», *Les Études du CERI*, n° 80, (octobre) 2001, 36 p, consulté le 1 mars 2012 à <http://www.ceri-sciencespo.com/publica/etude/etude80.pdf>

juridique de 1989 subit certains ajustements en 1997 et il fut modifié par la voie législative en 1992, en 1995 et en 2001. À l'heure de sa dernière modification, le parlement adopta la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cependant, avant les ajustements menés en 1997, la politique canadienne concernant les réfugiés se centrait plutôt sur des critères d'adaptabilité socio-économiques au Canada. En général, l'engagement canadien dans les pays frappés par des crises humanitaires se faisait en considérant que les personnes choisies pour être réinstallées au pays étaient facilement « adaptables à son mode de vie »³⁹. Cela faisait de la politique de protection aux demandeurs d'asile et des réfugiés, aux yeux de leur critique, un appendice des politiques économiques concernant l'immigration et non une véritable politique humanitaire⁴⁰.

Au moment des ajustements de 1997, le ministère de la Citoyenneté et l'Immigration du Canada (CIC) modifia « le règlement sur les catégories d'immigration pour des motifs d'ordre humanitaire (CIPMH)⁴¹ ». Deux nouvelles catégories de réfugiés furent alors créées par ce règlement: les réfugiés classés sous la catégorie de personnes « pays d'accueil » et les réfugiés classés sous la catégorie de personnes « pays source ». Ces catégories s'ajoutèrent à celles de réfugiés au sens de la Convention de Genève. Les réfugiés, au sens de la Convention, sont des personnes qui, d'après les dispositions de la Convention, doivent être protégées. Les réfugiés classés sous la catégorie de personnes de « pays d'accueil » sont des personnes qui ont besoin de se trouver à l'extérieur de leur propre pays pour être ou avoir été gravement et personnellement touchés par une guerre civile, par un conflit armé ou par des violations massives des droits de la personne. La venue au Canada de ces réfugiés n'est pas parrainée par le gouvernement. Finalement, les réfugiés classés sous la catégorie de personnes de « pays source » sont des personnes

qui doivent avoir besoin de se réinstaller et habiter dans l'un des pays qui répondent à des critères particuliers. [...] Ils doivent être gravement et personnellement touchés par la guerre civile ou un conflit armé dans ce pays, avoir été détenus ou emprisonnés parce

³⁹ *Ibid*, p 28.

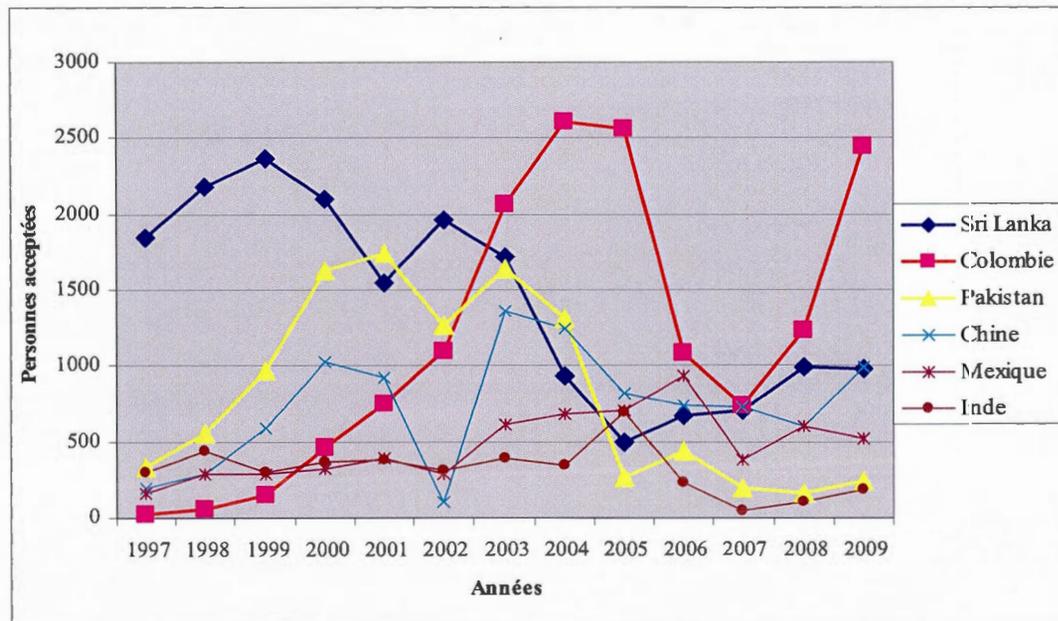
⁴⁰ Sheilagh Knight, « L'immigration latino-américaine au Québec, 1973-1986: éléments politiques et économiques », Mémoire de maîtrise, Québec, Université de Laval, département de histoire, 1988, 256 p.

⁴¹ Amantina Osorio R., « De Colombia a Canadá: refugiados colombianos patrocinados por el gobierno canadiense », in *Poniendo tierra de por medio: migración forzada de colombianos en Colombia, Ecuador y Canadá*, sous la dir. de Pilar Riaño et Martha Villa, p. 282-320, Medellín : Corporación Región.

qu'ils se sont exprimés de façon légitime ou ont exercé leurs droits fondamentaux, ou qui répondent à la définition de réfugié au sens de la Convention⁴².

Les personnes classées dans les deux dernières catégories «sont désignées, dans le nouveau règlement, comme *personnes protégées à titre humanitaire outre-frontière*». D'après la « Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada », entre 1997 et 2010, les six principaux pays sources de personnes accueillies à partir de la catégorie « pays d'accueil » au monde pour le Canada furent : le Sri Lanka avec 18.958, la Colombie avec 16.298, le Pakistan avec 10.937, la Chine avec 10.293, le Mexique avec 6.628 et l'Inde avec 4.186 effectifs accueillis par le Canada (voir graphique N° 5).

Graphique 4.1: Principaux pays d'origine des personnes « pays d'accueil » pour le Canada entre 1997-2009, entrées annuelles



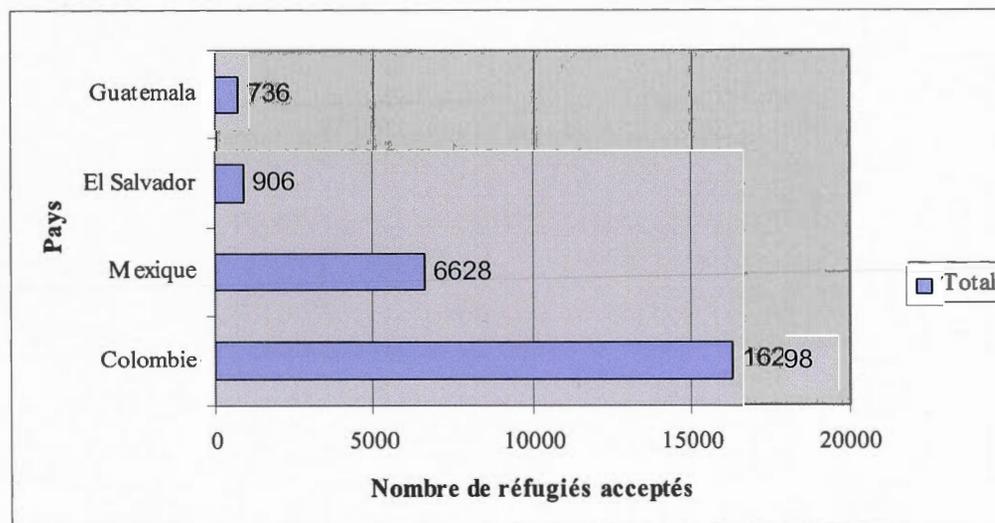
Source : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

La Colombie fut aussi durant cette période le principal pays d'origine des personnes acceptées par le Canada sur cette catégorie dans les Amériques (voir graphique N°6). D'autre part,

⁴² Gouvernement du Canada, Document BP-190F, 1989. Document sans pagination.

l'implémentation de la catégorie personnes de « pays d'accueil » a permis au Canada d'accueillir également depuis l'année 2003 des réfugiés colombiens localisés en Équateur et au Costa Rica⁴³.

Graphique 4.2: Principaux pays d'origine des réfugiés accueillis à partir de la catégorie « pays d'accueil » pour le Canada en Amérique Latine entre 1997-2010



Source : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Concernant la catégorie « personnes de pays source »⁴⁴, le gouvernement canadien fit valoir qu'entre 2002 et 2006, les principaux pays sources de réfugiés furent la Colombie, le Guatemala, la République démocratique du Congo, El Salvador, la Sierra Leone et le Soudan⁴⁵. L'inclusion de la Colombie dans la catégorie « personnes de pays source » se produisit quelques jours après la modification de la loi sur les réfugiés en 1997⁴⁶. Cela permit au Canada d'agir rapidement en Colombie pour protéger la vie des personnes en danger. Le programme canadien à

⁴³ Pilar Riaño Alcalá, Patricia Díaz Barrero, «Contextualización del refugio de colombianos en Canadá», in *Migración Forzada de Colombianos: Colombia, Ecuador, Canadá*, p. 21-49. Medellín: Corporación Región, 2007.

⁴⁴ Dans un communiqué de presse diffusé le 7 octobre 2011, le gouvernement canadien annonça la suppression de la catégorie *personnes de pays source* du système de protection de réfugiés. À ce moment-là, la Colombie faisait encore partie, à côté de la République démocratique du Congo, de Soudan, d'El Salvador, de Guatemala et de la Sierra Leone, du groupe de pays considérés comme des pays dont les citoyens pouvaient être admissibles à la réinstallation au Canada pour des raisons d'ordre humanitaires.

⁴⁵ Le 15 octobre 2010, quand nous avons révisé en ligne le document BP-190F, ce programme d'accueil de réfugiés était destiné uniquement aux personnes originaires de ces pays. Voir le Numéro 27 dans « Le programme canadien d'immigration » à : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp190-f.htm#27end>

⁴⁶Pilar Riaño Alcalá et alt. 2007, *op. cit.*

l'égard des réfugiés colombiens fit du Canada l'un des premiers pays au monde à ouvrir ses portes à ces réfugiés. Cela fait figurer le Canada rapidement « comme chef de file dans le parrainage de réfugiés colombiens pour une réinstallation permanente au pays.⁴⁷ » La « Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada »⁴⁸ nous apprend qu'entre 1997 et septembre 2010, cet organisme reçut et traita 24.432 demandes d'asile de personnes originaires de la Colombie. 88,70% de ces demandes furent « réglées » et dans 66,60% des cas, les demandeurs eurent des réponses positives, tandis que dans 34,40% des demandes restantes, il y eut 4023 réponses négatives, 321 « désistements » et 1057 furent fermées volontairement par les demandeurs ou pour des raisons désignées simplement avec le mot « autre ». De ce total, il y avait, en 2010, un nombre indéterminé de demandes dont le jugement n'avait pas encore été rendu (voir tableau N° 13).

Il est à noter qu'entre 1997 et 2010, les Colombiens accueillis sous la catégorie *personnes protégées à titre humanitaire* (réfugiés et exilés)⁴⁹ représentèrent 54,6% des immigrants colombiens venus au Canada. Le Canada accepta durant cette période 22731 personnes protégées à titre humanitaire tandis que le nombre d'immigrants colombiens reçus totalisa 43 042⁵⁰. Il faut remarquer que les données statistiques disponibles au public ne comportent pas de renseignements sur le nombre d'effectifs arrivant dans le cadre des programmes de réunification familiale ni sur ceux qui furent acceptés en tant qu'immigrants économiques. Le bulletin électronique *Faits et chiffres*⁵¹ contient seulement des données portant sur le nombre de cas

⁴⁷Stéphanie Arsenault, *op. cit* 2001.

⁴⁸Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, « Les 10 principaux pays sources des demandes d'asile déferées de 1989 à aujourd'hui À l'échelle nationale ». Note : les données provenant de cette Commission ne sont pas disponibles au public, cependant celles-ci nous ont été fournies par le département de communication de la Commission à la suite d'une demande formelle présentée devant cet organisme.

⁴⁹Le programme d'immigration du Canada comprend trois composantes : économique, familiale et humanitaire. L'immigration à caractère humanitaire comprend les réfugiés sélectionnés à l'étranger, ceux à qui l'on a accordé le statut de réfugié au sens de la Convention au Canada et plusieurs catégories d'immigrants dont l'admission s'effectue conformément à la tradition humanitaire du Canada. Ces catégories « désignées », prévues à l'article 114 de la *Loi sur l'immigration*, font partie intégrante du programme d'immigration du Canada depuis longtemps, soit peu après l'entrée en vigueur, en 1978, de la Loi actuelle. Jusqu'en mai 1997, les catégories désignées étaient créées en fonction d'événements particuliers qui se produisaient dans une région donnée du monde, ou s'appliquaient à un mouvement particulier de réfugiés ou de quasi-réfugiés. À ce sujet, nous recommandons de consulter la *Gazette du Canada* vol. 135, n° 14 — parue le 4 juillet 2001

⁵⁰Citoyenneté et Immigration Canada, « Faits et chiffres 2008. Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires », Ottawa : Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2008, Consulté le 1 mars 2010 à <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/index.asp>

⁵¹Contrairement à l'ancien cahier : « Statistique sur la citoyenneté et l'immigration », ce bulletin ne contient pas de renseignements sur le sexe, l'âge et l'occupation des nouveaux venus dans leurs pays d'origine.

d'ordre humanitaire, de travailleurs étrangers et sur le total de résidents permanents acceptés chaque année⁵².

Tableau 4.2: Demandes d'asiles présentées par les Colombiens devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada entre 1997 et septembre 2010

Année	Déférées	Acceptées	Rejetées	Désistements	Autres	Réglées	Acceptation %
1997	78	22	28	11	11	72	30%
1998	268	58	60	21	19	158	36%
1999	621	154	105	23	30	312	49%
2000	1069	460	154	16	55	685	67%
2001	1846	745	130	17	55	947	79%
2002	2713	1098	207	22	104	1431	77%
2003	2152	2065	310	48	109	2532	82%
2004	3654	2611	416	22	199	3248	80%
2005	1473	2560	550	27	91	3228	79%
2006	1372	1083	240	24	63	1410	77%
2007	2644	739	144	20	46	949	78%
2008	3148	1232	198	15	114	1559	79%
2009	2306	2443	661	29	95	3228	76%
2010	1093	1026	820	26	66	1938	52%
Total	24437	16296	4023	321	1057	21697	

Source : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

L'arrivée massive de réfugiés contribua à l'augmentation vertigineuse de l'immigration colombienne au Canada. D'après « Citoyenneté et immigration Canada », la forte vague migratoire des Colombiens déferlant sur le territoire canadien depuis 1997 a fait de la Colombie le deuxième fournisseur d'immigrants, toutes les catégories confondues, pour le pays dans les Amériques. La Colombie occupe cette place depuis l'année 2000, moment où elle s'est placée derrière les États-Unis, devant des pays, dont la Jamaïque et Haïti, qui avaient été auparavant les principaux fournisseurs de nouveaux arrivants pour le Canada dans l'ensemble du continent (voir tableau N°14).

⁵²Le bulletin *Faits et chiffres* peut être consulté à <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/menu-faits.asp>

Tableau 4.3: Principaux pays fournisseurs d'immigrants pour le Canada dans les Amériques entre 1997-2008

Pays	Total
États-Unis	87 760
Colombie	41 592
Mexique	26 070
Jamaïque	27 215
Haïti	21 785

Source : Citoyenneté et Immigration Canada

En raison de la forte immigration colombienne vers le territoire canadien, la Colombie se classa dans la période parmi les 10 principaux pays fournisseurs d'immigrants pour le Canada au monde. Alors, il sauta de la place numéro 71 qu'il occupait en 1996, à la place numéro 6 en 2005, derrière la Chine, l'Inde, la Philippines, le Pakistan et les États-Unis⁵³. Concernant le genre, les statistiques nous apprennent qu'entre les années 1997 et 2010, la majorité des immigrants d'origine colombienne arrivés au Canada, toutes les catégories confondues, était à 51.5 % de sexe féminin et à 49.5 % de sexe masculin, ce qui correspond aux données du le travail de Riaño Alcalá et Díaz Barrero⁵⁴ (graphique N°7).

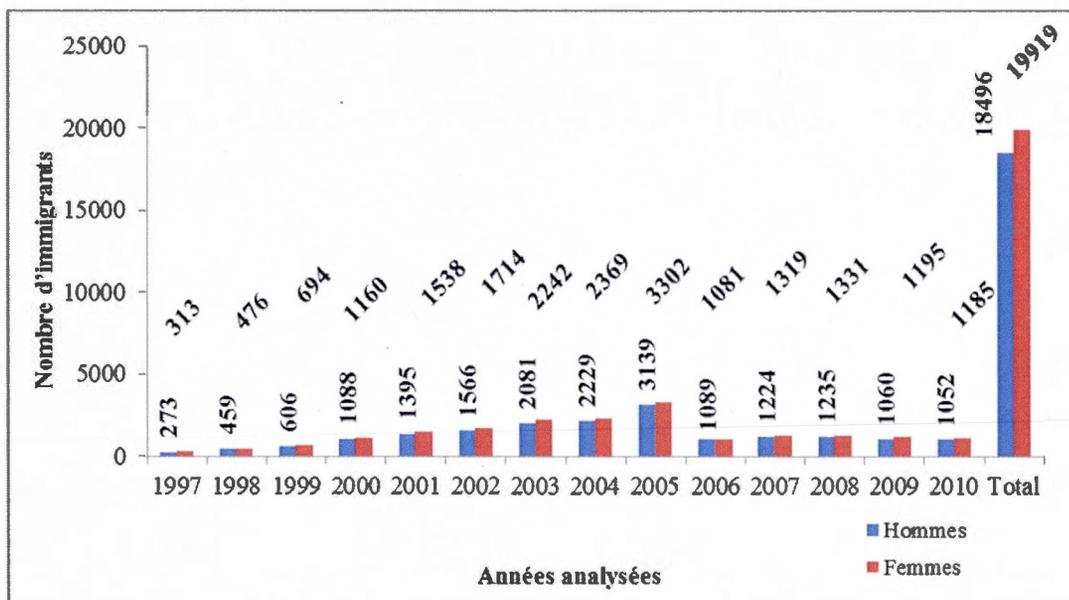
Cela nous montre que les flux migratoire colombiens vers le Canada présentent des caractéristiques semblables, dans cet aspect, par rapport aux flux migratoires, venus principalement de la région cafetière vers l'Espagne et vers les États-Unis⁵⁵. Quant au rang d'âge, 24 % des Colombiens s'étant installés au Canada durant la période se trouvaient dans le rang d'âge 0-14 ans, 15 % dans le rang 15-24 ans, 27 % dans le rang 25-34 ans, 21 % dans le rang 35-44 ans et 13 % dans le rang 45 ans et plus.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Pilar Riaño Alcalá et Patricia Díaz Barrero, *op cit.* p. 34

⁵⁵ Luis Jorge Garay Salamanca et Adriana Rodríguez Castillo, «La emigración internacional en el área metropolitana centro occidente: Colombia. Caracterización socioeconómica de la población emigrante y evaluación del impacto de las remesas internacionales», Bogotá: Ministerio de Relaciones Exteriores de Colombia, 2005, 80 p.

Graphique 4.3: Genre des immigrants colombiens arrivant au Canada entre 1997 et 2010



Source : citoyenneté et immigration canada

4.3 L'émigration motivée par des facteurs de nature traditionnelle

L'émigration motivée par des facteurs de nature traditionnelle : étude, travail à l'étranger et réunification familiale, comme le font valoir les travaux de Guarnizo⁵⁶ ainsi que de Cárdenas et Mejía⁵⁷, est un fait ayant une certaine tradition en Colombie. Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, on doit à cette sorte d'émigration la venue d'un grand pourcentage de Colombiens au Québec dans le passé.

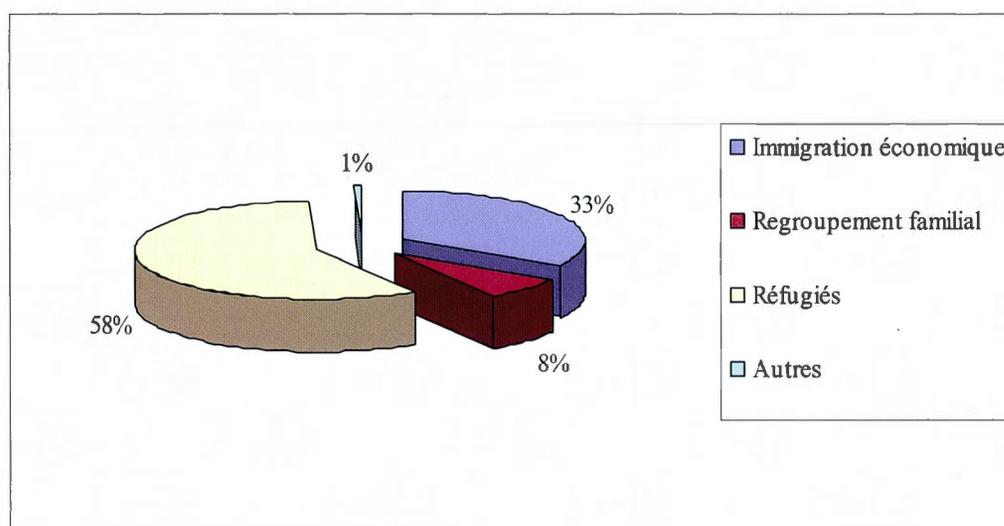
Dans la période que nous sommes en train d'analyser, même si le nombre d'effectifs arrivant dans la province pour des raisons que l'on peut considérer comme étant de nature

⁵⁶ Guarnizo, Luis Eduardo. 2006. «El Estado y la migración global colombiana». *Migración y desarrollo, premier semestre*, (premier semestre), p. 79-1001, Consulté le 14 15 mars 2011 à <http://meme.phpwebhosting.com/~migracion/modules/ve6/3.pdf>

⁵⁷ Mauricio Cárdenas et Carolina Mejía, «Emigración, crisis y conflicto: Colombia 1995-2005», in *Migraciones internacionales en América Latina: boom crisis y desarrollo*, Sous la dir. de Mauricio Solimano, p. 267-320, Santiago: Fondo de cultura económica, 2008.

traditionnelle est de toute évidence inférieur au cas de *nature humanitaire*, le nombre d'immigrants s'installant au Québec pour des raisons liées au travail, aux études et à la réunification familiale continue d'être important. Selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, parmi les 18 942 immigrants colombiens qui prirent domicile au Québec entre 1997 et 2009, on dénombre 6 296 cas de nature économique (33%) et 1 505 cas (8%) de réunification familiale (voir graphique N° 8).

Graphique 4.4: Colombiens arrivés au Québec entre 1997 et 2009 par catégorie



Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICCQ) 2010

4.3.1 Études de cas : immigrants

L'un des Colombiens arrivant au Québec pour des raisons liées au travail est Silvio Patrón⁵⁸, un psychologue de Cali travaillant en Colombie dans le département de sélection de personnel de différentes firmes multinationales étasuniennes et européennes. Selon Patrón, son cas est assez particulier parce qu'il voulait changer d'orientation professionnelle sans changer de carrière. Cependant, il considère que la situation sociopolitique du pays ne lui permettait pas de faire ce changement sans mettre en risque sa vie. D'après lui, travailler avec la population avec laquelle il voulait vraiment travailler, la population démunie, mettait en péril sa vie parce que

⁵⁸ Nous avons interviewé Silvio Patrón à Montréal durant l'automne 2010.

travailler en faveur des pauvres, en défendant leurs droits, n'est pas tout à fait accepté par certains groupes de la société colombienne, qui sont très puissants à tous les niveaux. Ces secteurs étaient à l'époque fortement liés à l'activité des groupes armés d'extrême droite, qui avaient une considérable capacité d'exercer des pressions sur l'ensemble de la société, particulièrement sur les travailleurs humanitaires et les gens travaillant en faveur des droits des personnes démunies. Cette réalité-là lui faisait craindre pour sa vie s'il décidait finalement de s'engager dans le travail humanitaire. Or, quand il décida de changer définitivement l'orientation de sa carrière afin de travailler dans le secteur où il voulait vraiment travailler, le travail humanitaire, il décida aussi d'émigrer. Voici son récit :

Pour développer ma véritable vocation loin des risques que représente le travail en faveur des plus démunis dans un pays comme la Colombie, j'ai envoyé un CV à une ONG de l'Angleterre, qui m'a engagé pour aller travailler dans le Royaume Uni. Par ce biais, je suis émigré initialement en Angleterre l'année 2000, où j'ai vécu pendant deux ans. Quand j'étais en Angleterre, j'ai commencé à travailler avec une autre ONG, laquelle m'a envoyé travailler en France, où je travaillais dans le domaine des relations internationales de l'organisation. En France j'y ai vécu deux ans et après on m'a proposé de choisir entre trois pays pour aller travailler : la Malaisie, le Guatemala et le Canada. Alors, je me suis décidé pour le Canada parce que je connaissais déjà ce qu'était le travail auprès des pauvres en Amérique Latine et en Europe. Il me manquait alors l'expérience nord-américaine. Au Canada, je suis arrivé en novembre 2003 pour développer un projet relié à la mise en place d'un réseau social de l'ONG en Amérique de Nord. Cela impliquait d'améliorer les liens des différentes filiales de cette ONG au Canada et de l'ONG avec d'autres ONG autant francophones qu'anglophones. L'ONG travaillait ici très discrètement et ses liens avec le Canada anglais étaient faibles. Alors, mon mandat était de renforcer ces liens et pour faire ce travail, je suis venu avec un visa de travail, que j'ai obtenu très facilement. Quand mon travail était en train de finir et le temps de mon visa de travail aussi, j'ai eu une période de réflexion personnelle. Je me suis rendu compte que j'allais depuis cinq ans de pays en pays et que je ne voulais pas encore changer de pays, parce que je voulais m'établir quelque part pour stabiliser ma vie. Donc, j'ai pris la décision d'appliquer pour le visa de résident permanent et c'est comme ça que je suis devenu définitivement immigrant à Montréal.

Un cas particulier d'émigration pour des raisons liées au travail est celui des personnes venant à Montréal en tant que diplomates. Plusieurs ont resté dans cette ville après avoir fini leur mission diplomatique au Canada ou bien ils y sont retournés pour rejoindre leur famille. Cela est le cas de Tomás Galvis⁵⁹, un ancien consul colombien à Montréal qui finit par s'y établir en 2005 après sa retraite. Voici le récit des motifs de son retour à Montréal :

Quand j'ai fini ma mission diplomatique à Montréal, je suis rentré en Colombie au siège de la Chancellerie colombienne pour y travailler. Quand je suis sorti à la retraite, comme je ne

⁵⁹ Nous avons interviewé Tomás Galvis à Montréal durant l'automne 2009.

trouvais rien de convenable pour m'occuper à Bogotá, j'ai décidé de revenir à Montréal. Pourquoi j'ai décidé de revenir à Montréal ? Parce que mes deux fils étaient restés à Montréal quand j'ai quitté mes fonctions de consul ici. Ils avaient fini leurs études secondaires ici, ils étaient devenus des adultes ici, ils faisaient leurs études ici et ils avaient décidé de rester ici. D'un autre côté mon épouse, qui n'est pas colombienne (elle est nicaraguayenne) et dont la famille habite aux États-Unis, voulait être à côté de ses fils. Comme je n'avais pas en Colombie un réseau social assez fort parce que j'avais habité à Montréal plus de 7 ans et la plupart de mes amitiés étaient ici, nous avons décidé de revenir à Montréal pour nous joindre à nos fils. À ce moment-là, j'ai considéré qu'il était mieux pour moi de rester à côté de mes fils, que de rester dans un pays où je ne trouvais rien d'intéressant à faire.

Concernant le cas des étudiants, celui-ci est un groupe d'émigrants montrant une tendance croissante pendant la période. Les personnes venant aux Canada pour faire des études passèrent de 77⁶⁰ en 1996 à 800 en 1997 et elles dépassèrent les 1400 cas en 1999⁶¹. Cependant, à partir de l'année 2000, les chiffres diminuèrent fortement jusqu'en 2004, moment où ils montrent une légère tendance à la hausse. Selon Angulo Escurceria, la diminution vertigineuse du nombre de personnes arrivant à Montréal avec un visa d'étudiant pourrait s'expliquer par un fait : en ayant connaissance du programme d'accueil pour les réfugiés colombiens du gouvernement canadien et d'autres programmes favorisant l'émigration des Colombiens au Canada, les personnes qui voulaient émigrer au Canada pour étudier ont décidé d'émigrer plutôt par le biais des programmes leur permettant de devenir résidents permanents avant de quitter la Colombie, que sous la catégorie d'étudiants. Selon lui, cela leur permettait d'amoinrir le coût de leurs études⁶².

4.3.2 Réunification familiale

Finalement, il y a les cas de réunification familiale, qui ont représenté depuis toujours un grand pourcentage de l'immigration colombienne vers le Québec chaque année. Selon Riaño Alcalá et Díaz Barrero⁶³, avant l'année 2000, les catégories dominantes dans l'émigration colombienne au Canada étaient la classe économique et la réunification familiale. D'après ces chercheurs, cette tendance s'inscrivait dans la tendance générale montrée par l'Amérique latine

⁶⁰ Citoyenneté et immigration Canada, tableau IM 19 : Groupes professionnels projetés, Consulté le 15 novembre 2009 à http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.htm

⁶¹ Francisco Angulo Escurceria, *La nueva cara de la inmigración colombiana en Canadá 1997-2006*, Montreal: Consulado de Colombia en Montreal, 2008, 11 p

⁶² Entretien avec Francisco Angulo Escurceria réalisé à Montréal durant l'hiver 2011.

⁶³ Pilar Riaño Alcalá et Patricia Díaz Barrero, 2008, *op cit.* p. 34

depuis les années 1990, car le plus grand pourcentage d'immigrants provenant de cette région et s'établissant au Canada durant la période appartenait à ces deux catégories. D'après le consulat colombien à Montréal, 8% des Colombiens arrivant au Québec entre 1998 et 2007 le firent par le biais de la réunification familiale⁶⁴, pourcentage qui coïncide avec les statistiques du gouvernement québécois pour la période 1997-2009 (voir graphique N° 3 à la page 15).

Notre travail de terrain nous montra qu'il y a trois sortes de cas de réunification familiale : les cas d'hommes ou de femmes colombiens émigrants, seuls ou célibataires, qui retournent en Colombie pour se marier et après leur mariage font venir leur conjoint ou des membres de leur parenté, les couples ayant des enfants qui émigrent sans eux et qui les font venir depuis leur installation au Canada et les Canadiens se mariant à des Colombiens qui font venir leur conjoint après leur mariage ou les aident à légaliser leur situation après l'entrée au Canada. Concernant les cas de mariage entre des Canadiens et des Colombiens, il faut dire que le phénomène a connu une certaine transformation –et redynamisation– grâce au développement des médias d'information et à la croissance de la circulation de population entre les deux pays. Ces aspects se rassemblent dans le cas de Virgelina Díaz⁶⁵, une couturière de Cartagena se mariant à un entrepreneur de la construction de Rots-Forest en Estrie. Voici le récit de son parcours migratoire.

En Colombie j'avais un atelier de couture à Cartagena où j'habitais avec mes parents et mon enfant, parce j'étais mère célibataire. Le processus pour venir au Canada a commencé grâce à une amie. Elle était mariée à un Québécois ayant vécu dans une petite ville proche de la ville de Sincelejo, pendant plusieurs années. À cause des problèmes de violence dans la région, il est revenu au Québec avec mon amie. Un jour, un ami de l'époux de mon amie, qui était divorcé, lui a dit qu'il voulait connaître quelqu'une pour refaire sa vie. Alors l'époux de mon amie lui a dit que les Colombiennes sont d'excellentes épouses. Alors, ils ont parlé avec mon amie et elle m'a mise en contact avec celui qui est devenu quelques mois plus tard mon époux. On nous a mis en contact à travers l'internet. J'ai lui envoyé ma photo et au retour il m'a envoyé sa photo aussi. Je l'ai trouvé à mon goût et nous avons communiqué durant un mois par internet, au bout duquel il est allé en Colombie pour me connaître. Il m'a demandé de venir au Canada. Je suis venue en même temps que lui avec un visa de touriste. Quand je suis arrivée en 2001, l'immigration m'a accordé une permission pour séjourner six mois au pays. Quand cette permission était en train de finir, nous sommes allés pour demander la résidence permanente. Au bout de neuf mois, j'ai eu ma résidence permanente. Trois ans plus tard, en 2003, je fais venir mon fils par le biais de la réunification familiale aussi.

⁶⁴ Consulat colombien à Montréal, « Colombianos y colombianas en el este de Canadá », document interne du Consulat colombien de Montréal produit pour la réunion de diplomates colombiens au Canada, célébré à Ottawa en 2010.

⁶⁵ Nous avons interviewé Virgelina à Rots-Forest à l'été 2009.

4.4 La vague croissante de réfugiés

L'émigration motivée par des raisons humanitaires est un fait ayant une croissance sans précédent en Colombie depuis le début de la seconde moitié des années 1990. Comme on l'a vu auparavant, les massacres et le déplacement de paysans ont fortement marqué la vie des Colombiens dans le dernier quart de siècle⁶⁶. La Commission colombienne de juriste estime qu'entre juillet 1997 et juin 2007, environ 20.000 personnes furent tuées ou disparurent dans des actions armées, que l'on peut juger comme des massacres, parce que les victimes furent tuées hors du combat ou parce que tous les indices montrent qu'elles n'étaient pas des combattants⁶⁷. La plupart de ces morts, 14.677, ont été attribuées aux groupes de paramilitaires.

En ce qui concerne les déplacés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés considéra qu'en 2008, la Colombie, avec trois millions de personnes déplacées, était le pays au monde le plus touché par ce phénomène, devançant alors l'Irak et la République démocratique du Congo⁶⁸. Cependant, ces chiffres sont l'objet d'une forte controverse au pays. Le gouvernement estima cette année-là à 2 600 000 le nombre de déplacés internes, tandis que les ONG défenseurs des droits de la personne calculaient que le nombre de déplacés était de l'ordre de 4 000 000⁶⁹. L'ampleur des massacres et du déplacement forcé de la population en Colombie se synthétise bien dans le cas de Susana Martínez, une paysanne habitant dans la zone rurale de la municipalité de Pereira, capital du département de Risaralda, qui dut fuir d'abord sa ferme et plus tard le pays pour protéger sa vie et celle de ses fils. Madame Martínez, qui habite maintenant à Sherbrooke, nous raconta qu'un jour les paramilitaires arrivèrent à sa maison, tuèrent son mari ainsi que trois de leurs fils et menacèrent de mort le reste de la famille, en les accusant d'être des collaborateurs de la guérilla. Ceci est son témoignage:

⁶⁶ María Victoria Uribe, *Anthropologie de l'inhumanité : essai sur la terreur en Colombie*, Paris : Calmann-Lévy, 2004, 167 p.

⁶⁷ Lisa Haugeard, *La cara oculta de la verdad: en busca de verdad, justicia y reparación para las víctimas colombianas de la violencia paramilitar*, Washington: Proyecto educativo del grupo de trabajo para asuntos latinoamericanos, 2008, 48 p.

⁶⁸ Page web de Radio Caracol, « ACNUR: Colombia es el país del mundo con mayor número de desplazados », *Radio caracol* (Bogotá), 17 juin 2008, Consulté le 30 octobre à <http://www.caracol.com.co/nota.aspx?id=615947>

⁶⁹ Hernando Salazar, « ¿Cuántos desplazados en Colombia? », *BBC Mundo*, (Bogotá), 30 septembre 2008, Consulté le 30 octobre 2010 à http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin_america/newsid_7645000/7645341.stm

J'ai actuellement 53 ans et maintenant je suis veuve. En Colombie j'étais mariée mais je suis devenue veuve parce qu'on a tué mon mari, trois ans avant de venir au Canada. Ma famille au début était intégrée par huit personnes. Mais on a tué mon époux et trois de nos fils. Je suis venue ici en 2001 avec les trois fils qui me restent en vie. En Colombie, nous avions dans les alentours de Pereira une petite ferme, où l'on se consacrait à l'activité agricole. On y était très bien, quoique un jour, les paramilitaires sont arrivés et ont exterminé ma famille pour nous voler la terre. Cela a changé complètement ma vie. Pour fuir la mort, nous nous sommes déplacés vers Medellín, puis vers Melgar au Tolima et de là nous sommes venus à Sherbrooke. On a décidé de quitter la Colombie parce qu'ils ont continué de nous dire que si l'on restait en Colombie, ils allaient nous tuer tous. Alors, à la Fiscalía⁷⁰, le fiscal responsable du cas nous a dit que pour nous il était mieux d'émigrer et c'est là qu'on nous a suggéré de venir vivre ici. La Fiscalía s'est occupée directement de faire les démarches nécessaires pour quitter le pays. Le premier à quitter a été mon fils aîné, son épouse et ses enfants. Le reste, c'est-à-dire moi, mon fils cadet et ma fille, nous avons dû attendre jusqu'à ce que ma fille ait fini sa grossesse. Qu'est-ce qui est arrivé avec notre terre ? Ha...., Cette terre, on nous l'a volée, mais je ne veux pas en parler, parce que ça me brise le cœur⁷¹.

Comme on peut le constater, le cas de madame Martinez met aussi de l'avant la question de l'expropriation des terres des petits et moyens propriétaires paysans par les groupes armés irréguliers et les trafiquants de drogues, ou même par les grands propriétaires terriens et les politiciens⁷². Jairo Castillo Peralta, un chef paramilitaire de rang inférieur, exilé au Québec après avoir coopéré avec la justice colombienne dans l'enquête judiciaire concernant le scandale de la para-politique⁷³, affirma que le processus d'expropriation de la terre à la paysannerie fonctionnait en suivant cette logique : « On allait dans un lieu et on tuait des gens, après un autre allait derrière et achetait les propriétés et finalement un troisième arrivait pour faire la légalisation des terres achetées frauduleusement⁷⁴ ».

⁷⁰En Colombie on appelle Fiscalía, le bureau coroner responsable des enquêtes de police judiciaire.

⁷¹Nous avons interviewé madame Susana Martinez à Sherbrooke durant l'été 2009

⁷²Natalia Springer, « Mario Uribe y las cadenas de oración », *El Tiempo*, (Bogotá), 11 octobre 2010, Consulté le 30 octobre 2010 à http://www.eltiempo.com/opinion/columnistas/nataliaspringer/ARTICULO-WEB-NEW_NOTA_INTERIOR-8120485.html

⁷³Rédaction de la revue *Semana*, 2006, *op. cit.* La para-politique est un scandale politique qui a éclaté en 2006 impliquant jusqu'à maintenant plus de 70 sénateurs et députés (représentants) siégeant au Parlement et plusieurs politiciens actifs, auxquels la justice leurs a ouvert un casier judiciaire pour avoir des présumées relations avec les paramilitaires.

⁷⁴Rédaction du journal *Sincelejo Herald*, « Colombia: el complot de la contrarreforma agraria », *Sincelejo Herald*, (Sincelejo) 20 août 2010, Consulté le 30 octobre 2010 à <http://sincelejoherald.com/issue/agosto-20-de-2010/articulo/el-complot-de-la-contrarreforma-agraria>

En ce qui a trait à la persécution contre les syndicalistes, la Colombie fut classée pendant 21 ans parmi le groupe de pays le plus dangereux au monde pour exercer l'activité syndicale⁷⁵. Ce pays était à la tête de la *liste noire* de pays où, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les syndicalistes y sont persécutés et assassinés fréquemment. L'assassinat de syndicalistes est un phénomène connaissant une croissance soutenue depuis la moitié des années 1980 et ces assassinats ont été majoritairement attribués à des paramilitaires, à des agents de l'État et aussi à moindre degré à des guérilleros⁷⁶. En 2009, la Colombie fut un des pays où l'on tua le plus grand nombre de dirigeants syndicaux au monde. En fait, parmi les 101 représentants des travailleurs morts de façon violente sur la planète dans cette année, 48 furent tués en Colombie⁷⁷. Amnistie internationale, en citant des statistiques de l'École Nationale Syndicale, affirma dans un rapport concernant la situation des syndicalistes en Colombie, qu'entre 1991 et 2007 « il y a eu 2.245 homicides, 3.400 menaces de mort et 138 disparitions forcées de syndicalistes ». Selon cet organisme, à ce moment-là, l'impunité entourait « plus de 90% de cas »⁷⁸ des actions violentes commises contre les syndicalistes au pays pendant cette période.

Les cas d'Onorio Ayala et de Nila Polo illustrent très bien les conditions sensibles en matière de sécurité dans lesquelles les syndicalistes déroulent leurs activités en Colombie. Ces dirigeants syndicaux, qui menaient leurs activités dans deux régions différentes de la Colombie, durent s'exiler au Québec pour protéger leur vie. Onorio Ayala était dirigeant syndical des ouvriers du secteur de l'agro dans les départements de *Valle del Cauca* au moment d'émigrer au Canada comme réfugié en 2002, tandis que Nila Polo était secrétaire du syndicat des services publics du district de Barranquilla. Nous nous arrêterons davantage dans le cas d'Ayala. En parlant des événements qui le poussèrent à s'exiler au Canada, cet homme de 53 ans habitant maintenant à Montréal nous raconta :

⁷⁵ Rédaction du journal *La República*, «OIT excluyó a Colombia de lista negra por violación de derechos laborales », *La República* (Bogotá), 5 juin 2010, Consulté le 31 janvier 2011 à http://rse.larepublica.com.co/archivos/ECONOMIA/2010-06-05/oit-excluyo-a-colombia-de-lista-negra-por-violacion-de-derechos-laborales_102138.php

⁷⁶ Agencia EFE, «Uribe destaca exclusión de Colombia en lista negra de OIT », *El Espectador* (Bogotá), 5 juin 2010, Consulté le 31 janvier 2011 à <http://www.elespectador.com/articulo-207104-uribe-destaca-exclusion-de-colombia-lista-negra-de-oit>

⁷⁷ Rédaction du journal *El Espectador*. « Colombia fue el país con más líderes sindicales asesinados en 2009 », *El Espectador*, (Bogotá) 9 juin 2010, Consulté le 31 janvier 2011 à <http://www.elespectador.com/noticias/judicial/articulo-207557-colombia-fue-el-pais-mas-lideres-sindicales-asesinados-2009>

⁷⁸ Amnistía Internacional, *Sindicalismo en Colombia: homicidios, detenciones arbitrarias y amenazas de muertes: la realidad del sindicalismo en Colombia*. Londres: Amnistía Internacional, 2007, 75 p, Consulté le 9 juin 2010 à <http://www.amnesty.org/es/library/asset/AMR23/001/2007/es/c82ad20a-d3ba-11dd-a329-2f46302a8cc6/amr230012007fr.html>

Je vivais à Cali. Cependant je travaillais surtout dans la partie nord du département du Cauca. Ma venue au Québec durant l'année 2002 est directement liée aux problèmes de sécurité personnelle reliés à mon activité comme dirigeant syndical et comme défenseur des droits de la personne, ce qui veut dire que les motifs m'obligeant à m'exiler au Québec sont éminemment des motifs politiques. Les problèmes qui motivèrent ma venue au Québec commencèrent à la fin de la décennie de 1990. À ce moment-là, les groupes de paramilitaires perpétrèrent plusieurs massacres dans le nord du Cauca, dont le massacre de Cajibío. Alors, je me suis rendu compte qu'à partir de ce moment ma vie était véritablement en péril. Les paramilitaires avaient tué plusieurs compagnons, qui étaient très proches à moi, et mon nom occupait la deuxième place dans une liste de personnes dont on avait donné l'ordre aux paramilitaires de les exécuter le plus rapidement possible. Alors, je décidai de quitter Cali avec ma famille pour m'installer à Bogotá. Dans cette ville, je restai durant le temps que dura les démarches nécessaires pour venir au Canada. À ce moment-là, je ne savais même pas que le gouvernement canadien avait un programme destiné à l'accueil des réfugiés colombiens. J'ai appris de l'existence de ce programme dans le Ministère de l'Intérieur de la Colombie. Cependant, la recommandation de quitter le pays pour protéger ma vie est une recommandation que m'a faite l'une des ONG qui m'aidait à Bogotá. Dans cette organisation, on m'a aidé à faire les démarches nécessaires pour venir ici comme réfugié politique. Cette ONG a présenté mon cas devant l'ambassade et elle s'est occupée de tout. Grâce à elle, on a traité ma demande de réfugié de manière rapide. Quant à ma relocalisation au Québec, cela a été un aspect sur lequel l'ambassade ne m'a jamais consulté. Un jour, une lettre est arrivée chez moi et dans cette lettre était écrit qu'on avait décidé que j'avais été relocalisé dans la ville de Joliette au Québec. Point à la ligne.

Simultanément, les FARC, dont la puissance militaire s'était accrue à cause de la capacité financière dérivée du trafic de drogues, lança après 1992 une offensive militaires sans précédent. Dans les zones rurales des départements contrôlés par les guérillas, les paysans étaient obligés de contribuer avec de l'argent, des denrées ainsi qu'avec des membres de leur famille afin de soutenir les forces guérilleras. Ceux qui refusaient de « contribuer avec la cause » étaient forcés de quitter leur lieu de résidence dans un court délai.

Pour éviter la progression des FARC et mettre fin au conflit, le gouvernement du président Pastrana entama des pourparlers avec cette guérilla qui menèrent à la démilitarisation d'une zone de 42000 kilomètres, le 14 octobre 1998. Selon la pastorale sociale de l'Église catholique, pendant l'existence de la zone démilitarisée, la violation des droits de la personne augmenta considérablement dans les municipalités concernées. Cela peut être illustré avec le cas d'Evaristo Castaño⁷⁹, le fils d'un paysan de La Macarena Meta, qui fut l'un des premiers réfugiés

⁷⁹ Nous avons interviewé Evaristo Castaño à Serbrooke durant l'été 2009.

colombiens arrivant à Sherbrooke à la fin des années 1990. En parlant de son cas, cet homme nous raconta :

Je suis venu au Québec (d'abord, c'est au Québec où l'ambassade a décidé que moi et ma famille devions venir), à cause d'une série de problèmes que ma famille a eue dans la région dans laquelle nous habitons aux Llanos orientales. Nous habitons dans la municipalité de La Macarena au département du Meta. Mon père, qui était le chef de la famille, avait deux fermes et une maison dans La Macarena et une autre à Villavicencio. Notre niveau de vie était très bon et nous ne manquions jamais d'argent. Cependant, à cause des harcèlements des FARC, nous avons commencé à avoir des problèmes. Ce groupe guérillero a commencé à nous extorquer. À cause de cela, quand je finis l'école secondaire, ma famille était presque ruinée. Pour éviter d'avoir des problèmes avec la guérilla, mon père devait lui fournir de l'argent tous les mois. Un jour, il n'avait pas d'argent à lui donner. Alors, on lui a dit que mon frère cadet devait se joindre aux rangées de la guérilla immédiatement. Mon père lui a répondu qu'il n'accepterait jamais cela. Alors, on nous a donné un délai de 24 heures pour quitter le territoire de la municipalité. Comme notre municipalité était dans un territoire où les FARC faisaient la loi, nous n'avions pas d'autre choix. Nous avons quitté la Macarena pour la capitale de la république. Nous étions au bord de prendre la rue, de devenir des mendiants, quand un jour, dans le bureau du Réseau de solidarité, qui était le bureau mit sur pied par le gouvernement colombien pour aider les personnes déplacées et les pauvres, une fonctionnaire a dit à toutes les personnes qui y étaient à ce moment-là que le Canada, la Suisse et l'Australie voulaient aider les personnes touchées par le conflit en leur offrant du refuge dans leur territoire. Quelques minutes après avoir écouté cette information, je me suis adressé personnellement à l'ambassade du Canada. Quatre mois plus tard, moi, ma femme et mes filles, nous avons quitté la Colombie. Nous sommes arrivés ici en 1988 et nous sommes parmi les premiers colombiens à être arrivés à Sherbrooke. Quatre ans plus tard, mon père, sa femme, qui n'est pas ma mère, ma sœur et les fils de sa femme sont arrivés. À ce moment-là, la situation dans notre municipalité était encore pire, car la Macarena était dans la région démilitarisée par le gouvernement afin de garantir les pourparlers de paix avec les FARC et celles-ci y étaient rois et maîtres.

Étant donné qu'il devint impossible d'arriver à des ententes entre cette guérilla et le gouvernement Pastrana, le chef militaire des FARC, Jorge Briseño Suárez, ordonna d'enlever des politiciens, afin de forcer la signature d'un « accord humanitaire » permettant aux FARC de libérer leurs hauts cadres des prisons⁸⁰. C'est à cause de l'enlèvement d'un sénateur de la République, le 20 février 2002, voyageant dans un avion de passagers, lequel fut obligé d'atterrir sur une autoroute dans le sud du pays, que le gouvernement mit fin aux pourparlers de paix avec la guérilla des FARC⁸¹. À la suite de la fin des négociations de paix, le Secrétariat des FARC, qui est l'organe de direction de cette guérilla, ordonna d'enlever ou de tuer les maires et les

⁸⁰Rédaction de la revue Semana « "Yo nací en un morral" », *Revista Semana* (Bogotá), 25 septembre 2010, Consulté le 2 février 2011 à <http://www.semana.com/noticias-nacion/naci-morral/145167.aspx>

⁸¹Page web de Radio Caracol, « Así fue el secuestro de Jorge Eduardo Gechem Turbay », *Radio Caracol*, (Bogotá), 27 de février 2008, Consulté le 2 février 2011 à <http://www.caracol.com.co/nota.aspx?id=555293>

conseillers municipaux de toutes les villes du pays, ce qui rendit difficile les conditions de sécurité pour un grand nombre de personnes, particulièrement dans les départements sous son influence⁸². Pour fuir les menaces de mort proférées par la direction des FARC contre les maires et les conseillers municipaux, plusieurs maires et conseillers municipaux s'exilèrent au Québec. Ce fut le cas d'Agustín Pérez⁸³, qui fut maire d'une municipalité du département du Tolima. Le cas personnel de Monsieur Pérez évoque aussi des situations semblables, dont nous ont parlé d'autres personnes qui ont également été victimes des FARC. Voici son témoignage :

En Colombie, ma vie et celle de ma famille étaient en danger. Pour mieux vous dire : plusieurs de mes fils ont été assassinés. Par quel groupe ? Moi et ma famille, nous étions persécutés pendant plusieurs années, et moi-même je suis encore persécuté, par les FARC. J'ai eu des problèmes avec ce groupe pour plusieurs raisons. Premièrement, j'ai eu des problèmes avec eux à cause de ma position économique. Ils me demandaient fréquemment de l'argent et après ils ont commencé à assassiner les membres de ma famille. D'un autre côté, ils m'ont attaqué parce que j'étais impliqué en politique dans ma municipalité. J'ai été maire de ma ville pendant deux ans et je suis arrivé à ce poste par élection populaire. Cela a augmenté mes problèmes. Pour échapper aux attaques des FARC, je suis venu m'exiler au Québec en 2003, avec une grande partie de ma famille, qui est assez nombreuse, et ce grâce à l'aide de la Croix Rouge. Mon lieu de relocalisation au Canada a été une décision que l'on a prise internement à l'ambassade, sans jamais me demander mon point de vue.

Un grand nombre de personnes qui n'habitaient pas dans les régions d'influence directe des FARC durent quitter aussi le pays, parce qu'elles ont entré en contact avec ce groupe guérillero. Ensuite, elles sont devenues la cible de leurs harcèlements ou de leurs extorques. Cela est notamment le cas du journaliste et reporter graphique Joaquín Salgado⁸⁴, qui couvrait les actions du conflit armé comme pigiste pour plusieurs médias colombiens et étrangers. Monsieur Salgado, qui s'installa à Sherbrooke en 2003, nous raconta que son drame personnel l'amena, lui et sa famille, à l'exil, après qu'il soit allé couvrir un événement de guerre dans la région orientale du pays pour Radio Cadena Nacional (RCN), une chaîne privée de radio et de télévision. Voici son témoignage :

Ma sortie du pays s'est produite parce que j'ai eu un problème avec les FARC à cause d'un satellite de la chaîne RCN. En principe l'équipe journalistique dont je faisais partie a été enlevée par le front numéro 20 des FARC à Arauca. Les raisons ? Notre équipe journalistique, qui était intégrée par trois journalistes et deux techniciens, amenait avec elle un satellite pour

⁸²Rédaction du journal *La Nación* «Las FARC dieron la orden de matar a los alcaldes amenazados», *La Nación* (Buenos Aires), 10 juillet 2002, Consulté le 2 février 2011 à http://www.lanacion.com.ar/nota.asp?nota_id=412445

⁸³ Nous avons interviewé Agustín Pérez à Sherbrooke durant l'été 2009.

⁸⁴ Nous avons interviewé Joaquín Salgado à Sherbrooke durant l'été 2009.

faire des transmissions directement à partir des lieux des faits. Alors, les guérilleros se sont intéressés à l'auto dans lequel nous nous transportions et au satellite. Le problème est venu parce qu'ils ne savaient pas que le satellite fonctionnait avec un code que seulement nous connaissions. Au cinquième jour de notre arrestation, la Guérilla nous a livrés. Quand je suis retourné à Cúcuta, un grand calvaire a commencé pour moi. Les guérilleros se sont rendus compte où j'habitais et qu'en plus j'avais une fille étudiant à l'université Francisco de Paula Santander. Alors, les guérilleros m'ont contacté pour me demander le code du satellite. Comme j'ai refusé de leur donner le code, ils m'ont responsabilisé désormais de la sécurité de leur groupe. Son chef m'a dit que si l'armée colombienne menait une attaque contre leur front, ma fille allait payer. Alors j'ai parlé des menaces avec Alvaro García, chef des reporters de RCN, qui était la personne qui m'avait envoyé faire le travail dans cette région. Il a dénoncé les faits à la *Fiscalia générale de la nation*. Ils ont mis sur écoute mon téléphone et eux-mêmes ont écouté les menaces proférées contre moi et ma famille. En fait, un chef guérillero surnommé Romaña, qui était l'un des plus sanguinaires chefs guérillero des FARC, voulait que je fasse fonctionner le satellite. Mais comme ce satellite ne m'appartenait pas, j'ai toujours refusé. Puis, étant donné la réputation de la personne qui m'a menacé, c'est le gouvernement lui-même qui m'a aidé à sortir du pays en 2001 vers le Pérou. Avant de venir au Canada j'ai vécu un certain temps au Pérou et au Chili. Mais, à un moment donné j'étais tanné de vivre de façon errante. En 2003, je suis retourné en Colombie, pour présenter une demande de refuge à l'ambassade du Canada dans l'espoir d'avoir une solution définitive pour mon problème. Le traitement de ma demande a duré huit mois et finalement, en avril 2004, on m'autorisa de venir au Canada avec toute ma famille. Dans mes démarches j'ai reçu l'appui des organisations de journalistes. Concernant notre destination au Canada, cela a été un point décidé internement à l'ambassade, car personne ne nous a jamais demandé notre opinion.

Devant la radicalisation et la croissance rapide des FARC, la faiblesse et l'incapacité de l'État pour garantir l'ordre institutionnel et assurer la sécurité des citoyens⁸⁵, un secteur de la société profita de la situation et de certains avantages légaux pour organiser leurs armées privées pour se défendre. L'idée était celle de répliquer à l'échelle nationale et vis-à-vis de la guérilla ou de « la menace communiste », l'alliance que l'on avait menée contre Pablo Escobar⁸⁶. Dans sa lutte contre les groupes insurgés, les paramilitaires s'attaquent davantage dans les régions en dispute à la population civile⁸⁷. Ils visent principalement les leaders communautaires, les défenseurs des droits de la personne, les politiciens locaux refusant de se joindre à leur projet, les dirigeants étudiants des universités publiques ainsi que les chercheurs sociaux s'occupant de sujets épineux, dont celui de la concentration de la propriété de la terre ou de la question

⁸⁵ Alfredo Rangel, *El poder paramilitar*, Bogotá: Planeta, 2005, 332 p.

⁸⁶ Natalia Morales et Santiago La Rotta, *Los Pepes*, Bogotá: Planeta, 2009, 256 p.

⁸⁷ Aníbal Teherán Tom, « Historias escritas con sangre y balas », *El Universal* (Cartagena), 12 juillet 2009, Consulté le 4 février 2011 à http://www.semana.com/documents/Doc-1985_20091113.pdf

autochtone, etc⁸⁸. La détermination des paramilitaires de s'attaquer à la population civile plaça celle-ci surtout, dans les régions en conflit, au beau milieu de la confrontation⁸⁹.

Parmi les politiciens qui sont venus au Canada, plus particulièrement au Québec, les cas les plus emblématiques a été celui de Piedad Córdoba, une sénatrice du Parti libéral, qui fut enlevée par les paramilitaires à Medellín le 21 mai 1999⁹⁰. Après sa libération, la sénatrice Córdoba, étant donné que sa vie était en danger en Colombie, s'exila au Canada et habita pendant un certain temps à Montréal avec ses quatre fils⁹¹. Cependant, après quelques mois, elle rentra en Colombie. Quoique, deux de ses fils restèrent à Montréal pendant quelques années⁹². En plus de Piedad Córdoba, d'autres politiciens persécutés par les paramilitaires sont venus se réfugier au Québec. Ces personnes qui étaient moins connues dans la scène politique nationale menaient leur carrière notamment au niveau local. Nous avons connu le cas de deux ou trois conseillers municipaux provenant de différentes régions du pays et aussi d'un ancien maire d'une municipalité du département du Santander du Sud. Cependant, ils n'ont pas voulu nous accorder des entrevues. Néanmoins, le cas de Matilde Argel⁹³, dont la famille était dédiée à des activités politiques au niveau local, nous donne une idée sur la manière dont les groupes de paramilitaires ont pris le contrôle de la scène municipale. Son père et son cousin, qui étaient impliqués dans des activités politiques dans la municipalité du Guamo, au département de Bolivar, furent assassinés par des paramilitaires. Cela obligea sa famille à quitter la Colombie. Ceci est le récit de madame Argel, qui habite à Sherbrooke depuis 2005:

Je suis arrivée à Sherbrooke le 8 février 2005 avec mes trois sœurs, ma mère, une nièce et ma fille. Sherbrooke est la ville où l'on nous a dit à l'ambassade canadienne à Bogotá que nous devions venir. Moi et mes sœurs, nous étions impliquées dans la vie communautaire de notre petite ville et notre famille y faisait de la politique depuis quelques années. Mon père avait un garage, car il était le mécanicien de notre ville. Ma mère était commerçante et notre famille était aussi dédiée à l'élevage de bétail. Contre ma famille et moi s'est déclenchée une

⁸⁸ Mauricio Aranguren Molina, *Mi confesión: Carlos Castaño*, Bogotá: Oveja Negra, 2001, 327 p.

⁸⁹ Yanitza Giraldo Restrepo, «Violación del derecho internacional humanitario por parte del Estado colombiano» *Anuario Mexicano de derecho internacional*, vol. VIII, 2008, pp. 223-253.

⁹⁰ Portail de la station de radio RCN, «Aseguran al "Aleman" por secuestro de Piedad Córdoba», Consulté le 12 février 2011 à <http://www.rcnradio.com/noticias/judicial/09-08-10/aseguran-al-alem-n-por-secuestro-de-piedad-cordoba>

⁹¹ Rédaction du journal *El Tiempo* «Piedad Córdoba se iría del liberalismo», *El Tiempo* (Bogotá) 8 août 2000, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1214759>

⁹² María Paulina Ortiz, «Piedad Córdoba todavía no guarda silencio», *Don Juan* (Bogotá), 28 septembre, 2010, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.revistadonjuan.com/interes/piedad-cordoba-la-negra-grande-y-nominada-al-nobel-de-la-paz-perfil/6308407>

⁹³ Nous avons interviewé Matilde Argel à Sherbrooke, durant l'été 2009.

persécution du jour au lendemain. On a commencé à nous persécuter à cause de notre travail auprès de la communauté. Pour cette cause (le développement économique et social de notre municipalité), nous avons tout donné : jusqu'à la vie de mon père. Après que l'on ait tué mon père, nous (ma mère, mes sœurs, moi, ma fille et ma nièce) avons dû quitter El Guamo pour échapper aux attaques des groupes armés opérant dans la région. La première personne proche de nous à être tuée par les paramilitaires a été notre cousin Luis Enrique Argel, qui était le chef de notre mouvement politique et qui voulait être maire de la ville. Après, ils ont tué mon père. Tout cela s'est produit dans une persécution politique que les paramilitaires ont mis de l'avant pour s'approprier le pouvoir politique dans notre municipalité. Pour défendre l'intérêt des gens habitant dans cette petite ville, beaucoup de gens ont été tués par les paramilitaires. Pour échapper à la mort, moi et le reste de ma famille, nous nous sommes déplacés vers Bogotá, parce qu'à Guamo les choses étaient très délicates. Finalement, pour sauver notre peau, nous avons dû quitter le pays. Nous avons présenté notre cas à l'ambassade canadienne avec l'aide de la Fédération colombienne des enseignantes (FECODE), qui est le syndicat des professeurs. Grâce à cet organisme, nous avons eu connaissance du programme canadien pour les réfugiés colombiens.

Ce qui arrivait dans les petites villes, telle qu'El Guamo, se passait également dans les quartiers populaires des grandes villes, dont Barranquilla. Dans cette ville, la quatrième en importance du pays, les paramilitaires prenaient la capture des organisations communautaires de base en faisant appel aux menaces de morts et à l'élimination physique des dirigeants communautaires qui n'adhéraient pas à leur projet ou qui résistaient à quitter la ville après des menaces de mort. Selon Nila Polo⁹⁴,

à Barranquilla, quand il s'agissait d'une menace de mort, si l'on était un dirigeant communautaire ou un dirigeant syndical reconnu pour avoir une posture critique vis-à-vis du *statut quo*, il était mieux de quitter sans aller dénoncer les menaces à la police. Récemment les nouvelles nous ont appris que dans les événements entourant les menaces à plusieurs activistes sociaux à Barranquilla, les groupes de paramilitaires ont travaillé en collaboration directe avec des militaires, des policiers et des agents du Département de la sécurité de la Colombie : le DAS. Les liens entre les organismes de sécurité de l'État et ces groupes ont été mis en évidence lors de l'assassinat du professeur universitaire Alfredo Correa d'Andrey, quand quelqu'un a dit aux médias qu'il y avait à Barranquilla une liste de syndicalistes, de défenseurs de droits de la personne et de dirigeants communautaires à tuer. Cette liste avait été préparée par le DAS, qui l'a donnée aux paramilitaires pour qu'ils fassent le travail sale.

La perception de madame Polo est confirmée par les organismes judiciaires⁹⁵, qui ont démontré que dans l'Assassinat du professeur retraité de l'Université de l'Atlántico José María Petro⁹⁶, dont le fils s'est réfugié au Québec et habite aujourd'hui à Montréal, participèrent des

⁹⁴ Nila Polo, *op. cit.*

⁹⁵ Rédaction judiciaire du Journal *El Espectador*, «El caso de los 11 sindicalistas», *El Espectador* (Bogotá) judiciaire, 7 décembre 2010, Consulté le 12 février 2011 à <http://www.elespectador.com/impreso/judicial/articuloimpreso-239300-el-caso-de-los-11-sindicalistas>

⁹⁶ Nous avons interviewé le fils du professeur Petro à Montréal à l'hiver 2011

militaires et des policiers actifs ainsi que des paramilitaires du Bloc Nord des AUC (Autodéfense Unie de la Colombie)⁹⁷. En parlant des raisons le poussant à quitter le pays, le fils du professeur Petro nous dit :

Je suis venu au Canada le 25 mars 2002. Je suis venu à cause d'un déplacement forcé motivé par des raisons politiques. Je suis venu avec ma mère, ma sœur et ma fille. Mon père a été professeur à l'université de l'Atlántico. Pendant longtemps il a été aussi activiste politique, défenseur de l'éducation publique et défenseur des droits de la personne. Il était avocat et quand il a été retraité il est devenu avocat du syndicat des professeurs. Ma mère était elle aussi fonctionnaire de l'université et j'y étudiais en science. J'étais aussi activiste du mouvement étudiant. Dans cette université il y avait beaucoup de corruption et depuis les années 1996 ou 1997, les assassinats de professeurs et d'étudiants ont augmenté. Les paramilitaires ont commencé à intervenir directement dans la vie universitaire. À l'année 2000 et 2001, mon père a dénoncé qu'on ne le payait pas aux fonctionnaires de l'université, malgré que l'argent était déjà affecté pour ces fins. À cette époque j'étais très actif dans le mouvement étudiant. Un jour on a appelé chez moi pour dire que le prochain qu'on allait tuer c'était moi. Je ne prêtais pas beaucoup d'attention à ces menaces, parce qu'à l'université on menaçait de temps en temps les étudiants et les professeurs de cette manière. Le 28 août 2001, des membres de la force de sécurité qui travaillaient de façon associée avec des paramilitaires ont kidnappé mon père et on l'a retrouvé mort quelques heures plus tard sur la voie Barranquilla-Santa Marta⁹⁸. Après qu'on ait tué mon père, j'ai quitté Barranquilla définitivement et je me suis déplacé vers Bogotá où je me suis installé dans l'auberge d'un syndicat des travailleurs agraires. Quand j'y étais, j'entendis parler du programme du Canada pour les réfugiés colombiens. J'ai tenté d'avoir plus d'information, mais personne n'a voulu me donner plus de renseignements. On m'a dit simplement que cela n'était pas pour moi, car le programme était destiné aux gens impliqués dans l'activité syndicale ou ceux qui étaient reconnus pour être des véritables dirigeants de gauche. Un jour, j'entendis parler que pour être inclus dans ce programme, on devait parler avec quelqu'un travaillant au Sénat de la république et payer une grosse somme d'argent pour être accepté comme réfugié par le gouvernement canadien⁹⁹. Alors, j'ai dit que je ne payais pas. Comme j'avais un membre de ma parenté éloigné vivant à Montréal depuis une décennie, j'ai décidé de l'appeler pour me renseigner sur les vraies possibilités que j'avais de venir au Canada comme réfugié. Mon proche a parlé avec une organisation des droits de la personne basée ici à Montréal. Cette organisation lui a recommandé de me dire d'aller me présenter directement à l'ambassade et de raconter mon histoire. Alors, j'y suis allé et j'ai parlé de mon cas. Cependant, on m'a dit qu'il était presque sûr que si je présentais une demande de refuge, celle-ci serait refusée, parce que mon cas n'avait pas les conditions nécessaires pour qu'on m'accorde le refuge. Cependant, cette personne m'a recommandé de remplir une demande, qui serait étudiée par l'ambassade afin de savoir s'il était possible de

⁹⁷ Corporation collectif d'avocats José Alvear Restrepo, « A juicio funcionarios del Estado por asesinato de profesor Jorge Freyter Romero, en connivencia con paramilitares », 9 juin 2009, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.colectivodeabogados.org/A-juicio-funcionarios-del-Estado>

⁹⁸ Rédaction judiciaire du journal *El Espectador* « Revelaciones del crimen de Jorge Adolfo Freyter », *El Espectador*, (Bogotá), 30 juin 2009, Consulté le 12 février 2011 à <http://www.elespectador.com/impreso/articuloimpreso148372-revelaciones-del-crimen-de-jorge-adolfo-freyter>

⁹⁹ La rédaction judiciaire du Journal *El Tiempo* (Bogotá) a informé le 31 août 2006, que la justice colombienne a condamné quatre personnes, dont deux qui travaillaient à la Commission des droits de la personne du Sénat de la République, pour avoir demandé de l'argent aux gens pour les aider à émigrer au Canada. Voir plus d'information en consultant l'article de presse « 11 años a fabricantes de amenazas para obtener asilo » à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-2176270>

m'accorder un visa de réfugié. Puis, j'ai parlé à mon proche. Il m'a dit que dans l'organisation des droits de la personne qu'il avait consultée, on lui avait recommandé de nous parrainer. Alors c'est pour le biais du parrainage que ma mère, ma fille et moi sommes venus au Canada.

Un autre groupe ciblé directement par les actions violentes des paramilitaires pendant cette période furent les universitaires¹⁰⁰. Les actions violentes à l'égard des professeurs et des étudiant universitaires augmentèrent de manière considérable depuis le 31 août 1999, date à laquelle le chef général des paramilitaires Carlos Castaño annonça « la création d'un groupe d'autodéfenses universitaires, dont la mission était celle d'expulser des centres d'éducation supérieur "aux extrémistes de la guérilla" »¹⁰¹. L'offensive paramilitaire contre la population universitaire a touché presque toutes les universités publiques du pays. Cependant, il y a eu des universités plus touchées que d'autres, dont celle de Córdoba, d'Antioquia, d'Atlántico, du Magdalena et la Sur Colombienne¹⁰². À cause des attaques des paramilitaires contre les dirigeants des syndicats de professeurs, de travailleurs et d'étudiants des universités publiques en Colombie, autour de 20 membres de ces syndicats, majoritairement des étudiants, se sont réfugiés au Canada depuis 1997, dont la plupart au Québec. Parmi les réfugiés du mouvement étudiant, nous retraçâmes Eusebio Barragán, un ancien étudiant en communication de l'Université Sur-colombienne de Neiva, devenu étudiant à l'Université de Sherbrooke où il fit un baccalauréat en sciences politiques et une maîtrise en histoire. Il fit partie d'une première vague de dirigeants étudiants s'exilant au Québec dans l'année 2000. Ceci est le récit de son cas :

Les motifs pour lesquels je suis sorti du pays ont été en réalité politiques. Le responsable de l'exil de mes camarades et moi, qui étions membres reconnus du mouvement étudiant de l'Université Sur-colombienne, est l'État colombien. C'est l'État qui nous a persécutés, qui ne nous a pas protégés et qui ne tolère pas la voie empruntée par certains secteurs de la société pour mener de l'avant leur dénonciation de ce qui se passe en Colombie depuis plus 50 ans. De l'Université Sur-Colombienne, il y a au Canada 7 personnes exilées. En ce qui concerne les menaces contre moi, un jour où j'étais à l'université, une fille, qui était aussi membre du mouvement étudiant, est venue me chercher à la cafétéria pour me dire : « Eusebio il y a quelqu'un qui vous cherche dans le bureau du mouvement étudiant ». Alors, j'y suis allé immédiatement. Nous avons fermé la porte du bureau et tout de suite il m'a dit : « ok, je suis venu vous chercher pour vous dire que vous, votre frère et cinq autre personnes sont dans une

¹⁰⁰ Rédaction du journal *El Tiempo*, « La guerra hace carrera en la U », *El Tiempo*, (Bogotá), nación, dimanche 11 juin 2000 p. 1-8.

¹⁰¹ Rédaction du journal *El Tiempo*, « Paras dicen que combatirán la corrupción », *El Tiempo* (Bogotá), 31 août 1999, Consulté le 4 février 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-874276>

¹⁰² Oficina en Colombia del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los derechos humanos, « Declaración de la señora Mary Robinson, alta comisionada de las naciones unidas para derechos humanos, presentando el informe de la oficina en Colombia ante la 57ª sesión de la comisión de derechos humanos », Bogotá: ONU, 2001, 60 p.

liste des paramilitaires. Je vous conseille de quitter le plus vite possible, parce qu'on va vous tuer. Je vous dis cela parce que j'ai plein de connaissances de ce qui est en train de se passer. Je suis un membre des groupes de paramilitaires. Il est convenable aussi de vous dire de ne pas tenter de vous en prendre à moi parce qu'il a y ici des gens fortement armés pour me protéger ». Finalement l'homme s'est levé en me disant « dit bonjour à ta mère ». Avant de quitter, il m'a dit quelque chose qui m'a motivé à prendre la décision de quitter. « Vous avez deux options: 1) de vous intégrer à notre groupe ou 2) de vous cacher quelque part et d'arrêter votre activité, parce que si vous quittiez et vous continuez d'emmerder le monde, vu que vous avez de la famille ici, nous allons nous en prendre à elle ». Au même moment que le type était en train de parler avec moi à l'université, on a appelé mon frère pour lui dire : «hey le gars, dis à tes amis qu'il est mieux pour eux et pour vous aussi de quitter la ville, parce que vous ne pouvez pas rester ici. Nous vous déléguons la responsabilité de le convaincre de quitter le plus tôt possible, sinon on va prendre des mesures ». Nous avons quitté Neiva et quand nous sommes arrivés à l'aéroport à Bogotá, nous avons vu la sénatrice Piedad Córdoba. Nous lui avons parlé de notre situation et c'est elle qui nous a mis en contact avec l'ambassade du Canada en Colombie.

Une autre universitaire venant se réfugier au Québec pour échapper aux menaces des paramilitaires est le professeur Tiburcio Velázquez¹⁰³, qui travaillait avec une université privée à Medellín. Velázquez, qui est anthropologue de formation, et sa femme étaient aussi impliqués dans l'activité communautaire. Tandis qu'il menait des recherches dans les quartiers habités par des gens pauvres, sa femme gérait le réseau de restaurants communautaires de l'Église catholique. Le cas du professeur Velázquez diffère de celui des autres universitaires. À cause de son travail, il a été victime autant de la guérilla que des paramilitaires. Ceci est son récit :

Je suis arrivé à Sherbrooke en 2003. Ma venue au Québec s'est produite parce qu'à la moitié de l'année 2002, un groupe de paramilitaires appartenant au Bloc Cacique Nutivara m'a déclaré comme objectif militaire et après cela on m'a fait un attentat. Ce bloc paramilitaire était commandé par le chef paramilitaire Don Berna. À l'époque, cet homme était l'un des chefs paramilitaires les plus importants de la Colombie. À cause de mon travail, j'avais un lien très fort avec les organisations travaillant en faveur de la paix. Parmi les décisions que les organisations de la société civile ont prises vis-à-vis des structures paramilitaires opérant au nord-orient d'Antioquia, on comptait l'adoption d'une politique censée empêcher la participation des personnes armées dans les manifestations publiques, que l'on organisait en faveur de la paix. Cette politique concernait indistinctement tous les groupes armés. Cependant, les paramilitaires insistaient pour participer dans ces manifestations en portant leurs armes. Alors, la disposition d'un groupe de personnes, parmi lesquelles j'étais, était celle de faire respecter, sur ce point, l'accord des organisations de la société civile de cette région. Cela a donné naissance à une pression des paramilitaires contre moi, ce qui m'a forcé à quitter le pays. En plus de cela, il y a eu aussi des déclarations que j'ai faites conjointement avec les maires du Nord-orient, dans lesquelles nous parlions des liens directs entre les paramilitaires opérant dans cette région et l'armée colombienne. À cette occasion, nous avons dénoncé les liens du général chef de la brigade militaire de Medellín et de plusieurs de ses subalternes avec ces groupes. Ces dénonciations et ma position concernant la question des personnes

¹⁰³ Nous avons interviewé Tiburcio Velázquez à Sherbrooke durant l'été 2009

armées dans les manifestations ont été la raison principale pour laquelle ma famille et moi avons fini par acheter de billets d'avion pour partir vers l'exil. Après l'attentat contre moi, les autorités m'ont fait sortir vers Bogotá. Ensuite, la confédération d'ONG avec lesquelles je travaillais a pris la décision de déménager ma famille vers Bogotá. Alors, ces organisations, parmi lesquelles se trouvait un grand nombre d'organismes catholiques avec lesquels j'avais travaillé, ainsi que la Pastoral Social de l'Archevêché de Medellín, avec laquelle travaillait ma femme, nous ont suggéré de quitter le pays. L'Église nous a offert de nous aider à émigrer vers les États-Unis, la Suisse ou le Canada. L'Unicef, de même que le gouvernement colombien, par l'intermédiaire de la vice-présidence de la république, nous a proposé la Suisse et le Canada. Finalement, nous nous sommes décidés pour le Canada. Concernant notre relocalisation dans la ville de Sherbrooke, cela est un point qu'on a décidé à l'ambassade sans jamais nous demander notre opinion. Ce qui est très particulier dans mon cas est que j'avais été kidnappé par la compagnie Simacota de l'ELN sept ans auparavant, alors que je travaillais pour une organisation étasunienne dans les *Llanos orientales*.

Une autre groupe de personnes fortement persécuté par les paramilitaires ou par leurs alliés au sein de l'État ainsi que par les guérilleros ont été les procureurs de la nation (fiscale) et les enquêteurs judiciaires chargés de faire la lumière sur les cas sensibles de violation des droits de la personne. Plusieurs procureurs et enquêteurs s'exilèrent au Canada après avoir mené des processus pénaux contre les hauts gradés des forces armées impliqués dans des cas sérieux de violation des droits de la personne. Nous eûmes connaissance de la présence de quelques-uns au Québec, cependant ils n'ont pas voulu nous accorder des entrevues. Un autre groupe de personnes fortement touchées par la guerre en Colombie sont les membres des communautés autochtones, principalement leurs chefs. À Sherbrooke, nous avons connu les cas du gouverneur d'une réserve indienne du département du Putumayo, et d'un chef indien de la tribu Kankuamo de la *Sierra Nevada*, qui émigrèrent vers le Canada anglais. Les membres de la tribu Kankuamo ont été fortement décimés par les attaques des groupes de guérilleros ainsi que de paramilitaires du Bloc Nord des AUC¹⁰⁴. Entre 1982 et 2006, ces groupes tuèrent 342 Kankuamos, parmi une population de 13.000 effectifs¹⁰⁵.

Le haut taux d'insécurité urbaine et les harcèlements permanents des criminels sont des raisons que certains analystes évoquent parmi les principales causes d'émigration en Colombie depuis le début des années 1990¹⁰⁶. Parmi nos interviewés, ceci est particulièrement le cas de

¹⁰⁴Rédaction du journal *El Tiempo*, « Asesinatos repetidos de Kankuamo », *El Tiempo* (Bogotá), 20 octobre 2003, Consulté 23 février 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-992194>

¹⁰⁵Constanza Vieira, « Kankuamos cuentan sus muertos », *Agence de notice Inter Presse Service*, (Montevideo), Consulté 23 février 2011 à <http://ipsnoticias.net/nota.asp?idnews=38304>

¹⁰⁶Redacción del diario *El Tiempo*. 2001, *op. cit.*

Dora Márquez, une enseignante arrivant à Sherbrooke à la fin de 2004, qui était directrice d'une école secondaire au port de Buenaventura. Voici son récit:

J'ai quitté la Colombie le 7 décembre 2004 et le jour suivant, je suis arrivée à Sherbrooke. Cette ville a été la ville canadienne où l'ambassade canadienne a décidé de m'envoyer, car à l'ambassade on ne m'a jamais demandé dans quelle province je voulais m'installer au Canada. Je suis venue au Canada en condition de réfugiée avec mon époux et mes deux enfants. Mon cas est très particulier : un attentat est la raison m'obligeant à quitter le pays. Avant cela, je n'avais pas eu aucun type de menaces. L'unique chose dont je me souviens est que quelques années auparavant, un groupe guérillero m'avait adressé un message pour me demander d'être plus indulgente avec les étudiants parce que selon eux, j'étais très exigeante. Cependant, cela ne fut pas une menace directe. Ce groupe m'a demandé simplement d'assouplir les normes de l'école et d'être plus permissive dans l'exercice de mes fonctions en tant que fonctionnaire publique. À un autre moment, il y a eu une menace de bombe, mais cela ne s'adressait pas contre moi ni contre l'école, sinon contre tous les établissements situés aux alentours de l'école. À cause de cela, on a dû évacuer l'école et tous les locaux commerciaux environnants. Ce qui est troublant pour moi, c'est qu'avant les événements m'obligeant à demander le refuge au Canada, je n'avais jamais été en situation de danger. Alors comme je n'avais jamais eu de problèmes avec personne, à part des problèmes normaux que peut avoir n'importe quel directeur d'une école secondaire fréquenté par 3.600 étudiants, j'étais tranquille. Quelle sorte de problème?.... Bon, à plusieurs reprises, j'ai eu à suspendre de l'école des étudiants qui y allaient en portant des armes, ainsi que des problèmes avec des parents qui étaient des paramilitaires ou des guérilleros. Comment j'ai eu connaissance du programme canadien pour les réfugiés colombiens et qui m'a aidée à faire ma demande? Bon, j'ai eu connaissance de ce programme grâce à la Fédération Colombienne des Enseignants (FECODE) et c'est cet organisme qui m'a aidée à présenter mon cas devant l'ambassade¹⁰⁷.

Riño Alcalá et Dias Barreros, estimèrent à 14,476 le nombre de demandes de réfugiés faits à Bogotá entre les années 2000 et 2004. Parmi ces demandes, on accorda le refuge à 4817 demandeurs qui sont venus au Canada par le biais de la catégorie « pays source » parrainés par le gouvernement canadien. En ce qui a trait aux réfugiés parrainés par le privé, on nous apprend que l'ambassade canadienne en Colombie reçut dans la même période 953 demandes et elle accorda le refuge à 683 personnes. L'étude de ces auteurs nous apprend aussi qu'au Canada, c'est le Québec qui accueille le plus grand pourcentage de réfugiés colombiens parrainés par le gouvernement entre les années 2002 et 2004 : 58,2% en 2002, 65% en 2003 et 67% en 2004. Selon ces auteurs, la présence de ce grand pourcentage de réfugiés colombiens au Québec s'explique en raison de l'accord canado-québécois sur l'immigration, permettant au Québec de sélectionner ses immigrants et d'assumer directement la gestion de son processus d'intégration. Dans ce sens, ces auteurs font valoir que l'enjeu de la proximité linguistique-culturelle joue un rôle important, car « dans le cas des réfugiés colombiens on peut considérer qu'il existe une plus

¹⁰⁷ Nous avons interviewés Dora Márquez durant l'été 2009 à Sherbrooke.

grande proximité culturelle avec la société québécoise, laquelle contribue à faciliter leur intégration à la société franco-parlant.¹⁰⁸»

Concernant l'installation des réfugiés colombiens au Canada, plusieurs sources, particulièrement les sources journalistiques, mentionnent que le Québec a été durant la période l'une des provinces accueillant le plus grand nombre de réfugiés colombiens. Cependant, nous n'avons pas trouvé de statistiques nous permettant de mener une analyse plus détaillée sur ce point, car les statistiques sur le nombre de réfugiés colombiens relocalisés dans chaque province ne sont pas disponibles au public¹⁰⁹. En ce qui concerne leur relocalisation au Québec, les réfugiés interviewés ont fait valoir qu'ils n'ont pas choisi de venir au Québec, car la décision de leur destination au Québec relevait complètement des autorités migratoires et celles-ci ne leurs demandaient jamais où ils voulaient s'installer.

4.4.1 Le cas des demandeurs d'asile provenant des États-Unis

Depuis 1997, la plupart des Colombiens demandeurs d'asile provinrent des États-Unis, où ils étaient arrivés avec un visa de touriste ou d'affaires¹¹⁰. Selon Carmen Alarcón¹¹¹, une consultante en immigration colombienne, la plupart de ces personnes étaient des immigrants illégaux qui avaient quitté la Colombie de leur propre gré. Pour elle,

en réalité, la grande majorité de ces demandeurs d'asile n'avaient pas de raisons spéciales pour quitter la Colombie, sauf le désir d'habiter aux États-Unis ou dans n'importe quel pays développé. Alors, devant la difficulté de régulariser leur statut aux États-Unis, plusieurs ont décidé de traverser la frontière canadienne pour présenter une demande d'asile au Canada, quand la nouvelle sur le programme d'accueil pour les réfugiés colombiens du gouvernement canadien s'est répandue dans les communautés colombiennes habitant dans les villes

¹⁰⁸ Pilar Riaño Alcalá, Patricia Díaz Barrero, *op. cit.* p. 34.

¹⁰⁹ Afin d'établir la place occupée par le Québec parmi les provinces canadiennes en ce qui concerne la relocalisation des réfugiés colombiens au Canada durant la période, nous avons écrit à la « Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada ». Le responsable des communications de cet organisme nous a répondu en disant que son organisme ne possédait pas « ces statistiques » et que nous devons nous adresser à « Citoyenneté et Immigration Canada ou Statistique Canada ». Nous avons parlé avec le responsable de la démocratisation de l'information de Statistique Canada à l'Université du Québec à Montréal. Il nous a suggéré d'écrire à Recherche et statistiques Canada, qui est l'organisme responsable de préparer *Bibliothèque numérique Faits et chiffres*. Nous nous sommes adressés par courriel électronique à cet organisme, mais nous n'avons jamais eu de réponse.

¹¹⁰ Francisco Angulo Escurceria, 2008, *op. cit.*

¹¹¹ Nous avons interviewé Carmen Alarcón à Montréal à l'automne 2010.

étatsuniennes. En profitant de la situation grave que connaissait le pays à cause du conflit, plusieurs se sont fait passer pour des persécutés par les paramilitaires, ou les guérilleros ou encore pire, par les deux groupes. Après avoir entré au Canada avec l'aide des avocats, ils ont présenté leur cas et ont obtenu finalement le droit de résider au pays.

Selon cette consultante, le moment le plus critique dans le flot d'arrivée de demandeurs d'asile s'est présenté autour du moment où la loi sur les tiers pays sûrs allait entrer en vigueur au Canada. L'entrée en vigueur de cette loi s'est produite le 29 décembre 2004. Il y a un consensus entre les gens agissant dans le milieu des consultants en émigration, les groupes d'aide aux demandeurs d'asile et les agents diplomatiques colombiens à Montréal : la nouvelle énonçant la signature le 5 décembre 2002 d'une entente entre les États-Unis et le Canada sur les tiers pays sûrs a eu une forte incidence sur l'augmentation rapide de l'arrivée de demandeurs d'asile au pays. Selon un rapport du consulat colombien de l'année 2008, analysant la dynamique du flux migratoire colombien vers le Canada entre 1997-2006, cela se refléta fortement sur les statistiques de l'émigration colombienne au Canada. D'après cette information, la politique canadienne « qui privilégie le refuge des Colombiens ¹¹² » au Canada a stimulé fortement l'émigration des Colombiens vers le territoire canadien.

En 1997, le nombre de Colombiens qui s'établissent au Canada pour des raisons humanitaires fut de 291, tandis qu'en 2004, ce nombre monta à 5894. En 2006, 3034 Colombiens s'installèrent au Canada pour les mêmes raisons, ce qui fut descendre les chiffres à un nombre semblable à celui de 2001 [...] Concernant le nombre de Colombiens et Colombiennes qui demandèrent l'asile en 1997, après être entrés au pays ou dans les frontières, le nombre fut de 220. En 2004, ce nombre monta à 5825. En 2006, le nombre diminua à 3426 demandes. [...] L'une des deux raisons qui explique la montée des cas des demandeurs d'asile colombiens au Canada en 2004 et 2005 est l'arrivée d'un grand nombre de personnes qui entrèrent au Canada en 2004 à travers la frontière des États-Unis et du Canada pour demander l'asile avant de l'entrée en vigueur en décembre 2004 de l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs. ¹¹³

L'analyse statistique menée par Angulo Escurceria nous montre que les grands bénéficiaires des programmes humanitaires du gouvernement canadien pour la Colombie ont été les demandeurs d'asile, particulièrement ceux qui venaient des États-Unis. Cependant, l'étude menée par Díaz Barrero et Riaño Alcalá, qui s'appuie sur un nombre plus large de sources statistiques, nous offre un regard plus nuancé des faits. Selon ces auteurs,

¹¹² Angulo Escurceria, Francisco. 2008 *op. cit.*

¹¹³ *Ibid.*, p. 6-7.

D'après les statistiques d'Immigration et Citoyenneté Canada, 14,333 Colombiens furent reconnus comme des réfugiés ou des personnes ayant besoin de protection entre 1990 et 2005, desquelles 97% arrivèrent au Canada depuis l'année 2000. [...] 57% des réfugiés arrivèrent principalement dans le cadre des programmes de réinstallation de réfugiés à l'extérieur du pays et ils étaient parrainés par le gouvernement canadien. Le 43% restant demanda le refuge après être arrivé au Canada. Dans ce groupe, on inclut autant les réfugiés au sein de la convention que ceux qui avaient besoin d'être protégés¹¹⁴.

Selon leur étude, la plupart des demandeurs d'asile ont fait leur demande à la frontière avec les États-Unis : 84% en 2002, 90% en 2003 et 96% en 2004. Le reste le fit après être entré au pays (3% en 2004) ou à l'aéroport (1% en 2004). 88% (3.522 cas) de demandes d'asile faites par les Colombiens à la frontière canado-étatsunienne se firent dans la province de l'Ontario. Cette province accueillit aussi la majorité des Colombiens classés sous la catégorie de personnes protégées (65% 2002, 79% 2003 et 79% 2004), dont les demandeurs d'asile représentent le plus grand pourcentage. Dans cette catégorie, la deuxième place est occupée par la Colombie Britannique¹¹⁵. Malgré que leurs analyses présentent certaines différences en ce qui concerne le nombre d'individus classés sous la catégorie de personnes protégées que le Canada accueillit avant 2006, autant l'étude de Riaño Alcalá et Díaz Barrero que celle d'Angulo Escurceria coïncident en signalant le fait suivant: à partir de 1995 se produisit une croissance soutenue du nombre de Colombiens demandeurs d'asile à l'intérieur du Canada. La croissance rapide de ce phénomène depuis 1996 plaça la Colombie parmi les 10 principaux pays d'origine des demandeurs d'asile à l'intérieur du territoire canadien. Ce pays et le Pakistan devinrent entre 2002 et 2004 les deux principaux pays d'origine de demandeurs d'asile au Canada.

La vague de demandeurs d'asile entourant l'entrée en vigueur de la loi sur le tiers pays sûr, à la fin de 2004, déferla sur Sherbrooke durant le printemps 2005. Au mois de mai, une nouvelle se répandit parmi la communauté latino-américaine de la ville et les organismes aidant les demandeurs d'asile. Dans un communiqué de presse envoyé aux médias, on informait que « 27 familles venues de l'Amérique latine risquent la déportation! » Parmi ces 27 familles, « dix-sept (17) sont d'origine colombienne, [...] sept (7) d'origine vénézuélienne, 3 (trois) d'origine péruvienne.¹¹⁶ » Ces familles venaient de différentes villes du Canada et toutes se déplacèrent vers Sherbrooke, parce que parmi les groupes de demandeurs d'asile se propagea la nouvelle que les personnes présentant leur cas à Sherbrooke ou transférant leur cas à cette ville obtenaient

¹¹⁴ Pilar Riaño Alcalá, Patricia Díaz Barrero, 2007, p. 32. *op. cit.*

¹¹⁵ *Idid.*

¹¹⁶ Le communiqué de presse diffusé par ces familles se trouve dans l'archive personnelle de l'auteur, qui a aussi d'autres documents concernant ce cas.

rapidement leur résidence permanente. La plupart des familles colombiennes furent finalement acceptées, sauf les cas de deux personnes qui organisèrent le groupe pour faire connaître leur cas dans l'opinion publique.

Riaño Alcalá et Díaz Barrero ainsi qu'Angulo Escurceria sont en accord sur le fait qu'après l'entrée en vigueur de la loi sur les tiers pays sûrs se produit une descendue vertigineuse du nombre de demande d'asiles colombiennes. Cet accord permet aux autorités de deux pays de renvoyer les demandeurs d'asile qui tentent de faire des démarches pour s'établir au Canada après avoir séjourné aux États-Unis et à l'inverse : de demander l'asile aux États-Unis après avoir séjourné au Canada¹¹⁷. Parmi les multiples cas de demandeurs d'asile que nous avons connu, nous voulons nous arrêter sur le cas d'Aurora Pico Roca, une demandeuse d'asile séjournant aux États-Unis pendant quelques semaines avant de traverser la frontière pour demander l'asile au Canada dans un poste frontalier de l'Estrie. Voici son récit :

Avant de vous dire les raisons m'obligeant à émigrer et à demander le refuge au Canada, je vais vous dire d'abord que je suis la fille d'un homme qui, en Colombie, a été un haut gradé des forces militaires. Cela va vous aider à bien comprendre les motifs menant mon frère, sa femme et leurs fils ainsi que mon mari et moi à venir ici dans ces circonstances. Le fait que mon père ait été un membre des forces militaires, qu'il appartienne à l'association des militaires retraités et qu'il soit aussi considéré comme un membre de la classe aisé fait de nous des personnes en danger dans un pays avec une situation de violence si délicate comme c'est le cas de la Colombie. Les problèmes pour ma famille sont en lien avec les affaires menées par mon père et mon frère. Ils dirigeaient une entreprise qui importait et vendait des équipements militaires spécialisés pour l'armée. À cause de cela, nous avons eu des menaces de mort et mon frère a été victime d'un attentat. Pour le simple fait d'être un pourvoyeur de l'armée, notre entreprise et nous sommes devenus une cible de la guérilla. Pourquoi nous sommes venus au Canada et nous ne sommes pas restés aux États-Unis ? Parce qu'un frère de mon père habite ici depuis 4 ans. C'est sa présence ici qui nous a poussés à prendre la décision d'émigrer et de venir dans cette ville. Quand nous avons quitté la Colombie, il était clair dans notre esprit que notre destination était le Canada et que nous devons traverser la frontière pour pouvoir demander le refuge. C'est pour cette raison que nous n'avons pas fait aucune démarche concernant cet aspect aux États-Unis. L'orientation de mon oncle a été essentielle dans notre démarche migratoire. Il nous a mis en contact avec une avocate d'ici, laquelle nous avons contactée à partir de la Colombie. Cette avocate nous a orientés sur les démarches à faire, le parcours à suivre ainsi que les personnes à contacter dans la ville de New York pour nous amener à la frontière. Nous avons donné à cette personne de l'argent pour nous y amener et elle nous a laissés à quelques centaines de mètres de la frontière et nous a donné certaines consignes à suivre. Nous avons fait la traversée de la frontière le 7 juin 2010 par un endroit boisé, avec plusieurs bagages et l'enfant de trois ans de mon frère. Cela a été une expérience assez dure et je me sentais comme les protagonistes du roman *Paraiso*

¹¹⁷ Pilar Riaño Alcalá, Patricia Díaz Barrero, 2007, *op. cit.*

*travel*¹¹⁸. Ce jour-là, pour la première fois dans ma vie, j'ai senti que j'étais en train de commettre quelque chose de mauvais. Je ne vais pas oublier cette journée, car elle a été jusqu'à maintenant la journée la plus chaleureuse de l'année 2010.

Les demandeurs d'asile colombiens ont plusieurs fois donné de quoi parler à l'opinion publique et aux médias québécois. Plusieurs familles colombiennes se sont trouvées au centre d'une grande controverse après que le refus de leur demande d'asile soit sorti de l'anonymat. Le premier cas ayant connu la notoriété fut celui de Germán Borja Hurado et sa fille Doris. Cet homme et sa famille quittèrent la Colombie pour échapper à la persécution des paramilitaires, opérant dans le département du Valle del Cauca. Tandis que son épouse et l'une de leurs filles restèrent au Panamá, Germán et Doris entrèrent de manière irrégulière aux États-Unis, où ils tentèrent d'obtenir l'asile. Cependant, leur demande leur fut refusée. Ils émigrèrent alors vers le Canada, où ils présentèrent aussi leur demande d'asile laquelle fut encore refusée. À la fin juin 2003, Germán Borja et sa fille se réfugièrent dans l'édifice de l'église unitarienne du village de North Hatley pour éviter l'expulsion du pays¹¹⁹. Ils y passèrent plus de trois mois avant de retourner aux États-Unis où ils avaient séjourné avant de se rendre au Canada¹²⁰. Le cas des Borja déclencha une forte mobilisation en faveur de leur demande d'asile à Sherbrooke, où l'on organisa plusieurs marches de soutien, qui mobilisèrent une partie de la communauté colombienne¹²¹. Au mois d'août 2004 s'est produit le retour des Borjas-Hurtado à Sherbrooke. Leur installation au Canada se rendit possible grâce au parrainage de la Centrale syndicale nationale (CSN) de l'Estrie¹²². Une année et quelque mois après d'avoir obtenu sa résidence permanente au Canada, Germán Borja, sa femme et leurs deux filles quittèrent Sherbrooke pour

¹¹⁸ Nous avons interviewé Aurora Pico Roca à Sherbrooke au mois août 2010. *Paraiso Travel* est un roman de l'écrivain colombien Jorge Franco Ramos ayant comme sujet principal les péripéties vécus par un couple d'amoureux colombiens qui décident d'émigrer illégalement aux États-Unis.

¹¹⁹ Nathalie Goguen, « La famille Borja-Hurtado à North Hatley - État de droit ou droits des réfugiés? », *Le Devoir* (Montréal), 31 juillet 2003, Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.ledevoir.com/non-classe/32907/la-famille-borja-hurtado-a-north-hatley-etat-de-droit-ou-droits-des-refugies>

¹²⁰ Rédaction du journal *Le Devoir* « Les réfugiés colombiens quittent l'église de North-Hatley », *Le Devoir*, (Montréal), 24 octobre 2003, Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.ledevoir.com/non-classe/39010/les-refugies-colombiens-quittent-l-eglise-de-north-hatley>

¹²¹ Ce cas ébranla aussi la communauté colombienne de Sherbrooke, car les partisans du gouvernement colombien de l'époque considéraient que ce cas était un cas fabriqué pour les opposants du gouvernement pour faire de la mauvaise propagande à l'encontre de celui-ci et du pays en général. À son retour à Sherbrooke, la famille Borja éprouva aussi de l'hostilité de la part de ce secteur de la communauté colombienne.

¹²² Gilles Fisette, « Une Fête marquera le retour de la famille Borja au Québec », *La Tribune* (Sherbrooke), 3 août 2004, Consulté le 11 mars 2011 à http://www.aide-internet.org/site/index.php?option=com_content&view=article&id=201:une-fete-marquera-le-retour-de-la-famille-borja-au-quebec (consulté le 11 mars 2011)

l'Alberta, car monsieur Borja éprouva de la difficulté à se trouver un travail stable dans son domaine¹²³.

Concernant les motifs menant les demandeurs de refuge et d'asile à présenter leur cas devant des autorités canadiennes d'immigration, l'étude de Díaz Barrero nous apprend que 31% des demandeurs ont reçu des menaces de mort, 11% des menaces contre leur famille, 5% ont vécu l'assassinat des membres de leur parenté, 5% ont été victime de violence intrafamiliale ou sociale et 3% ont été victime d'un attentat¹²⁴. Ce sont relativement les mêmes motifs évoqués par les réfugiés que nous avons interviewés dans le cadre de notre recherche. Ces aspects sont ceux évoqués par Riaño Alcalá en affirmant que la raison principale incitant les réfugiés et les demandeurs d'asile colombiens à se réfugier au Canada est la peur engendrée par un conflit qui leurs frappe de tous les côtés¹²⁵.

4.5 Un aperçu sur les réseaux migratoires

Plusieurs recherches nous apprennent l'existence d'un réseau migratoire bien structuré concernant des régions bien précises de la Colombie, qui ont donné origine à des chaînes migratoires, qui dynamisent profondément le flux migratoire colombien vers certains pays¹²⁶. Elles nous apprennent aussi la nature économique entourant le départ de la plupart des personnes qui émigrent à travers de ces réseaux. Dans le cas de la région cafetière, de Medellín et de Bogotá, les réseaux migratoires ont joué un rôle important dans la venue d'un grand nombre de personnes de ces régions au Québec. Le blog «Quindianos à Sherbrooke»¹²⁷, qui nous offre l'histoire du parcours migratoire et le processus d'adaptation de huit familles du Quindío émigrant à Sherbrooke, met en évidence un cas concret de projet migratoire collectif, qui se transforme en

¹²³ Monsieur Borja est maçon de profession et il a eu beaucoup de difficulté à se trouver du travail à Sherbrooke, car son savoir-faire n'était pas assez demandé dans la ville. En Alberta, avec l'explosion de l'industrie de la construction, il s'est trouvé rapidement du travail, après qu'un autre maçon colombien émigrant dans cette province se soit installé à Calgary.

¹²⁴ Gloria Patricia Díaz Barrero, 2008, *op. cit.*

¹²⁵ Pilar Riaño Alcalá, « Les sentiers de la peurs et de la mémoire : les réfugiés colombiens au Canada », Traduit de l'espagnol par Martin Hébert et Jorge Lagos, in *Image et langage de la violence en Amérique Latine*, sous la dir de Pierre Beaucage et Martin Hébert, p. 211-236, Québec : Presses de l'Université Laval, 2008.

¹²⁶ Luis Jorge Garay Salamanca, et. al. 2003 et 2005, *op. cit.*; Guarnizo, Luis Eduardo. 2006, *op cit.*

¹²⁷ Blog « Quindianos a Sherbrooke: bitácora del proyecto migratorio de una familia de Quindío, Colombia hacia Sherbrooke, Quebec », Consulté le 25 novembre de 2010 à <http://quindianossherbrooke.blogspot.com/search/label/Adaptaci%C3%B3n>

réseau migratoire grâce à l'internet. Il y aussi d'autres blogs, dont le blog « Rolos al Canada »¹²⁸, qui nous racontent l'histoire de deux familles de Bogotá émigrant à Montréal, « Pereiranos al Canadá¹²⁹ » qui nous illustre le processus d'adaptation d'un groupe de personnes de Pereira et « Pasado, presente y futuro de Medellín à Québec¹³⁰ », qui accomplit une tâche pareille. Il y a aussi plusieurs communautés sur l'internet, dont le forum « Colombianos Inmigrados e Inmigrantes al Canada »¹³¹ et « Colombianos en Montreal¹³² ». Les blogs et les communautés d'internautes sont des espaces où les gens partagent leurs expériences migratoires, donnent des conseils et posent des questions sur une variété de sujets aussi divers que la qualité de vie dans les villes canadiennes, les stratégies pour s'adapter au climat, les épiceries latino-américaines les plus proches, les appartements, les écoles pour les enfants, les discothèques, etc.

Nous avons retracé une demi-douzaine de blogs tenus par de Colombiens, intégrés à un réseau latino-américain de plus de 161 blogs¹³³ destinés à orienter ceux qui veulent quitter leur pays. Un exemple de comment les gens partagent leurs expériences dans ces espaces nous est offert par Milton R, dans son blog.

Une lectrice colombienne, [écrit-il] intéressée à savoir sur la manière comme fonctionne le processus d'immigration au Québec m'a écrit pour me demander combien pourrait coûter le processus d'immigration au complet. Véritablement, je ne me souvenais pas exactement combien j'avais payé. Afin de l'aider, je suis allé me renseigner sur les valeurs actuelles dans les pages officielles de Québec et du Canada. Alors, après que je fais ces recherches, j'ai décidé de les partager avec tout le monde sur mon blog. Cela pourrait être utile pour d'autres personnes et s'il existe des erreurs peut-être qu'un lecteur mieux informé pourrait faire la correction. [...] Je vous recommande aussi le blog *Vivir en Québec*, lequel vous pouvez visiter en cliquant *ici*. Je pense que ce blog est l'un qui a le plus d'information sur le processus migratoire.¹³⁴

¹²⁸ Blog « Rolos en Canadá », Consulté le 13 décembre 2010 à <http://bogotanosencanada.blogspot.com/>

¹²⁹ Blog « Pereiranos al Canadá », Consulté le 13 décembre 2010 de <http://pereiranosalcanada.blogspot.com/>

¹³⁰ Blog « Pasado presente y futuro de Medellín à Québec », Consulté le 13 décembre 2010 de <http://medellinquébec.blogspot.com/>

¹³¹ Forum, « Colombianos Inmigrados e Inmigrantes al Canada », Consulté le 13 décembre de 2010 à <http://colombianosalcanada.lefora.com/>

¹³² Forum, « Colombianos en Montreal », Consulté le 13 décembre 2010 à <http://www.expat-blog.com/es/nacionalidades/colombiano/en/america-del-norte/canada/montreal/>

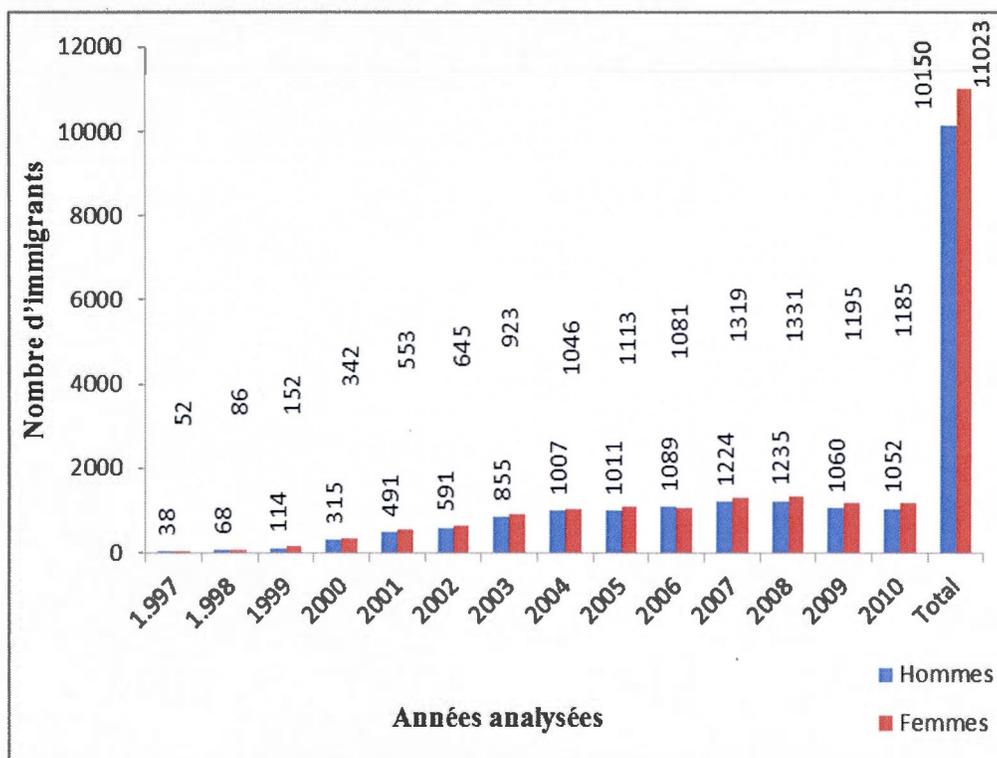
¹³³ Blog « Inmigrantes Canada », Consulté le 13 décembre 2010 à <http://www.inmigrantescanada.com/author/guillermo/>

¹³⁴ Blog Quindianos a Sherbooke, « Inversión aproximada para aplicar como trabajador calificado », Consulté le 15 février 2011 à <http://quindianossherbrooke.blogspot.com/search/label/Inmigraci%C3%B3n%20a%20Quebec>

4.6 Le genre et l'origine régionale

Quant aux genres, si l'on prend comme référent les statistiques internes du Consulat colombien à Montréal, les Colombiens habitant au Québec montrent une tendance semblable à celle du Canada, car 51,5% des inscrits au Consulat en 2010 étaient de sexe féminin et 48,5% de sexe masculin¹³⁵, ce qui est en correspondance avec les registres statistiques du gouvernement québécois (voir graphique N° 9).

Graphique 4.5: Genres des immigrants colombiens arrivant au Québec entre 1997 et 2010



Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICCQ) 2010

En ce qui a trait au rang d'âge, 30 % des Colombiens s'étant installés au Québec durant cette période se trouvaient dans le rang d'âge 25-34 ans, 28 % dans le rang 0-14 ans, 18 % dans le rang 35-44 ans, 15 % dans le rang 15-24 ans et 9 % dans le rang 44 ans et plus. Quant à l'origine

¹³⁵ Consulat Colombien à Montréal, 2010. *op cit.*

régionale de nos interviewés, ils proviennent de presque toutes les régions colombiennes (voir tableau N° 15).

Tableau 4.4: Conditions sociales, origines régionales et parcours migratoire de nos interviewés

Région d'origine	Profession	Catégorie d'immigration
Barranquilla Atlántico	Une syndicaliste, une dirigeante communautaire, une fonctionnaire publique, une défenseure des droits de la personne, une comptable, un étudiant et un communicateur social	Trois cas de refuge, un cas de demande d'asile, un cas d'immigrant économique, un cas de parrainage et un cas de réunification familiale
Cali-Valle del Cauca et Popayan-Cauca	Un syndicaliste, une enseignante, un entrepreneur pharmacien, une couturière, un communicateur social et un psychologue	Trois cas de refuge, deux cas d'immigration économique et un cas de réunification familiale
Pereira-Risaralda, Manizales-Caldas et Armenia-Quindío	Une paysanne, un couple de technicienne forestier et un géographe	2 cas de refuge et un cas d'immigration économique
Antioquia-Medellin	Un professeur et défenseur des droits de la personne, une dirigeante communautaire	Un réfugié, une demandeuse d'asile
Llanos Orientales	Un paysan et une directrice de banque	Un cas de refuge et un cas de demande d'asile
Montería-Córdoba	Un dirigeant étudiant et un étudiant	Un cas de refuge et un visa d'étude
Cartagena-Bolivar-Sucre	Une couturière et une dirigeante communautaire.	Un cas de refuge et un cas de réunification familiale
Neiva-Huila et Ibagué-Tolima	Un étudiant et un entrepreneur cafetier aussi politicien	Réfugiés
Magdalena-Santa-Marta	Une journaliste	Demandeur d'asile
Santander del Norte –Cucuta	Un journaliste	Réfugié
Bogotá-Cundinamarca	Un représentant diplomatique, une secrétaire et une économiste, une ingénieure	Autre, deux demandeuses d'asile et une immigrante économique
Source : entrevues		

Cependant, il y des régions plus représentées que d'autres, ce qui nous indique que l'expérience de ces régions en matière de migrations internationales joue un rôle très important dans la disposition à émigrer chez la population colombienne¹³⁶. Concernant la réinstallation des immigrants colombiens au Québec, 70% des personnes arrivant dans la vague d'immigrants colombiens déferlant sur le territoire québécois depuis 1997, particulièrement les réfugiés venant

¹³⁶ Nous avons, au moment de chercher des personnes à interviewer, trouvé un grand nombre de personnes venues de Bogotá et de Medellín chez les réfugiés, les immigrants économiques et les étudiants. Cependant, dans le but d'avoir un corpus représentatif de toutes les régions du pays, ainsi que des principales catégories d'immigration et des victimes des groupes armés participant à la guerre en Colombie, nous avons privilégié les gens venant d'autres régions du pays.

directement de la Colombie ou de l'Équateur, ont été relocalisées dans les différentes régions de la province. Le 30% restant prit domicile à Montréal (voir tableaux N° 16).

Tableau 4.5: Distribution des immigrants colombiens admis de 2000 à 2009 sur le territoire provincial

Villes	2000 -2004	2005-2009	Total
Montréal	1 796	3 307	5 103
Québec	646	1 244	1 890
Sherbrooke	391	770	1 161
Gatineau	403	597	1 000
Laval	302	561	863
Longueuil	252	583	835
Drummondville	299	327	626
Saint-Hyacinthe	183	441	624
Granby	239	309	548
Trois-Rivières	152	345	497
Brossard	124	314	438
Saint-Jérôme	145	183	328
Victoriaville	73	241	314
Joliette	53	137	190
Saguenay	67	61	128
Saint-Lambert	29	54	83
Dollard-Des Ormeaux	31	50	81
Lévis	24	47	71
Terrebonne	30	26	56
Châteauguay	29	27	56
Vaudreuil-Dorion	20	27	47
Dorval	9	38	47
Côte-Saint-Luc	6	39	45
Repentigny	28	17	45
Sainte-Marie	8	35	43
Thetford Mines	28	13	41
Blainville	25	16	41
Autres villes	785	927	1 712
Total	6 177	10 736	16 913

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICCQ) 2010

Angulo Escruceria fait valoir que le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec soulève dans son « Portrait Régionaux 1996-2005 » que la communauté colombienne est l'une des communautés immigrantes ayant l'une des meilleures réponses à la stratégie de régionalisation de l'immigration du gouvernement québécois¹³⁷. Un bel exemple de la

¹³⁷ Francisco Angulo Escruceria, 2008, *op. cit.* 11 p

réponse positive de la communauté colombienne vis-à-vis de la régionalisation est le cas des 30 familles colombiennes s'installant dans le village de Sainte-Clotilde-de-Beauce, qui firent renaître le village et évitèrent la fermeture de son école¹³⁸. L'installation de ce groupe de Colombiens en Beauce, presque tous des réfugiés et des demandeurs d'asile, a fait l'objet d'un reportage de la chaîne de télévision CNN -en espagnol-, de plusieurs journaux québécois, ainsi que du principal journal colombien¹³⁹. Finalement, il faut souligner que le Québec a été, depuis le début de l'émigration colombienne au Canada, la deuxième province de destination des Colombiens qui ont choisi de s'installer au pays (voir le tableau N° 17).

Tableau 4.6: Distribution des immigrants colombiens dans les différentes provinces canadiennes entre 1950 et 2001

Province	Avant 1961	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2001
Ontario	50	120	960	880	2800
Québec	10	65	800	620	1445
Colombie-Britannique	0	40	195	110	820
Alberta	0	0	80	95	390
Manitoba	0	0	10	15	80
Saskatchewan	0	0	0	0	60
Nouveau-Brunswick	0	0	0	15	25
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	15
Terre-Neuve	0	0	0	0	10
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0
Total Canada	75	220	2055	1735	5645

Source : Citoyenneté et Immigration Canada

Il est important de faire valoir que les données statistiques nous montrent que dans certaines provinces comme Terre-neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan, l'arrivée des Colombiens s'est produite après l'année 1996. Cela nous fait croire que ces immigrants y sont arrivés en vertu des programmes de relocalisation des réfugiés colombiens mis sur pied par le gouvernement canadien. D'autre part, il faut souligner que jusqu'en 2001, il n'y avait pas de personnes d'origine colombienne dans les Territoires du nord du Canada.

¹³⁸ Edgard Alfonso, « Colombianos resucitaron a Sainte-Clotilde » *El Tiempo* (Bogotá), 23 avril 2006, Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1997097>

¹³⁹ Isabelle Grégoire, « Resurrección à Sainte-Clotilde-de-Beauce », *L'actualité* (Montréal), société, 27 novembre 2007, Consulté le 10 mars 2011 à http://www.lactualite.com/20071122_114651_5384

Pour conclure, il y a deux aspects sur lesquels nous voulons nous arrêter. Le premier est que la plupart des personnes bénéficiant du programme de protection du gouvernement canadien manifestèrent n'avoir jamais eu connaissance de ce programme avant de faire des demandes. Selon eux, ils eurent connaissance du programme quand ils faisaient des démarches pour améliorer leur sécurité personnelle ou pour chercher de l'aide pour survivre auprès des ONG, des bureaux de la Croix Rouge, des bureaux de l'État colombien ou de l'Église catholique ou des Églises protestantes. La majorité des personnes persécutées par la guérilla furent aidées par la Croix Rouge et par l'Église catholique. Les personnes persécutées par les paramilitaires furent aidées principalement par les ONG impliqués dans la défense des droits de la personne, les syndicats la *Fiscalia General de la Nación* et les différentes églises. D'autres eurent connaissance du programme à l'ambassade directement. Concernant les personnes venant des États-Unis, celles-ci eurent connaissance du programme canadien pour les réfugiés à travers des réseaux immigrants et des membres de la famille déjà installés au Canada. Devant l'impossibilité de régulariser leur statut aux États-Unis, ils décidèrent alors de traverser la frontière pour demander l'asile au Canada. La vague migratoire des Colombiens se dirigeant irrégulièrement des États-Unis vers le Canada commença à se tarir après l'entrée en vigueur, à la fin de 2004, de l'entente entre les États-Unis et le Canada sur les tiers pays sûrs.

Le deuxième aspect concerne la communauté colombienne de la ville de Sherbrooke, car celle-ci a grandi rapidement avec l'arrivée des réfugiés envoyés dans cette ville depuis l'année 1997. La forte affluence de réfugiés colombiens vers Sherbrooke a fait de la communauté colombienne la première communauté immigrante de l'Estrie depuis 2006. Nos observations sur le terrain nous ont permis de constater qu'à Sherbrooke, le plus grand pourcentage de Colombiens est des réfugiés. La forte présence des réfugiés parmi les Colombiens habitant à Sherbrooke s'explique en raison de la politique de régionalisation de l'immigration du gouvernement québécois, laquelle cherche à installer les nouveaux arrivants, surtout les réfugiés, en régions pour favoriser l'inter-culturalisme, pour éviter la concentration des immigrants à Montréal, pour repeupler les régions et pour faciliter leur intégration rapide à la société d'accueil.

CONCLUSION

Les objectifs principaux de cette recherche étaient d'analyser le flux migratoire des Colombiens vers le Québec dans une perspective de l'ensemble de la migration colombienne ainsi que d'identifier et d'analyser les causes qui ont donné origine à l'émigration des Colombiens vers le Québec de 1950 à nos jours, en précisant les périodes des différentes vagues migratoires. Notre étude en est la première qui se penche sur le phénomène migratoire des Colombiens à partir de la perspective historique, puisque jusqu'ici il avait été l'objet d'études des sociologues, des anthropologues et des travailleurs sociaux. Il est important de tenir compte que cette recherche a un caractère exploratoire, puisque l'échantillon de population étudiée et l'univers ne s'accordent pas au sens strict, connu par ces termes, dans le jargon statistique. En général, nous avons mené notre recherche à la lumière de la révision de l'histoire de la Colombie durant les derniers 60 ans, afin d'identifier les facteurs qui ont contribué à stimuler l'émigration colombienne durant la période.

Concernant le premier objectif, nous avons tiré trois conclusions. D'abord, nous considérons que le flux migratoire des Colombiens vers le Québec s'inscrit dans la dynamique du flux migratoire colombien vers l'Amérique du Nord, lequel commence à prendre de l'ampleur durant les années 1950 et se consolide en tant que phénomène géo-démographique durant les années 1970. Ce flux migratoire s'inscrit dans le contexte du flux migratoire sud-nord, reliant l'Amérique latine et les Caraïbes à l'Amérique du Nord depuis le début de la période de la post-guerre. La deuxième conclusion que nous avons retenue concerne l'enjeu de l'internationalisation ou plutôt la globalisation du flux migratoire colombien. La consolidation du Québec comme lieu de destination des émigrants colombiens en Amérique du Nord depuis les années 1970 nous montre que le flux migratoire des Colombiens s'est transformé rapidement de flux migratoire inter-frontalier en flux migratoire intercontinental. En effet, jusqu'au début des années 60's, les Colombiens émigraient davantage dans les pays voisins et en moindre degré dans les pays de l'Amérique latine. Cependant, à partir de la moitié des années 1960, les Colombiens ont commencé à émigrer vers un nombre plus large de pays, situés dans presque toutes les latitudes, mais particulièrement vers l'Amérique du Nord.

Notre troisième conclusion met en valeur le fait que l'accélération du flux migratoire colombien, dans les années 1960 et 1970, est un événement relié en grande partie à une forte dynamique de relocalisation de la main-d'œuvre en Amérique latine. Ce phénomène géo-démographique a été induit par la globalisation économique et culturelle ainsi que par une série de facteurs endogènes, associés –comme le fait valoir Adela Pellegrino–, à la dynamique sociopolitique interne de chacun des pays de la région. Dans les rouages de cette nouvelle dynamique empruntée par le marché de la main-d'œuvre et du travail dans les Amériques, la Colombie est devenue depuis les années 1950 l'un des principaux pourvoyeurs de main-d'œuvre dans le continent ainsi que le premier pays d'émigration en Amérique du Sud et le deuxième en Amérique latine.

Quant au deuxième objectif relatif aux causes pouvant expliquer les migrations, notre recherche a montré qu'il faut considérer plusieurs causes à caractère externe. Dans le cas nord-américain, il est important de signaler la modification des lois d'immigration aux États-Unis et au Canada durant les années 1960, l'épuisement des marchés traditionnels de la main-d'œuvre pour le Canada en Europe et le besoin du pays de garantir l'approvisionnement en main-d'œuvre pour consolider son expansion économique. Un autre facteur à retenir est celui concernant la formation d'enclaves colombiennes dans les différents pays accueillant des immigrants colombiens. Ces enclaves ont eu une incidence importante sur le phénomène, car ils ont contribué à stimuler davantage l'émigration en Colombie en favorisant la formation des chaînes et des réseaux migratoires. Ceux-ci ont contribué à intensifier à son tour l'immigration illégale et l'arrivée de voyageurs quittant le pays pour le désir d'aventure ou avec l'intention de tenter leur chance ailleurs.

Quant aux objectifs spécifiques, ceux-ci cherchaient à analyser les différentes vagues migratoires colombiennes vers le Québec. Nous avons identifié trois vagues migratoires bien différenciées les unes des autres, qui ont déterminé la périodisation de notre recherche. La vague de tête, que nous abordons dans la première période et qui s'étend entre les années 1950 et 1970, est une vague dans laquelle sont arrivées un nombre réduit et indéterminé de personnes qui sont venues pour des raisons plutôt personnelles. Il faut dire d'abord que la violence des années 1950-60 n'a pas stimulé, comme nous l'avons cru au départ de cette recherche, le flux migratoire colombien vers le Québec durant cette période. En conséquence, la plupart des Colombiens

arrivant avant l'année 1965 sont venus plutôt pour le désir d'émigrer et de vivre ailleurs, pour mener des études, pour le désir d'aventure ou après un mariage avec un Canadien.

À partir de l'année 1965, un grand nombre d'immigrants colombiens sont venus dans le cadre des programmes de recrutement de main-d'œuvre, mis sur pied par le Canada dans plusieurs pays de l'Amérique latine. Ces programmes cherchaient à fournir les travailleurs demandés pour le marché de la main-d'œuvre dans le cadre d'un processus d'expansion de l'économie canadienne, mené par le processus d'industrialisation connu par l'Ontario et de consolidation de l'industrialisation au Québec dans les années d'après-guerre. À l'époque, le Canada commence à éprouver des problèmes pour recruter de nouveaux travailleurs en Europe. Dans ce contexte, certains pays de l'Amérique latine sont devenus vite une source importante de travailleurs qualifiés et semi-qualifiés pour le Canada. Il faut souligner aussi qu'en raison de l'adoucissement des lois canadiennes d'immigration, un grand nombre de Colombiens sont venus en tant que touristes et ils ont demandé la résidence permanente sur place.

La deuxième vague d'immigration s'amorce au début des années 1970 et elle dure jusqu'à l'année 1996. Cette vague s'inscrit dans le contexte de la pénurie de main main-d'œuvre dont nous venons de parler, qui amène le Canada à ouvrir ses portes aux travailleurs de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'émigration colombienne durant cette période va être majoritairement à caractère économique. La deuxième cause d'émigration des Colombiens dans la période a été la réunification familiale. Dans le cas du Québec, les choses se sont passées autrement, car la première cause de la venue des Colombiens au Québec a été la réunification familiale. Avant l'année 1997, le cas de réfugiés parmi les émigrants colombiens était très bas. Cependant, en raison de la montée du conflit en Colombie et de la généralisation des agressions des acteurs armés et des gangs de criminels contre la population civile, les réfugiés ont commencé à arriver depuis la moitié des années 1980, de plus en plus nombreux à chaque année.

Le travail sur le terrain nous a montré qu'en ce qui concerne les causes de l'émigration spécifiques au Québec et au Canada, les sources formelles ou gouvernementales ne constituent pas un bon indicateur pour connaître les motifs poussant véritablement les gens à émigrer. Les sources orales nous ont montré qu'un grand nombre de Colombiens arrivés dans cette vague sont venus au Québec pour des raisons différentes de celles que dénombrent les sources statistiques.

Les témoignages récoltés nous ont montré qu'un grand pourcentage de ceux qui sont venus durant la période sont venus pour des raisons personnelles : aventure, désir de refaire leur vie loin de la Colombie après la perte d'un être cher ou d'un divorce, besoin de gagner plus d'indépendance vis-à-vis de la famille, etc.

La plupart de ces gens sont arrivées avec un visa de touriste et ils ont demandé la résidence après leur entrée au pays, en profitant de la flexibilité des lois d'immigration de l'époque, qui permettaient aux voyageurs de demander la résidence permanente après leur entrée au pays. Les interviews nous ont aussi montré que leur émigration et installation au Québec ont été favorisées par les chaînes et les réseaux migratoires unissant les principales régions d'émigration en Colombie avec la ville de Montréal. D'autre part, comme l'a fait valoir l'une des personnes interviewées, quand le statut des personnes arrivant au Canada en tant que touristes était régularisé, cela se faisait en utilisant l'une des catégories déjà établies, particulièrement celle à caractère économique.

Les sources archivistiques et orales nous ont montré aussi que pendant les deux premières périodes, un pourcentage considérable de Colombiens s'établissant au Québec a ré-émigré vers la province à partir des États-Unis ou des pays Européens. Ceci est particulièrement le cas des médecins et des enseignants. Certains témoignages nous ont aussi mis sur la piste de l'arrivée d'un grand nombre de travailleurs quittant New York pour Montréal étant donné la difficulté de régulariser leur statut aux États-Unis, surtout depuis la moitié des années 1970. Cependant, nous n'avons pas trouvé de personnes arrivant au Québec dans ces circonstances. En tout cas, l'arrivée à Montréal d'un grand pourcentage de Colombiens en provenance des États-Unis nous montre clairement que l'apparition, consolidation et croissance de la communauté colombienne du Québec est fortement liée depuis toujours à la dynamique des enclaves colombiennes de la côte est étatsunienne, particulièrement celle de New-York.

Il faut aussi faire remarquer que nos sources nous montrent qu'il n'y a pas eu une cause prédominante, autant en Colombie qu'au Québec, pour expliquer l'émigration des Colombiens au Québec dans les deux premières périodes. D'autre part, il est important de remarquer qu'il n'y a pas eu durant ces deux périodes un flux migratoire illégal important entre la Colombie et le Québec, comme il a existé entre la Colombie et les pays voisins ou vers les États-Unis. Entre les

années 1965 et 1975, un grand nombre de Colombiens sont arrivés avec un visa de touriste et ont demandé la résidence sur place. Cependant, cette situation n'a pas persisté après cette dernière année. La venue des Colombiens au Québec en-dehors des programmes d'immigration conçus par le gouvernement fédéral et provincial a chuté rapidement depuis la modification de la loi d'immigration en 1974, ce qui a éliminé la disposition permettant aux touristes de demander la résidence sur place.

La troisième vague s'étend entre 1997 à nos jours. Contrairement aux deux vagues précédentes, celle-ci a été motivée surtout par des facteurs internes en Colombie. Parmi ces facteurs, nous signalons particulièrement la montée d'une puissante vague de violence contre la société civile et la généralisation de l'insécurité publique. Cette vague de violence et d'insécurité publique, débutant dans la fin des années 1980, est devenue le facteur prépondérant parmi les raisons motivant les gens à émigrer depuis le début des années 1990. Cette vague de violence a été stimulée par une diversité de facteurs, dont l'essor du trafic de la drogue, la montée du conflit entre l'État et les guérillas et la croissance rapide des groupes paramilitaires. La confrontation de ces acteurs pour le contrôle du territoire et la défense de leurs intérêts, dans un contexte social caractérisé par les inégalités sociales et la pauvreté, a fortement contribué à l'intensification du conflit armé irrégulier qui frappe la Colombie depuis plusieurs décennies. Dans la deuxième moitié des années 1990, la violence généralisée contre la société civile et l'insécurité publique est la principale cause d'émigration en Colombie. À cause de ces fléaux, la Colombie devient l'un des principaux pays producteur de réfugiés au monde et le principal producteur de réfugiés des Amériques. Le pays intègre aussi le rang des cinq principaux pays ayant le plus grand nombre de déplacés internes au monde.

Pour protéger les personnes des menaces de mort ou des persécutions par les acteurs armés, la communauté internationale dirigée par l'ONU a mis sur pied un programme de relocalisation des personnes en danger dans plusieurs pays du monde, dont le Canada. Or, pour faciliter la venue des réfugiés colombiens, le Canada a inclut en 1997 la Colombie dans le groupe des cinq pays prioritaires en matière humanitaire. Dans le cadre de cette mesure, la Colombie a été considérée entre 1997 et octobre de 2011 parmi les cinq pays du programme « pays source ». Ce programme permettait au gouvernement canadien d'agir directement dans le pays pour

protéger la vie des personnes considérées en danger. Par le biais de ce programme, un grand nombre de Colombiens ont été installés au Québec pour des raisons humanitaires.

Concernant l'installation au Québec, la majorité des immigrants colombiens arrivant dans la période, particulièrement les réfugiés, ont été relocalisés dans les régions, dont 9% à Sherbrooke. L'orientation de ces immigrants vers les différentes régions du Québec obéit à l'implémentation du programme de régionalisation de l'immigration adopté par le gouvernement du Québec au milieu des années 1990. Avant l'arrivée des immigrants colombiens de la dernière vague, la majorité des membres de la communauté colombienne étaient concentrés à Montréal. L'on remarque une prédominance des femmes dans cette communauté, ce qui constitue un contraste avec l'émigration colombienne vers les pays voisins, qui a été pendant longtemps majoritairement masculin, et dont la présence s'explique par une grande variété de causes.

En général, la venue des immigrants colombiens au Québec n'est pas en lien avec la langue française ou la religion catholique. Jusqu'au début des années 1990, un grand pourcentage a choisi de s'installer au Québec en raison de la présence à Montréal d'un membre de la famille ou d'une personne de sa région ou de sa ville d'origine habitant déjà dans la métropole québécoise. Cela met en valeur l'importance des réseaux et des chaînes migratoires. Finalement, depuis 1997, un grand nombre des Colombiens qui sont venus en tant que réfugiés et qui ont été sélectionnés en Colombie ou en Équateur ont été dirigés vers le Québec par les autorités migratoires. Quant à ceux qui sont venus des États-Unis, plusieurs parmi eux ont manifesté être venus au Québec parce qu'au Québec se trouvait la ville la plus proche de la ville où ils habitaient aux États-Unis ou parce qu'ils ont entendu dire que ceux qui présentaient leur demande de réfugiés au Québec obtenaient plus facilement le droit de rester au Canada.

Au Québec, la présence des Latino-Américains est associée surtout à la venue de réfugiés, particulièrement du Chili et de l'Amérique centrale. Les Colombiens ont constitué pendant de longues années un groupe peu connu, venus ici pour une grande variété de raisons. Aujourd'hui, leur nombre a augmenté considérablement et ils sont le deuxième groupe le plus important parmi les Latino-Américains dans la province. Nous espérons que cette étude aura contribué à faire connaître l'histoire de leur arrivée, jusqu'ici peu analysée.

BIBLIOGRAPHIE

1) Archives

Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1957-1959, transfert 8.

Archive Nationale de la Colombie, ministère de relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1956, transfert 8.

Archive Nationale de la Colombie, ministère de relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1954-1955, transfert 8.

Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1944-1953, transfert 8.

Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance de l'année 1941, transfert 8

Archives nationales de la Colombie, ministère des Relations extérieures de la Colombie, correspondance diplomatique et consulaire, Consulat de la Colombie à Montréal, correspondance des années 1893-1925, transfert 8

Archives du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. « Immigrants en provenance de la Colombie 1997-2008 ».

Archives du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. « Immigrants nés en Colombie, admis au Québec de 1968 à 2009 selon les Catégorie d'immigrants. »

Archives du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. « Immigrants nés en Amérique du Sud ou en

Amérique centrale, selon le lieu d'admission au Québec et l'année d'admission entre 1980 et 2008.»

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. « Les 10 principaux pays sources des demandes d'asile déferées de 1989 à présent À l'échelle nationale », « Les 10 principaux pays sources des demandes d'asile déferées de 1989 à présent À l'échelle nationale ». Note : les données provenant de cette Commission ne sont pas disponibles au public, cependant celles-ci nous ont été fournies par le département de communication de la Commission à la suite d'une demande formelle présentée devant cet organisme.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. 2010. « Les 10 principaux pays sources des demandes d'asile déferées de 1989 à présent À l'échelle nationale ». Montréal : Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, document Excel.

Consulat colombien à Montréal. 2010. « Colombianos y colombianas en el este de Canadá ». Document interne du Consulat colombien de Montréal produit pour la réunion de diplomates colombiens au Canada, célébré à Ottawa en 2010.

2) Publications d'organismes gouvernementaux, multilatéraux et non gouvernementaux

Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2011. «Colombie: rapport sur le passé, le présent et l'avenir », Ottawa : Agriculture et Agroalimentaire Canada, 13 p. Consulté le 20 décembre 2011 à <http://www.ats.agr.gc.ca/lat/3854-fra.pdf>

Alto comisario de las Naciones Unidas para los refugiados (ACNUR). 2009. «Desarrollos recientes sobre la protección internacional de refugiados en los países miembros de la CRM. Memoria de la Reunión del Grupo Regional de Consulta sobre Migración de la ACNUR». Ciudad de Guatemala: ACNUR, 7 et 8 juin. Consulté le 15 janvier 2010 à <http://www.acnur.org/t3/fileadmin/scripts/doc.php?file=biblioteca/pdf/7244>

Angulo Escurceria, Francisco. 2008. *La nueva Cara de la inmigración colombiana en Canadá 1997-2006*. Montreal: Consulado de Colombia en Montreal, 11 p

Becklumb, Penny. 2008. «Document BP 185F : Régime canadien de protection des réfugiés au Canada», Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 42. P. Consulté le 17 mars 2012 à <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/bp185-f.htm>

Bureau des statistiques du Québec. 1995. *Le Québec Statistique*. Québec : Les publications du Québec, 736 p.

Bureau du vérificateur général du Canada. 1991. «Chapitre 14 — Immigration — Les réfugiés, 1990». Chap. in *Rapport du vérificateur général du Canada*. Ottawa : Bureau du

vérificateur général du Canada, (document sans pagination). Consulté le 1 mars 2012 à http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_199011_14_f_8009.html#0.2.L39QK2.66JCVC.050NXE.WD

Central Intelligence Agency (CIA). 1999. «Colombia : Emigration on the Rise (U) (Intelligence Report)». Washington: CIA, 23 (novembre) 10 p. Consulté le 13 décembre 2010 à http://www.foia.cia.gov/browse_docs.asp.

Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE). 2011. «Banco de datos en línea sobre Investigación de la Migración Internacional en América Latina y el Caribe, IMILA, que reúne información sobre la población nacida en el exterior a partir de los censos nacionales de población». Santiago, Chile: CELADE - División de Población. Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.eclac.cl/migracion/imila/>

Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE). 2006. «Migración internacional de latinoamericanos y caribeños en Iberoamérica: características, retos y oportunidades». Communication présentée au colloque *Encuentro Iberoamericano sobre Migración y Desarrollo*. Madrid, juillet 18 y 19, 23 p. Santiago de Chile: CEPAL. Consulté le 1^o mars 2008 à http://www.eclac.org/celade/noticias/paginas/1/26021/Migracion_conceptual_CELADE.pdf

Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE). 2000. «Banco de datos en línea sobre Investigación de la Migración Internacional en América Latina y el Caribe, IMILA, que reúne información sobre la población nacida en el exterior a partir de los censos nacionales de población». Santiago, Chile: CELADE - División de Población. Consulté le 10 juin 2010 à <http://www.eclac.org/migracion/imila/>

Citoyenneté et Immigration Canada. 2008. «Faits et chiffres 2008. Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires ». Ottawa : Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Consulté le 1 mars 2010 à <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/index.asp>

Citoyenneté et immigration Canada. Fascicules publiées entre 1966 et 1996. *Statistique sur la citoyenneté et l'immigration*. Ottawa : ministère des Travaux publics et services gouvernementaux du Canada. Consulté le 16 avril 2009 à http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.html

Contraloría General de la República. 1940. *Anuario General de Estadística : cuadro sobre censos oficiales de Colombia. Anales de Economía y Estadística 1939-1940*, tom 111. Bogotá : Imprenta Nacional, Contraloría General. 908 p.

- Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL). 2001. «Tendencias y perspectivas de los últimos 50 años». *Población y desarrollo*, n° 30, p. 21-29. Consulté le 10 juin 2010 à http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/2/11482/lcl1782P-3_a.pdf
- Comité para la protección de los derechos de todos los trabajadores migratorios y de sus familiares. 2004. *Primer informe sobre la protección de los derechos de todos los trabajadores migratorios y de sus familiares (Colombia)*. Bogotá: Organización de las naciones unidas (ONU), 51 p.
- Departamento administrativo nacional de estadística (DANE). 2006 *Colombia : Proyección Nacional. Proyecciones departamentales de población, según edad y sexo, 1995 a 2020*. Bogotá : DANE 300 p. Consulté le 4 avril 2009 à http://www.dane.gov.co/files/investigaciones/poblacion/proyepobla06_20/7Proyecciones_poblacion.pdf
- Departamento Nacional de Plantación. 1998. *Informe de Desarrollo Humano para Colombia 1998*, Bogota: Tercer Mundo, 169 p.
- Departamento nacional de plantación. 1987. *Plan de Economía Social*. Bogotá: Departamento nacional de planeación, 535 p.
- Dialogue interaméricain. 2009. « Pobreza y Desigualdad en América Latina ». Washington DC : The Inter-American Dialogue, 3 p. Consulté le 4 avril 2012 à <http://www.thedialogue.org/PublicationFiles/Politica%20Social%20Sintesis%20No%201%20Pobreza%20y%20Desigualdad%20en%20America%20Latina.pdf>
- Gouvernement du Canada. 2006. *Document BP-190F : le programme canadien d'immigration, division du droit et du gouvernement, publié en janvier 1989 et révisé en octobre 2002*. Ottawa : Gouvernement du Canada. Consulté le 15 octobre 2010 à <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp190-f.htm>
- Gouvernement du Québec. 2009. *Portraits régionaux 1998-2007 : caractéristique des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2009*. Québec : Gouvernement du Québec, 50 p. Consulté le 25 juin 2011 à <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2009-Portraits-regionaux-1998-2007.pdf>
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR). 2010. « Aperçu opérationnel régional 2010 – Amériques Environnement opérationnel ». Genève : HCNUR. Consulté le 5 novembre 2010 à <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d8a7.html>
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec. 2009. *Immigrants nés en Amérique du Sud ou en Amérique centrale, selon le lieu d'admission au Canada et l'année d'admission 1980-2009*. Québec : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. 2005. *Portrait statistique de la population d'origine ethnique colombienne, recensée au Québec en 2001*. Québec : Gouvernement du Québec, 10 p. Consulté le 15 novembre 2008 à <http://www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-colombienne.pdf>
- Ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration, division de l'immigration du Canada. 1965. *Statistiques de l'immigration*. Ottawa : Ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration, 29 p.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OECD). 2009. «Base de données sur les migrations internationales». Consulté le 25 octobre 2009 à <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MIG&Lang=fr#>
- Oficina en Colombia del Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los derechos humanos. 2001. «Declaración de la señora Mary Robinson, alta comisionada de las naciones unidas para derechos humanos, presentando el informe de la oficina en Colombia ante la 57ª sesión de la sesión de la comisión de derechos humanos», Bogotá: ONU, 60 p.
- Oficina Regional del ACNUR en Venezuela. 2005. «Los refugiados colombianos se asientan cada vez más en zonas urbanas venezolanas ». ACNUR, Caracas, 31 mars. Consulté le 4 février 2011 à http://www.eacnur.org/04_02_01.cfm?id=420
- Organisation Internationale des Migrations (OIM). 2007. *Género y remesas : Migración colombiana del AMCO hacia España*. Ginebra : OIM. 115 p. Consulté le 25 février à <http://oim.org.co/Publicaciones/DetalledePublicaci%C3%B3n/tabid/231/smId/522/ArticleID/129/language/es-CO/Default.aspx>
- Organización de las Naciones Unidas. 1956. *Conférence sur intégration culturelle des immigrants: mouvement migratoires vers les principaux pays d'immigration depuis 1946*. La Havane 18-27 avril 1956. Paris : UNESCO, 12 p
- World Bank. 2008. *Migration and Remittances. Factbook 2008*. New York: World Bank, 2008, 240 p. Consulté le 15 juin 2009 à <http://www.scribd.com/doc/14462029/Migration-and-Remittances-Factbook-2008#page40>
- World Bank. 2006. *South-South Migration and Remittances. Bilateral migration matrix: Excel Datasets*. Washington D.C. World Bank. Consulté le 15 mai 2008 à <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTPROGRAMS/EXTINTERNATIONAL/0,,contentMDK:21154867~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:1572893,00.html>

3) Livres et articles de revues

- Acevedo Tarazona, Álvaro et Salomón Castaño Alvarez. 2002. « El Frente Nacional Una reflexión histórica de su legitimidad política », *Ciencias Humanas* n°28, p.77-83
- Adams, Dale W 1969. « Rural Migration and Agricultural Development in Colombia ». *Chicago Journals: Economic Development and Cultural Change*, vol. 17, n° 4, p. 527-539.
- Agier, Michel et Odile Hoffmann. 1999. « Perdida de lugar, despojo y Urbanización en Colombia: un estudio sobre los desplazados ». In *Desplazados, migraciones internas y reestructuraciones territoriales*, sous la dir, de Fernando Cubides et Camilo Domínguez, p. 104 à 126. Bogotá: Universidad Nacional de Colombia.
- Alcántara, Manuel et. al. 2008. « El Salvador (2006-2009) : Actitudes hacia la democracia », *Elites Parlamentarias Latinoamericanas*, n° 33, (octubre), p. 2-5. Consulté le 15 janvier 2011 à http://americo.usal.es/oir/Elites/Boletines3/boletin_33.pdf
- Alfaro, Mauricio. 2007. *Crise démocratique en Amérique Latine : le cas du Salvador*. Montréal : Cidihca, 254 p.
- Álvarez de Flores, Raquel. 2004. « La dinámica migratoria colombo-venezolana: evolución y perspectiva actual ». *Geoenseñanza*. vol.9, n° 2 (Julio – diciembre), p. 191-202.
- Amnistía Internacional. 2007. *Sindicalismo en Colombia: homicidios, detenciones arbitrarias y amenazas de muertes: la realidad del sindicalismo en Colombia*. Londres: Amnistía Internacional, 75 p. Consulté le 9 juin 2010 à <http://www.amnesty.org/es/library/asset/AMR23/001/2007/es/c82ad20a-d3ba-11dd-a329-2f46302a8cc6/amr230012007fr.html>
- Arango T., Luis Eduardo y Carlos Esteban Posada P. 2005. *El desempleo en Colombia*. Bogotá: Banco de la República, 45 p.
- Aranguren Molina, Mauricio. 2001. *Mi confesión: Carlos Castaño*. Bogotá: Oveja Negra, 327 p.
- Arias O, Gerson Iván. 2008. «Una mirada atrás: procesos de paz y dispositivos de negociación del gobierno colombiano ». *Working papers* n° 4, (octubre), 46 p.
- Arias Trujillo, Ricardo. 2007. «Del Frente Nacional a nuestros días». In *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p. 310-366. Bogotá: Taurus.

- Bejarano, Jesús. 1984. «La economía». In *Manual de historia de Colombia, tomo III*, sous la dir. de Jaime Jaramillo Uribe, p 17-79. Bogotá: Procultura.
- Bergquist, Charles. 2005. «Eduardo Posada Carbó. La nación soñada. Violencia, liberalismo y democracia en Colombia». *Anuario colombiano de historia social y de la cultura*, n° 35, p. 472-475
- Betancur Betancur, María Soledad. 2006. «Del Estatuto de Seguridad al estado comunitario: veinticinco años de criminalización de la protesta social en Colombia». *Observatorio social de América latina (OSAL)* año VI n° 19, p 179-185. Consulté le 19 août de 2010 à <http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/osal/osal19/22Betanc.pdf>
- Blain, Marie-Jeanne. 2005. «Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides: déclassement professionnel et stratégies identitaires». *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, n° 1, p. 81-100.
- Broderick, Walter. 2000. *El guerrillero invisible*. Bogotá: Intermedio Editores, 424 p.
- Calvo Ospina, Hernando. 2008. *Colombie derrière le rideau de fumée: histoire du terrorisme d'État*. Pantin (France): Le temps des cerises, 406 p.
- Camacho Guizado, Álvaro. ¹⁹⁹¹. «El ayer y el hoy de la violencia en Colombia: continuidades y discontinuidades». *Análisis político*, n° 12, p 23-39.
- Cárdenas, Mauricio et Carolina Mejía. 2008. «Emigración, crisis y conflicto: Colombia 1995-2005». In *Migraciones internacionales en América Latina: boom crisis y desarrollo*. Sous la dir. de Mauricio Solimano, p. 267-320. Santiago: Fondo de cultura económica.
- Cárdenas, Mauricio et Carolina Mejía. 2006. «Migraciones internacionales en Colombia: ¿qué sabemos?». *Documentos de trabajo*. Bogotá: Fedesarrollo, n° 30, 50 p. Consulté le 25 de septembre 2009 à <ftp://ftp.fedesarrollo.org.co/pub/wp/WP30.pdf>
- Cardona Gutiérrez, Ramiro. 1980. «La emigración de Colombianos». Chap. in *El éxodo de colombianos: un estudio de la corriente migratoria a los Estados Unidos y un intento para propiciar el retorno*, sous la dir. de Ramiro Cardona Gutiérrez et Sara Rubiano de Velázquez, p 5-141 Bogotá: Ediciones Tercer Mundo.
- Castillo, Fabio. 1987. *Los jinetes de la cocaína*. Bogotá: Documentos Periodísticos, 270 p.
- Castro Caycedo German. 1989. *El hueco: la entrada ilegal de colombianos a Estados Unidos por México, Bahamas y Haïti*. Bogota: Pleneta, 342 p.

- Chaney, Elsa M. 1980. «América Latina en Estados Unidos: colombianos en Nueva York». In *El éxodo de colombianos: Un estudio de la corriente migratoria a los estados Unidos y un intento para propiciar el retorno*, sous la dir. de Ramiro Cardona Gutiérrez et Sara Rubiano de Velázquez, p. 188- 236. Bogotá: Ediciones Tercer Mundo.
- Chaney, Elsa M. 1977. «Colombian Outpous in New York City». *Society* vol. 14, n° 6, (septembre), p. 60-64.
- Centro de Investigación y Educación Popular (CINEP). 2004. *Noche, Niebla: deuda con la humanidad, Paramilitarismo de Estado en Colombia 1988 – 2003*. Bogotá: CINEP, 496 p.
Consulté le 15 octobre 2010 à
<http://www.nocheyniebla.org/files/u1/casotipo/deuda/html/deuda.htm>
- Collier, Michael W. 2004. « Emigrantes colombianos en el sur de la Florida: el recibimiento es poco acogedor». *Colombia internacional*, n° 059, (enero-junio), p. 104-125.
- Cortés castellano, Patricia. 2005. *Mujeres migrantes de América Latina y el Caribe: derechos humanos, mitos y duras realidades*. Santiago: Fondo de Población de las Naciones Unidas, 83 p.
- Deas, Malcolm. 1989. *La influencia inglesa y otras influencias en Colombia (1880-1930)*, In Nueva Historia de Colombia. Tomo III, Relaciones Internacionales- Movimientos Sociales. Sous la dir. d'Álvaro Tirado Mejía, p. 161-182. Bogotá: Planeta.
- Del Pozo, José. 2009. *Les Chiliens au Québec : immigrés et réfugiés, de 1955 à nos jours*. Montreal : Boréal, 409 p.
- Desrosiers, Denise. 1983. « Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises immigrées au Québec : caractéristiques socio- démographiques », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 2, (octobre), p. 325-342.
- Díaz-Briquets Sergio, Melinda J. Frederick. 1984. « Colombian Emigration: A Research Note On Its Probable Quantitative Extent». *International Migration Review*, vol. 18, no. 1 (Spring, 1984), p. 99-110.
- Ducatenzeiler, Graciela. 2003. « La « gauche » au pouvoir en Amérique latine : Révolution sociale ou banalisation populiste ? ». *Revue internationale et stratégique*, vol 2, n° 50, p. 53-61
- Duncan, Gustavo. 2005. « Narcotraficantes, mafiosos y guerreros. Historia de una subordinación ». In *Narcotráfico en Colombia*, sous la dir. de Alfredo Rangel, p. 1 – 24. Bogotá: Fundación Seguridad y Democracia.

- Fawcett Louise et Eduardo Posada Carbó. 1998. «Árabes y judíos en el desarrollo del Caribe colombiano, 1850-1950». *Boletín Cultural y Bibliográfico*, vol. 35, n° 49, p 3-29.
- Flynn Karen. 2004. «Experience and Identity: Black Immigrant Nurses to Canada, 1950-1980». In *Sisters or Strangers? Immigrants, Ethnic, and Racialized and Women in Canadian History*, p 381-398. Toronto: University of Toronto Press.
- Folguera, Pilar. 1994. *Cómo se hace historia oral*. Eudema, Madrid, 96 p.
- Galvis, Silvia et Alberto Donadio. 2002. *El Jefe Supremo. Rojas Pinilla en La Violencia y en el poder*. Bogotá: Planeta, 567 p.
- Garay Salamanca, Luis Jorge et Adriana Rodríguez Castillo. 2005. « La emigración internacional en el área metropolitana centro occidente: Colombia. Caracterización socioeconómica de la población emigrante y evaluación del impacto de las remesas internacionales». Bogotá: Ministerio de Relaciones Exteriores de Colombia, 80 p.
- Garay Salamanca, Luis Jorge et María Claudia Medina Villegas. 2003. *La migración colombiana a España: el capítulo más reciente de una historia compartida*. Madrid: Ministerio de trabajo e inmigración, 130 p.
- Garfield, Elsie et Jairo Arboleda. 2002. « Violence, sustainable peace, and development». In *Colombia: the economic foundation of peace*, sous la dir. de Marcelo Giugale, Oliver Lafourcade et Connie Luff, p. 35-58. Washington: The World Bank.
- Giraldo Jaramillo, Gabriel. 1951. "Notas bio-biográficas sobre el padre F.S. Gilij y su *Saggio di Storia Americana*", *Boletín de Historia y Antigüedades*, vol. 38, n° 444-446, (oct.-dic.), p. 696-713
- Giraldo Restrepo, Yanitza. 2008. «Violación del derecho internacional humanitario por parte del Estado colombiano » *Anuario Mexicano de derecho internacional*, vol. VIII, pp. 223-253.
- Gómez Gallego, Jorge Aníbal, José Roberto Herrera Vergara et Nilson Pinilla Pinilla. 2010. *Informe Comisión de la verdad sobre los hechos del Palacio de justicia*. Bogotá: Universidad del Rosario, 490 p.
- Gómez, Laureano. 1968. «Discurso contra Ospina Pérez». Chap. in *Laureano Gómez: discursos*. Bogotá: Revista colombiana, p 77-91.
- Gómez, Laureano. 1968. «Discurso de posesión a la presidencia de la república». Chap. in *Laureano Gómez: discursos*, Bogotá: Revista colombiana, p 55-74.
- Gosselin, Jean Pierre. 1984. « Une immigration de la onzième heure: les Latino- Américain ». *Recherches sociographiques*, vol. 23, n° 3, p. 393-420.

- Guarnizo, Luis, Eduardo. 2006. « El Estado y la migración global colombiana ». *Migración y desarrollo*, (primer semestre), p. 79-101. Consulté le 14 avril 2010 à <http://meme.phpwebhosting.com/~migracion/modules/ve6/3.pdf>
- Guillén, Gonzalo. 1995. *Un país de Cafres: Antología de la corrupción contemporánea en Colombia*. Bogotá: Planeta, 504 p.
- Harvey, Fernand. 1987. « La question de l'immigration au Québec : genèse historique ». In *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique contributions à une réflexion*, sous la dir. de Léo Gagné. Québec : Conseil de la langue française, p. 3-55.
- Haugaard, Lisa. 2008. *La cara oculta de la verdad : en busca de verdad, justicia y reparación para las víctimas colombianas de la violencia paramilitar*. Washington: Proyecto educativo del grupo de trabajo para asuntos latinoamericanos, 48 p.
- Henderson, James. 1985. *Cuando Colombia se desangró: una historia de la violencia en metrópoli y provincia*. Bogotá: El Ancora editores, 349 p.
- Hernández García, José Ángel. 2007. « Emigración judía en Colombia en los años 1930 y 1940. Un caso particular: los polacos ». *Pensamiento y cultura*, vol. 10, (novembre), p. 177-190.
- Hoerder, Dirk. 1996. « Migration in the atlantic Economies: Regional European Origins and Worldwide Expansion ». In *European Migrants, Global and Local Perspective*, sous la dir. de Dirk Hoerder et Leslie Page Moch, p. 21-51. Boston: University Press.
- Khoudour Casteras, David. 2007. « ¿Por qué emigran los colombianos? Un análisis departamental basado en el Censo de 2005 », *Revista de economía institucional*, vol. 9, n° 16, p. 255 – 271.
- Leboutte, René. 2000. « Les migrations de longue durée. Permanence et mutation ». In *Migration et migrants dans une perspective historique. Permanence et innovation*, sous la dir. de René Leboutté, p. 15-54. Bruxelles : Peter Lang.
- Labelle, Micheline. 1988. « La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada ». In *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, sous la dir. d'Yves Bélanger et Dorval Brunelle, p 313-342. Montréal: Les Presses de l'Université du Québec.
- Leal Buitrago, Francisco. 2001. « El Estado Colombiano: ¿Crisis de Modernización o Modernización Incompleta? ». In *Colombia Hoy*, sous la dir. de Jorge Orlando Melo. Bogotá: Banco de la república. Consulté le 14 octobre 2010 à <http://www.banrepultural.org/blaavirtual/historia/colhoy/indice.htm>

- Linteau, Paul-André et al. 1989. *Histoire du Québec Contemporain*, vol. II : *le Québec depuis 1930*. Montréal : Boréal, 834 p.
- Mármora, Lelio. 2002. « Les politiques migratoires en Amérique latine et leur relation avec les politiques européennes ». In *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*, sous la dir. de Daniel Van Eeuwen, p. 127-148. Paris: Karthala.
- Mármora, Lelio. 1979. « Labor Migration Policy in Colombia ». *International Migration Review*, vol. 13, n° 3. (autumn) p. 440-454.
- Mata, Fernando G. 1985. « Latin American Immigration to Canada: Some Reflections on the Immigration Statistics ». *Canadian Journal of Latin-American and Caribbean studies*, n° 20, p 27-42.
- Martínez Gómez, Ciro. 2006. *Las migraciones internas en Colombia: Análisis territorial y demográfico según los censos de 1973 y 1993*. Bogotá: Universidad externado de Colombia, 469 p.
- Martinez, Frédéric. 1996. « L'idéal de l'immigration Européenne dans la Colombie du XIX^E siècle : du rêve civilisateur à la peur de la subversion ». *Bulletin de l'institut Français d'études andines*, n° 25 p. 233-268.
- Mazzuca, Sebastián et James A. Robinson. 2006. « Political Conflict and Power-sharing in the Origins of Modern Colombia ». NBER Working Paper. n° 12099, 54 p. (March) 2006. Consulté le 15 juin de 2008 de <http://www.nber.org/papers/w12099>
- Morales, Natalia et Santiago La Rotta. 2009. *Los Pepes*. Bogotá: Planeta, 256 p.
- Murillo Posada, Amparo. 2007. « La modernización y las Violencias ». In *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p 265-310. Bogotá: Taurus.
- Nantel, Line. 2008. « Changement de la représentation politique de la violence en Colombie : un analyse du discours de l'actuel président Alvaro Uribe Velez ». In *Image et langages de la violence en Amérique Latine*. Sous la dir. de Pierre Beaucage et Martin Hebert, p. 121-135. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Niño Porras, Martha. 2007. « La iglesia y el entredicho de Sogamoso ». *Historia Caribe*, n° 12, p. 91-105.
- Orozco Africano, Julio Mario. 2008. *Caracterización del mercado del aseguramiento en salud para el régimen contributivo en Colombia*. Málaga : EUMEDNET, 120 p.

- Ortiz Sarmiento, Carlos Miguel. 1990. *La violence en Colombie: Racines historiques et sociales*. Paris : l'Harmattan, p. 310.
- Osorio Ramírez, Amantina. 2008. «De Colombia a Canadá: refugiados colombianos patrocinados por el gobierno canadiense». In *Poniendo tierra de por medio Migración forzada de colombianos en Colombia, Ecuador y Canadá*, sous la dir. Pilar Riaño-Alcalá, p.282-320. Medellín: Corporación región.
- Palacios, Marco. 2003. *Entre la legitimidad y la violencia: Colombia 1875-1994*, Norma, 441 p.
- Pâquet, Martin. 2005. *Tracer les marges de la Cité : étranger, immigrants et état au Québec 1627-1981*. Montréal : Boreal, 317 p,
- Parant, Marc. 2001. «Les politiques d'immigration du Canada : stratégies, enjeux et perspectives». *Les Études du CERI*, n° 80, (octobre), 36 p. Consulté le 1 mars 2012 à <http://www.ceri-sciencespo.com/publica/etude/etude80.pdf>
- Pardo Rueda. Rafael. 2004. *La historia de las guerras*. Bogotá: Vergara, 748 p.
- Pastrana, Andrés. 2006. *La palabra bajo fuego*. Bogotá: Planeta, 554 p.
- Pécault, Daniel. 1988. *Crónicas de dos Décadas de Política colombiana 1968-1988*. Bogotá: siglo XXI, 438 p.
- Pécaut, Daniel, 1987. *Orden y Violencia: Colombia 1930-1954*. Bogotá: Norma, 646 p.
- Pellegrino, Adela. 2003. *La migración internacional en América Latina y el Caribe: tendencias y perfiles de los migrantes*. Santiago de Chile: Naciones Unidas, 40 p.
- Pellegrino, Adela. 2000. «Les tendances de la migration internationale en Amérique latine et dans les Caraïbes». *Revue internationale des sciences sociales*, n°. 165, p. 419-434
- Pellegrino, Adela. 1989. «Inmigración y movimientos internos de población en América Latina y el Caribe en los siglos XIX y XX ». In *Europa, Asia y África en América Latina y el Caribe*. Sous la Dir. de Birgitta Leander, p. 94-128. México: UNESCO et Siglo XXI.
- Polanía Molina, Fany. 2000. *Tráfico internacional de mujeres colombianas: análisis del tratamiento periodístico*. Bogotá: Fundación Esperanza, 269 p.
- Posada Carbó, Eduardo. 2006. *La nación soñada: violencia, liberalismo y democracia en Colombia*. Bogotá: Norma, 388 p.

- Randall, Stephen J. 2010. «Canada's National Security Challenges in the Caribbean and Latin America». *Foreign Policy for Canada's Tomorrow* n° 7, June, 27 p.
- Ramírez, Renzo. 2005. «Sociedad, familia y género: el caso de los migrantes y exiliados colombianos en Suecia». *Revista de Estudios Sociales* n° 21, (agosto), p. 53-63.
- Ramsey, Russell W. 1973. «Critical Bibliography on la violencia in Colombia». *Latin American Research Review*, vol. 8, n° 1, (Spring), p. 3-44. Consulté le 25 juin 2008 à <http://www.jstor.org/pss/2502694>
- Rangel, Alfredo. 2005. *El poder paramilitar*. Bogotá: Planeta, 332 p.
- Restrepo, Luis Alberto. 1991. «Asamblea nacional constituyente en Colombia: ¿concluirá por fin el frente nacional? » *Análisis político*, n° 12, p. 59-75.
- Riaño-Alcalá, Pilar. 2008. « Les sentiers de la peur et de la mémoire : les réfugiés colombiens au Canada ». Traduit de l'espagnol par Martin Hébert et Jorge Legaos. In *Image et langage de la violence en Amérique latine*, sous la dir. de Pierre Beaucage et Martin Hébert, p. 211-236. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Riaño Alcalá, Patricia Díaz Barrero. 2008. «Contextualización del refugio de Colombianos en Canadá». In *Migración forzada de colombianos en Colombia, Ecuador y Canadá*, sous la dir. de Pilar Riaño y Marta Villa, p. 21-49. Medellín: Corporación Región.
- Riaño Alcalá, Pilar, Martha Colorado, Patricia Díaz et Amantina Osorio. 2008. *Migración forçada des Colombiens : Colombie, Équateur, Canada*. Medellín : Corporación Región. 130 p.
- Rojas-Viger, Celia. 2006. « Femmes professionnelles latino-américaines à Montréal : conditions d'insertion dans le milieu universitaire et au marché du travail ». *Diversité urbaine*, vol. 6, no 1, p. 25-43.
- Rosental, Paul-André. 1999. «La notion de projet migratoire ». Chap. in *Les sentiers invisible. Espace, familles et migrations dans la France du 19^{ème} siècle*. Paris : École des hautes études en sciences sociales, p. 81-115.
- Sánchez, Gonzalo. 1976. « La violencia y sus efectos en el sistema político colombiano ». *Cuadernos Colombianos*, n° 9, cité par Murillo Posada, Amparo dans «La modernización y las Violencias». In *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber* sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p 265-310. Bogotá: Taurus.
- Sanmiguel, Inés. 2006. «Japoneses en Colombia. Historia de inmigración, sus descendientes en Japón». *Revista de Estudios Sociales*. n° 23, (Jan./Apr), p 81-96. Consulté le 25 de

septembre 2009 à http://www.scielo.org.co/scielo.php?pid=S0123-885X2006000100008&script=sci_arttext

- Silva-Colmenares, Julio. 2003. «Colombia: crisis del crecimiento económico». *Economía y desarrollo*, vol. 2, n° 2, (septembre), p 37-61.
- Silva-Colmenares, Julio. 1994. «Economía y democracia en Colombia: la situación en los 90 y las perspectivas para el siglo XXI». In *Democracia formal y real*, sous la dir. de Ricardo Sánchez Ángel, p. 1-40. Bogotá : Instituto para el Desarrollo de la Democracia Luis Carlos Galan.
- Santos Calderón, Enrique. 1985. *La guerra por la paz*. Bogota: Presencia, 352 p.
- Torales, Ponciano, Estela González et Nora Pérez Vichich. 2003. *Estudios sobre migraciones internacionales. Migraciones laborales en Sudamérica: la Comunidad Andina*. Ginebra: Oficina Internacional del Trabajo, 112 p.
- Torales, Ponciano. 1979. *Migraciones laborales: las migraciones laborales en la frontera de Colombia con Panamá*. Coll «Migraciones Laborales», no. 2, Bogotá: Ministerio del trabajo y seguridad social, SENALDE, 77 p.
- Tovar Pinzón, Hermes. 2001. «Emigración y éxodo en la historia de Colombia». *Les Cahiers ALHIM*, n° 3 (Édition électronique sans pages numérotées). Consulté le 25 de septembre 2009 à <http://alhim.revues.org/index522.html>
- Tremblay, Raymond Robert et Yvan Perrier. 2006. *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*. Montréal : Chenelière Éducation, 230 p.
- Uribe Celis, Carlos. 2007. «¿Regeneración o catástrofe? (1886-1930)». In *Historia de Colombia: todo lo que hay que saber*, sous la dir. de Carlos José Reyes Posada, p. 217-300. Bogotá: Tauros.
- Uribe, Maria Victoria. 2004. *Anthropologie de l'inhumanité : essai sur la terreur en Colombie*. Paris : Calmann-Lévy, 167 p.
- Vega Cantor, Renan. 1988. *Crisis y Caida de la república liberal, 1942-1946*. Ibagué: Mohan, 294 p.
- Vincent, Pierre. 1994. *Immigration phénomène souhaitable et inévitable*. Montréal : Éditions Québec/Amérique, 268 p.
- Whitaker, Reginald. 1991. *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*. Ottawa : Société historique du Canada. 28 p.

Zlotnik, Hania. 1992. « La migración internacional en las Américas: crece la migración interregional ». *DEMOS: Carta demográfica sobre México*, n° 5, p. 19-21.

4) Thèses, mémoires et communications présentées dans un colloque

Castro, Manuel Fernando et Manuel Salazar Ferro. 1998. « La respuesta a la criminalidad y la violencia en Colombia: acciones del Estado para promover la convivencia y la seguridad en las ciudades ». Communication présenté par les auteurs au colloque « Violence in Latin America: Policy Implications from Studies on the Attitudes and Costs of Violence » célébré à l'Université d'Harvard, le 19 et 20 février.

Charbonneau, Denis. 2011. « L'immigration argentine et péruvienne à Montréal: ressemblances et divergences, de 1960 à nos jours ». Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, département d'histoire, 140 p.

Charland, Martin. 2006. « La confiance au cœur de l'exil : récits de réfugiés colombiens ». Mémoire de maîtrise, Québec, l'Université Laval, Faculté des études supérieures, 149 p.

Díaz, Luz Marina. 2006. « Reflexiones en torno a la Investigación Sociodemográfica sobre la población colombiana en los Estados Unidos ». Communication présenté au colloque « Migraciones de Colombianos a los Estados Unidos » (Barranquilla, Colombie, 9-11 février 2006), organisé par la Chaire des Amériques. Consulté le 16 mai 2010 à <http://www.colombianosenelexterior.com/index.php?idcategoria=13491>

Gincel, Anne. 2005. *L'immigration des femmes colombiennes en France : pour quelle mobilité ?* : Communication présentation au colloque Mobilités au féminin, (Tanger 15-19 novembre), 24 p. Consulté le 10 septembre 2009 à http://rajfire.free.fr/IMG/pdf/immigration_femmes_colombiennes_france.pdf

Guarnizo, Luis Eduardo. 2003. « Las migración transnacional colombiana: implicaciones teóricas y prácticas ». Memorias del seminario sobre migración internacional colombiana y conformación de sociedades transnacionales. Bogotá: Ministerio de relaciones exteriores, 18 y 19 de junio, p 25-43.

Guillén Castro, Maritza. 2009. « La migration féminine qualifiée d'origine sud-américaine à Montréal : Ressources culturelles et symboliques, et stratégies d'accès au marché de l'emploi ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures, Département de sociologie, 209 p.

Kninght, Sheilagh. 1988. « L'immigration latino-américain au Québec, 1973-1986: éléments politiques et économiques ». Mémoire de maîtrise, Québec, Université de Laval, département de histoire, 256 p.

- Mackay, Benjamin. 2009. « Le déplacement forcé en Colombie: une analyse causale ». Mémoire de Maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, département de sciences politiques, 126 p.
- Magnan, Marion. 2003. «La migration récente des colombiens à New York City : mécanismes relationnels, frontières, et construction identitaire à Jackson Heights». Mémoire de DEA de sociologie, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3, Institut des hautes études de l'Amérique Latine, 136 p.
- Osorio Ramírez, Amantina. 1997. «Trabajo asalariado, género e identidad: la inserción de las mujeres colombianas en Montreal». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'anthropologie, 170. p.
- Quesada, Aurélie. 2011. «L'intégration socioculturelle des réfugiés par une approche interactionniste : le cas des Colombiens au Québec». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, Faculté des sciences humaines, Département de sociologie, 2011, 154.
- Tafur Pinto, Wilmer Duvan. 2007. «El movimiento guerrillero y el bandolerismo en los municipios de Chaparral y Rioblanco, durante los gobiernos de Laureano Gómez y Rojas Pinilla (1950-1957)». Mémoire de baccalauréat, Ibagué, Université du Tolima, faculté d'éducation, program de sciences sociales, 137 p. id

5) Articles de journaux, magazines et portail de medias

- Agencia EFE. 2010. «Uribe destaca exclusión de Colombia en lista negra de OIT ». *El Espectador* (Bogotá), 5 juin. Consulté le 31 janvier 2011 à <http://www.elespectador.com/articulo-207104-uribe-destaca-exclusion-de-colombia-lista-negra-de-oit>
- Agence de nouvelles EFE. 1993. «Drama de colombianas en Japón». *El Tiempo* (Bogotá), 6 février. Consulté le 13 mars 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-34204>
- Alfonso, Edgard. 2006. « Colombianos resucitaron a Sainte-Clotilde » *El Tiempo* (Bogotá), 23 avril. Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1997097>
- Arsenault, Stephanie. 2006. «Difficile dynamique communautaire des réfugiés et immigrants colombiens ». *Vivre ensemble*. Centre justice et foi, vol. 13, n° 46, p. 17-20

- Arsenault, Stéphanie. 2001. « La Colombie: Premier producteur de réfugiés en Amérique ». *Bulletin Vivre ensemble*, vol. 9, no 33, (printemps). Consulté le 5 septembre 2006 http://www.revuerelations.qc.ca/ve/archives/themes/mi/miarsenault_33.htm
- Berthiaume, Christiane. 1975. « Associated Textiles de l'usine de Louisville : Colombiens congédiés expulsés du Canada », *La Presse* (Montréal) 16 janvier (Archive du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, « Les Colombiens : revue de presse du 17 janvier 1975 au 6 juin 1977).
- Biff, Pablo. 1999. « De banquero a guerrillero: La crisis colombiana: entrevista con Simón Trinidad, comandante de las FARC ». *El Clarín* (Buenos Aires), 22 août. Consulté le 15 mai 2012 à <http://edant.clarin.com/diario/1999/08/22/i-02901d.htm>
- Eusse Guerra, Juliana. 2010. « Abstención, un hábito no una falta de opciones », *El Colombiano* (Medellín), 1 juin. Consulté le 14 octobre 2010 à http://www.elcolombiano.com/BancoConocimiento/A/abstencion_un_habito_no_una_falta_de_opciones/abstencion_un_habito_no_una_falta_de_opciones.asp
- Fisette, Gilles. 2004. « Une Fête marquera le retour de la famille Borja au Québec ». *La Tribune* (Sherbrooke), 3 août. Consulté le 15 septembre 2010 à http://www.aide-internet.org/site/index.php?option=com_content&view=article&id=201:une-fete-marquera-le-retour-de-la-famille-borja-au-quebec (consulté le 11 mars 2011)
- Goguen, Nathalie. 2003. « La famille Borja-Hurtado à North Hatley - État de droit ou droits des réfugiés? ». *Le Devoir* (Montréal), 31 juillet. Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.ledevoir.com/non-classe/32907/la-famille-borja-hurtado-a-north-hatley-etat-de-droit-ou-droits-des-refugies>
- González Arango, Giovanni. 2007. « El paso de la fiebre rebelde », *Letralia: tierra de letras* (Cagua Venezuela), n° 160, 19 de marzo. Consulté le 20 mars 2010 à <http://www.letralia.com/160/ensayo01.htm>
- Grégoire, Isabelle. 2007. « Résurrection à Sainte-Clotilde-de-Beauce ». *L'actualité.com* (Montréal), 27 novembre. Consulté le 10 mars 2011 à http://www.lactualite.com/20071122_114651_5384
- Hobsbawm, Eric. 2004. « Un Historiador Inglés Se Entera De Colombia ». *Lecturas fin de semana de El Tiempo*, *El Tiempo* (Bogotá), 25 janvier. Consulté le 20 joins 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1541391>
- Hoyos, Jos Fernando. 2006. « Los inmigrantes: Un legado hecho historia ». *Revista Semana* (Bogotá), 30 octobre. Consulté le 29 de septembre 2009 à <http://www.semana.com/noticias-especiales/legado-hecho-historia/97873.aspx>

- Langebaek, Carl Henrik. 2006. «En busca del colombiano perfecto». *Revista Semana*, 30 de octubre. Consulté le 25 de septembre 2009 à <http://www.semana.com/noticias-especiales/busca-del-colombiano-perfecto/97750.aspx>
- Leblanc, Gerald. 1991. « Un Noël funèbre pour les juges de Bogota ». *La Presse* (Montréal) 22 décembre. (Archive du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec).
- Levesque, Berthold. 1975. «Peu d'espoir pour les Colombiens: le député Yanakis défend la compagnie ATC de Luisville» *Le nouvelliste*, 19 mars, (Archive du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, « Les Colombiens : revue de presse du 17 janvier 1975 au 6 juin 1977).
- Lozano, Pilar. 2002. « Un ataque de la guerrilla colombiana provoca 60 muertos y 145 desaparecidos». *El País* (Madrid) 4 mai. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.cesarsalgado.net/200205/020504.htm>
- Meisel Roca, Adolfo. 2011. «Elefantes blancos», *El Espectador*, (Bogotá), 25 novembre. Consulté le 4 avril 2012 à <http://www.elespectador.com/impreso/opinion/columna-313420-elefantes-blancos>
- Melo Jorge Orlando. 1978. « El frente nacional: reformismo y participación política ». *Estrategia Económica y Financiera* (Bogotá), (Julio). Consulté le 30 octobre de 2009 à <http://www.banrepcultural.org/blaavirtual/historia/histcolom/frente.htm>
- Mórales Rivera, Antonio. 1998. « Gustavo Rojas Pinilla ». *Revista Semana*, (Bogotá) 9 novembre. Consulté le 30 octobre de 2009 à <http://www.semana.com/especiales/gustavo-rojas-pinilla/37306-3.aspx>
- Ortiz, María Paulina. 2010. «Piedad Córdoba todavía no guarda silencio ». *Don Juan* (Bogotá), 28 septembre. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.revistadonjuan.com/interes/piedad-cordoba-la-negra-grande-y-nominada-al-nobel-de-la-paz-perfil/6308407>
- Page web Radio Caracol. 2008. « ACNUR: Colombia es el país del mundo con mayor número de desplazados». *Radio Caracol* (Bogotá), 17 juin. Consulté le 30 octobre de 2010 à <http://www.caracol.com.co/nota.aspx?id=615947>
- Page web de Radio Caracol. 2008. « Así fue el secuestro de Jorge Eduardo Gechem Turbay». *Radio Caracol*, (Bogotá), 27 février. Consulté le 2 février 2011 à <http://www.caracol.com.co/nota.aspx?id=555293>
- Paredes, César. 2011. «"El reconocimiento jurídico para la UP sería lo más justo": Jahel Quiroga». *Revue Semana* (Bogotá), 26 janvier. Consulté le 2 février 2011 à

<http://www.semana.com/noticias-nacion/reconocimiento-juridico-para-up-seria-justo-jahel-quiroya/150789.aspx>

Paquin, Gilles. 1987. «Le prochain flot de réfugiés pourrait bien venir de Colombie». *La Presse* (Montréal) 15 novembre, p. A 4.

Portail de la station de radio RCN, «Aseguran al "Alemán" por secuestro de Piedad Córdoba ». Consulté le 12 février 2011 à <http://www.rcnradio.com/noticias/judicial/09-08-10/aseguran-al-alem-n-por-secuestro-de-piedad-c-rdoba>

Portail d'internet Verdad abierta.com. 2011. «“Antes nos servían whisky ahora nos llaman bandidos”: ‘El Canoso’», *Verdad abierta.com* (Bogotá), 22 août 2011. Consulté le 25 août 2011 à <http://www.verdadabierta.com/bandera/3481-antes-nos-servian-whisky-ahora-nos-llaman-bandidos-el-canoso>

Portail Verdad abierta.com. 2008. «Masacres: la ofensiva paramilitar». *Portal Verdad abierta.com*, (Bogotá) 22 octobre. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.verdadabierta.com/nunca-mas/40-masacres/202-masacres-el-modelo-colombiano-impuesto-por-los-paramilitares->

Posada Carbó, Eduardo. 2004. «Colombia y Sus Fortalezas». *El Tiempo* (Bogotá) 19 novembre. Consulté le 15 juin 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1577503>

Prat, José. 1982. «Colombia y su tradición democrática », *El país* (Madrid), 18 mail. Consulté le 20 octobre 2010 à http://www.elpais.com/articulo/internacional/COLOMBIA/Colombia/tradicion/democratica/elpepiint/19820618elpepiint_2/Tes

Rédaction judiciaire du Journal El Espectador. 2010. «El caso de los 11 sindicalistas». *El Espectador* (Bogotá), 7 décembre. Consulté le 12 février 2011 à <http://www.elespectador.com/impreso/judicial/articuloimpreso-239300-el-caso-de-los-11-sindicalistas>

Rédaction du journal El Espectador. 2010. « Un expediente histórico con crecientes sorpresas: Hilos sueltos del caso Galán». *El Espectador* (Bogotá), 16 octobre. Consulté le 25 octobre 2010 à <http://www.elespectador.com/impreso/temadeldia/articuloimpreso-230035-hilos-sueltos-del-caso-galan>

Rédaction du journal El Espectador. 2010 « Colombia fue el país con más líderes sindicales asesinados en 2009», *El espectador*, (Bogotá) 9 juin. Consulté le 31 janvier 2010 à <http://www.elespectador.com/noticias/judicial/articulo-207557-colombia-fue-el-pais-mas-lideres-sindicales-asesinados-2009>

- Rédaction judiciaire du journal El Espectador. 2009. «Revelaciones del crimen de Jorge Adolfo Freyter». *El Espectador*, (Bogotá), 30 juin. Consulté le 12 février 2011 à <http://www.elespectador.com/impreso/articuloimpreso148372-revelaciones-del-crimen-de-jorge-adolfo-freyter>
- Rédaction du journal El Espectador. 2008. «La masacre de Segovia: un caso emblemático». *El Espectador* (Bogotá), 10 novembre. Consulté le 25 août 2011 à <http://www.elespectador.com/articulo89533-masacre-de-segovia-un-caso-emblematico>
- Rédaction du Journal El Espectador. 2007. «La ruta Canadá». *El Espectador*, (Bogotá), semaine du 17 au 23 juin, p. 2A.
- Rédaction du journal El País. 2011. «'Cano', el intelectual que terminó escupiendo balas en la selva». *El País* (Cali) 4 novembre. Consulté le 4 novembre 2011 à <http://www.elpais.com.co/elpais/colombia/noticias/asi-era-alfonso-cano-politico-prefirio-guerra-ideas>
- Rédaction du journal El Tiempo. 2010. «Las Farc llaman a la 'abstención' para las próximas elecciones presidenciales». *El Tiempo* (Bogotá), 27 mai. Consulté le 15 juin 2010 à http://www.eltiempo.com/colombia/justicia/ARTICULO-WEB-PLANTILLA_NOTA_INTERIOR-7728006.html
- Rédaction du journal El Tiempo. 2009. «ACNUR da documentos de refugiados a 50.000 colombianos en Ecuador». *El Tiempo* (Cuenca), Ecuador, 27 mars. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.eltiempo.com.ec/noticias-cuenca/12657-acnur-da-documentos-de-refugiados-a-50-000-colombianos-en-ecuador/>
- Rédaction du journal El Tiempo. 2007. «El historiador Eduardo Posada Carbó sale al rescate de las instituciones cuestionadas». *El Tiempo*, (Bogotá), 24 janvier. Consulté le 15 juin 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-3411043>
- Rédaction du Journal El Tiempo. 2006. «11 años a fabricantes de amenazas para obtener asilo». *El Tiempo*, (Bogotá), 31 août. Consulté le 15 juin 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-2176270>
- Rédaction du journal El Tiempo. 2003. «Asesinatos repetidos de Kankuamo». *El Tiempo* (Bogotá), 20 octobre. Consulté le 23 février 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-992194>
- Rédaction du journal El Tiempo. 2001. «Caravana a Dabeiba». *El Tiempo*, (Bogotá) 27 juillet. Consulté le 8 novembre 2010 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-449315>

Redacción du journal El Tiempo. 2001. «Anif Muestra Proporciones Del Éxodo». *El Tiempo* (Bogotá), 23 janvier. Consulté le 14 décembre 2008 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-627666>

Rédaction du journal El Tiempo. 2000. « La guerra hace carrera en la U ». *El Tiempo*, (Bogotá), 11 juin p. 1-8.

Rédaction du journal El Tiempo. 2000. « Piedad Córdoba se iría del liberalismo ». *El Tiempo* (Bogotá) 8 août. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-1214759>

Rédaction du journal El Tiempo. 1999. « Paras dicen que combatirán la corrupción ». *El Tiempo* (Bogotá), 31 août. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-874276>

Rédaction du journal La Nación. 2002. «Las FARC dieron la orden de matar a los alcaldes amenazados ». *La Nación* (Buenos Aires), 10 juillet. Consulté le 2 février 2011 à http://www.lanacion.com.ar/nota.asp?nota_id=412445

Rédaction du journal La República. 2011. «OIT excluyó a Colombia de lista negra por violación de derechos laborales ». *La República* (Bogotá), 5 juin. Consulté le 31 janvier à http://rse.larepublica.com.co/archivos/ECONOMIA/2010-06-05/oit-excluyo-a-colombia-de-lista-negra-por-violacion-de-derechos-laborales_102138.php

Rédaction du journal Le Devoir. 2003. « Les réfugiés colombiens quittent l'église de North-Hatley ». *Le Devoir*, (Montréal), 24 octobre. Consulté le 11 mars 2011 à <http://www.ledevoir.com/non-classe/39010/les-refugies-colombiens-quittent-l-eglise-de-north-hatley>

Rédaction du journal Portafolio. 2009. «Tasa de desempleo en Colombia ascendió del 13,1 al 14,2% en enero del 2009 ». *Portafolio* (Bogotá), 27 février 2009. Consulté le 28 février 2009 à <http://www.portafolio.co/archivo/documento/CMS-4845426>

Rédaction du journal Sincelejo Herald. 2010. « Colombia: el complot de la contrarreforma agraria ». *Sincelejo Herald*, (Sincelejo) 20 août. Consulté le 30 octobre 2010 à <http://sincelejoherald.com/issue/agosto-20-de-2010/article/el-complot-de-la-contrarreforma-agraria>

Rédaction de la revue Semana. 2010. « "Yo nací en un morral" ». *Revista Semana* (Bogotá), 25 septembre. Consulté le 2 février 2011 à <http://www.semana.com/noticias-nacion/naci-morral/145167.aspx>

- Rédaction de la revue Semana. 2008. « 9 caras del 9 de abril ». *Revista Semana* (Bogotá) 9 avril, Consulté le 30 octobre 2009 à http://www.semana.com/wf_ImprimirArticulo.aspx?IdArt=110751
- Rédaction de la revue Semana. 2006. « ¿Peor que el 8000? » *Revista Semana* (Bogotá), 13 novembre, p. 39-46.
- Rédaction de la revue Semana. 2004. « La migración no es como la pintan ». *Revista Semana, especiales*, (Bogotá) 20 de marzo. Consulté le 15 septembre 2008 a <http://www.semana.com/noticias-especiales/migracion-no-como-pintan/85476.aspx>
- Rivas G., Enrique. 2007. « El occidente antioqueño reconstruye su historia: el 'Caminito' de la muerte en Dabeiba », *El Espectador*, (Bogotá), 14 de abril.
- Salazar, Hernando. 2008. « ¿Cuántos desplazados en Colombia? », *BBC Mundo*, (Bogotá), 30 septembre 2008. Consulté le 30 octobre 2010 à http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin_america/newsid_7645000/7645341.stm
- Salazar, Hernando. 2008. « *Militares culpables de masacre* ». *BBC Mundo* (Bogotá), 18 février. Consulté le 25 août 2011 à http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin_america/newsid_7251000/7251757.stm
- Springer, Natalia. 2010. « Mario Uribe y las cadenas de oración ». *El Tiempo*, (Bogotá), 11 octobre. Consulté le 30 octobre 2010 à http://www.eltiempo.com/opinion/columnistas/nataliaspringer/ARTICULO-WEB-NEW_NOTA_INTERIOR-8120485.html
- Teherán Tom, Aníbal. 2009. « Historias escritas con sangre y balas ». *El Universal* (Cartagena), 12 juillet. Consulté le 4 février 2011 à http://www.semana.com/documents/Doc-1985_20091113.pdf
- Titos, Francisco J. 1999. « Antonio Suárez Niño magistrado exiliado "en Colombia hay 50 jueces amenazados de muerte" ». *El País* (Madrid) 25 avril. Consulté le 23 décembre 2011 à <http://www.elpais.com/articulo/Colombia/hay/jueces/amenazados>
- Uprimny Yepes, Rodrigo. 2008. « La pobreza del crecimiento ». *Revista Semana* (Bogotá). Consulté le 25 octobre 2012 à http://www.semana.com/wf_imprimirarticulo.aspx?idart=105084
- Varela L, Luis. 2001. « Vida de poliones ». *La Revista de El Espectador* (Bogotá), 19 de agosto, n° 57, p. 20-23.
- Vieira, Constanza. « Kankuamos cuentan sus muertos ». *Agence de notice Inter Presse Service*, (Montevideo). Consulté 23 février 2011 à <http://ipsnoticias.net/nota.asp?idnews=38304>

6) Documents électroniques et sites web

Blog « Inmigrantes Canada». Consulté le 13 décembre 2010 à <http://www.inmigrantescanada.com/author/guillermo/>

Blog « Pasado presente y futuro de Medellín à Québec ». Consulté le 13 décembre 2010 à <http://medellinquébec.blogspot.com/>

Blog « Pereiranos al Canadá ». Consulté le 13 décembre 2010 à <http://pereiranosalcanada.blogspot.com/>

Blog « Quindianos a Sherbooke: bitácora del proyecto migratorio de una familia de Quindío, Colombia hacia Sherbrooke, Quebec ». Consulté le 25 novembre 2010 à <http://quindianossherbrooke.blogspot.com/search/label/Adaptaci%C3%B3n>

Blog Quindianos a Sherbooke. «Inversión aproximada para aplicar como trabajador calificado». Consulté le 15 février 2011 à <http://quindianossherbrooke.blogspot.com/search/label/Inmigraci%C3%B3n%20a%20Quebec>

Blog «Rolos en Canadá ». Consulté le 13 décembre 2010 à <http://bogotanosencanada.blogspot.com/>

Braido, Jacyr Francisco. 2001. «Las causas de la emigración en América desde la perspectiva de la iglesia en América Latina y del CELAM». Santos: IMDH. Consulté le 15 mai 2009 à <http://www.migrante.org.br/artigo2outubro.doc>

Cepeda Castro, Iván. «*Genocidio político: el caso de la Unión Patriótica en Colombia*», Bogotá: Fundación Manuel Cepeda Varga. Consulté le 4 juillet 2010 à <http://www.desaparecidos.org/colombia/fmcepeda/genocidio-up/cepeda.html>

Corporation collectif d'avocats José Alvear Restrepo. 2009. « A juicio funcionarios del Estado por asesinato de profesor Jorge Freyter Romero, en connivencia con paramilitares », jeudi 9 juin. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.colectivodeabogados.org/A-juicio-funcionarios-del-Estado>

Cue, Eduardo. 2005. « Villes fantôme au bord des rivières colombiennes ». Bogotá : UNHCR, 15 août. Consulté le 4 février 2011 à <http://www.unhcr.fr/4acf001b1f.html>

Democracy Web. «Limites constitutionnelles au gouvernement: études par pays- Guatemala. Classement de la liberté dans le monde 2010 ». Democracy Web. Consulté le 15 janvier

2011 à
<http://translate.google.ca/translate?hl=fr&langpair=en%7Cfr&u=http://www.democracyweb.org/limits/guatemala.php>

Equipo Nizkor, 1997. «Colombia - Se exilian varios dirigentes colombianos», communiqué de presse diffusé par l'Equipo Nizkor. Consulté le 12 janvier 2010 à <http://www.derechos.org/nizkor/press/colo5.html>

Forneo, Luis. «Volver a nacer: hablan los exiliados colombianos de la Union Patriotica», *Cuestiónatelo todo*, (Blog), documental Volver a nacer. Consulté le 11 février 2011 à <http://cuestionatelotodo.blogspot.com/2011/02/volver-nacer-hablan-los-exiliados.html>

Forum, «Colombianos Inmigrados e Inmigrantes al Canada». Consulté le 13 décembre de 2010 à <http://colombianosalcanada.lefora.com/>

Forum, «Colombianos en Montreal». Consulté le 13 décembre 2010 à <http://www.expat-blog.com/es/nacionalidades/colombiano/en/america-del-norte/canada/montreal/>

Fundación de Ayuda al Refugiado (FUNAR). 2008. «Refugiados colombianos en Panamá», *Portail de Funar*. Consulté le 4 février 2011 à <http://fundacionayudaalrefugiado.blogspot.com/2008/07/refugiados-colombianos-en-panama.html>

Goineau, Jean-Jacques. 2007. «Presencia francesa y acción diplomática de Francia en Colombia durante el siglo XIX». Consulté le 29 de septembre 2009 à http://afehc-historia-centroamericana.org/index.php?action=fi_aff&id=1654
http://afehc-historia-centroamericana.org/index.php?action=fi_aff&id=1654

Lozano, Carlos. (Sans date de parution) «El exterminio de la Unión Patriótica, que se cifra en al menos seis mil víctimas, permanece en medio de la más escandalosa impunidad». Consulté le 4 juillet 2010 à <http://carloslozanoguillen1.blogspot.com/2008/01/el-exterminio-de-la-unin-patritica-que.html>.

Myers, Robert «L'exode des cerveaux, vrai ou faux?», Sans date de parution, p. 8-9. Consulté le 22 juin 2009 à <http://idrinfo.idrc.ca/Archive/ReportsINTRA/pdfs/v11n2f/110518.pdf>

Neira, Armando. «Diciembre dos de 1981 : Aparece el MAS ». Consulté le 25 octobre 2010 à http://www.colombialink.com/01_INDEX/index_historia/07_otros_hechos_historicos/0330_aparece_el_mas.html

Oelberg, Brian. «Interview avec Rubén Darío Utría». Consulté le 25 octobre 2010 à <http://vimeo.com/17248141>

Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2003. - *Figures and facts about suicide, 1999 - Mortality database* :<http://www3.who.int/whosis>

Page web Caballeros Andantes: historia y literatura. *El Tormentoso Laureano Gómez Castro*. Consulté le 4 avril 2010 à <http://www.caballerosandantes.net/videoteca.php?action=verdet&vid=6>

Portail Monografias.com. (Sans date de parution) «Entre el autoritarismo y la democracia en Colombia». Consulté le 2 juillet 2010 à <http://www.monografias.com/trabajos81/autoritarismo-y-democracia-colombia/-y-democracia-colombia.shtml>

Silva, Germán. (Sans date de parution) «Máximo Jiménez: el cantor del pueblo», *Blog de Máximo Jiménez*, Consulté à 12 janvier 2010 à <http://maximojimenez.blogspot.com/>

Velásquez Romero, Carlos Alfonso. «Rapport au Comandant général de l'Armée colombienne Général Harold Bedoya Pizarro, sur les relations présumées entre membres des Forces armées colombiennes et les groupes de paramilitaires agissant dans la région d'Urabá», 13 mai 1996, 13 p. voir le rapport dans le Portail d'internet *Verdad abierta.com*, document annexe au reportage «El informe que advirtió de los nexos de Rito Alejo del Río con los 'paras' ». Consulté le 29 de septembre 2009 à <http://www.verdadabierta.com/parapolitica/2738-el-informe-que-advirtio-de-los-nexos-de-rito-alejo-del-rio-con-los-paras> (nouvelle consultée le 25 août 2011).

ANEXE

5. Questionnaire à développer dans les entrevues ceci doit aller en annexe à la fin du mémoire

5.1 Questions reliées à l'information personnelle

1. Quel est votre âge?
2. Quel était votre état civil avant de venir au Québec? A-t-il changé depuis?
3. Où habitez-vous avant de venir au Québec?
4. Quelle était votre activité avant de venir au Canada?
5. Comment évaluez-vous votre niveau de vie avant de partir de la Colombie?

5.2 Questions reliées au motif de l'émigration

6. À quelle époque, plus précisément en quelle année avez-vous quitté la Colombie?
7. Êtes-vous venu directement au Québec ou êtes-vous passé par un autre pays ou une autre province du Canada?
8. Quel pays? Quelle province?
9. Pour quels motifs avez-vous quitté la Colombie? Ces motifs étaient-ils à caractère politique ou économique ou autre? Avez-vous été déplacé de votre lieu de résidence permanent ou de travail par cause de la guerre que vive la Colombie?
10. Si vous êtes venu comme immigrant, combien de temps avez-vous attendu pour obtenir le permis d'entrée au Canada?
11. Est-ce que l'ambassade canadienne vous a aidé dans votre démarche pour venir au Canada?
12. Si vous êtes entré comme réfugié, avez-vous fait votre demande d'asile en Colombie ou l'avez-vous fait une fois arrivé au Canada?
13. Savez-vous s'il y avait un programme spécial du gouvernement canadien pour faire venir les réfugiés colombiens?
14. Avez-vous quitté le pays avec un passeport colombien ou avec un passeport des Nations Unies?

15. Vous êtes-vous réfugié dans un organisme à caractère international en Colombie pour demander le refuge?
16. Avez-vous reçu de l'aide d'un groupe religieux, syndical ou autre pour quitter le pays?
17. Pourquoi avez-vous choisi de venir au Canada?
18. Pourquoi avez-vous choisi le Québec plutôt qu'une autre province?
19. Êtes-vous venu au Québec seul ou avec votre famille?
20. Est-ce que quelqu'un vous a conseillé de venir ici ou aviez-vous déjà de la famille ou des amis établis ici?